



**PLOUGUERNEAU
PLOUGERNE**



**ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ
COMMUNALE**

**ATLAS AR VEVLIESSEURTED
KUMUNEL**

2021 - 2023



Intitulé du document : Atlas de la Biodiversité Communale de Plouguerneau : rapport technique.

Etude réalisée pour :
Ville de Plouguerneau



Etude suivie par :
Anne Dupont – Mairie de Plouguerneau
Marine Jacq – Mairie de Plouguerneau
François Goarin – Mairie de Plouguerneau

Etude réalisée par :

FOXALY

Bureau d'études en environnement
4 Place Albert Einstein
Le Prisme CP48 PIBS
CS72001
56038 VANNES CEDEX
Tel. 02 97 68 14 64
Mail. contact@foxaly.fr



Projet mené avec le soutien de :



Rédaction :

Introduction, diagnostic territorial, bilan : Camille Pilisi, chef de projet écologue – camille.pilisi@foxaly.fr
Partie Flore, Habitat : Oona Le Rallic-Maho, chargée de mission Flore-Habitat – oonalerallicmaho@foxaly.fr
Partie Faune : Amicie d'Augustin, chargée de mission Faune – amicie.daugustin@foxaly.fr
Comptes-rendus des animations : Anne Dupont, chargée de missions – Mairie de Plouguerneau.

Analyses et cartographie :

Amicie d'Augustin, chargée de mission Faune – amicie.daugustin@foxaly.fr
Oona Le Rallic-Maho, chargée de mission Flore-Habitat – oonalerallicmaho@foxaly.fr
Camille Pilisi, chef de projet écologue – camille.pilisi@foxaly.fr

Date d'édition :

2ème version – 24/03/2023

Référence du rapport conseillée : Pilisi C., Le Rallic-Maho O. & d'Augustin A., 2023. *Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) de Plouguerneau : rapport technique*. Foxaly. 166 p. + annexes

Résumé : Les Atlas de la Biodiversité Communale sont des démarches volontaires, à l'initiative des communes, et ayant pour objectif de mettre en valeur et préserver le patrimoine naturel d'une commune au travers d'une démarche collective unissant les différents acteurs du territoire. Les Atlas de la Biodiversité reposent sur un recensement du patrimoine naturel communal (faune, flore et habitats) fondé sur le rassemblement des connaissances déjà existantes ainsi que sur des inventaires collectifs complémentaires, et sur l'organisation d'actions d'animation de sensibilisation à la biodiversité auprès de la population et des élus. Ce rapport présente les résultats de la démarche d'Atlas de la Biodiversité Communale réalisée sur la commune de Plouguerneau entre 2021 et 2023 et constitue un document guide d'aide à la décision pour les futures orientations des projets de la commune. Il est le fruit d'un travail collectif qui a su fédérer élus, agents, associations et habitants, qui aboutira par la mise en œuvre d'un programme d'action en faveur du patrimoine naturel de Plouguerneau.

1ère de couverture : Silène fleur-de-coucou (*Silene flos-cuculi*) et Aurore (*Anthocharis cardamines*) ©Amicie d'Augustin ; Crapaud épineux (*Bufo spinosus*) ©Antoine Csutoros ; Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*) ©Camille Pilisi ; Ecureuil roux (*Sciurus vulgaris*) ©Camille Pilisi.

Sommaire

I.	Introduction.....	5
A.	Qu'est-ce qu'un Atlas de la Biodiversité Communale ?	5
B.	L'Atlas de la Biodiversité à Plouguerneau	5
1.	Enjeux et objectifs	5
2.	Méthodologie et organisation de la démarche.....	6
II.	Diagnostic territorial.....	14
A.	Le territoire de Plouguerneau	14
1.	Contexte communal de Plouguerneau.....	14
2.	Espaces naturels protégés, ZNIEFF et Natura 2000 environnants	26
3.	Contexte socio-économique	30
III.	Etat des connaissances sur la biodiversité à Plouguerneau.....	32
A.	Synthèse des connaissances.....	32
1.	Habitats naturels	32
2.	Algues	41
3.	Flore vasculaire.....	43
4.	Faune.....	59
B.	La biodiversité de Plouguerneau par grands milieux naturels.....	68
1.	Pelouses et prairies	68
2.	Fourrés et ourlets	78
3.	Forêts.....	85
4.	Milieux littoraux	96
5.	Landes.....	113
6.	Milieux humides et végétations associées.....	117
C.	Les continuités écologiques du territoire plouguernéen	136
1.	Les continuités écologiques globales	136
2.	Les zones de ruptures des continuités écologiques.....	136
IV.	Animation et appropriation citoyenne.....	137
A.	Groupe de travail naturaliste	137
B.	Actions de mobilisation et de sensibilisation	138
1.	Lancement public de l'ABC le 19 mars 2022	138
2.	La Fête de la nature du 16 au 22 mai	142
3.	Action envers les scolaires : Un grand alguier scolaire collectif pour l'Atlas de la biodiversité Communale	144
4.	Un inventaire des lavoirs, du 2 au 4 mai 2022	145
5.	Un après-midi ethnobotanique le 18 septembre 2022.....	147
6.	Mise en place d'un Observatoire participatif et lancement d'avis de recherche	148
V.	Bilan et perspectives de l'ABC de Plouguerneau	150

Glossaire	151
Bibliographie	157
Tables des illustrations	161
Liste des figures	161
Liste des cartes	165
Liste des tableaux	166
Annexes	167

I. Introduction

A. Qu'est-ce qu'un Atlas de la Biodiversité Communale ?

Les dernières listes rouges nationales et régionales établies par l'UICN font état d'une forte érosion de la biodiversité à l'échelle des territoires. Cette faune et cette flore, tout comme l'ensemble des habitats naturels, constituent un patrimoine naturel commun pour lequel il convient d'établir des actions concrètes pour le conserver.

L'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) est une démarche territoriale volontaire en faveur de la connaissance, la préservation et la valorisation de la biodiversité au niveau local.

L'ABC se traduit par une amélioration des connaissances sur la biodiversité et de ses enjeux au niveau local, ainsi que la mise en place d'un plan d'action à l'échelle du territoire. Ce diagnostic stratégique des enjeux liés à la biodiversité sert également d'outil d'aide à la décision pratique dans les politiques publiques, et notamment pour les futurs projets communaux. C'est un guide précieux pour prendre en compte et protéger le patrimoine naturel communal.

B. L'Atlas de la Biodiversité à Plouguerneau

1. Enjeux et objectifs

La commune de Plouguerneau, située dans le nord-Finistère, compte 6 600 habitants. Elle possède un riche patrimoine naturel, particulièrement en raison de son important littoral présentant un linéaire de 45 km de côtes.

Sur la période 2014-2020, la municipalité a mis en place plusieurs actions en faveur de la biodiversité. Depuis le début du mandat en cours (2021), l'équipe municipale a une forte volonté politique d'aller au-delà afin de pérenniser et de développer des mesures de gestion et de protection de la biodiversité et de permettre aux agents, élus et habitants de s'approprier cette thématique.

La commune de Plouguerneau s'est ainsi engagée dans la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) en 2021. Cette démarche est le moyen pour la commune de prendre en compte la biodiversité dans ses politiques publiques et ses futurs projets en enrichissant ses connaissances naturalistes, en évaluant les enjeux associés à la biodiversité sur son territoire et en développant un plan d'action en sa faveur.

Les objectifs de cette démarche sont :

- De développer un inventaire des données naturalistes de la commune afin de compléter les connaissances existantes concernant les espèces et habitats naturels ;
- D'intégrer pleinement les questions de biodiversité aux projets phares du mandat, en envisageant la préservation et la restauration de la biodiversité existante en la prenant en compte dans les documents de planification et les projets d'aménagements ;
- D'encourager la participation citoyenne en impliquant les élus, les agents, les acteurs locaux et les citoyens dans les questions de biodiversité ;
- D'enrichir la mise en œuvre de la Trame Verte et Bleue territoriale, afin d'assurer les continuités écologiques, dans le cadre du PLUi ;

- De mettre en œuvre un plan d'action au service de la biodiversité, avec des mesures engagées, basées sur l'expertise écologique réalisée à l'échelle de la commune.

2. Méthodologie et organisation de la démarche

a) *Les acteurs de l'ABC*

❖ **Coordination du projet**

Anne Dupont, chargée de mission, dédiée à 40% ETP sur l'ABC, a coordonné l'ABC, sous la direction de François Goarin, Directeur général des services et en parfaite collaboration avec Marine Jacq, élue à la transition écologique, référente du projet. Son rôle était d'assurer l'articulation de la relation commune-prestataire, la préparation et l'organisation des réunions de gouvernance, l'animation de l'appropriation citoyenne de l'ABC (conception et réalisation de la programmation concertée, coordination des groupes de travail (GT) naturalistes volontaires, information et communication en lien avec le chargé de communication), le développement de la coopération avec les entreprises, les associations, l'Établissement public de coopération intercommunale (EPCI), le syndicat des eaux, les autres communes, le suivi budgétaire, l'animation de la transversalité pour la conception d'un plan d'actions communales en faveur de la biodiversité.

Le Bureau d'études en environnement Foxaly a été missionné pour la réalisation de la partie expertise écologique, la réalisation d'inventaires naturalistes et la formalisation des documents de rendus de l'Atlas. Foxaly a également été impliqué dans l'aspect communication et animation de la démarche et dans l'élaboration du plan d'action, en mettant en place une base de travail pour la concertation entre élus, agents et habitants.

Plus précisément, les missions confiées par la commune de Plouguerneau à Foxaly étaient les suivantes :

- La collecte et la synthèse des données préexistantes sur le territoire via un pré-diagnostic ;
- La définition de la stratégie de l'ABC via l'analyse des données bibliographiques, afin de définir les actions à mener au cours de l'ABC (également présentée dans ce rapport) ;
- La mise en œuvre d'inventaires naturalistes complémentaires ;
- L'accompagnement pour l'animation et la communication autour de la démarche ;
- L'analyse des résultats et la participation dans la définition du plan d'action ;
- La formalisation de l'ABC à l'issue de l'étude.

❖ **Gouvernance**

La gouvernance du projet s'est composée (Figure 1) :

- D'un Comité de Pilotage (CoPil), réunissant deux fois par an les acteurs scientifiques, partenaires institutionnels et financiers (OFB, Région, Département). Son rôle était de s'assurer de l'avancement et de la cohérence de l'Atlas tout au long de la démarche ;
- D'un Comité Technique (CoTech), réunissant tous les deux mois les élus et agents dont la fonction est en lien avec l'ABC, une partie des naturalistes volontaires, les associations, la

Communauté de Communes du Pays des Abers (CCPA), le syndicat des eaux du Bas-Léon... Les réunions du CoTech sont le lieu de réflexion sur les actions de sensibilisation et de connaissance, alertent sur des points de vigilance et informent sur les actions environnementales déployées sur le territoire, hors ABC. Son rôle était d'accompagner, d'aider à la mise en œuvre ou de mettre en œuvre les actions liées à l'ABC. La plupart des actions de sensibilisation du projet ont été animées par des membres du CoTech et coordonnées par Anne Dupont : CCPA, Syndicat des eaux du Bas-Léon, association Plouguerneau d'hier et d'aujourd'hui, association Flora Armorica, les naturalistes volontaires, les élus...

Membres du CoTech :

- Marine Jacq, élue déléguée à la transition écologique ;
- Marie Bousseau, 1ère adjointe, déléguée à l'environnement, cadre de vie et participation citoyenne ;
- Nadine Abjean, élue déléguée à l'agriculture ;
- Arnaud Henry, adjoint aux Travaux à Plouguerneau ;
- Roland Kervella, responsable espaces verts Plouguerneau ;
- Myriam Diascorn, directrice environnement et travaux Pays des Abers ;
- Mickael Guillou, responsable Espaces Naturels et Sentiers communautaires Pays des Abers ;
- Yann Gouez, Chargé de mission syndicat des eaux du Bas-Léon ;
- Dominique Donval, association Plouguerneau d'Hier et d'aujourd'hui ;
- Florence Creachcadec, association Flora Armorica ;
- Aurélie Blanck, naturaliste volontaire ;
- Marie Chevalier, naturaliste volontaire, chargée de mission Natura 2000 à Guisseny ;
- Christine Salou, botaniste naturaliste volontaire ;
- Gaël Cardinal, entomologiste naturaliste volontaire.

❖ **Les groupes de travail**

Différents groupes de travail ont été constitués afin de permettre de coconstruire et d'animer le projet de façon concertée (Figure 1) :

- Un groupe de travail naturaliste volontaire, réuni très régulièrement et fortement impliqué dans le projet. Constitué de vingt-trois personnes, habitant Plouguerneau ou les communes limitrophes, ce groupe de travail s'est réuni sous la coordination de la chargée de mission une fois par mois, pour organiser des sorties ou interventions d'inventaire mensuelles, ainsi qu'échanger au sujet des méthodes d'inventaires et des actions de sensibilisation et de communication. Un noyau de cinq naturalistes bénévoles spécialistes, par ailleurs professionnels (agents ENS, OFB, étudiant en gestion des espaces naturels, etc...) a impulsé et complété les inventaires de Foxaly (insectes, amphibiens, reptiles, avifaune, flore) et a transmis ses connaissances aux autres membres du GT, pour faire monter en compétences les autres naturalistes volontaires. Chaque sortie a réuni des personnes différentes en fonction de leurs centres d'intérêt (milieux, espèces). Le groupe a ainsi participé très activement à la conception, l'accompagnement et la mise en œuvre des inventaires participatifs.

- Un groupe de travail Projet Educatif Local (PEL) Biodiversité, composé du responsable service enfance-jeunesse, des directions d'écoles et des élus. Ce groupe a eu pour rôle de participer à la conception et la mise en œuvre d'actions pédagogiques liées à la biodiversité.

❖ Les partenaires techniques

Différents partenaires techniques ont été mobilisés pour les concertations et en soutien méthodologique :

- Services techniques de la commune ;
- Service communication de la commune ;
- Association Bretagne Vivante ;
- Office Français de la Biodiversité ;
- Conseil Départemental du Finistère ;
- Fédération de pêche ;
- Fédérations de Chasse (29 et 35) ;
- Conservatoire Botanique National de Brest ;
- Conservatoire du Littoral ;
- Master Gestion et Conservation de la Biodiversité (Université de Bretagne Occidentale, Brest) ;
- Association Plouguernew Hier et Aujourd'hui (PHA) ;
- Flora armorica ;
- Bretagne Vivante ;
- Communauté de Communes du Pays des Abers ;
- Syndicat Mixte du Bas Léon ;
- Ecomusée des Goémoniers.

❖ Les partenaires financiers

Le projet d'Atlas de la Biodiversité de Plouguernew a été lauréat de l'appel à projet émis par l'Office Français de la Biodiversité en 2020 et a ainsi obtenu une subvention pour financer la réalisation de son ABC. Le Département du Finistère et la Région Bretagne participent également au financement de la démarche.

❖ La mobilisation des habitants

En parallèle des différentes actions détaillées plus haut, des inventaires participatifs et des opérations de communications régulières ont été organisés de manière à intégrer les habitants à la démarche : événements, stands, avis de recherche, mise en place d'une plateforme de communication des données naturalistes (padlet), animations, sorties naturalistes...

Ont ainsi participé à l'Atlas, les habitants de la commune ainsi que les écoles.

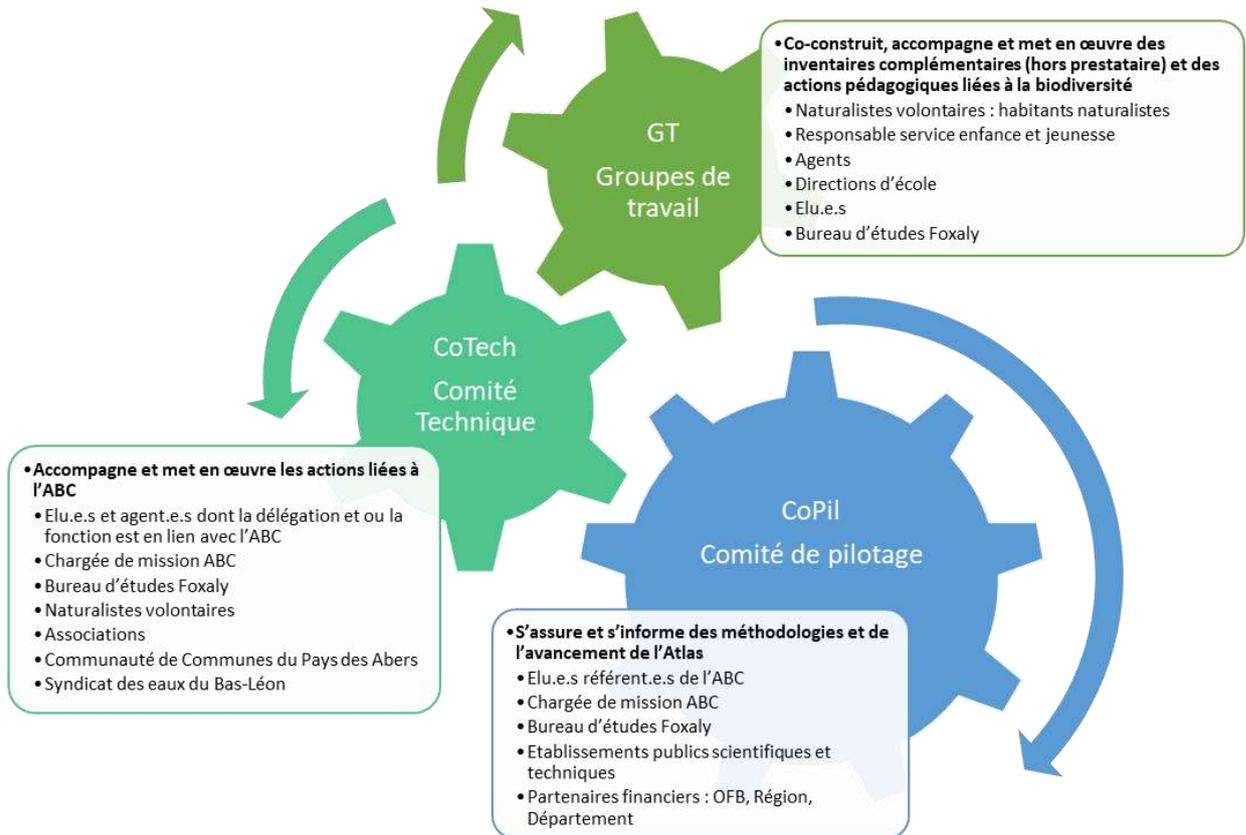


Figure 1 - Gouvernance du projet d'Atlas de la Biodiversité de Plouguerneau.

b) Déroulement et phasage

La mise en œuvre de l'ABC de Plouguerneau s'est déroulée en quatre étapes (Tableau 1).

Tableau 1 - Déroulement et phasage de l'ABC.

	Prestation Foxaly	Connaissance et Appropriation citoyenne	Programme d'actions communal	Période
Phase 1	✓ Synthèse des données et diagnostic	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Organisation de la mobilisation citoyenne - élaboration programmation 2022 et coopérations associations ✓ Mise en place du GT Naturaliste 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en place de la gouvernance 	Avril - décembre 2021
Phase 2	✓ Réalisation des inventaires naturalistes	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Elaboration des fiches action enjeu "appropriation citoyenne" : ✓ Plaquette lancement officiel ABC ✓ Alguier scolaire ✓ Fête de la nature ✓ Avis de recherche ✓ Partenariats avec les associations ✓ Fiches actions enjeu "connaissance" : inventaires du GT naturaliste et des associations ✓ Coopération territoriale : ABC Porspoder et Plougoumen, CCPA ENS, Syndicat des eaux, ... 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ GT Coulée verte ✓ Participation aux réunions de rénovation Centre-bourg ✓ Mise en place d'une organisation concertée de la transversalité "Biodiversité" ✓ Elaboration du programme d'actions sur les enjeux déjà identifiés ✓ Intervention Syndicat Des eaux / élus 	Octobre 2021- septembre 2022
Phase 3	✓ Formalisation de l'atlas	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sorties naturalistes volontaires ✓ Début 2023 : document cartographié tous publics ✓ Événement à l'occasion de la sortie de l'Atlas 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Pré-détermination des enjeux biodiversité ✓ Travail de concertation autour du programme d'actions ✓ Début 2023 : détermination des enjeux biodiversité de la commune 	<p>Mai - décembre 2022</p> <p>Avril 2021 à début 2023</p>
Phase 4	-	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Organisation des inventaires de suivi de l'Atlas 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Elaboration du plan d'action communal concerté ✓ Délibération au Conseil municipal / plan d'action ✓ Mise en œuvre du plan d'action communal en faveur de la biodiversité 	<p>Début 2023 – août 2024</p> <p>Juin 2023 - 2026</p>

Phase 1 – Pré-diagnostic territorial et définition de la stratégie de l'ABC

L'établissement d'un diagnostic en matière de patrimoine naturel et de la biodiversité repose dans un premier temps sur un état des lieux puis une synthèse des connaissances existantes afin d'identifier les manques de connaissances sur la commune et d'établir une stratégie de réalisation de l'Atlas.

- Etat des lieux du contexte écologique de la commune ;
- Collecte et synthèse des données existantes (données publiques et données fournies par la commune) ;
- Identification des objectifs de l'ABC ;
- Définition de la stratégie, du plan de prospection et d'animation de l'Atlas.

Phase 2 – Réalisation des compléments d’inventaire sur la commune et animation de la démarche

A partir de la stratégie de prospection élaborée en phase 1, une phase d’acquisition de connaissances naturalistes complémentaires est réalisée.

En parallèle, au cours de cette phase, des actions de communication, d’animation et de sensibilisation sont réalisées afin d’animer la démarche.

Phase 3 – Formalisation de l’ABC

Les phases 1 et 2 permettent d’avoir une vision plus exhaustive des enjeux localisés sur le territoire et permettent d’identifier et de hiérarchiser des enjeux de préservation et de restauration de la biodiversité, ainsi que du potentiel d’accueil de cette dernière sur la commune.

Au regard des enjeux identifiés, la définition d’objectifs et la mise en place d’un plan d’action pour les atteindre sont réalisés en concertation avec les acteurs de la commune, afin qu’ils puissent comprendre et s’approprier ces objectifs en participant à leur mise en place. Ceci s’est traduit par la réalisation de :

- Concertation sur les enjeux et actions à mener ;
- Cartographie des enjeux ;
- Rédaction d’un document de travail de fiches action à mener en faveur de la biodiversité ;
- Formalisation de l’ABC.

Phase 4 – Elaboration d’un plan d’action communal concerté

A partir des rendus de l’Atlas, l’objectif des concertations sera de rendre effective la transversalité (ex : Plan Alimentaire Territorial, réaménagement du bourg, éducation, Plan de Transition Energétique) du sujet biodiversité auprès des élus et des agents par le biais de l’élaboration du plan d’action, pour faciliter son appropriation et donc sa mise en œuvre future (Figure 2).

- 8 CoTech élargis, composés d’agents, élus et partenaires, avec des invitations ciblées en fonction des enjeux thématiques ont été réalisés, aux dates suivantes (les 12 mai 2021, 22 septembre 2021, 19 octobre 2021, 25 novembre 2021, 19 janvier 2022, 23 mars 2022, 15 juin 2022 et 7 novembre 2022) ;
- Le GT naturaliste a été intégré dans la démarche de concertation en tant que contribution citoyenne ;
- Le plan d’action a été décomposé en trois grandes thématiques : Sensibilisation, Connaissance de la biodiversité sur le territoire et Aménagement et gestion.

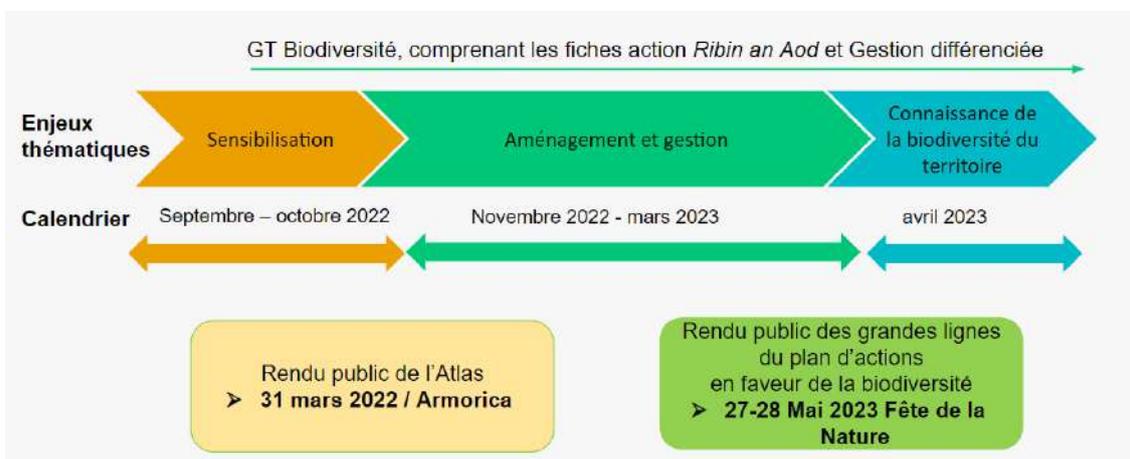


Figure 2 - Calendrier de concertation pour l’élaboration du plan d’action de l’ABC de Plouguerneau.

c) Acquisition des connaissances

La mise en œuvre du volet acquisition de connaissance de l'ABC s'est appuyée sur différents acteurs (

Figure 3) :

- Commune de Plouguerneau : coordination des différents acteurs collecteurs de données, animation des groupes thématiques ;
- Foxaly : bureau d'études en environnement, missionné pour l'expertise écologique sur les taxons avifaune, flore, algues, mammifères (dont chiroptères) et la formalisation des rendus. Au cours de la phase d'inventaires, Foxaly a assuré le déroulement d'inventaires ciblés sur cinq zones prédéfinies. Foxaly a également eu la charge de la compilation des données acquises lors de ses expertises mais également des données collectées aux cours des différentes interventions organisées dans le cadre de la démarche au sein d'une base de données ;
- Groupe naturaliste : composé de volontaires s'impliquant tout au long de la démarche et participant aux échanges (voir partie IV.A. *Groupe de travail naturaliste*) ;
- Acteurs locaux : institutions, écoles, associations, communauté de communes ;
- Habitants bénévoles : participations aux animations, avis de recherche (communication via le padlet).

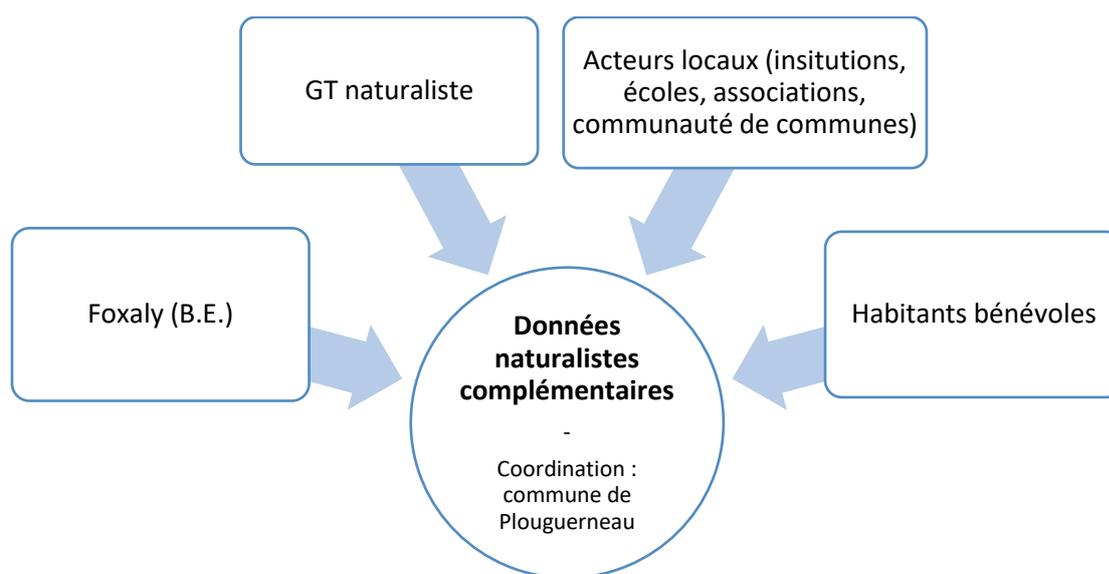


Figure 3 - Acteurs ayant participé à la collecte des données dans le cadre de l'ABC.

Au total douze journées et deux nuits d'inventaires ont été réalisées par Foxaly. Les inventaires se sont déroulés du mois d'octobre 2021 au mois de juillet 2022, regroupés sur six passages thématiques. Le détail des passages est rappelé dans le tableau ci-après (Tableau 2) :

Tableau 2 - Détail des passages d'inventaires réalisés par Foxaly dans le cadre de l'ABC.

Date	Objet	Intervenants
12/10/21 – 13/10/21 – 28/10/21	Avifaune migratrice, Mammifères (dont pièges photo), Chiroptères (nocturne).	Camille Pilisi Cécile Prince
12/01/22 – 13/01/22	Avifaune hivernante, algues.	Camille Pilisi
18/03/22 – 19/03/22	Avifaune, Algues, Flore, Habitats.	Camille Pilisi Oona Le Rallic-Maho
04/05/22 – 05/05/22	Avifaune nicheuse précoce, Mammifères, Flore.	Amicie d'Augustin Oona Le Rallic-Maho
14/06/22	Avifaune nicheuse.	Amicie d'Augustin
12/07/22– 13/07/22	Avifaune nicheuse tardive, Mammifères, Chiroptères (nocturne), Flore, Habitat.	Amicie d'Augustin Camille Pilisi Oona Le Rallic-Maho

Les données collectées à l'occasion de l'ABC ont été capitalisées dans une base de données compatible au standard d'échange du SINP (Système d'Information de l'inventaire du patrimoine naturel), et transmis à l'issue des inventaires par la commune de Plouguerneau à l'Observatoire de l'Environnement en Bretagne.

d) Animations et communication

Tout au long de la démarche d'ABC, différents canaux de communication ont été mobilisés afin de faire vivre l'Atlas, de mobiliser les citoyens et de promouvoir les actions mises en œuvre, à savoir :

- Animations et événements à destination du grand public ;
- Animations scolaires ;
- Animations auprès des services techniques de la commune ;
- Gestion du padlet pour la transmission des données participatives.

e) Valorisation de l'Atlas de la Biodiversité Communal de Plouguerneau

L'Atlas de la Biodiversité de Plouguerneau est composé de plusieurs documents :

- Le **rapport technique** : il s'agit du présent rapport, document de référence concernant les résultats de l'Atlas et les moyens mis en œuvre pour sa réalisation. Il a pour objectif de présenter le projet de façon exhaustive. Les résultats, analyses et méthodologies y sont détaillés. Des propositions de fiches actions découlant des résultats de l'atlas y sont recueillies. Il s'adresse à un public plutôt averti, aux professionnels et toute personne souhaitant le lire ;
- Un **poster de communication** présentant de manière pédagogique les résultats de l'ABC, s'adressant au grand public ;
- Une **base de données naturaliste** : elle recense l'ensemble des observations réalisées au cours des inventaires effectuées au cours de la démarche.

II. Diagnostic territorial

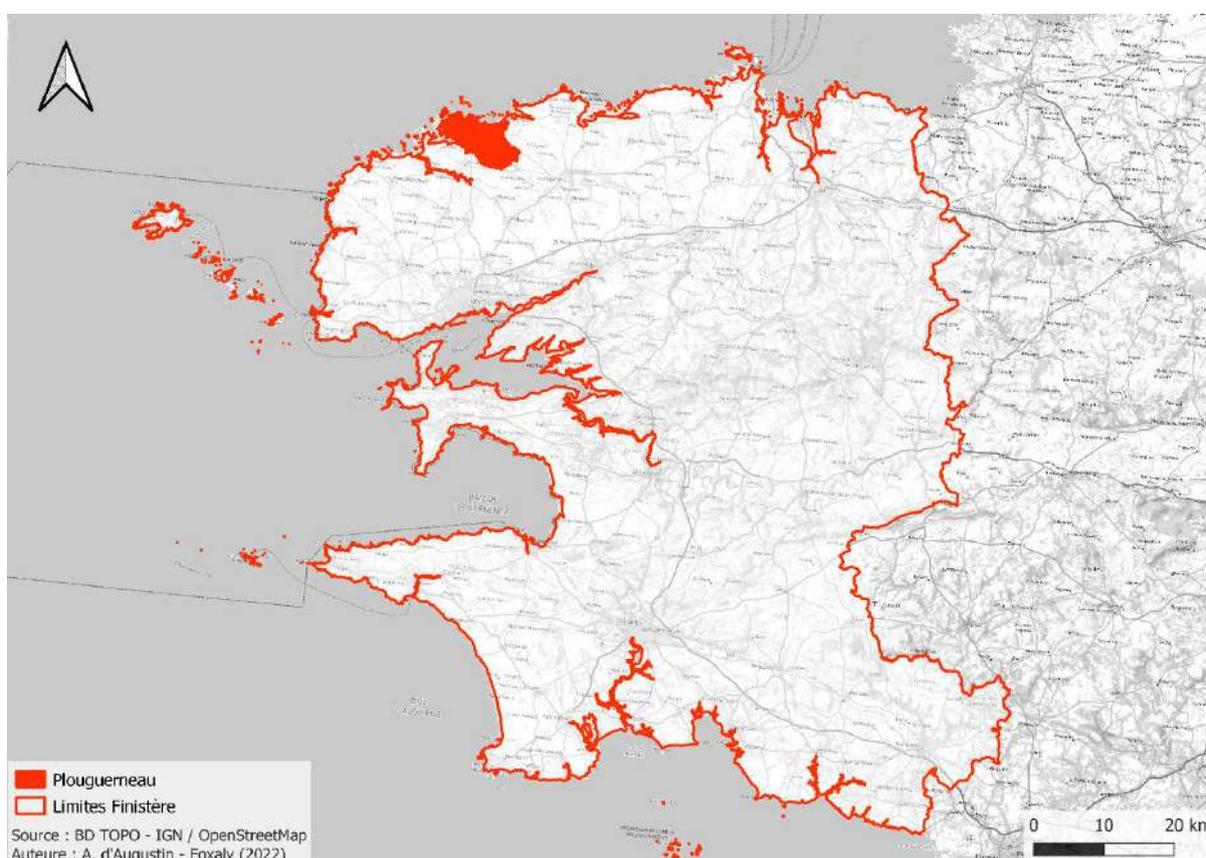
A. Le territoire de Plouguerneau

1. Contexte communal de Plouguerneau

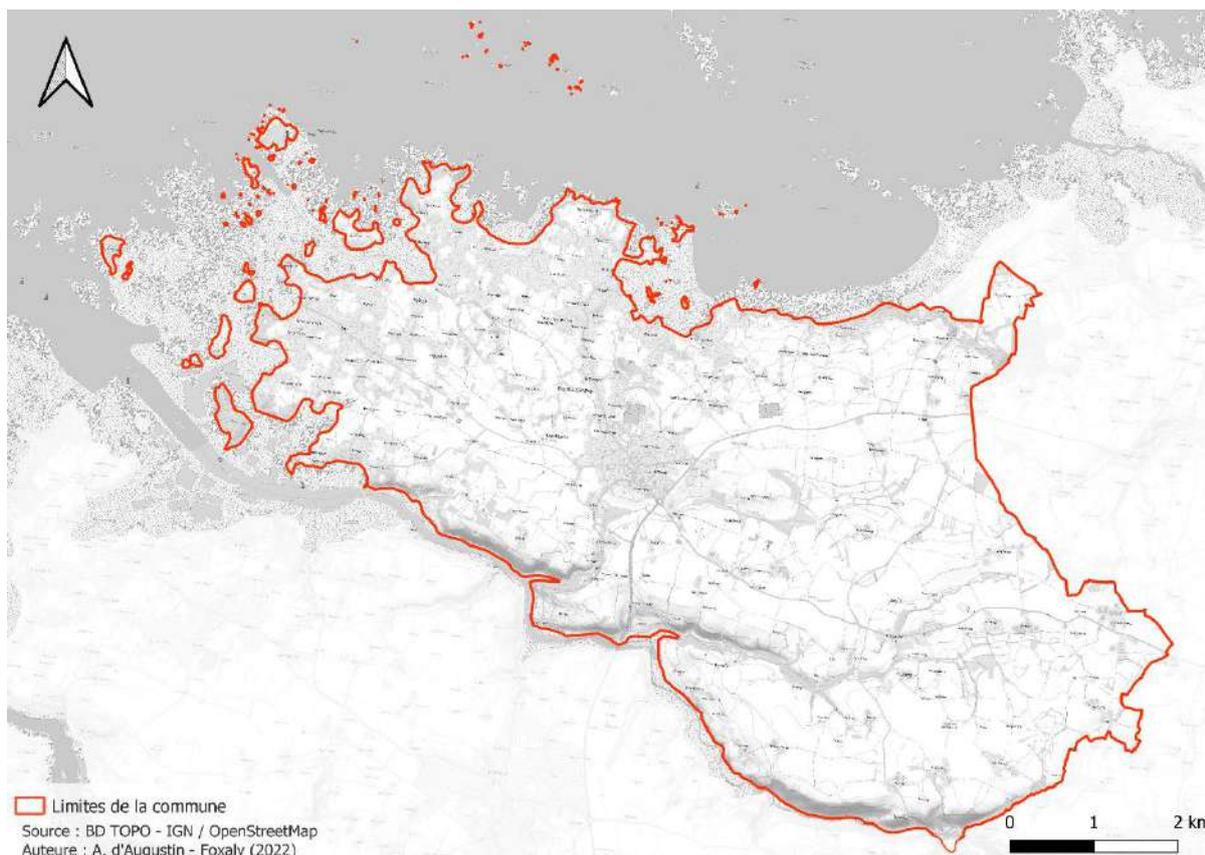
a) Situation géographique

Ce projet d'Atlas de la Biodiversité a été initié par la commune de Plouguerneau (N° INSEE : 29195). Elle se situe dans le Pays de Brest, département du Finistère (29), en Bretagne (Carte 1 et Carte 2) et fait partie de la Communauté de Commune du Pays des Abers. Le périmètre de la commune couvre une surface de 4 333 ha, à une altitude moyenne de 63 mètres (Max : 79 m, Min : 0 m).

L'Aber Wrac'h représente la limite sud de la commune de Plouguerneau. Sur la frange littorale, de nombreux petits émissaires côtiers parcourent les secteurs de Lilia, Saint Michel, Perroz et du Vougo, faisant de Plouguerneau la commune française avec la plus longue façade littorale. L'urbanisation est principalement située au niveau du bourg de Plouguerneau, Lilia, Saint Michel et au bourg du Grouanec. L'activité agricole est bien présente sur la commune.



Carte 1 - Localisation de la commune de Plouguerneau dans le département du Finistère (29).



Carte 2 - Limites communales de Plouguerneau.

b) Contexte climatique

Le climat sur la commune de Plouguerneau est de type tempéré océanique en raison de l'influence maritime. Ce climat est caractérisé par des amplitudes thermiques plus faibles que le climat océanique typique, avec des hivers doux et humides et une absence de saison sèche. La température moyenne de la station météorologique la plus proche (Brest-Guipavas) est de 11,7°C (Min : 8,4°C et Max : 15,1°C) sur la période 1991-2020 (Tableau 3). Les précipitations sont abondantes tout au long de l'année, bien que légèrement plus importantes sur la période d'octobre à février, pour une moyenne annuelle de 1 229,8 mm. Les mois les plus secs sont ceux de juin à septembre. Le nombre moyen de jours de précipitations est de 159,5 jours par an sur la période 1991-2020 (MétéoFrance, 2022).

Avec le changement climatique, ces variables ont évolué et sont amenées à changer. Une étude régionale réalisée en 2019 prévoit en effet que la température régionale moyenne devrait croître et la pluviométrie régionale moyenne baisser (Etat des lieux sur le changement climatique et ses incidences agricoles en région Bretagne (Observatoire régional sur l'agriculture et le changement climatique (Oracle) – Bretagne), Etat des lieux sur le changement climatique et ses incidences agricoles en région Bretagne, 2019).

Les épisodes climatiques extrêmes sont également amenés à être plus courants, comme les épisodes de canicules connus à l'été 2022, qui sont amenés à dépasser des records de température, avec un maximum à 39,3°C enregistré le 18 juillet 2022 (MétéoFrance, 2022).

Plus particulièrement, en Pays de Brest, la pluviométrie est relativement abondante, en relation avec les perturbations en provenance de l’Océan Atlantique. Sur les côtes, le vent et les embruns sont à l’origine d’une flore originale, adaptée à ces conditions contraignantes. L’intérieur des terres, soumis à une plus forte pluviosité abrite des plantes plus atlantiques.

Le climat océanique tempéré dont bénéficie le Pays de Brest marque la limite sud de l’aire de répartition de certaines espèces ayant une affinité septentrionale et la limite nord pour d’autres espèces avec une affinité plus méridionale.

Tableau 3 - Statistiques de la station météorologique de Brest-Guipavas (MétéoFrance, 2022).

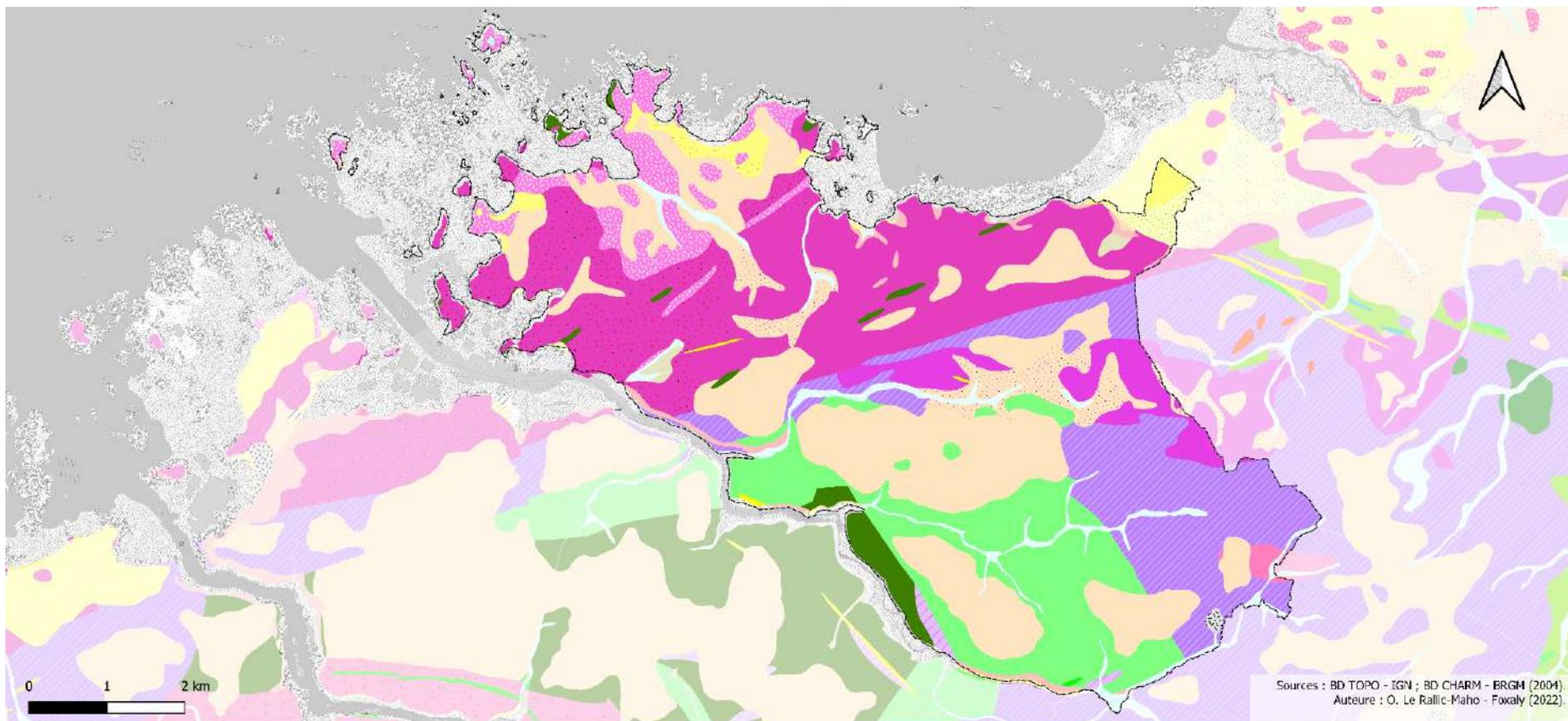
Mesures météorologiques	Moyenne annuelle
Température moyenne (période 1991-2020)	11,7 °C
Température minimale (période 1991-2020)	8,4 °C
Température maximale (période 1991-2020)	15,1 °C
Moyenne annuelle des précipitations (période 1991-2020)	1 229,8 mm
Nombre moyen de jours de précipitations (période 1991-2020)	159,5 jours
Durée d’ensoleillement (période 1998-2022)	1 554,6 heures

c) Contexte géologique

Plouguerneau est le maillon essentiel de la Côte des légendes. C'est un rivage rocheux prolongé en mer par une ceinture de récifs et entrecoupé d'anses sableuses à hauteur de laquelle le Léon commence à s'infléchir vers l'Atlantique. Cette morphologie contrastée traduit la richesse et la diversité géologique de la commune, point de rencontre entre le Léon intérieur fortement métamorphique et sa façade atlantique, armée de massifs granitiques hercyniens. Sur l’île Vierge, le plus haut phare d'Europe avec ses 82 m et ses 365 marches, construit entre 1897 et 1902, veille sur l'entrée de la Manche (Marcoux et al., 2004).

Le relief actuel du **Massif armoricain** découle de l’inégale résistance des matériaux à l’érosion, du creusement par les eaux de ruissellement des zones de faiblesse et de l’envahissement par la mer des secteurs déprimés. Dans son ensemble, il présente des **formes atténuées avec des vallées encaissées**.

La commune de Plouguerneau se situe sur le **plateau léonard**, qui est formé de roches métamorphiques recoupées par des massifs granitiques (Carte 3). Elles sont principalement constituées par des gneiss, des micaschistes et des granites légèrement feuilletés. Le secteur du Grouanec est caractérisé par des limons de plateaux hydromorphes, favorables à la présence de zones humides.



Sources : BD TOPO - IGN ; BD CHARM - BRGM (2004).
Auteur : O. Le Rallc-Maho - Foxaly (2022).

Formations géologiques (au 1/50 000e)

- MzG, Grève, cordon de galets, blocs et galets marins des estrans - Holocène - 2
- Mz, Plage, estran sableux; sable, graviers et tange des estrans, galets des plages - Holocène - 3
- MzV, Slikke vaseuse, schorre des estuaires, estran vaseux - Holocène - 4
- MzP, Sables et tangles des polders - Holocène - 5
- Dz, Sables dunaires "flandriens" (formations éoliennes littorales) - Holocène - 9
- Dz/OE, Epanchages sableux pelliculaires sur limons pléni-glaciaires (formations éoliennes littorales) - 10
- C, Colluvions: sables argileux, limons et formations de solifluxion à blocs; alluvions et colluvions des têtes de vallées, Colluvions holocènes sur dépôts de versants ou sur altérites (dépôts de versants, ruissellement dominant) - Holocène - 20
- Fz, Alluvions et colluvions post-glaciaires (formations lacustres et fluviales), alluvions des vallées, limons de débordement, chenaux et alluvions récentes; alluvions: argiles, sables, graviers et cailloux peu émousés - Holocène - 22
- T, Tourbes et zones hydromorphes, dépôts fluvio-lacustres tourbeux - Holocène - 26
- LZ, Dépôts lacustres: sable éolien, limons, lits de matière organique, marais littoraux ("paluds") - Holocène - 27
- OE, Limons (parfois "ocre"), limons pléni-glaciaires, loess, formations résiduelles des plateaux - Pléistocène sup.à Holocène - 28
- OEh, Limons hydromorphes (formations périglaciaires) - Pléistocène sup. - 29
- GP, Dépôts de pentes et de versant liés aux phénomènes de gélifraction ("heads" et sols associés); coulées de gélifluxion (argiles à blocs); grève litée; coulées de solifluxion à blocs dominants - Pléistocène sup à Holocène - 31
- ß3G, Granite de Guissény: granite porphyroïde acide et potassique à feldspath rose et biotite (terminalion du granite de l'Aber Ildut) - 301 +/- 3 Ma (U-Pb zn) - 37
- Lã1-2K, Leucogranite de Ploudalmézeau-Kernilis (massif de l'Aber Ildut), parfois riche en tourmalines, localement mylonitique - 290 +/- 10 Ma (Rb-Sr) - 39
- pã3AI, Granite porphyroïde (rose ou blanc) de l'Aber Ildut s.s.; granite grossier à deux micas de Porzpaul (massif de l'Aber Ildut), granite aplitique à tourmalines - 301 +/- 7 Ma (U-Pb zn) et 310 +/- 10 (Rb-Sr bt) - 45
- ß2, Filons de granites, microgranites indifférenciés; granite de la pointe du Diable - Age ind. (Ordovicien à Carbonifère?) - 137
- Q, Filons de quartz, Quartz, filons de quartz laiteux - 159
- ã, Amphibolites et gneiss amphibolitiques, amphibolites orthodérivées (unité des gneiss de Lesneven) - Age? - 163
- FãW, Micaschistes de l'Aber Wrach : = équivalent septentrional des micaschistes du Conquet, localement faciès mylonitique (unité des gneiss de Lesneven-Tréglonou) - Age? - 167
- ãã, Granites migmatitiques +/- porphyroïdes de Landunvez: granite blanc à feldspaths perthitiques (complexe de Landunvez-Plouguerneau) - 470 +/- 70 Ma (Rb-Sr roch tot) - 290 +/- 10 Ma (K-Ar et Rb-Sr bt) - 236
- pãM, Granites d'anatexis: (1) "faciès Ile Vierge" (biotites porphyroïdes); (2) "faciès Sainte-Marguerite" (à deux micas); (3) "faciès Beg ar Spis" (muscovite rare); (4) "faciès Karreg - Kromm" = liés au complexe de Plouguerneau - Ordovicien à Carbonifère? - 237
- ãeML, Gneiss migmatitiques (unité des gneiss de Lesneven) et migmatites (complexe de Plouguerneau) - Age? - 239
- ãM(2), Diorites micacées migmatitiques de Portsall et agmatites associées; roches vertes (complexe migmatitique de Landunvez-Plouguerneau), amphibolites de Lannilis (ensemble du Lesneven-Tréglonou) - Age? - 242

Carte 3 - Carte géologique de la commune de Plouguerneau.

d) *Contexte hydrographique*

La mer recouvre une partie importante du territoire. Les eaux marines s'insinuent profondément dans les terres. Certains cours d'eau présentent, au niveau de leur embouchure, un **aber** (espace où la mer envahit la vallée du cours d'eau). C'est le cas par exemple de l'**aber Wrac'h**, situé sur le territoire de Plouguerneau. On peut également noter que la commune de Plouguerneau présente un **important linéaire côtier**, avec environ 45 km de côte sur l'ensemble de la commune.

La commune est localisée sur le bassin versant de l'Aber Wrac'h, qui présente un contexte hydrographique riche (Carte 4). Sur le territoire de la commune, le plateau d'Anterenn donne naissance à un ruisseau qui se jette dans l'Aber Wrac'h en aval du Traon. Un autre petit ruisseau prend sa source à l'est du Grouanec, au niveau de Kerdéhan. Il rejoint l'Aber Wrac'h au niveau du lieu-dit Loguivi. Les zones de sources autour du Naount, donnent quant à elles naissance à un émissaire rejoignant l'Aber Wrac'h à hauteur du Diouris (DCI environnement, 2013).

L'ensemble des milieux humides recensés (zones humides, bois humides) représentent une surface globale proche de 359,5 hectares et couvre environ 8,3 % de la surface du territoire communal de Plouguerneau (DCI environnement, 2013) :

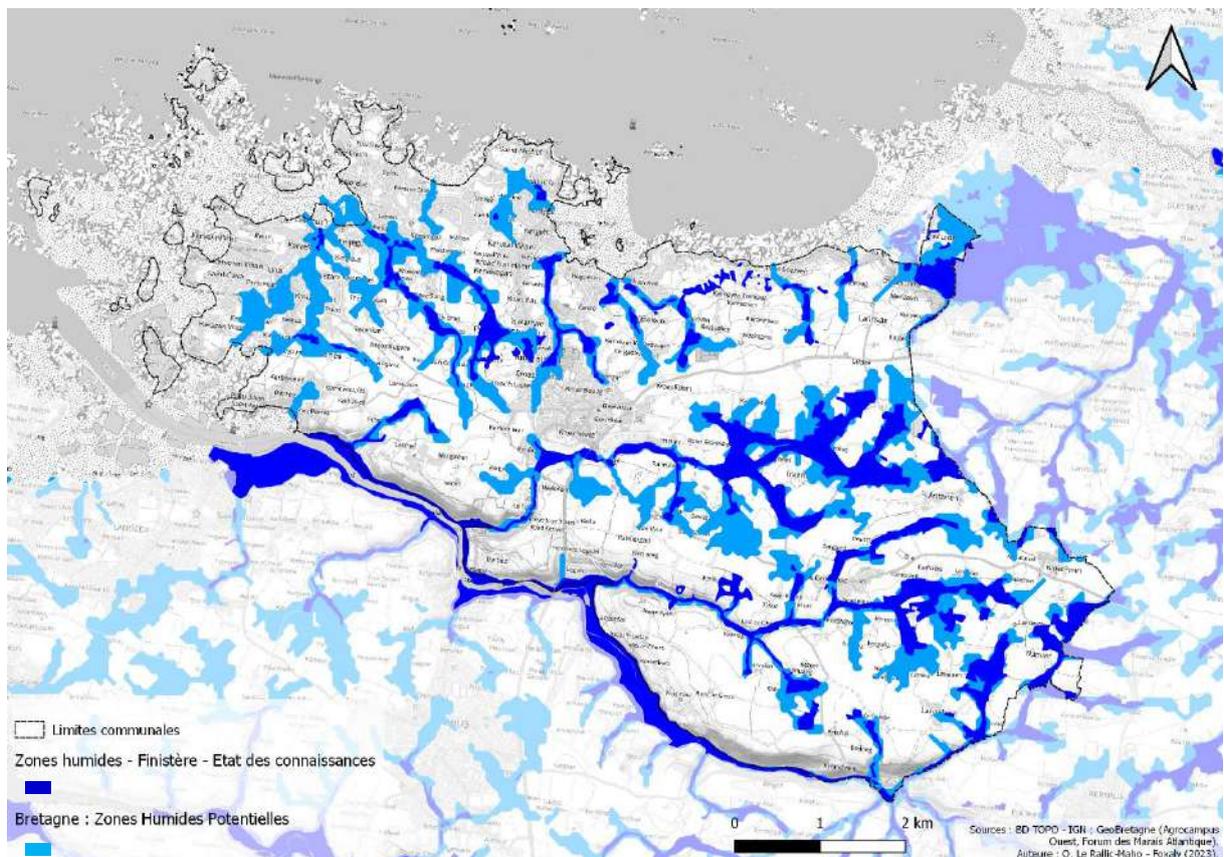
- Les surfaces de zones agricoles et sylvicoles en zone humide couvrent 0,6 % des surfaces en zones humides totales, soit 2,03 ha ;
- Les prairies hygrophiles représentent sur le territoire communal 58,3 % de la surface des zones humides identifiées avec plus de 209 ha ;
- Les bois hygrophiles couvrent 40,2 % de la surface totale en zones humides avec près de 145 ha ;
- Les autres occupations (jardins...) représentent 0,9 % de la surface totale en zone humide, soit environ 3,18 ha ;
- A cela s'ajoutent les surfaces en eau (plans d'eau et mares), non répertoriées en tant que zones humides, pour une superficie de 1,53 ha.

Le secteur du Grouanec est caractéristique d'un secteur de tête de bassin. Sa topographie plane est très favorable à la présence de zones humides, parfois sur d'importantes surfaces.

La carte des zones humides communales est présentée ci-dessous (Carte 5).



Carte 4 - Localisation des cours d'eau de Plouguerneau.

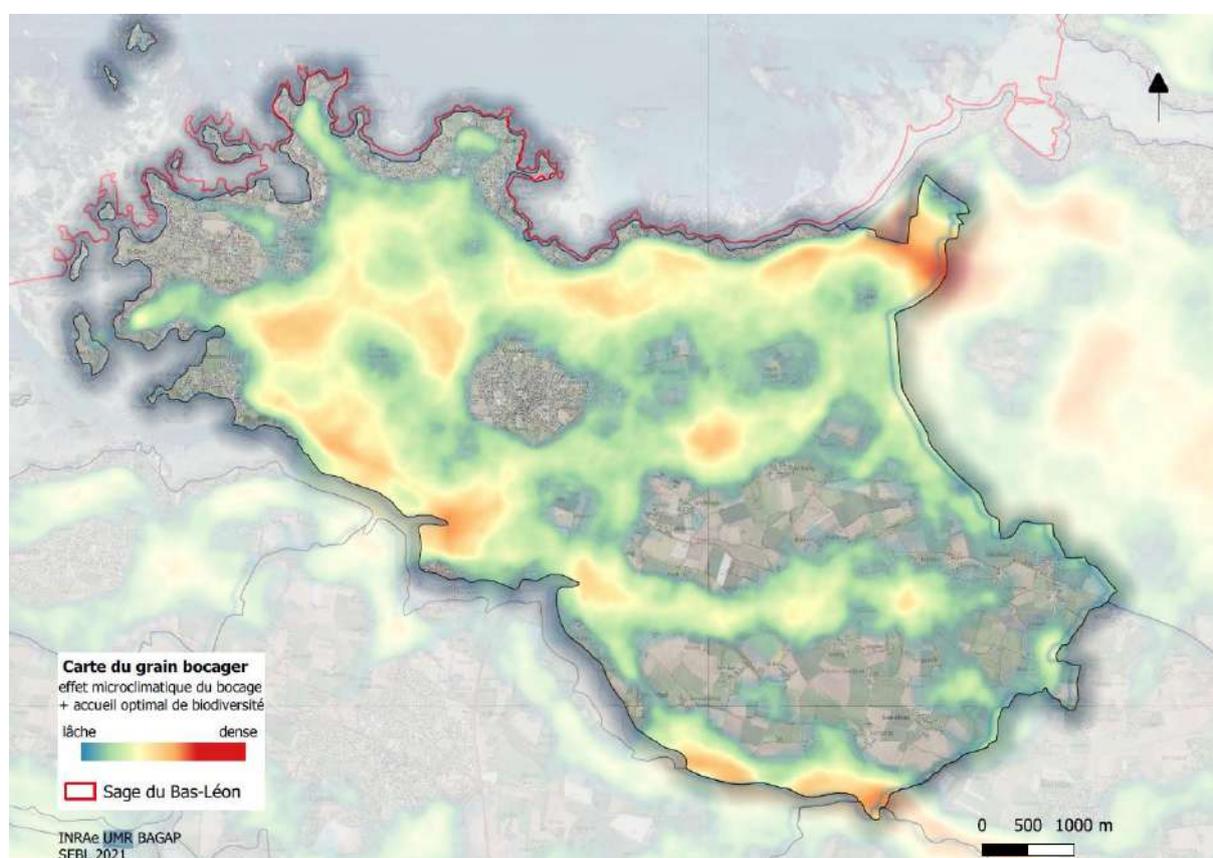


Carte 5 - Etat des connaissances sur les zones humides avérées et potentielles sur la commune de Plouguerneau.

❖ Contexte paysager actuel

Sur le territoire du Pays de Brest, la variété des sous-sols géologiques, du relief, des expositions, les influences climatiques multiples, l'humidité et l'influence maritime sont à l'origine d'une **grande diversité de milieux naturels** abritant une **faune et une flore riche, parfois rare et remarquable**.

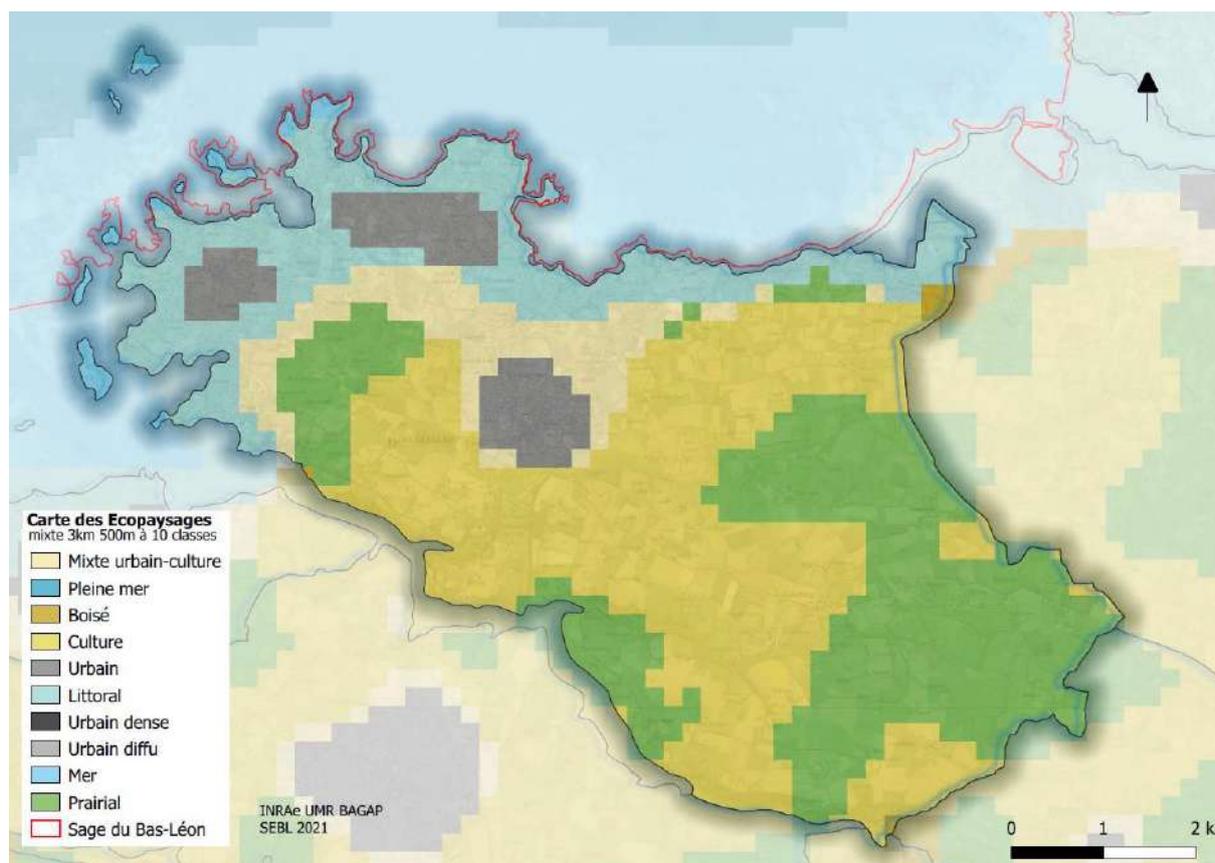
Plouguerneau fait partie du complexe du plateau léonard. Cette entité offre des **panoramas ouverts** ponctués d'éléments verticaux (clochers, châteaux d'eau, pylônes électriques...). Le **bocage est moyennement présent** et offre un maillage large et lâche en particulier au sud-est de la commune (Carte 6), renforcé par un **relief peu marqué**. C'est une **zone d'agriculture intensive**, avec un paysage fortement façonné par cette pratique. Quelques vallées viennent rompre le paysage par leurs boisements. Les talus y sont également présents avec une fonction de brise-vent importante. Ils sont le plus souvent couronnés de broussailles (ajoncs, ronces, prunelliers...), les arbres de haut jet peinant à s'y implanter du fait de l'exposition au vent (Pays de Brest – Pôle Métropolitain, 2019).



Carte 6 - Grain bocager¹ de la commune de Plouguerneau (Boussard, 2021). Le grain bocager prend en compte la densité bocagère, la surface d'emprise forestière des éléments boisés sur la matrice agricole et la forme des parcelles. Une zone dense (en rouge) indique une forte influence bocagère tandis qu'une zone lâche (bleue) indique une faible influence bocagère.

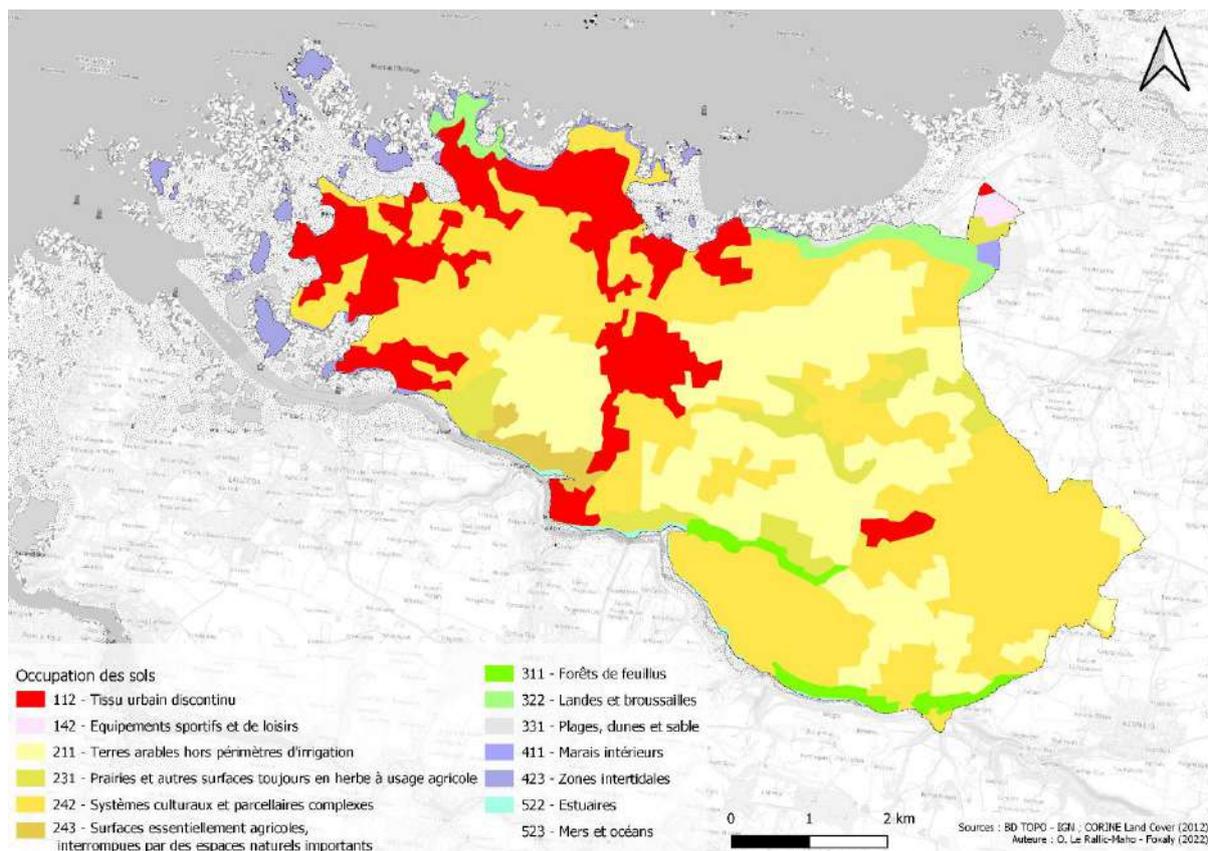
¹ « Le Grain Bocager est l'expression d'effets microclimatiques dû à la composition et la configuration des éléments boisés (en particulier les haies). En effet, les arbres ont des effets locaux sur les températures, le gel, l'ombrage à des distances allant jusqu'à 10 fois leur hauteur. Des études récentes (projet Bocage-Léguer) montrent que couplé à la qualité des haies, un indice de Grain inférieur à 0.3 est nécessaire à la présence d'espèce inféodés aux milieux bocagers (carabes forestiers en particulier). » (Boussard, 2021)

Plouguerneau se caractérise par une **belle diversité de paysages** (Carte 7). Le littoral nord, dans sa partie orientale, est formé de **falaises rocheuses** à assez forte pente, bordées de **grèves**. Plus à l'ouest, le littoral est formé d'une **plaine** ponctuée de **presqu'îles**. Le Sud de la commune est délimité par la rive droite de l'**Aber-Wrac'h**, dont le versant en pente forte est partiellement **boisé**. Deux affluents coulent dans deux vallées encaissées, celles de Sainte-Anne et du Grouanec : elles sont aussi boisées ou occupées par des **prairies humides**. La majeure partie de la commune forme un plateau d'une cinquantaine de mètres d'altitude en moyenne, légèrement incliné vers le nord-ouest, dominé par des paysages agricoles de **cultures** ou de **prairies**.



Carte 7 - Ecopaysages de la commune de Plouguerneau (INRAE, Syndicat mixte du Bas Léon, 2021).

L'occupation du sol (Carte 8 et Tableau 4) est marquée par l'**importance des territoires agricoles** (77,7 % du territoire en 2018). On y trouve, en plus petite mesure des zones urbanisées (16,2%), des prairies (9,1%) quelques milieux à végétation arbustive (2,1%) ou forestière (1,9%). Au total, 1,3% du territoire concerne les zones humides côtières. Les espaces verts artificialisés, non agricoles (0,4 %), les zones humides intérieures (0,2 %) et eaux maritimes (0,2 %) couvrent de plus faibles portions du territoire.



Carte 8 - Cartographie de l'occupation du sol de la commune de Plouguerneau.

Tableau 4 - Occupation des sols de la commune de Plouguerneau. Sources : Corine Land Cover (2012)

Type d'occupation du sol	Superficie cumulée (ha)	Proportion de superficie (%)
Zones agricoles hétérogènes	1788	41%
Terres arables	1198	28%
Zones urbanisées	705	16%
Prairies	397	9%
Milieux à végétation arbustive et/ou herbacée	92	2%
Forêts	81	2%
Zones humides côtières	55	1%
Espaces verts artificialisés, non agricoles	17	0,39%
Eaux maritimes	10	0,23%
Zones humides intérieures	8	0,19%
Espaces ouverts, sans ou avec peu de végétations	2	0,04%
Total	4 361	100%

Plouguerneau est une commune très agricole. La commune est confrontée à des problématiques telles que la déprise ou l'intensification agricole, mais aussi la pression urbanistique (étalement de l'habitat individuel) causé par l'augmentation de sa démographie.

❖ Evolution du paysage

Les archives photographiques du portail IGN (Geoportail - remonter le temps) montrent qu'au cours des 70 dernières années, le paysage de la commune a évolué (Figure 4). On constate notamment que les bourgs se sont densifiés et que les petites parcelles agricoles et bocagères se sont étendues pour se transformer en grandes surfaces de monoculture.

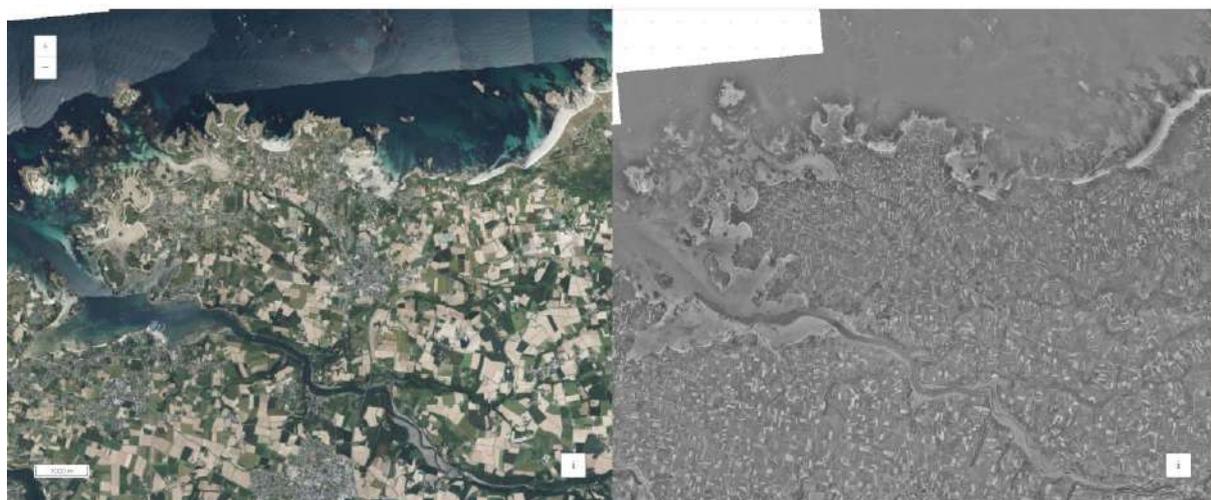


Figure 4 - Evolution du paysage de Plouguerneau. A gauche : Plouguerneau en 2021 - A droite : Plouguerneau en 1952.

❖ Continuités écologiques

Les **continuités écologiques**, ou **trames vertes et bleues**, sont constituées de grands ensembles naturels constituant des **réservoirs de biodiversité** reliés entre eux par des **corridors**, des espaces perméables à la biodiversité. Ces continuités écologiques sont indispensables à la survie et à l'accomplissement des cycles de vie des espèces.

Pourtant, aujourd'hui, la **fragmentation** et l'homogénéisation des habitats mettent en péril ces continuités écologiques et constituent un facteur majeur d'érosion de la biodiversité.

La Trame Verte et Bleue s'inscrit dans la réglementation par le Grenelle de l'Environnement au travers de deux lois : les lois Grenelle I (3 août 2009) et Grenelle II (12 juillet 2010), qui instaurent dans le droit français la création de la trame verte et bleue comme outil d'aménagement durable du territoire destiné à enrayer la perte de biodiversité. Sa mise en œuvre repose notamment sur les **schémas régionaux de cohérence écologique (SRCE)**.

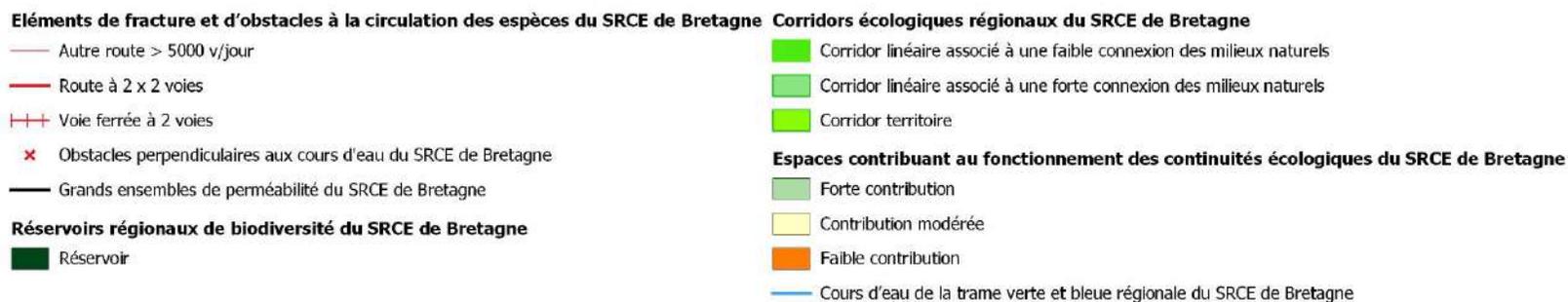
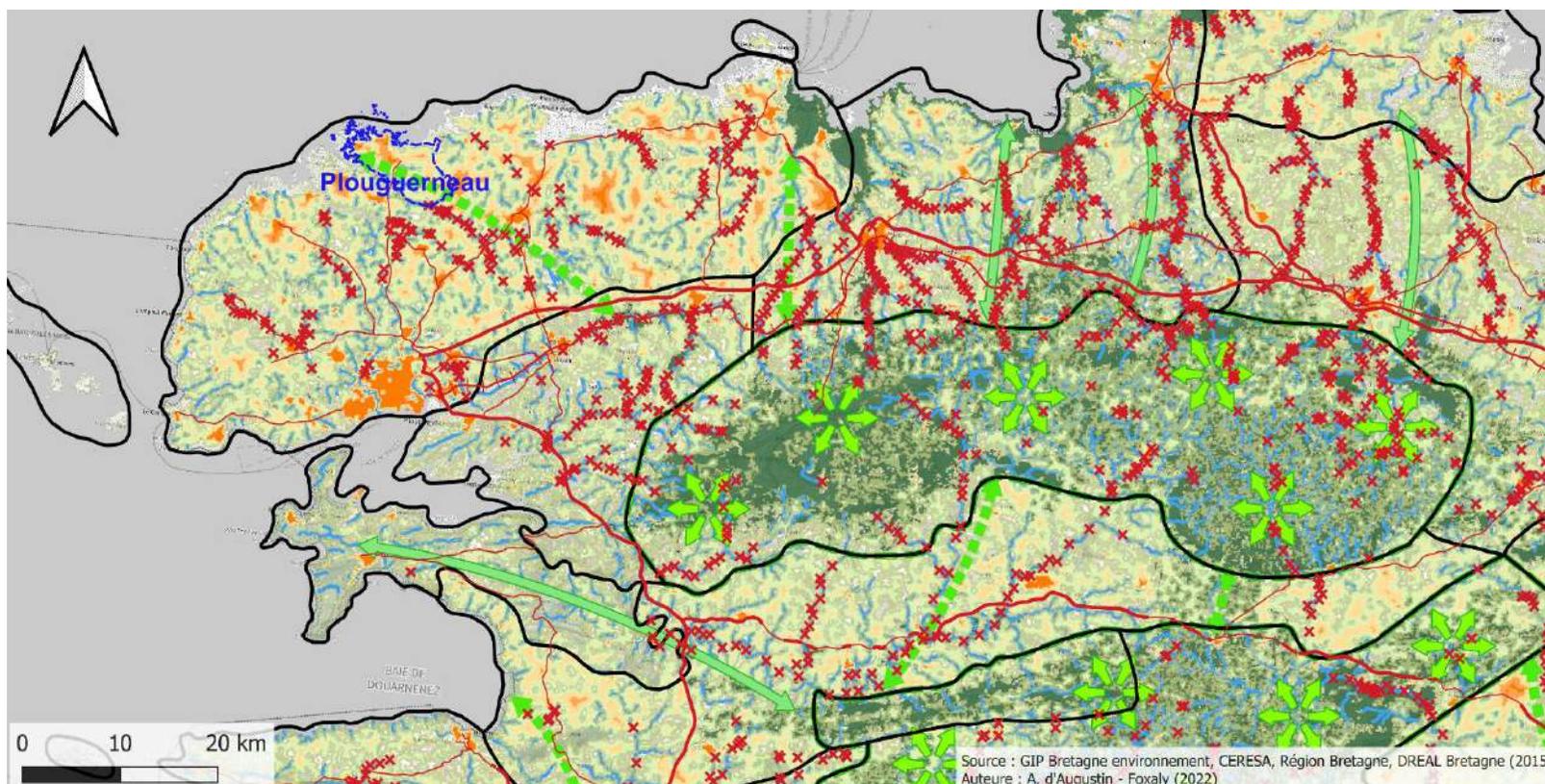
Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) identifie les **réservoirs de biodiversité** et les **corridors écologiques**. Leur identification permet de mettre en œuvre un plan d'action stratégique définissant les actions prioritaires à mener afin de maintenir ou de remettre en état les trames vertes et bleues, et ce, à l'échelle régionale.

Au-delà de l'exigence réglementaire, la prise en compte de la trame verte et bleue permet d'intégrer la biodiversité aux différentes échelles d'un projet de territoire, depuis l'échelle régionale du SRCE jusqu'à l'échelle opérationnelle des projets. Aussi à une échelle plus rapprochée, le **SCoT, Schéma de Cohérence Territorial** et le **PLUi, Plan Local d'Urbanisme intercommunal**, prennent également en compte les enjeux de la trame verte et bleue à un niveau plus local.

Les cartes suivantes localisent la commune par rapport aux continuités écologiques identifiées par le SRCE (Carte 9) et dans Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) du Pays de Brest. À la lecture de ces

cartes, il apparaît que Plouguerneau contient quelques réservoirs de biodiversité d'importance régionale, et est traversé par un corridor linéaire associé à une forte connectivité des milieux naturels, notamment par l'Aber Wrac'h.

Plus globalement, Plouguerneau se situe au sein du grand ensemble de perméabilité du Léon, du littoral des Abers à la rivière de Morlaix, présentant un **niveau de connexion des milieux naturels faible**. Il comprend des paysages de cultures et des pressions d'urbanisation et d'artificialisation variables. Toutefois l'ensemble présente une **bonne connexion** au sein des vallées.



Carte 9 - Localisation de la commune de Plouguerneau au sein du Schéma Régional de Cohérence Ecologique de Bretagne.

Le SCoT du Pays de Brest a été mis en conformité avec les lois Grenelle II et ALUR et est exécutoire depuis le printemps 2019. Les réservoirs de biodiversité identifiés sur la commune sont les suivants :

- Les landes à proximité de la chapelle Saint-Laurent ;
- Les landes littorales de Porz Grac'h ;
- Les landes littorales de Roc'h Pelguent ;
- Les deux sites Natura 2000 à savoir le site de Guissény et le site « Abers Côte des Légendes », situés en bordure communale ;
- Le bocage d'Enez Kadeg ;
- Le bocage du Grouanec ;
- Les trois zones ZNIEFF de type I ainsi que les deux sites Natura 2000, situés en bordure communale ;
- La zone « Marais du Curnic », qui fait l'objet d'un arrêté préfectoral de protection de biotope ;
- Plusieurs terrains sont des Espaces naturels sensibles (ENS), acquis par le Conservatoire du littoral et le Conseil départemental, ou des zones de préemption au titre des ENS, localisés principalement sur le littoral.

Au niveau local, la commune présente ainsi **plusieurs réservoirs locaux** de biodiversité en son sein, mais avec relativement peu de connectivité entre ces réservoirs, en raison de l'importance de l'activité agricole intensive (peu de bocage) qui **homogénéise** le territoire. Des **éléments fragmentant** viennent également perturber les continuités écologiques : on note notamment les axes routiers, en particulier la D13 et des éléments de fragmentation des cours d'eau en amont de l'Aber (radier de pont).

2. Espaces naturels protégés, ZNIEFF et Natura 2000 environnants

On distingue deux principaux types de zonages :

- Les zonages d'inventaire, qui n'ont pas de portée réglementaire, mais apportent une indication quant à la richesse et à la qualité des habitats naturels qui la constituent, et peuvent constituer un outil d'aide aux décisions (ZNIEFF) ;
- Les zonages de protection, qui entraînent une contrainte réglementaire (réseau Natura 2000, Réserve Naturelles Régionales, Arrêtés de Protection de Biotope...).

a) Zonages de protection réglementaire

❖ **Espaces protégés**

D'après l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), un espace protégé est « un espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré, par tout moyen efficace, juridique ou autre, afin d'assurer à long terme la conservation de la nature ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associés ».

Il existe ainsi différentes catégories de protection (contractuelle, réglementaire, par la maîtrise foncière ou au titre de conventions et engagements européens ou internationaux) regroupant chacune plusieurs types de protection (Arrêtés de protection de biotope, parcs et réserves naturels, terrain acquis par le Conservatoire du Littoral, Espaces Naturels Sensibles, Réserves de biosphère...)

Ainsi, les **Arrêtés de protection de biotope** sont des arrêtés pris par le Préfet dans le but de protéger un habitat naturel (biotope) abritant des espèces animales ou végétales protégées par la loi, afin de prévenir leur disparition.

D'autre part, les terrains acquis par le **Conservatoire du littoral** sont des espaces protégés par la maîtrise foncière. Le Conservatoire acquiert des parcelles du littoral menacées par l'urbanisation ou dégradées afin d'en faire des sites respectueux des équilibres naturels et accueillant des activités et le public.

Enfin, les **Espaces Naturels Sensibles** sont un outil de préservation de sites naturels des Départements, par acquisition foncière ou signature de conventions avec les propriétaires. Ils visent à préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux et habitats naturels et les champs naturels d'expansion des crues, et restent ouverts au public.

❖ **Le réseau Natura 2000**

Le **réseau Natura 2000** est un réseau écologique européen constitué de **Zones de Protection Spéciale (ZPS)** et de **Zones Spéciales de Conservation (ZSC)**, classées respectivement au titre de la Directive « Oiseaux » et de la Directive « Habitat-Faune-Flore ». L'objectif du réseau Natura 2000 est de préserver la diversité biologique à l'échelle de l'Union européenne. Les états membres du réseau s'engagent à maintenir les habitats naturels et les espèces d'intérêt communautaire dans un état de conservation favorable.

b) Zonages d'inventaire

❖ **Les zones d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF)**

Une **zone d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF)** est une portion de territoire présentant un intérêt particulier sur le plan écologique et qui participe au maintien des équilibres naturels ou qui constitue un milieu de vie pour des espèces faunistiques ou floristiques rares ou caractéristiques du patrimoine naturel. On distingue deux types de ZNIEFF :

- Les ZNIEFF de type I, d'une superficie limitée, définie par la présence d'espèces ou de milieux rares, caractéristiques du patrimoine naturel régional ;
- Les ZNIEFF de type II qui sont de grands ensembles naturels riches offrant des potentialités biologiques importantes. Ces zones peuvent englober une ou plusieurs ZNIEFF de type I.

Les ZNIEFF ne confèrent aucune protection réglementaire aux zones qu'elles englobent, mais elles constituent un outil de connaissance et de prise en compte de la biodiversité pour accompagner les décisions d'aménagement et de gestion du territoire.

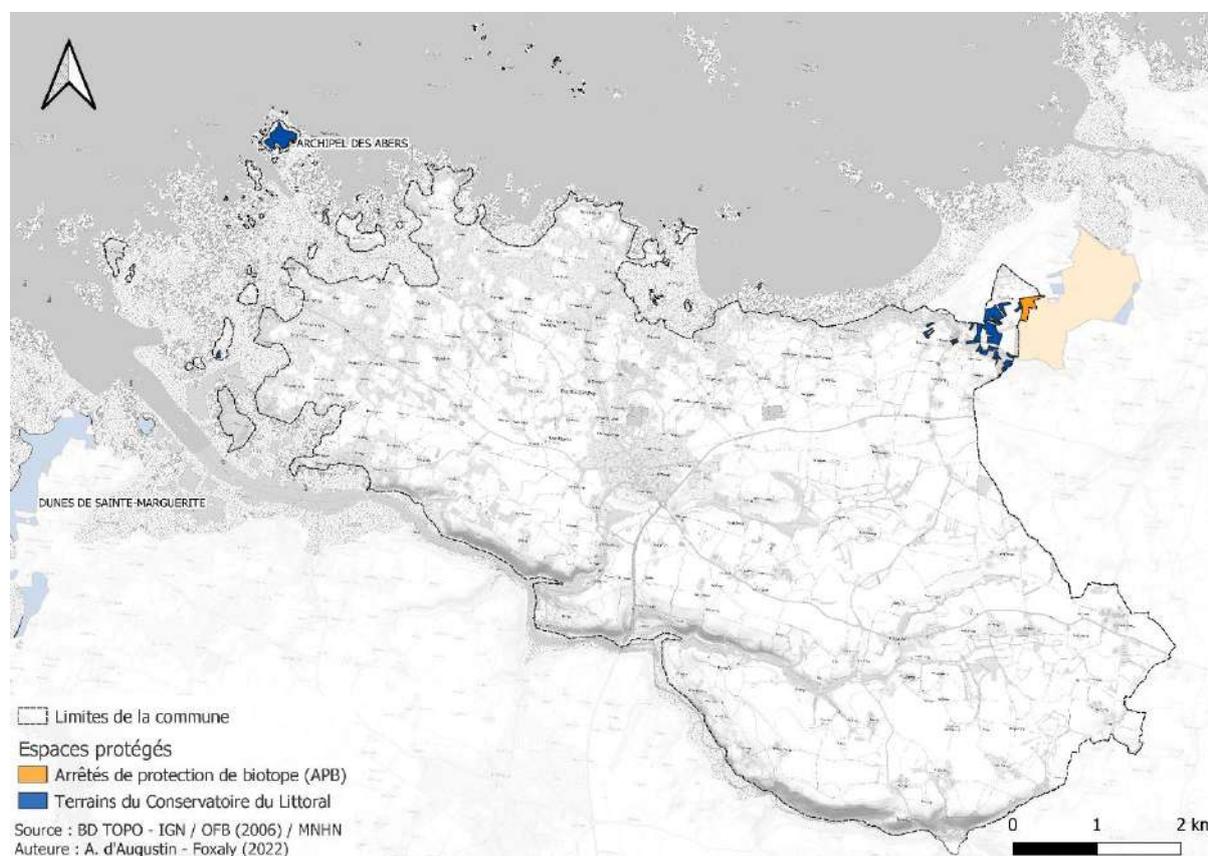
c) Zonages d'inventaire et de protection sur la commune de Plouguerneau

La commune de Plouguerneau est concernée par plusieurs zonages de protection réglementaire (4 espaces protégés et 2 sites Natura 2000) et d'inventaire (3 ZNIEFF).

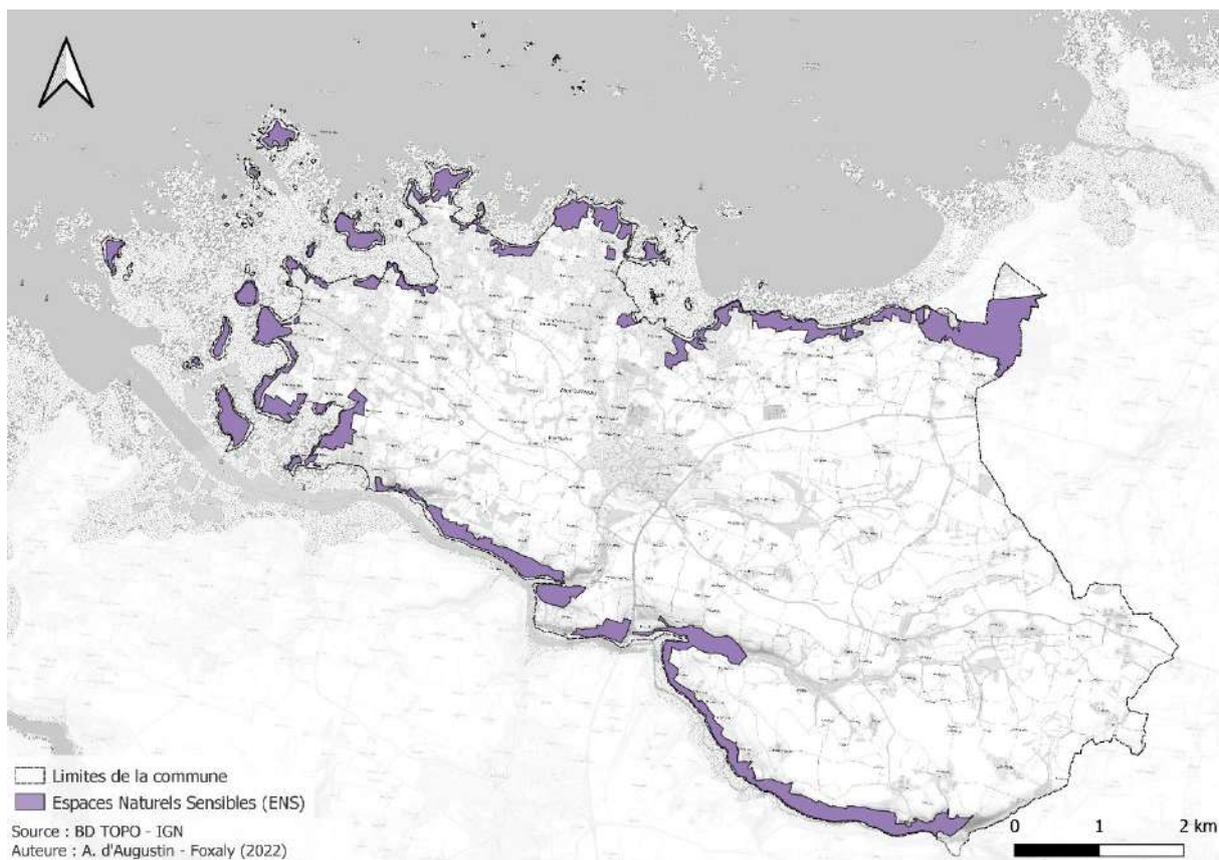
Le tableau ci-dessous (Tableau 5) et les figures suivantes (Carte 10, Carte 11, Carte 12 et Carte 13) recensent et localisent les différents zonages présents sur la commune.

Tableau 5 - Espaces naturels protégés, ZNIEFF et sites Natura 2000 dans un rayon de 5 kilomètres de la commune.

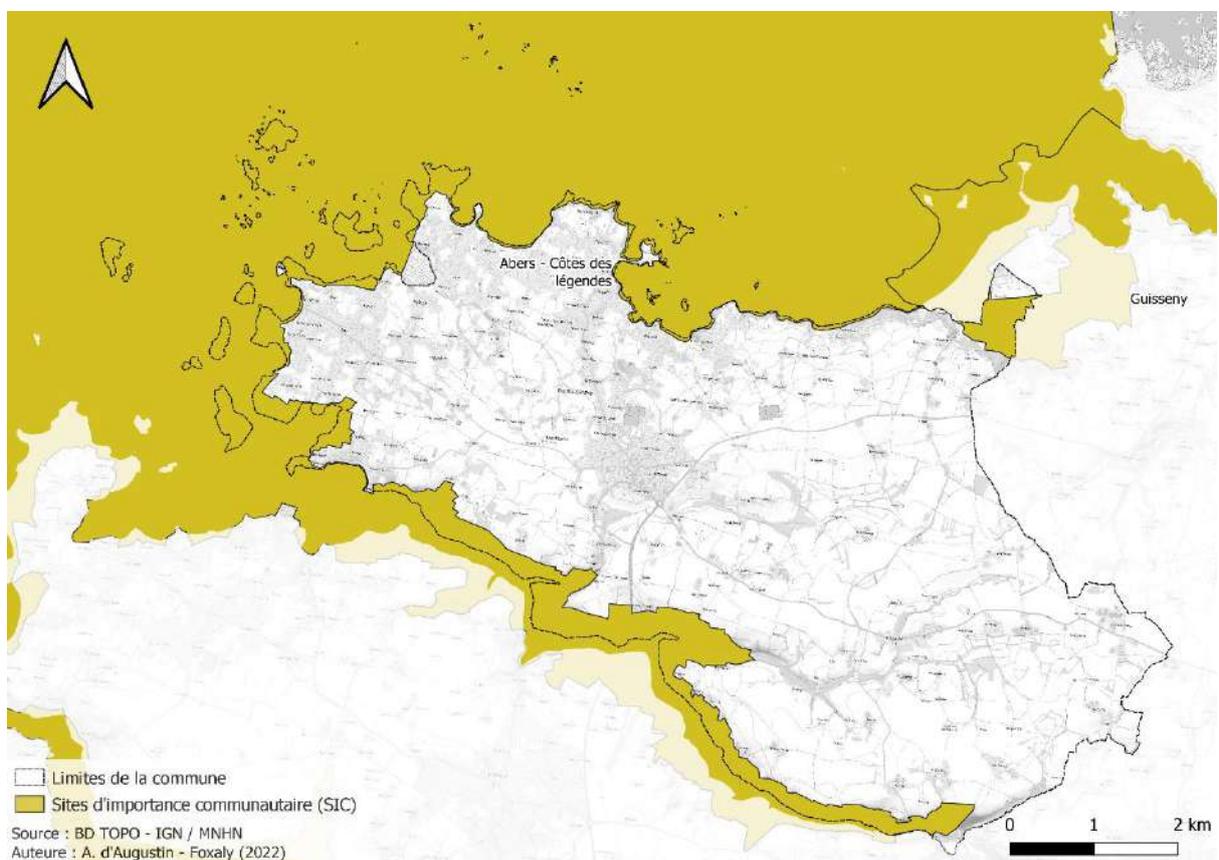
Espaces protégés	<p>Arrêté de Protection de Biotope (APB)</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ FR1100354 - Marais Du Curnic <p>Terrain acquis par le Conservatoire du Littoral</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ FR1100354 - Marais De Curnic ○ FR1101019 - Iles De L'Aber Wrac'h <p>Zone marine protégée de la convention OSPAR (Atlantique Nord-est)</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ FR7600028 - Abers - Côtes Des Légendes <p>Espaces Naturels sensibles (ENS)</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ 315,93 ha sur la commune (Carte 11) <p>Réserves naturelles</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Aucune sur la commune ou aux alentours 	<i>Concernent en partie la commune</i>
Sites NATURA 2000	<p>Zone de Protection Spéciale (ZPS)</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Aucune sur la commune <p>Site d'Intérêt Communautaire (SIC)</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ FR5300017 - Abers - Côte des légendes ○ FR5300043 - Guissény 	<i>Concernent en partie la commune</i>
ZNIEFF	<p>ZNIEFF de type 1</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ ZNIEFF 530030088 - Marais du Curnic et Dune du Vougo (ancien nom : Palud du Curnic) ○ ZNIEFF 530030186 - îles et îlots des Abers Wrac'h et Benoît ○ ZNIEFF 530030190 - Abers Wrac'h (ancien nom : Aber Wrac'h) <p>ZNIEFF de type 2</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Aucune 	<i>Concernent en partie la commune</i>



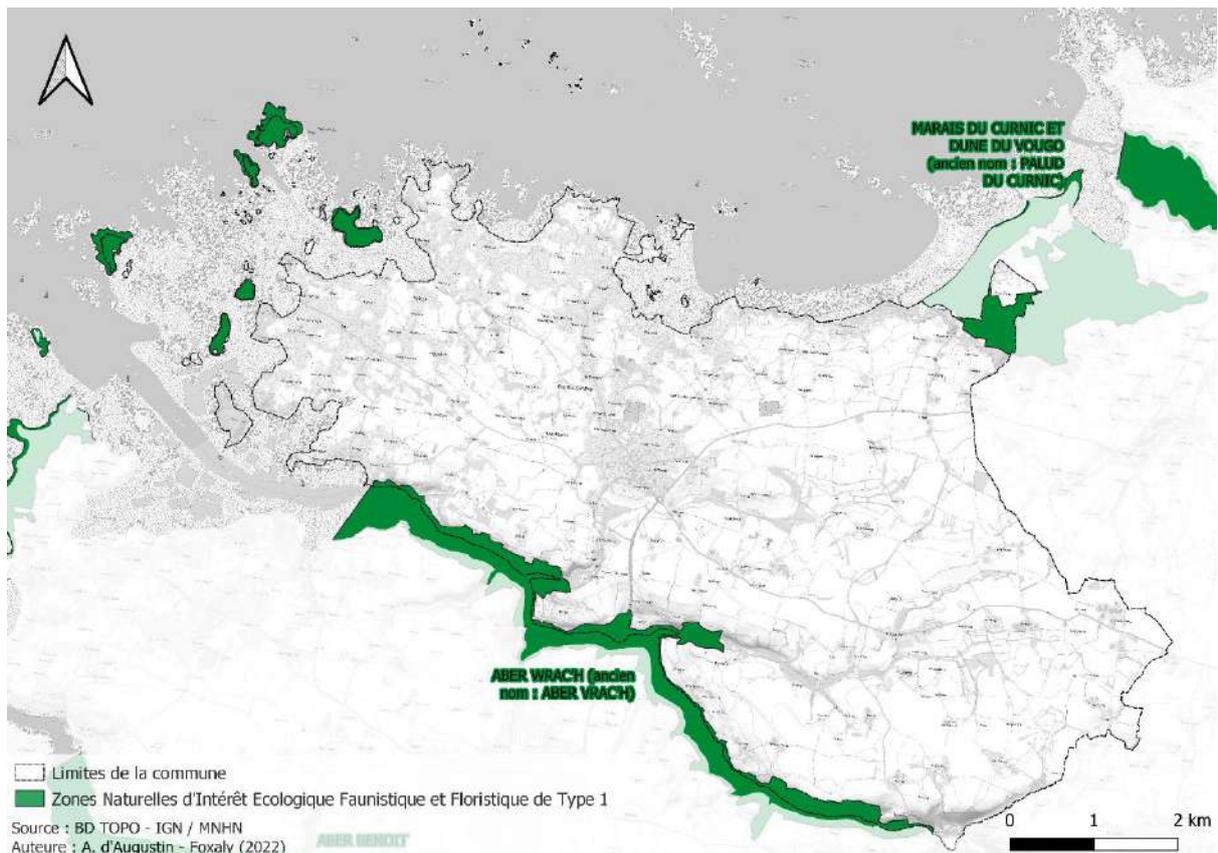
Carte 10 - Espaces naturels protégés localisés sur la commune de Plouguerneau.



Carte 11 - Espaces Naturels Sensibles localisés sur la commune de Plouguerneau.



Carte 12 - Sites Natura 2000 localisés sur la commune de Plouguerneau.



Carte 13 - Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique localisées sur la commune de Plouguerneau.

3. Contexte socio-économique

a) Cadre administratif

La commune de Plouguerneau fait partie du département du Finistère et appartient à la Communauté de Communes du Pays des Abers, qui regroupe 13 communes.

b) Population

En 2019, Plouguerneau comptait 6 640 habitants (Insee, 2019). La démographie sur la commune est actuellement en progression, avec une densité de 153 habitants / km², contre 144,8 habitants / km² en 2008 et 148,0 habitants / km² en 2013.

c) Logements

La commune de Plouguerneau est une commune résidentielle, avec 67,2% des logements constituant des résidences principales. On compte également une proportion non négligeable de résidences secondaires ou logements occasionnels (26,9%) liés à la position géographique de la commune et à son caractère touristique. La majorité des logements sont des maisons (92,7% contre 4,2% d'appartements). Le nombre de logements est en croissance (4 068 logements en 2008, 4 348 logements en 2013 et 4 439 logements en 2019) (INSEE, 2019).

d) Emploi et économie

Les actifs ayant un emploi représentent 65,5% de la population (64,2% au niveau national). Les retraités représentent quant à eux 10,4% de la population, les chômeurs 7,6% et les élèves et étudiants 9,1%. La catégorie socio-professionnelle la plus représentée en 2019 est celle des employés (27,3%), puis celle des professions ouvrières (25,4%), suivie des professions intermédiaires (22,5%). Les agriculteurs exploitants représentent 7,6% des emplois (INSEE, 2019).

Les activités économiques de la commune se concentrent sur l'activité agricole, avec 14,8% des emplois offerts par l'agriculture en 2019 (1,6% au niveau national), appuyant le caractère rural de la commune. Le secteur du commerce, des transports et des services représente 34,4% des emplois sur la commune, suivi du secteur de l'administration publique, enseignement, santé, action sociale (27,4%) et du secteur de l'industrie (12,2%). Le secteur de la construction occupe quant à lui 8,9% des emplois (INSEE, 2019).

e) Déplacements et mobilité

Plouguerneau se situe à proximité de la Nationale 12 reliant Brest et Rennes. La desserte en transports en commun est faible et le réseau de liaisons douces est peu développé et/ou peu utilisé : en 2019, 88,5% des travailleurs utilisaient un moyen de transport individuel (voiture, camion ou fourgonnette) pour se rendre sur leur lieu de travail (INSEE 2019).

Des circuits pédestres sont présents sur la commune, permettant de mettre en valeur le patrimoine communal.

III. Etat des connaissances sur la biodiversité à Plouguerneau

A. Synthèse des connaissances

1. Habitats naturels

a) Définitions et informations générales

Les données sur les habitats naturels collectées dans le cadre de l'ABC sont issues de données bibliographiques (données publiques et documents fournis par la commune) ainsi que de données issues des inventaires de terrain.

- Habitat naturel :

D'après le Conservatoire botanique national de Brest (Delassus et Magnanon, 2014), « le terme **habitat** correspond, avant tout, **au lieu de vie d'un organisme, d'une communauté végétale ou d'un écosystème** :

- il est caractérisé par un ensemble de **paramètres environnementaux** (biotiques et abiotiques) ;
- il correspond à un **espace géographique** donné ;
- il est marqué par une **organisation spatio-temporelle** (il peut ainsi évoluer dans l'espace et dans le temps) ;
- il ne peut être défini qu'en référence à une échelle d'appréhension donnée et à un niveau d'intégration choisi. »

- Habitats patrimoniaux :

Il n'existe pas de définition accordée de la patrimonialité. On considère ici les habitats patrimoniaux comme les habitats naturels d'intérêt communautaire listés dans l'annexe 1 de la directive européenne 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages, dite directive "Habitats".

b) Collecte des données bibliographiques

Les différents acteurs du territoire et bases de données existantes ont été consultés afin d'obtenir les données disponibles sur l'ensemble de la commune de Plouguerneau. L'origine et la nature des données collectées sont résumées dans le tableau ci-dessous (Tableau 6).

Tableau 6 - Origine des données bibliographiques sur les habitats naturels collectées sur la commune de Plouguerneau.

Propriétaire de la donnée	Nature des données collectées	Date des données
Département du Finistère	Cartographie des habitats, des espèces végétales et invasives, ainsi que des préconisations de gestion sur les sites ENS du département 29 – Commune de Plouguerneau – étude réalisée TBM environnement	2017
Communauté de communes du Pays des Abers (CCPA), Parc naturel marin d'Iroise (PNMI) et DREAL	Inventaire et cartographie des habitats terrestres et des espèces végétales d'intérêt communautaire	2010-2011

Conservatoire botanique national de Brest	Carte des grands types de végétation	2021
---	--------------------------------------	------

Les données collectées sur les habitats naturels à Plouguerneau permettent d’avoir une connaissance des habitats à un niveau simplifié basée sur les grands types de végétation.

Par ailleurs, une connaissance plus détaillée de certains secteurs a pu être assemblée sur l’emprise des Espaces Naturels Sensibles du Finistère et sur les sites Natura 2000 comprenant la commune. Cette connaissance fine concerne une superficie totale de 449 ha, soit 10,1 % du territoire communal. Ces habitats étaient initialement renseignés selon la typologie Corine Biotope², mais ont été rattachés à la typologie EUNIS selon leurs équivalences (Louvel-Glaser & Gaudillat, 2015) pour permettre l’analyse des données et les actualiser, la typologie EUNIS ayant vocation à remplacer Corine Biotope. Une cartographie des habitats naturels du site Natura 2000 de Guissény est en cours. La liste des habitats observés, associés aux typologies Corine Biotope, EUNIS et aux Cahiers d’Habitats a été prise en compte dans l’ABC.

Les données bibliographiques font état de **57 habitats naturels ou semi-naturels** différents.

La synthèse de ces données permet d’appréhender les types de milieux présents sur la commune, d’identifier des secteurs à enjeux liés à certains milieux, ou encore de définir la trame verte et bleue.

c) Résultats des inventaires

Lors des inventaires complémentaires sur les zones parcourues par le bureau d’études Foxaly en 2022, les habitats naturels présents sur ces zones de prospection ont été identifiés *de visu* et listés, bien que non cartographiés. Ces habitats ont été associés à un code de la typologie EUNIS³, idéalement au niveau XX.xx.

Ainsi, 14 habitats naturels et/ou semi-naturels ont été observés, dont la liste figure ci-dessous (Tableau 7). Cet inventaire complémentaire a permis **d’ajouter 7 nouveaux habitats** aux connaissances sur la commune.

Tableau 7 - Liste des habitats naturels et semi-naturels inventoriés en 2022 par Foxaly. En gras figurent les habitats constituant des ajouts aux connaissances sur la commune et en vert figurent les habitats d’intérêt communautaire au sens de la Directive européenne

Habitat	Code EUNIS	Code Natura 2000 générique	Code Natura 2000 décliné
Communauté de Fuciales sur roches	A1.3		
Cuvette ulves	A1.42		
Pré salé à Obione	A2.52	1330	1330-2

² La typologie CORINE biotopes est un système hiérarchisé de classification des habitats européens élaboré dans le cadre du programme CORINE (Coordination of Information on the Environment). L’objectif était d’identifier et de décrire les biotopes d’importance majeure pour la conservation de la nature au sein de la Communauté européenne. Cette typologie tend à se faire remplacer par la typologie EUNIS, plus détaillée.

³ La typologie EUNIS (European Nature Information System) est une classification des habitats naturels, semi-naturels et anthropiques des secteurs terrestres et marins d’Europe. Elle propose une classification plus fine que la typologie CORINE biotopes.

Habitat	Code EUNIS	Code Natura 2000 générique	Code Natura 2000 décliné
Roselières, jonchaies et cariçaies salines et saumâtres de la partie moyenne à supérieure des marais salés	A2.53	1330	1330-3
<i>Marais salé pionnier à Salicorne et à Soude</i>	A2.551	1310	1310-2
Marais salé pionnier à Salicorne	A2.5513	1310	1310-1
Marais salé pionnier à Aster maritime	A2.556	1310	1310-2
Pelouse des dunes fixées	B1.4	2130*	
Pelouse dunaire	B3.31	1230	
Communauté de vivaces des hauts de plages	B1.23		
Communauté de bord de cours d'eau à Iris faux-acore	C3.24B		
Ptéridaie	E5.31		
Mégaphorbiaie de grandes herbacées	E5.41	6430	
Mégaphorbiaie à <i>Filipendula ulmaria</i>	E5.412	6430	
Landes sèches à Bruyère cendrée	F4.23	4030	
Hêtraie-chênaie acidiphile	G1.82		

d) Synthèse et analyse des données sur les habitats

Sur l'ensemble du territoire de Plouguerneau, **10 % du territoire communal** sont associés à une **connaissance détaillée** des habitats naturels, issue d'inventaires de terrain réalisés entre 2010 et 2017 sur les ENS et le site Natura 2000 « Abers – Côtes des Légendes ». Le territoire qui n'a pas fait l'objet de cartographie de terrain a été caractérisé par la Carte des Grands Types de Végétation du Conservatoire botanique national de Brest (Carte 14).

Ainsi, on en déduit que la commune de Plouguerneau est couverte par **1805 ha d'habitats naturels et semi-naturels, soit 40,5 % de la surface communale** (Figure 5 – a), se répartissant eux-mêmes de la manière suivante (Figure 5 – b) :

- Pelouses et prairies (41% des habitats naturels et semi-naturels) ;
- Fourrés et ourlets (17%) ;
- Boisements (10,5%) ;
- Milieux littoraux (7%) ;
- Plans d'eau et cours d'eau (1,5%) ;
- Landes (1%) ;
- Mégaphorbiaies et roselières (<0,5%).

À cela viennent s'ajouter les parcs et les jardins (21 %), qui sont des milieux sous influence humaine mais qui peuvent néanmoins jouer un rôle écologique intéressant pour certaines espèces ou bien pour assurer les continuités écologiques.

Par ailleurs, les cultures occupent 49% du territoire communal, et les milieux artificialisés ou non végétalisés près de 11% du territoire.

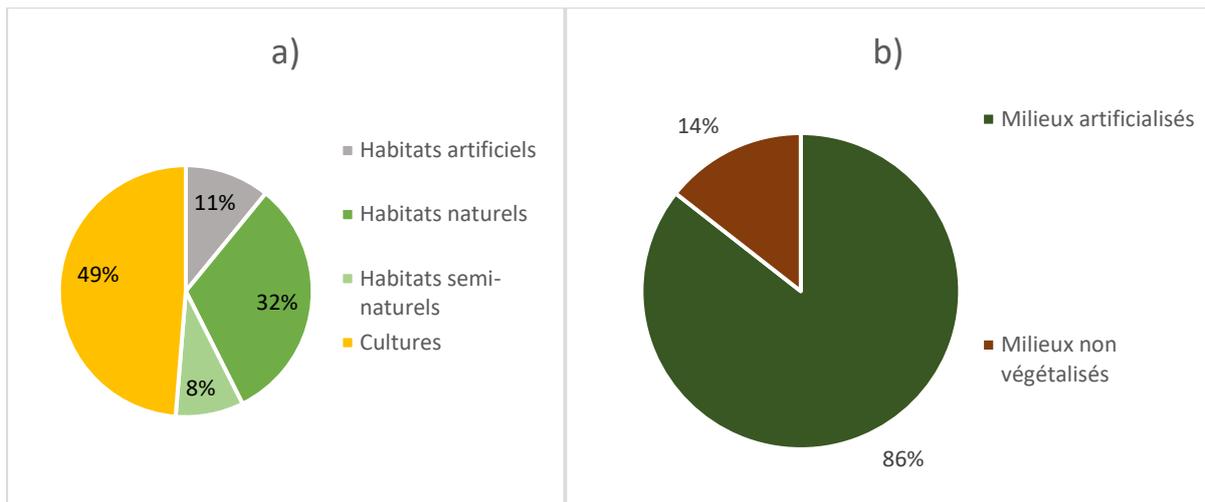
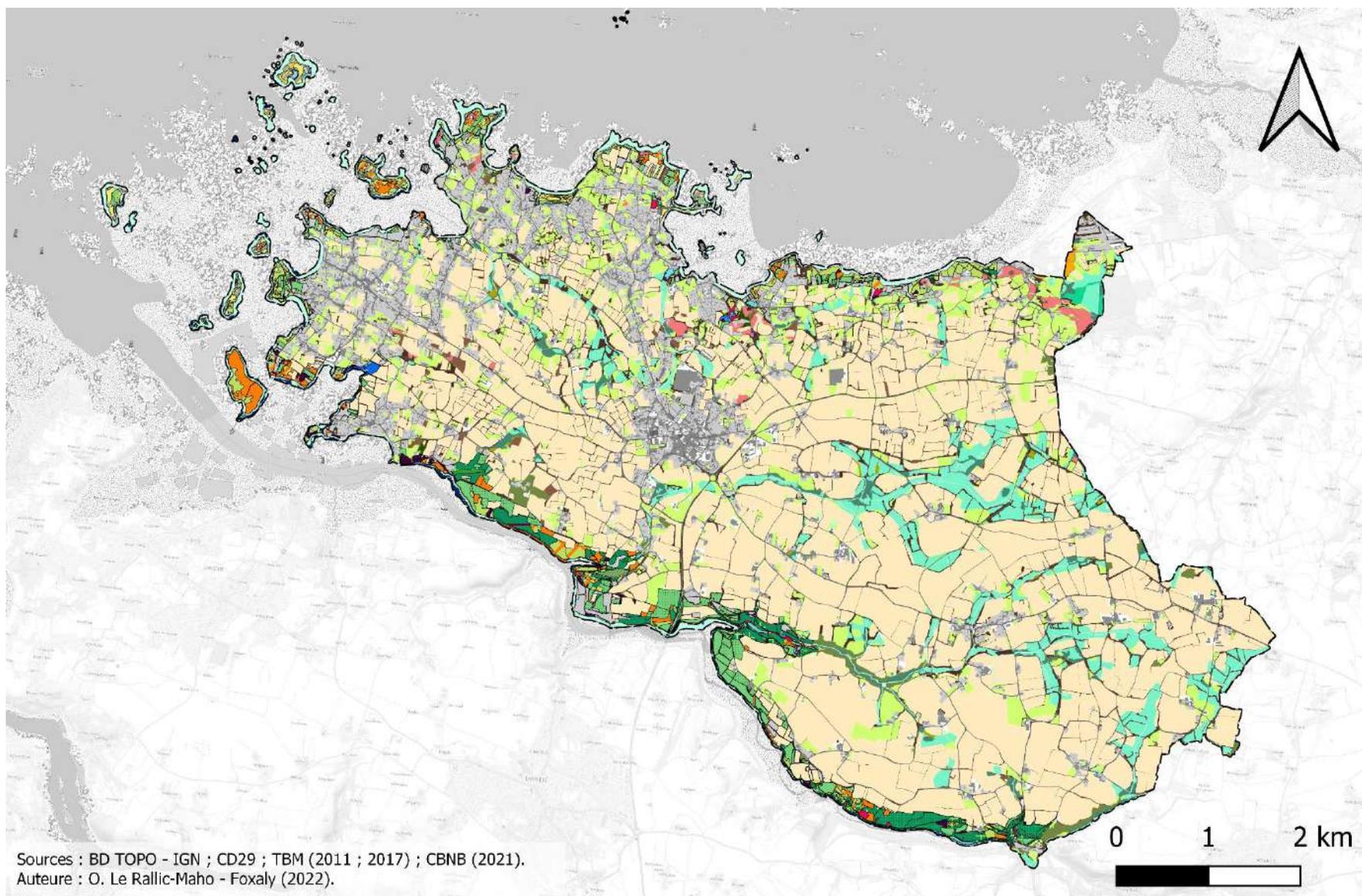


Figure 5 - a) Répartition des grands types d'habitats naturels et semi-naturels ; b) Répartition des habitats sur la commune selon leur degré d'artificialisation.



Carte 14 - Habitats naturels, semi-naturels et artificiels de la commune de Plouguerneau. La légende se trouve page suivante.

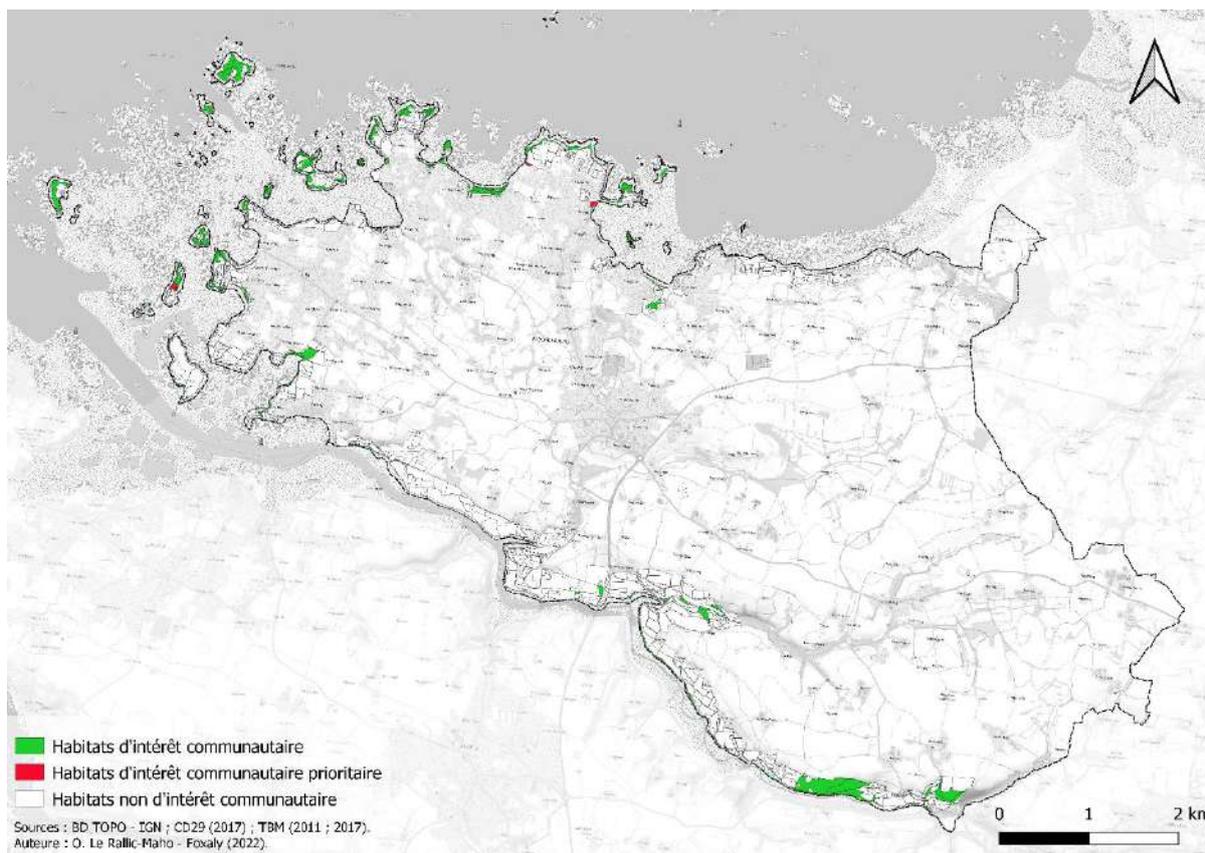


La compilation de l'ensemble des données bibliographiques (données des sites Natura 2000 et des ENS) avec les compléments d'inventaire permet de faire état d'un total de **64 habitats naturels et/ou semi-naturels** (hors milieux urbains et cultures) selon la classification EUNIS sur la commune de Plouguerneau.

La liste des habitats connus sur le territoire communal figure en annexe 3.

e) Analyse de la patrimonialité

La carte ci-dessous présente la répartition des habitats d'intérêt communautaire sur le territoire communal. D'après les inventaires réalisés en 2011 et en 2017 sur les ENS et sur le site Natura 2000 « Abers – Côtes des Légendes », **les habitats d'intérêt communautaire** représentent **59,7 ha**, soit **1,3 % du territoire communal** (Carte 15). Parmi eux, 1,1 ha correspondent à des habitats prioritaires au sens de la directive européenne.



Carte 15 - Répartition des habitats d'intérêt communautaire inventoriés sur la commune de Plouguerneau.

À Plouguerneau, on recense ainsi **28 habitats d'intérêt communautaire** (habitats élémentaires), dont 3 habitats d'intérêt communautaire prioritaires (Tableau 8).

La majorité d'entre eux (75%) sont des habitats marins ou côtiers, soulignant l'importance du littoral dans la valeur patrimoniale de Plouguerneau.

Tableau 8 - Résumé des habitats d'intérêt communautaire identifiés sur la commune de Plouguerneau selon la Directive européenne Habitat-Faune-Flore. (*) : indique les habitats prioritaires.

Habitats génériques Habitats élémentaires	Code Natura 2000	Superficie (ha)
Habitats marins		
Lagunes côtières	1150	
Lagunes en mer à marées (façade atlantique)	1150-1*	<0,01
Végétation annuelle des laisses de mer	1210	0,85
Laisses de mer sur substrat sableux à vaseux des côtes Manche-Atlantique et mer du Nord	1210-1	0,95
Laisses de mer sur cordons de galets et de graviers des côtes Manche-Atlantique et mer du Nord	1210-2	3,31
Végétation vivace des rivages de galets	1220	1,90
Végétation des hauts de cordons de galets	1220-1	<0,01
Végétation des revers internes des cordons de galets	1220-2	<0,01
Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques	1230	<0,01
Végétation des fissures des rochers eu-atlantiques à nord-atlantiques	1230-1	0,02

Habitats génériques	Code Natura 2000	Superficie (ha)
Habitats élémentaires		
Pelouses aérolines sur falaises cristallines et marno-calcaires	1230-3	0,04
Pelouses rases sur dalles et affleurements rocheux des contacts pelouses aérolines-landes	1230-6	0,05
Végétations pionnières à <i>Salicornia</i> et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses	1310	
Salicorniaies des bas niveaux (haute slikke atlantique)	1310-1	0,06
Salicorniaies des hauts niveaux (schorre atlantique)	1310-2	1,09
Prés salés atlantiques (<i>Glauco-Puccinellietalia maritima</i>)	1330	
Prés salés du bas schorre	1330-1	0,10
Prés salés du schorre moyen	1330-2	0,94
Prés salés du haut schorre	1330-3	0,12
Prairies hautes des niveaux supérieurs atteints par la marée	1330-5	0,13
Fourrés halo-nitrophiles (<i>Pegano-Salsolietea</i>)	1430	
Végétations halo-nitrophiles des colonies d'oiseaux marins, méditerranéennes et thermo-atlantiques	1430-2	0,14
Habitats côtiers		
Dunes mobiles embryonnaires	2110	
Dunes mobiles embryonnaires atlantiques	2110-1	0,14
Dunes grises de la mer du Nord et de la Manche	2130*	0,16
Dunes grises des côtes atlantiques	2130-2*	0,16
Ourlets thermophiles dunaires	2130-4*	2,35
Eaux de surface continentales		
Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou de l' <i>Hydrocharition</i>	3150	
Plans d'eau eutrophes avec dominance de macrophytes libres flottant à la surface de l'eau	3150-3	-
Landes, fourrés et toundras		
Landes sèches européennes	4030	
Landes atlantiques littorales sur sol assez profond	4030-2	1,03
Landes atlantiques littorales sur sol squelettique	4030-3	0,17
Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	8220	
Falaises eu-atlantiques siliceuses	8220-13	0,23
Pelouses, prairies et mégaphorbiaies		
Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	6430	
Mégaphorbiaies mésotrophes collinéennes	6430-1	1,40
Mégaphorbiaies eutrophes des eaux douces	6430-4	0,19
Pelouses maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	6510	
Prairies fauchées thermo-atlantiques méso-hygrophiles du Sud-Ouest	6510-1	-
Boisements, forêts et autres habitats boisés		
Hêtraies atlantiques, acidophiles à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois à <i>Taxus</i> (<i>Quercion robori-petraeae</i> ou <i>Ilici-Fagenion</i>)	9120	
Hêtraies-chênaies collinéennes à Houx	9120-2 peu typique	0,50
Hêtraies de l' <i>Asperulo-Fagetum</i>	9130	
Hêtraies-chênaies à Mélisque, If et Houx	9130-1	21,54

Habitats génériques Habitats élémentaires	Code Natura 2000	Superficie (ha)
Hêtraies-chênaies à Jacinthe des bois	9130-3	0,57

Parmi les habitats d'intérêt communautaire identifiés sur la commune, les **hêtraies-chênaies**, et en particulier les *hêtraies-chênaies à Mélisque, If et Houx*, constituent l'habitat occupant la superficie la plus importante, avec plus de 22,6 ha (Figure 6). Les **dunes grises** sont ensuite identifiées sur 18,4 ha. Les autres habitats sont identifiés sur des surfaces plus réduites (moins de 3,5 ha).

- ✓ Les **hêtraies-chênaies** identifiées à Plouguerneau sont principalement situées dans les boisements aux abords de l'Aber Wrac'h, notamment à Kermoyen, Kerandraon et Loguivy ;
- ✓ Les **dunes grises** identifiées à Plouguerneau se situent aux Grèves blanches, aux Spins entre Beg ar Spin et Porzh Gwenn, à Saint-Cava, sur l'île Wrac'h et au Korejou.

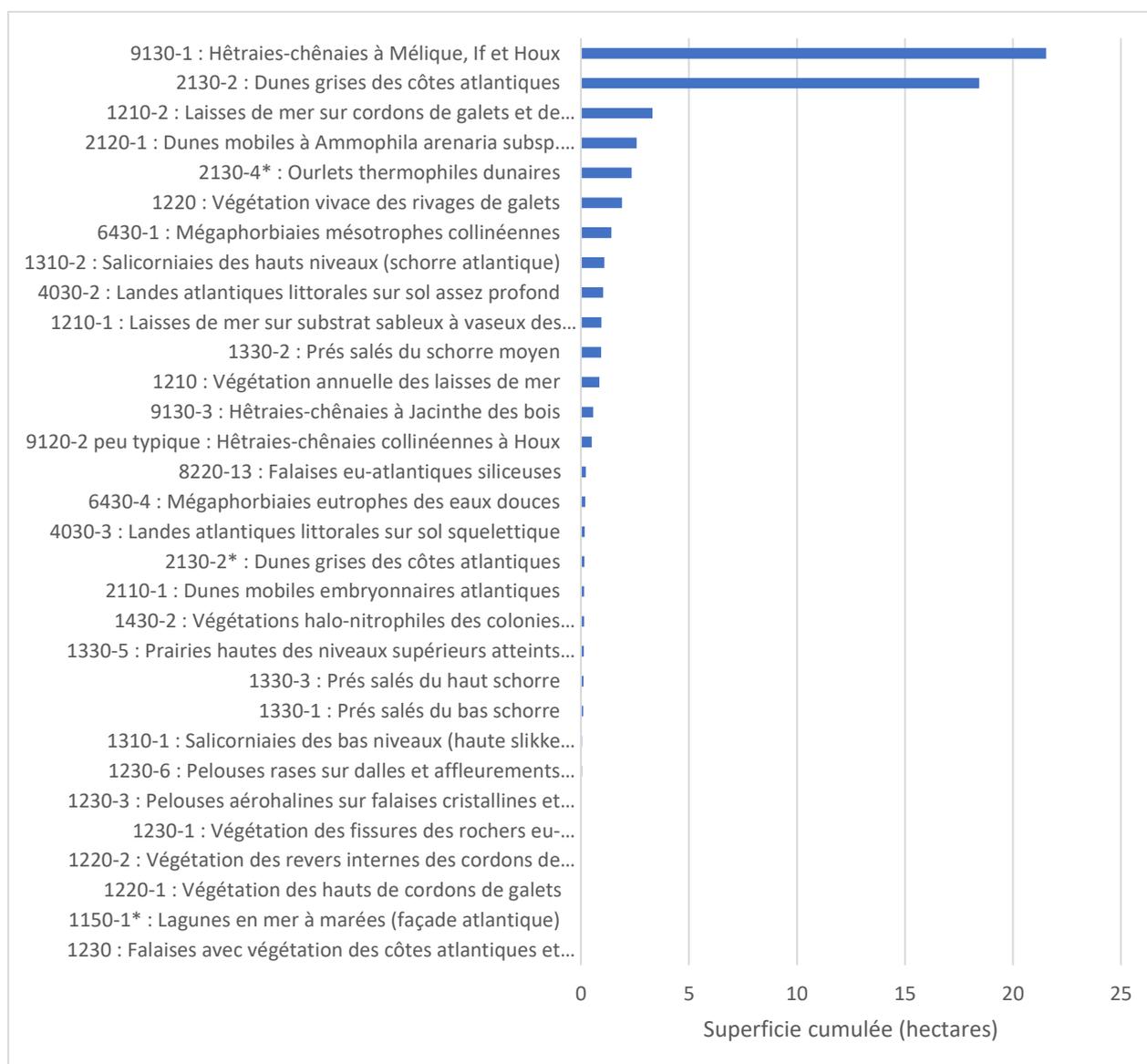


Figure 6 - Classement des habitats d'intérêt communautaire selon la superficie occupée sur la commune.

2. Algues

a) Définitions et informations générales

Les données floristiques collectées dans le cadre de l'ABC sont issues d'une compilation des données déjà existantes d'une part et d'inventaires de terrain d'autre part. Les inventaires de terrain se sont tenus d'août 2021 à mai 2022.

L'inventaire global des algues de Plouguerneau ne peut être considéré comme exhaustif, l'ensemble du littoral communal n'ayant pu être parcouru, et les inventaires ayant été concentrés sur la laisse de mer.

b) Collecte des données bibliographiques

L'origine et la nature des données collectées sont résumées dans le tableau ci-dessous (Tableau 9).

Tableau 9 - Origine des données bibliographiques collectées sur les algues pour la commune de Plouguerneau.

Propriétaire de la donnée	Nature des données collectées	Date des données d'inventaire
INPN	Liste des espèces recensées au niveau communal (extraction du 19/10/2022)	1967-2021

Les données bibliographiques permettent de dresser la liste de **30 algues inventoriées** sur le territoire de Plouguerneau.

Ces données bibliographiques font état de cinq espèces patrimoniales. Il s'agit de cinq espèces déterminantes de ZNIEFF, à savoir :

- *Alaria esculenta* ;
- *Chaetomorpha melagonium* ;
- *Furcellaria lumbricalis* ;
- *Laminaria hyperborea* ;
- *Saccorhiza polyschides*.

c) Résultats des inventaires

Des inventaires complémentaires sur les algues ont été menés durant la réalisation de l'ABC de Plouguerneau. Les données de ces inventaires proviennent :

- Du groupe naturaliste fondé à l'occasion de l'ABC, rassemblant vingt-trois habitants de la commune de Plouguerneau ou des communes limitrophes, participants à titre bénévole ;
- Des prospections menées par le bureau d'études Foxaly ;
- Des données collectées dans le cadre de la réalisation d'un alguier par trois écoles, encadré par Alexandre Berthelot ;
- Des participants volontaires, à titre individuel, collectées *via* un padlet.

Les espèces d'algues mentionnées dans cet inventaire font référence à la nomenclature nationale TaxRef v.15.0

La liste complète des algues inventoriées à Plouguerneau est présentée en annexe 4.

Les inventaires floristiques réalisés durant l'ABC ont permis d'établir une liste de **42 algues**, pour un total de **86 observations**.

d) Apport des inventaires

Les inventaires ont permis **d'ajouter 30 algues supplémentaires** par rapport aux données déjà existantes sur la commune, ce qui représente 50 % des algues recensées à Plouguerneau.

Par ailleurs, ils ont également permis **d'actualiser les données de 10 espèces d'algues**, soit un tiers des algues recensées à Plouguerneau.

Ce sont 20 espèces d'algues qui n'ont pas été revues. L'ensemble de ces espèces correspondent à des observations datant d'avant 1991.

e) Animations ou opérations spécifiques

En partenariat avec l'Éducation nationale, l'écomusée de algues et des goémoniers et l'entreprise France Haliotis, un **grand alguier scolaire collectif** a été réalisé pour l'Atlas de la Biodiversité Communale. L'alguier a permis de recenser 30 espèces d'algues (Figure 7).



Figure 7 - Mise en alguier des spécimens collectés par les écoles à Plouguerneau.

f) Synthèse globale de l'inventaire des algues

La compilation des données déjà existantes sur les algues avec les données issues des inventaires floristiques réalisés dans le cadre de l'ABC a permis de recenser un **total de 60 espèces d'algues sur la commune de Plouguerneau**.

Les espèces d'algues sont présentées dans la partie III.B.4.c) *Estran et eaux peu profondes*.

Au total, on dénombre ainsi **15 espèces d'algues patrimoniales** recensées à Plouguerneau (Tableau 10), toutes déterminantes de ZNIEFF.

Tableau 10 – Liste des espèces d'algues patrimoniales observées à Plouguerneau. Toutes ces espèces sont déterminantes de ZNIEFF.

Nom scientifique	Nom français	Nom breton	ZNIEFF Bzh
<i>Alaria esculenta</i> (L.) Grev., 1830			Oui
<i>Ascophyllum nodosum</i> (L.) Le Jolis, 1863	Goémon noir	Chiron, korre, bezhin-du	Oui
<i>Bifurcaria bifurcata</i> R.Ross, 1958	Bifurcaire bifurquée		Oui
<i>Chaetomorpha melagonium</i> (F.Weber & D.Mohr) Kütz., 1845			Oui
<i>Fucus serratus</i> L., 1753	Fucus dentelé	Bezhin kalpant	Oui
<i>Fucus spiralis</i> L., 1753	Fucus spiralé	Sec'hier-dour, kouilhard, bezhin-med	Oui
<i>Fucus vesiculosus</i> L., 1753	Fucus vésiculeux	Bezhin-strak, bezhin-klogor	Oui
<i>Furcellaria lumbricalis</i> (Hudson) J.V.Lamour., 1813	Algue lombric		Oui
<i>Halidrys siliquosa</i> (L.) Lyngbye, 1819	Chêne de mer		Oui
<i>Himanthalia elongata</i> (L.) S.F. Gray, 1821	Haricot de mer	Korre-gouez	Oui
<i>Laminaria digitata</i> (Hudson) J.V.Lamour., 1813	Laminaire digitée	Tali-moan, tali-du, tali-gwrac'hle	Oui
<i>Laminaria hyperborea</i> (Gunnerus) Foslie, 1884	Laminaire nordique, Laminaire rugueuse	Tali-Ebrel, tali-penn	Oui
<i>Pelvetia canaliculata</i> (L.) Decaisne & Thur., 1845	Pelvétie	Krapoù	Oui
<i>Saccharina latissima</i> (L.) C.E. Lane, C. Mayes, Druehl & G.W. Saunders, 2006	Laminaire sucrée	Tali-friz	Oui
<i>Saccorhiza polyschides</i> (Lightf.) Batters, 1902	Laminaire à bulbe	Baodrez, toser, cholgorn	Oui

3. Flore vasculaire

a) Définitions et informations générales

L'inventaire floristique réalisé dans le cadre de l'ABC de Plouguerneau s'est porté sur la **flore vasculaire**. La flore vasculaire regroupe les plantes à fleurs, les conifères et les fougères. Aussi, l'inventaire des bryophytes (« mousses ») ou des lichens n'a pas été réalisé.

Les données floristiques collectées dans le cadre de l'ABC sont issues d'une compilation des données déjà existantes d'une part et d'inventaires de terrain d'autre part, menés sur de mai 2021 à octobre 2022.

L'inventaire global de la flore de Plouguerneau ne peut être considéré comme exhaustif, l'ensemble du territoire communal n'ayant pu être parcouru.

b) *Collecte des données bibliographiques*

L'origine et la nature des données collectées sont résumées dans le tableau ci-dessous (Tableau 11).

Tableau 11 - Origine des données bibliographiques collectées sur la flore vasculaire pour la commune de Plouguerneau.

Propriétaire de la donnée	Nature des données collectées	Date des données d'inventaire
Conservatoire botanique national de Brest	Système d'information Calluna du Conservatoire botanique national de Brest : Données de terrain recueillies à l'échelle infra communale (inventaire permanent de la flore du CBN de Brest) et données bibliographiques recueillies à l'échelle communale ou infra communale – Commune de Plouguerneau Base de données communale complète du CBNB (extraction du 23/03/2022) Couche d'alerte (collectée le 17/06/2021)	1992-2021
INPN	Liste des espèces recensées au niveau communal (extraction du 19/10/2022)	1993-2021
OEB	Données d'observation Biodiv' Bretagne sur la commune de Plouguerneau (extraction du 10/03/2022)	2000-2018
Département du Finistère	Cartographie des habitats, des espèces végétales et invasives, ainsi que des préconisations de gestion sur les sites ENS du département 29 – Commune de Plouguerneau – étude réalisée TBM environnement	2017
Département du Finistère et DREAL	Site Natura 2000 FR5300017 : Abers – Côtes Des Légendes Inventaire et cartographie des habitats terrestres et des espèces végétales d'intérêt communautaire – liste des espèces végétales mentionnées sur les relevés phytosociologiques réalisés sur la commune de Plouguerneau.	2011
Mairie de Guissény	Liste et localisation des espèces patrimoniales du site Natura 2000 de Guissény situées sur la commune de Plouguerneau	2021

Les données bibliographiques permettent de dresser la liste de **601 plantes inventoriées** sur le territoire de Plouguerneau.

Ces données bibliographiques font état de 27 espèces patrimoniales. Une espèce est **protégée au niveau national** :

- La Crambe maritime (*Crambe maritima*).

Cinq espèces sont **protégées au niveau régional** :

- L'Anogramme à feuilles minces (*Anogramma leptophylla*) ;
- La Sabline à feuilles de serpolet (*Arenaria serpyllifolia*) ;
- Une fougère, la Doradille à feuilles ovales (*Asplenium obovatum*) ;
- Le Panicaut maritime (*Eryngium maritimum*) ;
- La Parentucelle à feuilles larges (*Parentucellia latifolia*).

c) Résultats des inventaires

Des inventaires complémentaires sur la flore vasculaire ont été menés durant la réalisation de l'ABC de Plouguerneau. Les données de ces inventaires floristiques proviennent :

- Du groupe naturaliste fondé à l'occasion de l'ABC, rassemblant vingt-trois habitant.e.s de la commune de Plouguerneau ou des communes limitrophes, participants à titre bénévole ;
- Du Conservatoire botanique national de Brest ;
- Des prospections menées par le bureau d'études Foxaly ;
- Des inventaires de la coulée verte réalisés par les étudiant.e.s du Master Gestion et Conservation de la Biodiversité de l'Université de Brest ;
- Des participant.e.s volontaires, à titre individuel, collectées *via* un padlet ;
- Des observations faites à l'occasion de sorties thématiques par des bénévoles.

Les méthodologies des inventaires sont détaillées en annexe 1.

Les plantes mentionnées dans cet inventaire font référence à la nomenclature nationale TaxRef v.15.0

Afin de répartir les observations sur le territoire communal et d'apporter une vision représentative de la commune, un maillage a été défini sur l'ensemble de la commune. Des mailles à prospecter ont été attribuées d'une part au groupe naturaliste, et d'autre part à Foxaly.

La liste complète des plantes inventoriées à Plouguerneau est présentée en annexe 4.

Les inventaires floristiques réalisés durant l'ABC ont permis d'établir une liste de **261 plantes sur la commune** pour un total de **594 observations**.

Au total, on recense désormais **28 plantes patrimoniales** qui ont été observées à Plouguerneau (cf. *III.A.3.f) Analyse des enjeux et de la patrimonialité*). Quelques espèces sont présentées dans la partie *III.B La biodiversité de Plouguerneau par grands milieux naturels*.

❖ Apport des inventaires

Les inventaires ont permis **d'ajouter 45 plantes supplémentaires** par rapport aux données déjà existantes sur la commune, ce qui représente près de 7 % de la flore recensée à Plouguerneau.

Par ailleurs, ils ont également permis **d'actualiser les données de 189 plantes**, soit environ 29% de la flore recensée à Plouguerneau.

Ce sont 412 plantes qui n'ont pas été revues. Parmi elles, 10 plantes correspondent à des observations anciennes (datant d'avant 2000).

❖ Contribution des inventaires floristiques à l'Atlas

Ci-dessous figure la liste des observateurs ayant contribué à l'inventaire de la flore et/ou des algues de l'ABC de Plouguerneau :

- Ecole de Sainte-Thérèse (classe CM1-CM2)
- Ecole du Petit Prince (classe CM1-CM2)
- Ecole du phare (classe CM1-CM2)
- Alexandre Berthelot
- Amicie d'Augustin (Foxaly)
- Anne Dupont (Mairie de Plouguerneau)
- Brigitte Juricic
- Camille Pilisi (Foxaly)
- Eliz Salou
- Groupe naturaliste
- Louis Prigent
- Marine Jacq (Mairie de Plouguerneau)
- Master Gestion et Conservation de la Biodiversité
- Mickaël Guillou (Communauté de Communes du Pays des Abers)
- Oona Le Rallic-Maho (Foxaly)

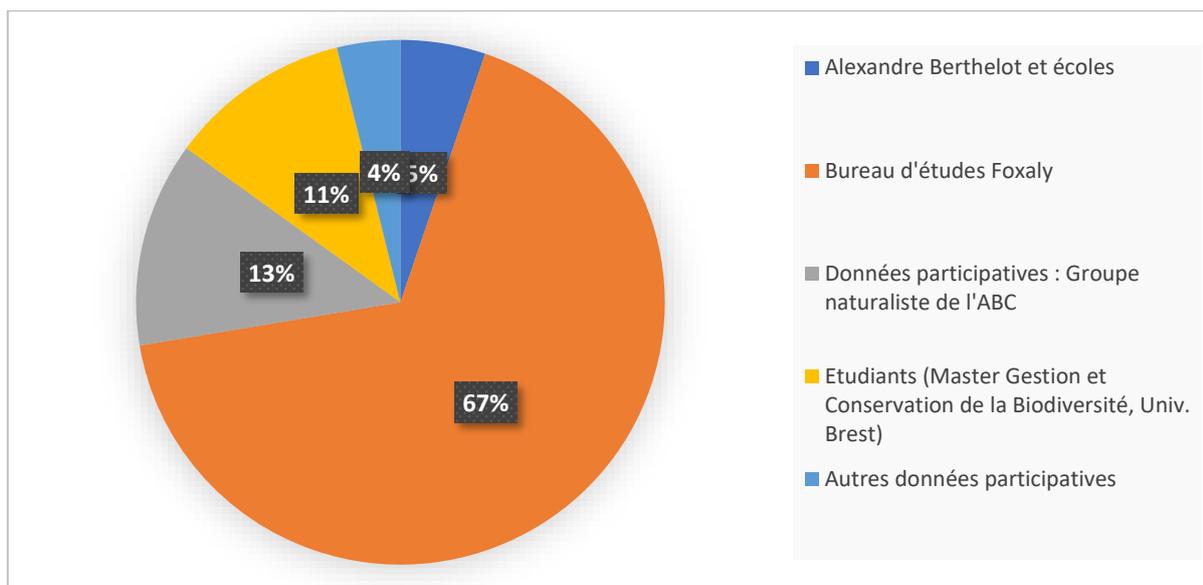


Figure 8 - Origine des observations floristiques réalisées durant l'ABC.

Les données participatives sur la flore et les algues, correspondant aux données collectées à titre bénévole via les différents moyens mis en place au cours de l'ABC (animations, groupe de travail naturaliste, établissements scolaires...), représentent **221 observations**, soit un tiers des données d'inventaire (Figure 8). On peut donc souligner le succès de la démarche participative instaurée au cours de l'ABC.

d) Animations ou opérations spécifiques

Des animations ou évènements spécifiques autour de la flore ont été l'occasion de collecter des données supplémentaires qui ont été intégrées à la base de données de l'Atlas, notamment :

- Sortie du 19/05/22 « Sauvages de ma rue » ;
- Sortie du 18/09/22 ethnobotanique et les noms bretons des plantes ;
- Sortie du 22/10/22 sur la végétation des prés salés.

Ces animations sont décrites plus loin dans le document (Chapitre Animation et appropriation citoyenne).

e) Synthèse globale de l'inventaire floristique

La compilation des données déjà existantes sur la flore de Plouguerneau avec les données issues des inventaires floristiques réalisés dans le cadre de l'ABC a permis de recenser un total de **646 plantes connues sur la commune de Plouguerneau**. Cela constitue une forte richesse, puisque cela représente 43 % des plantes observées dans le Finistère (CBNB, chiffre en date du 12/12/2022)⁴, et il s'agit d'une des communes avec la meilleure connaissance, voire l'une des plus fortes richesses du département⁵.

Ce document ne pouvant présenter l'intégralité des plantes observées à Plouguerneau, le choix a été fait de présenter leur diversité à travers les grands milieux naturels de Plouguerneau (cf. III.B La biodiversité de Plouguerneau par grands milieux naturels).

f) Analyse des enjeux et de la patrimonialité

❖ Flore patrimoniale

Il n'existe pas de définition standardisée de la patrimonialité. On considère ici comme patrimoniale une plante si elle remplit au moins l'un des critères suivants :

- La plante est **protégée** au niveau national ou régional ;
- La plante est considérée comme **menacée** d'après les **listes rouges nationale et/ou régionale** (considérée vulnérable (« VU »), en danger (« EN ») ou en danger critique d'extinction (« CR »)) ;
- La plante est inscrite aux annexes II, IV ou V de la **directive Habitats** 92/43CEE ;
- La plante est **déterminante de ZNIEFF**.

⁴ D'après le Conservatoire botanique national de Brest, 1489 plantes ont été observées dans le département du Finistère depuis 2000. Chiffre en date du 12/12/2022. Pour en savoir plus : <https://www.cbnbrest.fr/observatoire-plantes/cartes-de-repartition/ecalluna>

⁵ Données du Conservatoire botanique national de Brest. A titre de comparaison, la commune de Crozon compte le plus grand nombre de plantes observées dans le département, avec 726 plantes observées après 2000, tandis que Kergloff est la commune avec le plus faible nombre de plantes observées : 238 plantes. Chiffres en date du 12/12/2022.

Au total, on recense **28 plantes patrimoniales sur la commune de Plouguerneau** (Tableau 12). Les espèces sont classées selon le niveau d'enjeu défini par la méthode de hiérarchisation des enjeux floristiques du CBN de Brest (2019).

Deux espèces sont considérées comme vulnérables en Bretagne, présentant un enjeu de conservation très fort :

- L'Œillet caryophyllé (*Dianthus caryophyllus*), vu pour la dernière fois en 2001 ;
- Le Troscart des marais (*Triglochin palustris*), vu pour la dernière fois en 2000.

Cinq espèces présentent des enjeux de conservation forts, considérées comme quasi-menacées au niveau national ou au niveau régional :

- L'Anogramme à feuilles minces (*Anogramma leptophylla*), une fougère observée pour la dernière fois en 1995 ;
- La Berle dressée (*Berula erecta*) et l'Orchis négligé (*Dactylorhiza praetermissa*), observées en 2021 ;
- L'Epipactide des marais (*Epipactis palustris*), observée pour la dernière fois en 2009 ;
- La Zostère de Nolte (*Zostera noltei*), observée pour la dernière fois en 2022.

Deux espèces protégées au niveau national sont recensées à Plouguerneau :

- Le Sérapias à petites fleurs (*Serapias parviflora*), observé pour la première fois au cours de l'ABC ;
- La Crambe maritime (*Crambe maritima*).

Enfin, on dénombre cinq espèces protégées au niveau régional :

- L'Anogramme à feuilles minces (*Anogramma leptophylla*) ;
- La Sabline à feuilles de serpolet (*Arenaria serpyllifolia*), observé en 2017 ;
- La Doradille obovale (*Asplenium obovatum*), observée pour la dernière fois en 2001 ;
- Le Panicaut maritime (*Eryngium maritimum*), observé en 2022 ;
- La Parentucelle à feuilles larges (*Parentucellia latifolia*), observé en 2017.

Toutes les autres espèces sont déterminantes de ZNIEFF.

Les espèces sont présentées suivant le type de milieu dans lequel elles se développent dans la partie *III.B La biodiversité de Plouguerneau par grands milieux naturels*.

La carte ci-dessous (Carte 16) indique la présence d'enjeux floristiques sur la commune de Plouguerneau, d'après les données du CBN de Brest (données postérieures à 1980). La présence de plantes à forte valeur patrimoniale a été davantage détectée sur le littoral, les îles et au Vougo.

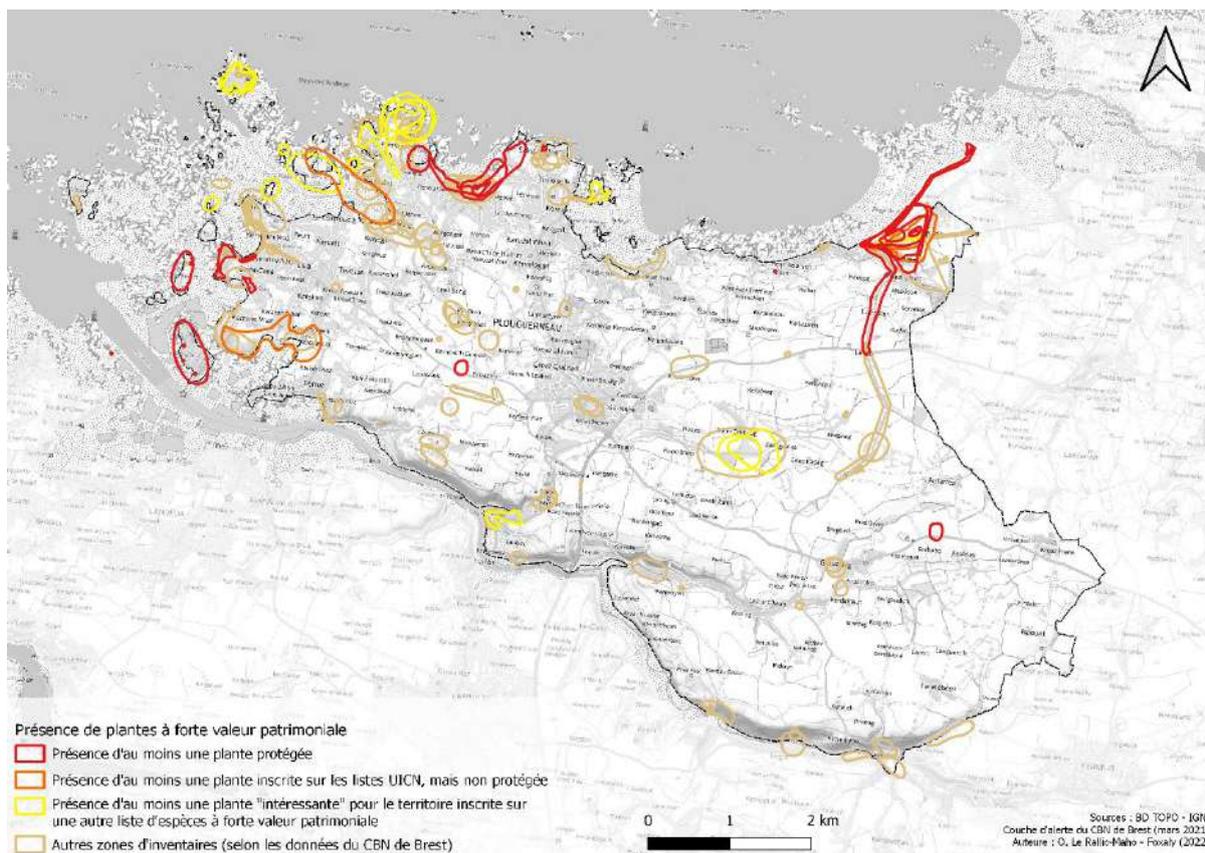
Tableau 12 - Liste des plantes patrimoniales recensées sur la commune de Plouguerneau, classées selon niveau d'enjeu d'après la méthode du CBNB (2019).

Listes rouges : NA : non applicable, DD : données insuffisantes, LC : préoccupation mineure, NT : quasi-menacé, VU : vulnérable. ZNIEFF BZH : espèce déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique.

Nom scientifique		Nom français	Nom breton	LR Fr	Prot Fr	LR Bzh	Prot Bzh	ZNIEFF Bzh	Dernière observation
Enjeu de conservation très fort									
<i>Dianthus caryophyllus</i>	L., 1753	Œillet caryophyllé, Œillet des fleuristes, Œillet giroflée		NA	-	VU	-	-	2001
<i>Triglochin palustris</i>	L., 1753	Troscart des marais		LC	-	VU	-	Oui	2000
Enjeu de conservation fort									
<i>Anogramma leptophylla</i>	(L.) Link, 1841	Anogramme à feuilles minces, Grammitis à feuilles minces, Anogramme à feuilles grêles		LC	-	NT	Oui	Oui	1995
<i>Berula erecta</i>	(Huds.) Coville, 1893	Berle dressée, Petite berle, Berle à feuilles étroites, Cresson sauvage		LC	-	NT	-	Oui	2021
<i>Dactylorhiza praetermissa</i>	(Druce) Soó, 1962	Dactylorhize négligé, Orchis négligé, Orchis oublié		NT	-	NT	-	Oui	2021
<i>Epipactis palustris</i>	(L.) Crantz, 1769	Epipactide des marais, Epipactis des marais		NT	-	LC	-	-	2009
<i>Zostera noltei</i>	Hornem., 1832	Zostère de Nolte, Varech de Nolte, Zostère naine	Melez-bihan	LC	-	NT	-	Oui	2002
Enjeu réglementaire									
<i>Crambe maritima</i>	L., 1753	Crambe maritime, Choux marin	Kaol-aod	LC	Oui	LC	-	Oui	2012
<i>Eryngium maritimum</i>	L., 1753	Panicaut maritime, Panicaut de mer, Chardon des dunes, Chardon bleu, Panicaut des dunes	Irinjez aod	LC	-	LC	Oui	Oui	2022
<i>Parentucellia latifolia</i>	(L.) Caruel, 1885	Parentucelle à feuilles larges, Parentucelle à larges feuilles, Eufragie à feuilles larges		LC	-	LC	Oui	Oui	2017
<i>Serapias parviflora</i>	Parl., 1837	Sérapias à petites fleurs	Serapiaz-bihan	LC	Oui	LC	-	Oui	2022
Autres taxons intéressants									
<i>Carex pairae</i>	F.W.Schultz, 1868	Laîche de Paira		LC	-	LC	-	Oui	2011

Nom scientifique		Nom français	Nom breton	LR Fr	Prot Fr	LR Bzh	Prot Bzh	ZNIEFF Bzh	Dernière observation
<i>Cochlearia officinalis</i>	L., 1753	Cranson officinal	Louzaouenn-an-droug-douar	LC	-	LC	-	Oui	2022
<i>Comarum palustre</i>	L., 1753	Comaret des marais, Potentille des marais	Pempdelienn-argeunioù	LC	-	LC	-	Oui	2002
<i>Ophrys apifera</i>	Huds., 1762	Ophrys abeille	Bokedoù-dimezell-argwenan	LC	-	LC	-	Oui	2022
<i>Ornithopus pinnatus</i>	(Mill.) Druce, 1907	Ornithope penné, Pied-d'oiseau penné		LC	-	LC	-	Oui	2009
<i>Pinguicula lusitanica</i>	L., 1753	Grassette du Portugal	Louzaouenn-amann	LC	-	LC	-	Oui	2015
<i>Salix repens var. dunensis</i>	(Rouy) P.Fourn., 1935	Saule des dunes, Saule des sables		-	-	-	-	Oui	2009
<i>Schoenus nigricans</i>	L., 1753	Choin noircissant, Choin noirâtre	Falsvroen-du	LC	-	LC	-	Oui	2021
<i>Solanum dulcamara var. marinum</i>	Bab., 1843	Morelle douce-amère marine, Morelle marine		-	-	-	-	Oui	2011
<i>Tractema verna</i>	(Huds.) Speta, 1998	Tractème printanier, Scille de printemps, Scille printanière	Louzaouenn-sant-Maloù	LC	-	LC	-	Oui	2022
Pas d'enjeu particulier									
<i>Arenaria serpyllifolia</i>	L., 1753	Sabline à feuilles de serpolet, Sabline des murs		LC	-	LC	Oui	Oui	2017
<i>Asplenium obovatum</i>	Viv., 1824	Doradille obovale, Doradille à feuilles ovales, Doradille à feuilles obovales	Gouezraden-ovalek	LC	-	LC	Oui	Oui	2001
<i>Crataegus monogyna</i>	Jacq., 1775	Aubépine à un style, Epine noire, Bois de mai, Aubépine monogyne	Spern-gwenn	LC	-	LC	-	Oui	2022
<i>Ranunculus trichophyllus subsp. trichophyllus</i>	Chaix, 1785	Renoncule à feuilles capillaires, Renoncule de Drouet		LC	-	-	-	Oui	2009
<i>Zostera marina</i>	L., 1753	Zostère marine, Zostère maritime, Varech des bords de mer, Varech marin	Melez glas	LC	-	LC	-	Oui	2022
<i>Allium subhirsutum</i>	L., 1753	Ail un peu hérissé, Ail presque hirsute, Ail presque hérissé		LC	-	-	-	Oui	2017

Nom scientifique		Nom français	Nom breton	LR Fr	Prot Fr	LR Bzh	Prot Bzh	ZNIEFF Bzh	Dernière observation
<i>Falcaria vulgaris</i>	Bernh., 1800	Falcaire commune, Falcaire de Rivinus, Falcaire des champs		LC	-	-	-	Oui	2015



Carte 16 - Présence de plantes à forte valeur patrimoniale sur la commune de Plouguerneau (CBN de Brest, 2021).

❖ Flore exotique envahissante

Certaines espèces peuvent être introduites (volontairement ou involontairement) dans une région hors de leur zone de répartition naturelle. Certaines d'entre elles ne se maintiennent pas dans cette nouvelle aire géographique, et d'autres se naturalisent si les conditions écologiques leur sont favorables. Elles peuvent alors parfois développer un caractère envahissant, c'est-à-dire former des populations très denses et se disperser massivement, jusqu'à concurrencer la faune et la flore locale. De plus, ces **espèces exotiques envahissantes** génèrent dans certains cas des impacts sanitaires ou économiques, en plus d'être une cause majeure d'érosion de la biodiversité. C'est en ce sens qu'elle représente une préoccupation importante des aménageurs du territoire et des gestionnaires de l'environnement (Quéré et *al.*, 2016).

Trois grandes catégories de plantes invasives peuvent être considérées :

- **Invasive avérée** : « Plante non indigène ayant, dans son territoire d'introduction, un caractère envahissant avéré et ayant un impact négatif sur la biodiversité et/ou sur la santé humaine et/ou sur les activités économiques ».
- **Invasive potentielle** : « Plante non indigène présentant actuellement une tendance au développement d'un caractère envahissant à l'intérieur de communautés naturelles ou semi-naturelles et dont la dynamique à l'intérieur du territoire considéré et/ou dans des régions limitrophes ou climatiquement proches, est telle qu'il existe un risque de la voir devenir à plus ou moins long terme une invasive avérée. A ce titre, la présence d'invasives potentielles sur le

territoire considéré justifie une forte vigilance et peut nécessiter la mise en place rapide d'actions préventives ou curatives ».

- **A surveiller** : « Dans les milieux naturels ou semi-naturels, une plante à surveiller est une plante non indigène ne présentant actuellement pas (ou plus) de caractère envahissant avéré ni d'impact négatif sur la biodiversité dans le territoire considéré mais dont la possibilité de développer ces caractères (par reproduction sexuée ou multiplication végétative) n'est pas totalement écartée, compte tenu notamment du caractère envahissant de cette plante et des impacts sur la biodiversité dans d'autres régions. La présence de telles plantes sur le territoire considéré, en milieux naturels ou anthropisés, nécessite une surveillance particulière, et peut justifier des mesures rapides d'intervention ».

A Plouguerneau, ce sont 36 espèces végétales qui sont inscrites sur la liste des plantes vasculaires invasives de Bretagne (Quéré et *al.*, 2016), dont **10 espèces invasives avérées et 11 espèces invasives potentielles**. Elles sont présentées dans le tableau ci-dessous (Tableau 13).

Tableau 13 - Liste des espèces végétales exotiques envahissantes en Bretagne recensées à Plouguerneau.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statut invasif en Bretagne (Quéré, 2016)	Nombre d'observations
<i>Allium triquetrum</i>	Ail à trois angles, Ail à tige triquètre	Invasive avérée	64
<i>Azolla filiculoides</i>	Azolle fausse fougère, Azolla fausse fougère, Fougère d'eau, Azolle fausse filicule	Invasive avérée	4
<i>Baccharis halimifolia</i>	Baccharis à feuilles d'Halimium, Baccharide à feuilles d'Halimium, Sénéçon en arbre	Invasive avérée	4
<i>Carpobrotus acinaformis / edulis</i>	Griffe de sorcière	Invasive avérée	14
<i>Carpobrotus edulis</i>	Ficoïde douce, Griffe de sorcière, Figuier des Hottentots, Carpobrote doux	Invasive avérée	4
<i>Cortaderia selloana</i>	Herbe de la Pampa, Gynérium argenté, Cortadérie argentée, Roseau à plumes, Cortadérie de Selloa	Invasive avérée	16
<i>Crassula helmsii</i>	Crassule de Helms, Orpin de Helms, Orpin des marais, Orpin australien	Invasive avérée	1
<i>Koenigia polystachya</i>	Koenigie à épis nombreux, Renouée à épis nombreux	Invasive avérée	5
<i>Lemna minuta</i>	Lentille d'eau menue, Lenticule minuscule, Lentille d'eau minuscule	Invasive avérée	2
<i>Prunus laurocerasus</i>	Prunier laurier-cerise, Laurier-cerise, Laurier-palme	Invasive avérée	13
<i>Reynoutria japonica</i>	Renouée du Japon, Reynoutrie du Japon	Invasive avérée	4
<i>Acer pseudoplatanus</i>	Erable sycomore, Grand Erable, Erable faux platane	Invasive potentielle	8
<i>Buddleja davidii</i>	Buddleia de David, Buddleia du père David, Arbre-à-papillon, Arbre-aux-papillons	Invasive potentielle	5

<i>Cotula coronopifolia</i>	Cotule à feuilles de sénebière, Cotule pied-de-corbeau, Corne-de-cerf	Invasive potentielle	2
<i>Crocoshia x crocosmiiflora</i>	Crocoshia à fleurs de crocosmia, Montbrétia, Montbrétia à fleurs de crocosmia	Invasive potentielle	20
<i>Datura stramonium</i>	Datura stramoine, Stramoine, Herbe-à-la-taupe, Datura officinal, Pomme épineuse	Invasive potentielle	2
<i>Elaeagnus x submacrophylla</i>	Chalef presque à grandes feuilles	Invasive potentielle	1
<i>Laurus nobilis</i>	Laurier noble, Laurier-sauce	Invasive potentielle	5
<i>Lobularia maritima</i>	Lobulaire maritime, Alysse maritime, Alysson maritime	Invasive potentielle	13
<i>Parthenocissus inserta</i>	Vigne-vierge commune, Vigne-vierge à cinq folioles, Vigne-vierge insérée	Invasive potentielle	1
<i>Rosa rugosa</i>	Rosier rugueux	Invasive potentielle	4
<i>Yucca</i>		Invasive potentielle	2
<i>Ceratocloa cathartica</i>	Brome cathartique, Cératocloa cathartique, Brome faux uniola, Brome purgatif	A surveiller	2
<i>Erigeron canadensis</i>	Erigéron du Canada, Conyze du Canada, Vergerette du Canada	A surveiller	1
<i>Erigeron floribundus</i>	Erigéron très fleuri, Conyze très fleurie, Vergerette à fleurs nombreuses, Vergerette très fleurie	A surveiller	2
<i>Erigeron karvinskianus</i>	Erigéron de Karwinsky, Vergerette de Karwinsky	A surveiller	1
<i>Erigeron sumatrensis</i>	Erigéron de Sumatra, Conyze de Sumatra, Vergerette blanchâtre, Vergerette de Sumatra	A surveiller	≥1
<i>Fallopia baldschuanica</i>	Fallopie de Boukhara, Vrillée de Boukhara, Renouée du Turkestan, Renouée de Boukhara, Vrillée de Bal'dzhuan, Renouée de Bal'dzhuan	A surveiller	4
<i>Galinsoga quadriradiata</i>	Galinsoga quadriradié, Galinsoge quadriradiée, Galinsoga cilié, Galinsoge ciliée	A surveiller	1
<i>Gunnera tinctoria</i>	Gunnéra des teinturiers	A surveiller	2
<i>Lathyrus latifolius</i>	Gesse à feuilles larges, Gesse à larges feuilles, Pois vivace	A surveiller	1
<i>Lepidium didymum</i>	Passerage didyme, Sénebière didyme, Corne-de-cerf didyme	A surveiller	8
<i>Oenothera glazioviana</i>	Onagre de Glaziou, Onagre à sépales rouges, Onagre à sépales rougeâtres	A surveiller	1
<i>Panicum dichotomiflorum</i>	Panic à fleurs dichotomes, Panic dichotome	A surveiller	3
<i>Rhus typhina</i>	Sumac vinaigrier, Sumac hérissé, Sumac Amarante, Sumac de Virginie, Vinaigrier de Virginie	A surveiller	≥1
<i>Sporobolus indicus</i>	Sporobole des Indes, Sporobole fertile, Sporobole tenace	A surveiller	1
<i>Tetragonia tetragonoides</i>	Tétragone fausse tétragone, Tétragone cornue, Tétragone, Epinard de Nouvelle-Zélande	A surveiller	1

L'espèce la plus observée à Plouguerneau est l'Ail à trois angles (*Allium triquetrum*), mentionné 64 fois, suivi du Montbrétia (*Crocasmia x crocosmiiflora*), mentionné 20 fois, de la Griffes de sorcière, mentionnée 18 fois (*Carpobrotus acinaformis / edulis*), de l'Herbe de la Pampa (*Cortaderia selloana*), mentionnée 16 fois et enfin du Laurier-palme (*Prunus laurocerasus*) et de la Lobulaire maritime (*Lobularia maritima*) mentionnés 13 fois chacun.

Parmi les espèces invasives avérées, l'Ail à trois angles (*Allium triquetrum*) et la Griffes de sorcière (*Carpobrotus acinaformis / edulis*), l'Herbe de la Pampa (*Cortaderia selloana*) et le Laurier-palme (*Prunus laurocerasus*) sont les plus fréquemment observés. La Renouée à épis nombreux (*Koenigia polystachya*) est également assez fréquemment observée (5 fois), suivie de l'Azolle fausse fougère (*Azolla filiculoides*), du Baccaris à feuilles d'Halimium (*Baccharis halimifolia*) et enfin de la Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*), mentionnées à 4 reprises.

Les espèces invasives potentielles les plus fréquentes sont le Montbrétia (*Crocasmia x crocosmiiflora*), la Lobulaire maritime (*Lobularia maritima*) et l'Erable sycomore (*Acer pseudoplatanus*) observés respectivement 20, 13 et 8 fois.

La plupart des espèces à surveiller n'ont été observées qu'opportunistement, à l'exception du Passerage didyme (*Lepidium didymum*) qui a été mentionnée 8 fois.

Quelques-unes des espèces les plus fréquemment observées sont présentées ci-dessous.

<p>Le Laurier-palme</p> <p><i>Prunus laurocerasus</i></p>	LR Europe : LC
	LR France : NA
	LR Bretagne : NA
	Espèce exotique envahissante (avérée)



Le Laurier-palme (Figure 9) est un arbuste originaire d'Europe orientale, à feuilles persistantes ovales et coriaces. Il est largement commercialisé et utilisé en ornementation. Il affectionne les milieux forestiers et les lisières dans lesquels il peut impacter la flore indigène des sous-bois. En effet son feuillage important réduit la quantité de lumière disponible pour les autres plantes, empêchant la régénération naturelle du milieu. La gestion de cette espèce passe par l'arrachage des pieds.

A Plouguerneau, l'espèce est fréquente dans les sous-bois au niveau de Kermoyen.

Figure 9 - Laurier-palme (*Prunus laurocerasus*) à Kermoyen. Photo : O. Le Rallic-Maho (Foxaly).

L'Ail à trois angles

Allium triquetrum

LR Europe : DD

LR France : LC

LR Bretagne : NA

Espèce exotique envahissante (avérée)

L'Ail à trois angles ou Ail triquètre (Figure 10) est une plante vivace à forte odeur d'ail. Il produit des petits bulbes ovoïdes et blancs. Sa tige possède trois angles aigus, et ses fleurs sont blanches et en forme de cloches pendantes. Cette espèce originaire de la région méditerranéenne est cultivée pour l'ornement. Elle est invasive en Bretagne mais indigène dans le sud de la France. Elle est assez présente sur le littoral breton, et s'installe sur des sols frais, au bord des rivières ou des routes. L'Ail triquètre peut être problématique lorsqu'il colonise les espaces naturels. La méthode de lutte contre cette espèce est l'arrachage des bulbes et la fauche répétée, avant la floraison qui a lieu de mars à mai.

L'Ail à trois angles est fréquent sur le littoral à Plouguerneau ou à proximité des habitations.



Figure 10 - Ail à trois angles (*Allium triquetrum*). Photo : V. Bruneau-Querey, CC-BY-SA 2.0

L'Erable sycomore

Acer pseudoplatanus

LR Europe : LC

LR France : LC

LR Bretagne : NA

Espèce exotique envahissante (potentielle)



L'Erable sycomore (Figure 11) est un érable d'Europe du nord-est qui se répand actuellement en Europe de l'ouest et en Amérique du nord où il se montre exotique et envahissant. Il est utilisé en ornementation dans les parcs et jardin, mais aussi pour l'exploitation forestière. Il s'agit d'une espèce toxique pour les équidés.

Figure 11 - Erable sycomore (*Acer pseudoplatanus*). Photo : O. Le Rallic-Maho (Foxaly).

La Lobulaire maritime

Lobularia maritima

LR Europe : NA

LR France : LC

LR Bretagne : NA

Espèce exotique envahissante (potentielle)

L'Alysson maritime ou Lobulaire maritime (Figure 12) est une plante vivace aux fleurs blanches ou un peu rosées, aux feuilles linéaires et un peu argentées, mesurant moins de 40 cm de hauteur. Il apprécie les lieux rocailleux ou sablonneux, et est très présent en région méditerranéenne. En Bretagne il est fréquent en bord de mers (rochers et sables), mais aussi sur les friches. L'Alysson maritime est très cultivé dans les jardins. En raison de son caractère couvre-sol, il peut vite concurrencer les espèces végétales indigènes.



Figure 12 - Alysson maritime (*Lobularia maritima*). Photo ; L. Roubaudi, CC-BY-SA 2.0

Le Passerage didyme

Lepidium didymum

LR Europe : NA

LR France : NA

LR Bretagne : NA

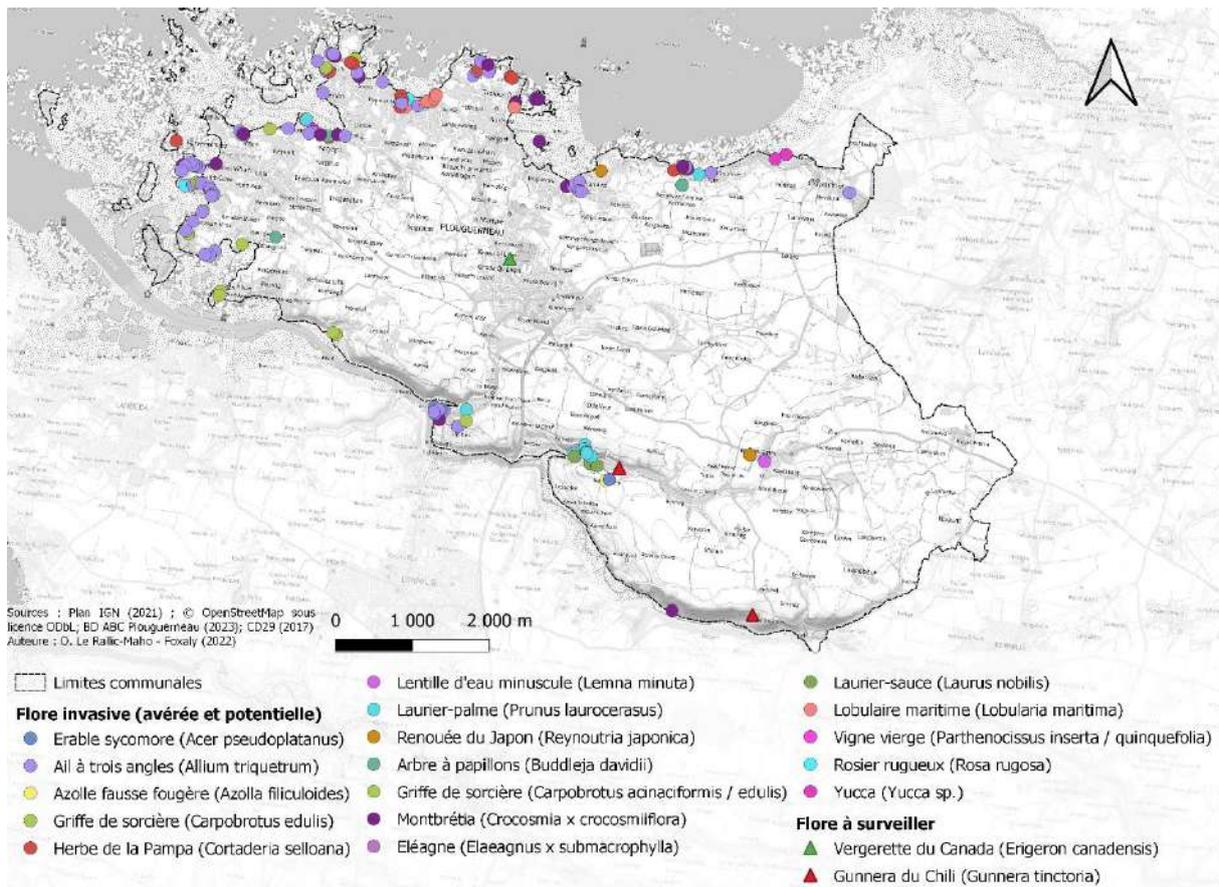
Espèce exotique envahissante (à surveiller)



Le Passerage didyme (Figure 13) est une plante herbacée couchée, à odeur fétide. Il possède de toutes petites fleurs verdâtres et discrètes et donne de petits fruits verruqueux. Il pousse sur des sols plutôt secs, dans des interstices ou sur des sols artificiels. Il est originaire d'Amérique du Sud et s'est naturalisé dans le sud de la France et dans l'ouest.

La carte ci-dessous localise les différentes stations où ont été observées des espèces exotiques envahissantes (Carte 17).

Figure 13 - Passerage didyme (*Lepidium didymum*). Photo : O. Le Rallic-Maho (Foxaly).



Carte 17 - Localisation d'espèces végétales exotiques envahissantes sur la commune de Plouguerneau (carte non exhaustive).

La Griffes de sorcière (*Carpobrotus edulis*) a été observée à Porzh Gwenn, où elle forme un important tapis (Figure 14). Il s'agit d'une plante utilisée en ornementation, aux feuilles crassulescentes et aux fleurs d'un rose soutenu. Elle a tendance à bien se développer sur le littoral et concurrencer la flore indigène.

Quelques espèces moins fréquemment observées présentent néanmoins un caractère envahissant sur certaines stations. C'est le cas de la Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*) au Grouanec, qui se développe sur le bord de la route (Figure 14). Cette espèce a la capacité de se reproduire à partir de fragments végétaux, il est donc nécessaire d'être précautionneux lors des interventions sur ses peuplements afin de ne pas répandre de ses fragments. Sa présence en bordure de route est propice à sa dissémination par le passage des véhicules.



Figure 14 - De gauche à droite et de haut en bas : Herbe de la Pampa (*Cortaderia selloana*) à Porzh Gwenn. Photo : C. Pilisi (Foxaly) ; Griffes de sorcière (*Carpobrotus edulis*) à Porzh Gwenn. Photo : O. Le Rallic-Maho (Foxaly) ; Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*) au Grouanec. Photo : O. Le Rallic-Maho (Foxaly).

4. Faune

a) Définitions et informations générales

L'inventaire de la faune a pris en considération l'avifaune, les amphibiens, les reptiles, les odonates (libellules et demoiselles), les rhopalocères (papillons de jours), les mammifères terrestres, les chiroptères (chauves-souris) et toute observation opportuniste. Un partage a été effectué entre la commune et Foxaly pour la réalisation des inventaires, à savoir que Foxaly a pris à sa charge les prospections concernant l'avifaune, les mammifères et les chiroptères, et Plouguerneau les autres taxons.

Ces inventaires ont fait l'objet de prospections ciblées s'agissant de l'avifaune, des amphibiens, insectes, mammifères et chiroptères, tandis que les données relatives aux autres taxons (reptiles, mollusques, crustacés...) ont été collectées par le biais d'observations opportunistes.

b) Collecte des données

Les données collectées au cours de l'ABC proviennent de plusieurs sources.

Tout d’abord, en amont de la démarche, une recherche bibliographique a été réalisée permettant ainsi d’avoir une connaissance des données historiques de la commune. Pour cela, une synthèse a été rédigée compilant les données publiques à disposition sur les sites internet tels que celui de l’Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN), Biodiv’Bretagne, Faune Bretagne... ou auprès de structures œuvrant pour la biodiversité (Bretagne Vivante, Groupe mammalogique breton...) (Tableau 14). Au total, la synthèse fait état de 344 espèces tous taxons confondus présentes sur la commune.

La liste des taxons faunistiques connus à Plouguerneau se trouve en annexe 5.

Tableau 14 - Origine et nature des données faunistiques des 20 dernières années.

Propriétaire de la donnée	Nature des données collectées	Date des données d’inventaire
INPN	Liste des espèces recensées sur la commune	2000-2020
LPO	Données de l’outil VisioNature disponible sur Faune-Bretagne.org pour la commune de Plouguerneau	2000-2020
Biodiv’Bretagne (OEB)	Observations naturalistes sur la commune	2000-2021
GMB	Liste des mammifères par commune	2005-2014
	Statut de la Loutre d’Europe et risque de mortalité routière sur le site Natura 2000 FR5300017 "Abers, Côtes des Légendes".	2014
	Diagnostic Chauves-souris Natura 2000 FR5300017 : « Abers, Côte des légendes »	2014
Faune-bretagne	Listes et cartes communales des espèces	1979-2021

D’autre part, le bureau d’études Foxaly a été missionné pour la réalisation des inventaires mentionnés précédemment tout au long de l’année afin de compléter et mettre à jour les données collectées durant la phase bibliographique. Les prospections ont ainsi permis de recenser 140 espèces faunistiques. Les méthodologies d’inventaires sont détaillées en annexe 1.

En outre, afin d’augmenter les occurrences et la nature des observations, et dans le but d’intégrer les habitants à la démarche d’ABC, un Google Drive et un Observatoire naturaliste participatif (Padlet) ont été mis à disposition des plouguernéens afin qu’ils puissent transmettre leurs observations. De plus, une association locale (Plouguerneau d’Hier et d’Aujourd’hui) et un groupe de travail constitué pour l’occasion ont également permis de dynamiser les prospections et de collecter des données.

Enfin, les étudiants du Master brestois Gestion et Conservation de la Biodiversité (GCBio) ont également apporté leur contribution aux inventaires de la commune lors d’un échantillonnage de la Coulée verte visant le groupe des invertébrés.

❖ Inventaires réalisés par Foxaly

Les inventaires menés par Foxaly dans le cadre de l'ABC se sont échelonnés sur la période d'octobre 2021 à septembre 2022. Ils ne peuvent prétendre atteindre l'exhaustivité car toute la commune n'a pu être prospectée. Néanmoins, le choix des zones inventoriées a permis de parcourir les différents grands types de milieux caractéristiques du paysage de Plouguerneau.

Ces relevés ont permis de recenser un total de **140 espèces animales** sur la commune, réparties dans les différents taxons ciblés lors des prospections (avifaune, mammifères, chiroptères) mais également dans des groupes biologiques observés de manière opportuniste : reptiles, insectes (comprenant notamment les odonates et les lépidoptères) et les mollusques (Figure 15).

L'avifaune représente la majorité des espèces contactées (environ 60%). A l'inverse, très peu de reptiles ont été observés et aucun amphibien. En outre, bien que n'ayant pas fait l'objet de prospections ciblées, les insectes représentent tous taxons confondus près du tiers de la diversité spécifique des inventaires (31,5 %) ; ces observations opportunistes ont permis de compléter celles réalisées par la commune.

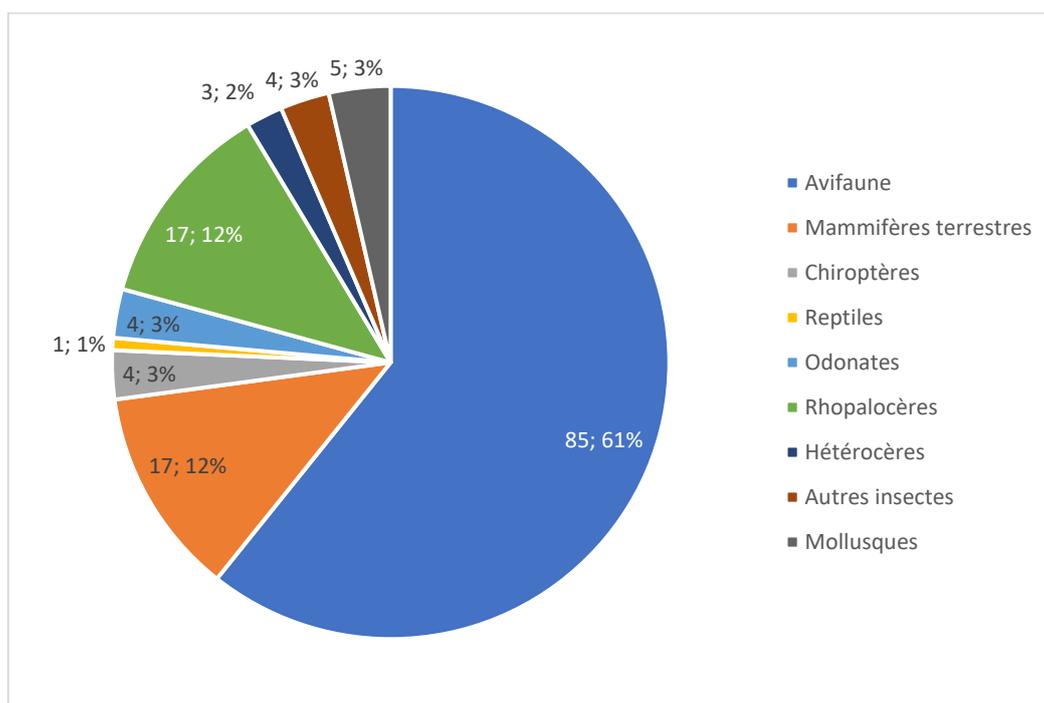


Figure 15 - Proportions des taxons faunistiques recensés à Plouguerneau dans le cadre des inventaires de Foxaly.

❖ Données participatives

Les données participatives regroupent l'ensemble des observations sur la commune en dehors des inventaires de Foxaly, réalisées notamment par le groupe naturaliste, les habitants, les associations et le master GCBio.

La commune de Plouguerneau s'est fortement investie dans la démarche, ce qui a permis de collecter une grande quantité de données grâce aux différents moyens mis en place (sorties naturalistes, Padlet, inventaires...). Ainsi, un total de **198 espèces faunistiques** a été recensé sur la commune (Figure 16).

Les insectes au sens large représentent une part importante des espèces recensées (environ 46 %). On retrouve principalement des Coléoptères, Hémiptères, Hétérocères, Odonates, Orthoptères et Rhopalocères. Cette forte diversité spécifique recensée a été permise notamment grâce à l'inventaire des lavoirs (réalisé en mai 2022 par l'association Plouguerneau d'Hier et d'Aujourd'hui (PHA) et les fédérations de chasse du Finistère et d'Ille-et-Vilaine), le Marathon naturaliste qui a eu lieu le 12 août 2022 et l'inventaire de la coulée verte par les étudiants du master GCBio en mai 2021 qui visait spécialement le groupe des insectes. Les données participatives des habitants ont de plus permis d'agrémenter la base de données de l'atlas.

D'autre part, l'avifaune constitue le deuxième grand groupe observé en termes de nombre d'espèces contactées (environ 30 %). Les sources d'observateurs sont variées (habitants, groupe naturaliste, master) et les observations complètent les inventaires de Foxaly, notamment avec quelques espèces à enjeux (Martin-pêcheur (*Alcedo atthis*), Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*), Plongeon imbrin (*Gavia immer*)).

En outre, l'inventaire des lavoirs a été l'occasion de recenser diverses espèces d'amphibiens ; ajoutées aux observations des habitants, neuf espèces ont pu être identifiées dont trois ont été ajoutées à la base de données.

Enfin, les inventaires des bénévoles et notamment du groupe naturaliste ont développé les connaissances de la faune du littoral et plus spécifiquement de l'estran, pour lequel il n'y avait pas de données. Des Bivalves, Gastéropodes, Cnidaires et Crustacés entre autres ont ainsi été recensés.

L'ensemble des observations réalisées par la commune a ainsi agrémenté les données déjà existantes, notamment par les inventaires entomologiques qui ont permis d'identifier un nombre important d'espèces qui n'étaient pas encore recensées, ainsi que par les prospections de l'estran.

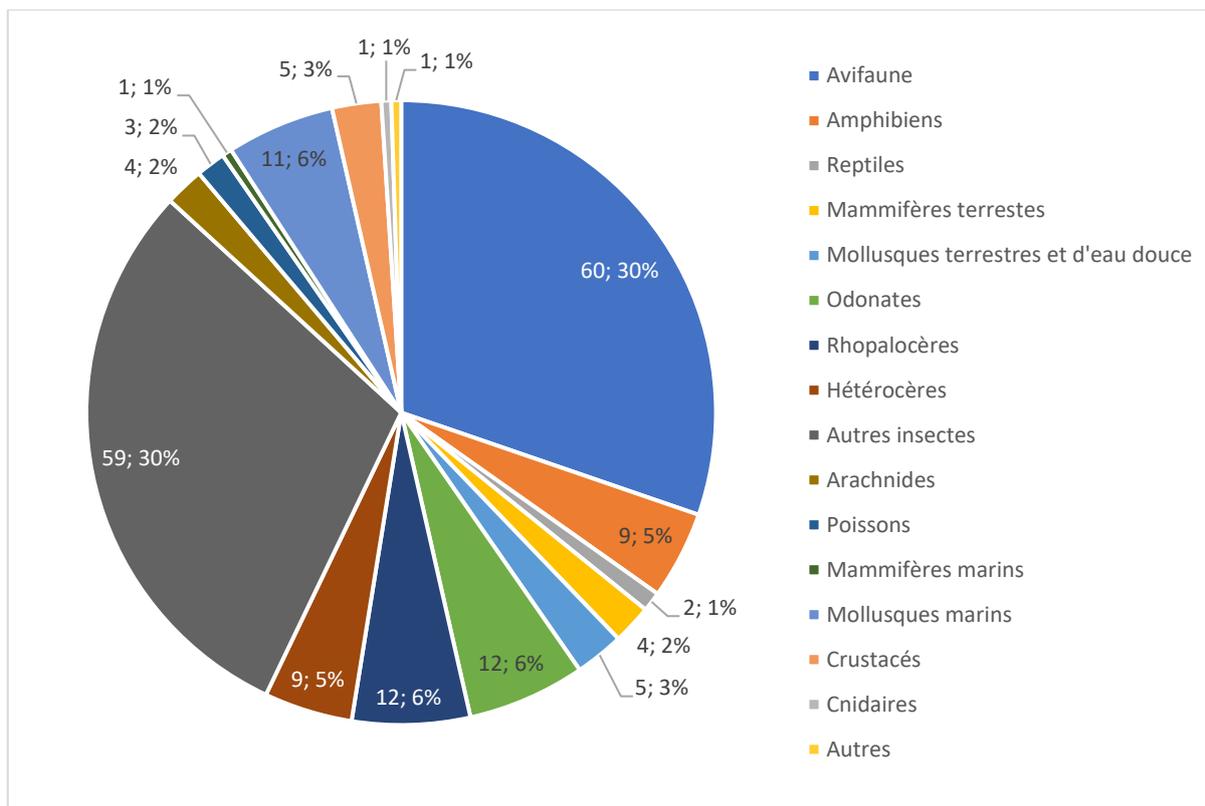


Figure 16 - Proportions des taxons faunistiques recensés à Plouguerneau dans le cadre des observations participatives.

❖ Données Faune Bretagne

Le dispositif Faune Bretagne est un outil participatif permettant de centraliser les observations naturalistes faunistiques faites par toute personne à titre personnel ou professionnel. Il est porté par l'association Bretagne Vivante, en partenariat avec le GRETIA (GRoupe d'ETude des Invertébrés Armoricaains), le GEOCA (Groupe d'Etudes Ornithologiques des Côtes d'Armor), le GMB (Groupe Mammalogique Breton), la LPO Bretagne (Ligue pour la Protection des Oiseaux) et VivArmor Nature.

Bretagne Vivante a mis à disposition de Plouguerneau les données relatives à la commune, permettant ainsi d'agrémenter ses connaissances naturalistes.

Aussi, sur la période d'inventaires de l'ABC s'étalant de juin 2021 à décembre 2022, **207 espèces** ont été recensées par le biais de cet outil. Il s'agit d'oiseaux, d'Amphibiens, de Reptiles, de Mammifères terrestres et marins, d'Odonates, de Rhopalocères, d'Hétérocères et d'Orthoptères. La grande majorité des observations concerne l'avifaune (75 %), le quart restant étant réparti dans les autres taxons énoncés (Figure 17).

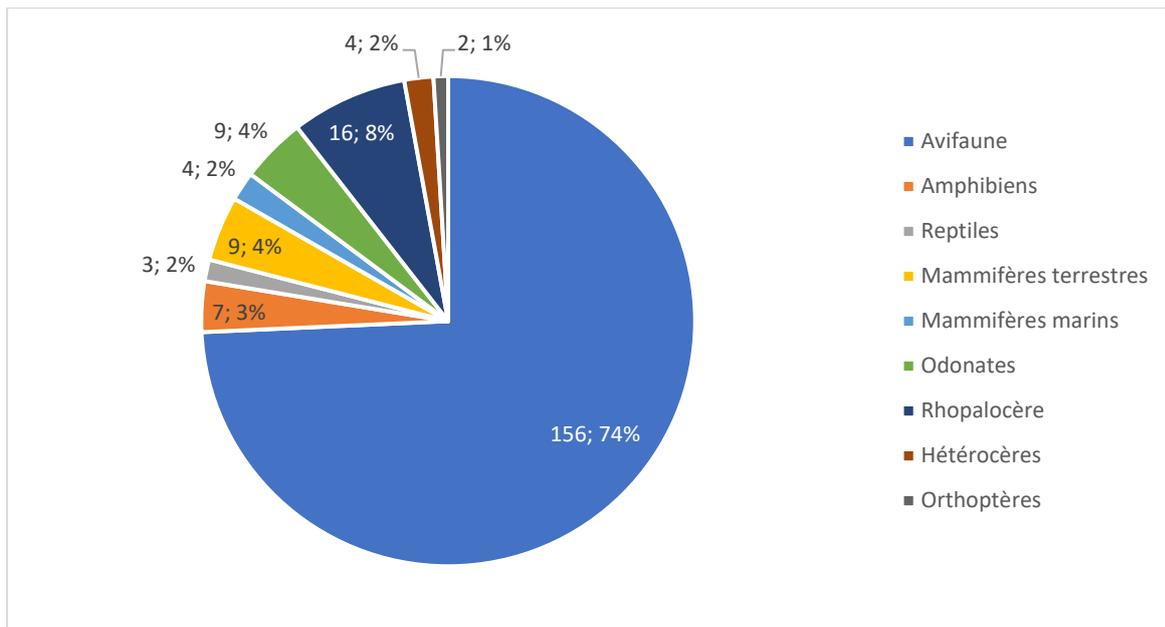


Figure 17 - Proportions des taxons faunistiques recensés à Plouguerneau par le biais de l'outil Faune Bretagne.

❖ Résultats totaux sur la période de l'ABC

Le concours de Plouguerneau et de Foxaly, auquel sont ajoutées les données de Faune Bretagne, a permis de recenser un total de **344 espèces faunistiques** (liste en annexe 5) sur la commune, réparties dans **dix-sept grands groupes taxonomiques** (Figure 18).

Ces espèces recensées sont aussi bien terrestres qu'aquatiques, contactées dans des milieux forestiers, bocagers, prairiaux, littoraux... ou dans des micro-habitats tels les lavoirs.

L'ensemble des observations réalisées dans le cadre de l'ABC a permis l'actualisation des données, en confirmant la présence de certaines espèces ou en en ajoutant de nouvelles à la liste déjà existante. La bonne connaissance préalable de la faune a en effet permis d'axer les inventaires sur des groupes peu étudiés tel l'entomofaune, améliorant ainsi la connaissance du taxon sur le territoire. De même, des milieux comme l'estran ne semblaient pas avoir fait l'objet d'inventaires auparavant.

Ainsi, alors que la synthèse bibliographique faisait état du même nombre d'espèces sur la commune (344 espèces), **123 espèces ont été ajoutées grâce à l'ABC**. En revanche 121 autres espèces n'ont pas été revues. Celles-ci concernent principalement les oiseaux ; il peut s'agir notamment d'espèces présentes ponctuellement (lors de passages migratoires par exemple) ou erratiques (*Gyps fulvus*).

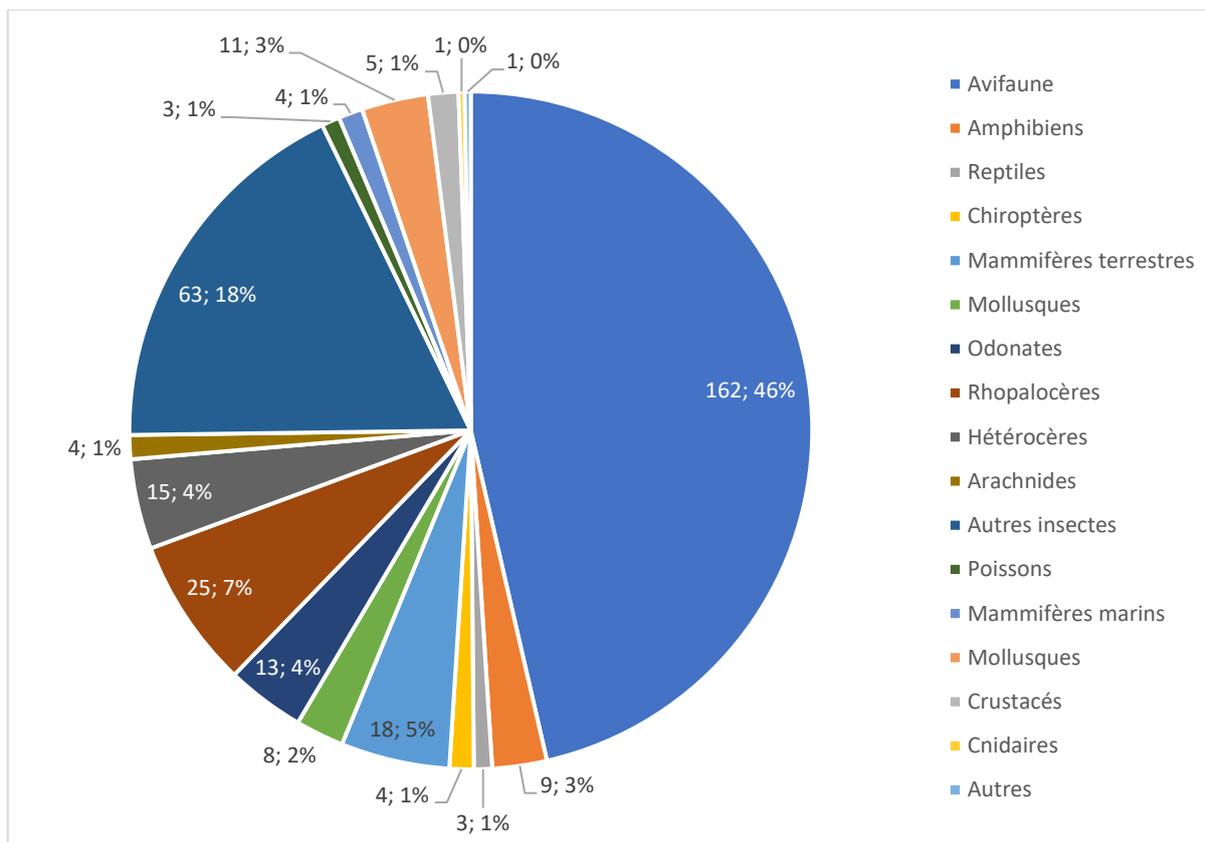


Figure 18 - Proportions des taxons faunistiques recensés à Plouguerneau au cours de l'ABC.

❖ Contribution des inventaires faunistiques à l'atlas

Comme mentionné précédemment, diverses personnes et structures sont intervenues au cours de l'ABC pour réaliser les inventaires faunistiques. Ainsi, outre certaines personnes ayant transmis leurs observations de manières anonymes, les personnes suivantes ont contribué aux inventaires de la faune :

- Amicie d'Augustin (Foxaly)
- Anne Dupont
- Antoine Csutoros
- Aurélie Blanck
- Brigitte Juricic
- Camille Pilisi (Foxaly)
- Danielle Prigent
- Eliz Salou
- Famille Dewu
- Gaël Cardinal
- Groupe naturaliste
- Louis Prigent
- Marie Bousseau
- Marine Jacq
- Master Gestion et Conservation de la Biodiversité
- Mickaël Guillou (Communauté de Communes du Pays des Abers)
- Association Plouguerneau d'Hier et d'Aujourd'hui
- Sylvie Pothier

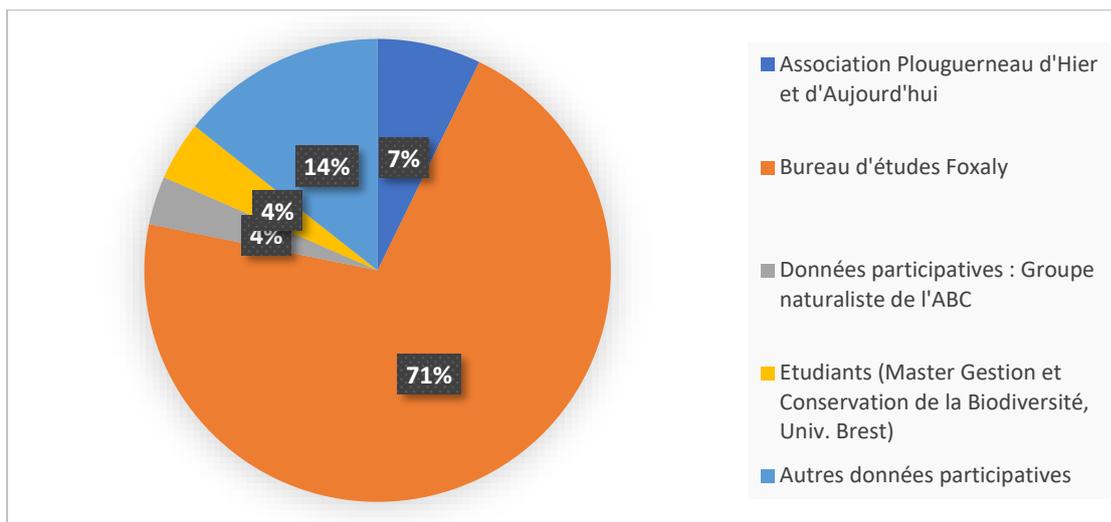


Figure 19 - Origine des données faunistiques réalisées durant l'ABC.

Les données faunistiques totalisent **1363 observations**, dont le quart a été réalisé grâce aux participations bénévoles de la commune. Ainsi, de même que pour la flore, on peut souligner une belle implication de la commune de Plouguerneau dans les inventaires de l'ABC relatifs à la faune.

d) Synthèse globale de l'inventaire faunistique

Les données d'inventaires collectées dans le cadre de l'ABC compilées aux données historiques comptabilisent **463 espèces faunistiques** sur la commune de Plouguerneau.

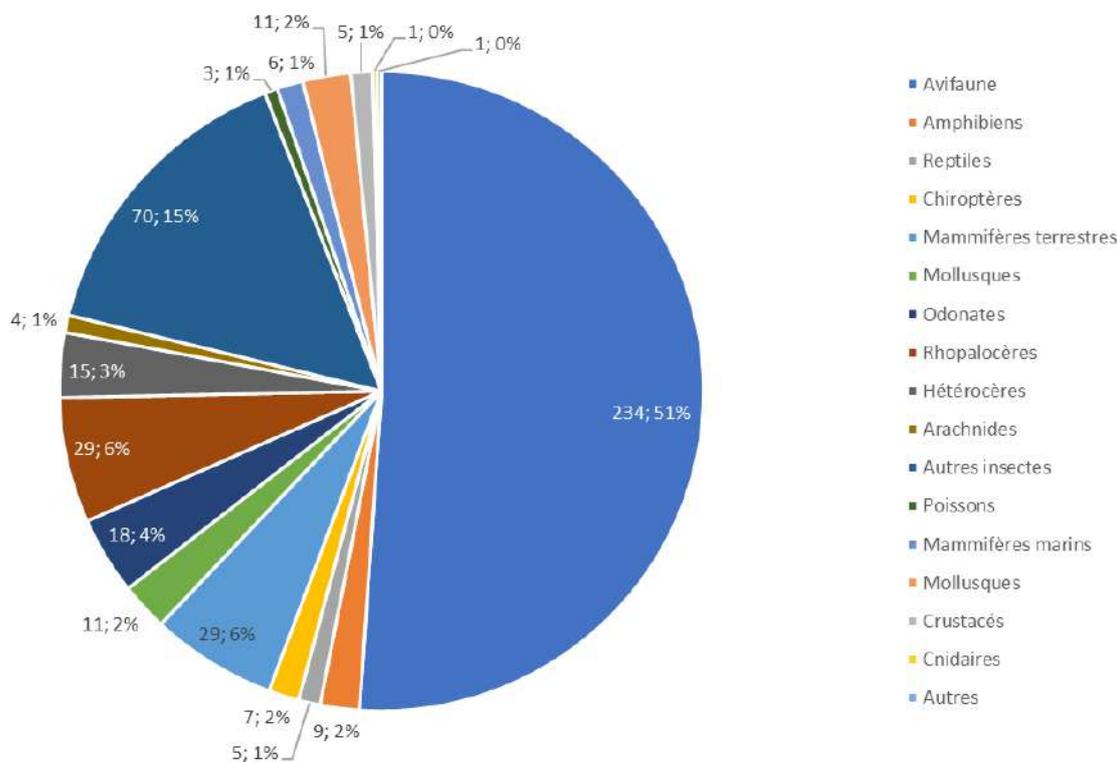
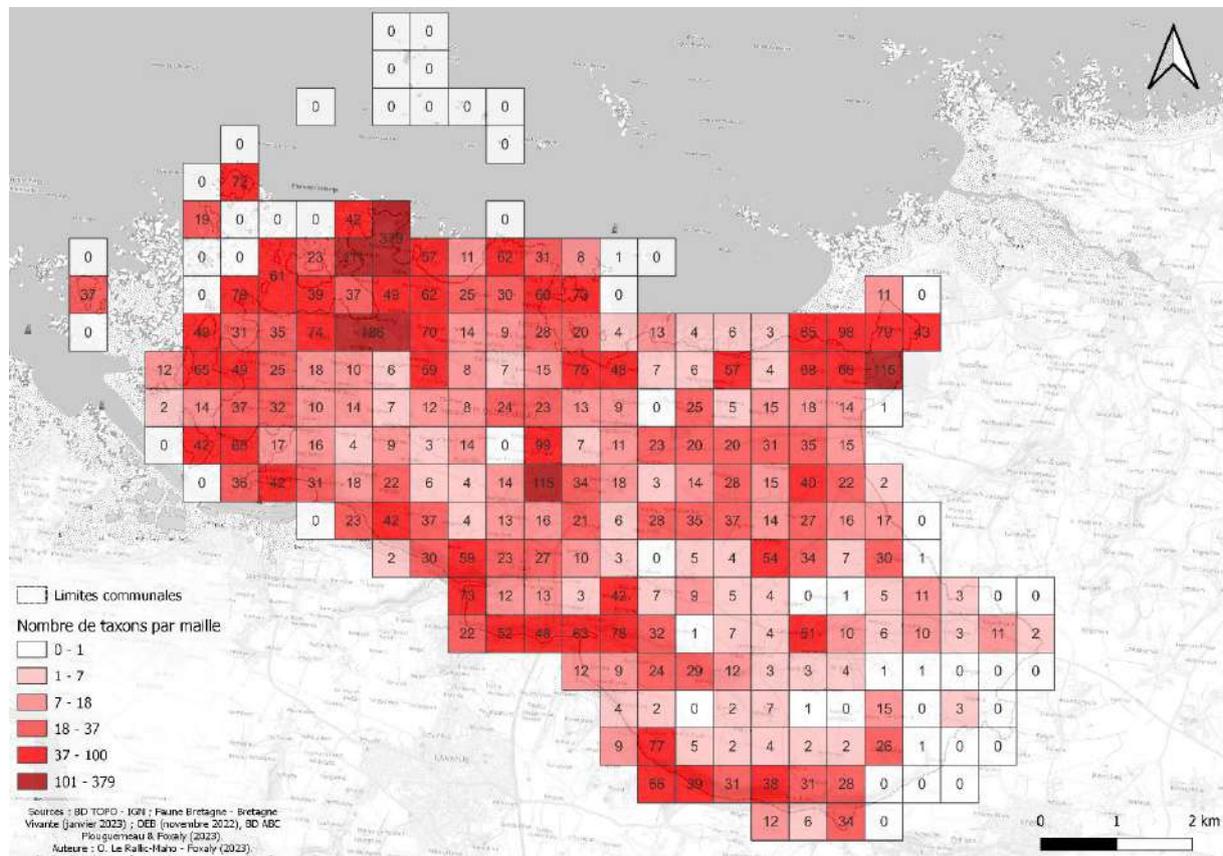


Figure 20 - Proportions des taxons faunistiques présents sur la commune de Plouguerneau.

Les observations ont été réparties sur l'ensemble du territoire communal ; la pression d'observation a néanmoins été plus importante au niveau du littoral et des bourgs (Carte 18).



Carte 18 – Nombre de taxons animaux connus par maille de 0,5 km x 0,5 km sur la commune de Plouguerneau.

e) Analyse des enjeux et de la patrimonialité

A l'instar de la flore, la patrimonialité d'une espèce est une notion subjective ne bénéficiant pas d'une méthodologie d'évaluation standardisée. Aussi, sont considérées ici comme d'intérêt patrimonial les espèces remplissant au moins l'un des critères suivants :

- Espèce bénéficiant d'une protection légale au **niveau européen** (Annexe II de la Directive Habitat-Faune-Flore ou Annexe I de la Directive Oiseaux) ;
- Espèce inscrite sur **liste rouge nationale ou régionale** comme étant quasi-menacée (NT), vulnérable (VU), en danger (EN), ou en danger critique d'extinction (CR) ;
- Espèce déterminante de **ZNIEFF** en Bretagne.

Ainsi 71 espèces sont considérées comme patrimoniales soit 26 % des espèces observées sur la commune au cours de l'ABC (Figure 21). La liste des espèces patrimoniales figure en annexe 5.

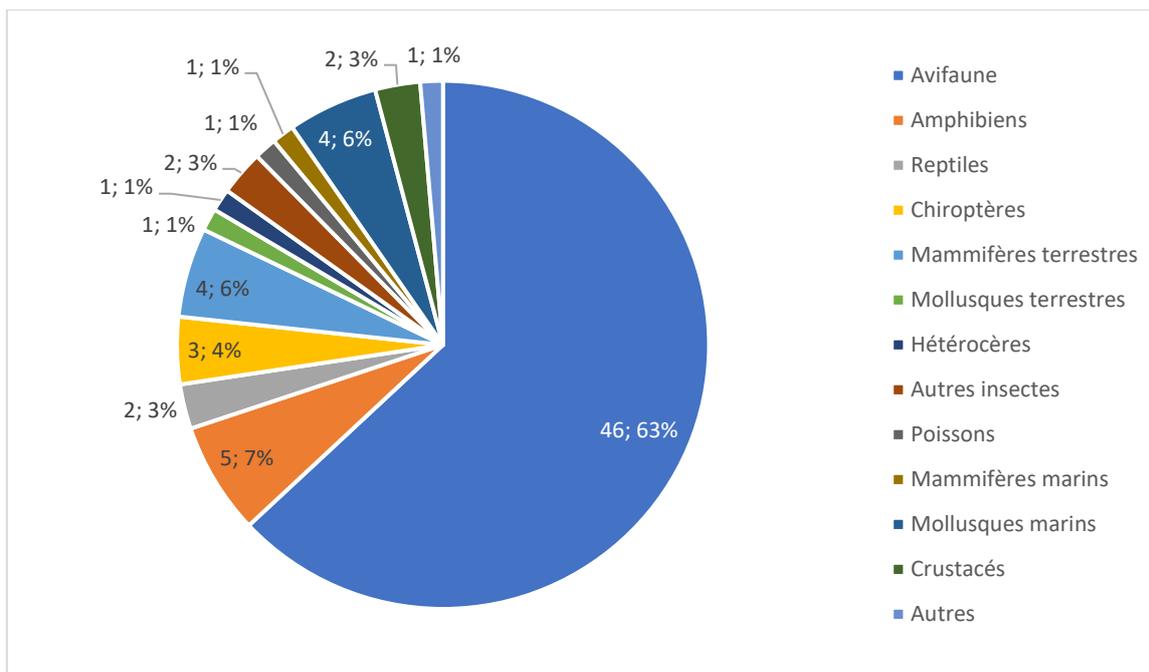


Figure 21 - Nombre d'espèces patrimoniales par groupe taxonomique.

Certaines de ces espèces sont présentées ci-après dans les parties correspondantes.

Par ailleurs, certains groupes faunistiques comme les amphibiens, reptiles, et chiroptères sont entièrement protégés au niveau national. Toutefois, la seule protection n'est pas considérée dans la patrimonialité car cela intégrerait un trop grand nombre d'espèces et la distinction n'en serait plus pertinente.

B. La biodiversité de Plouguerneau par grands milieux naturels

Plouguerneau présente une diversité d'habitats naturels et semi-naturels, qui abritent des cortèges faunistiques et floristiques composés d'espèces généralistes et d'espèces spécifiques à ces milieux. Il a été choisi de présenter cette diversité à travers les grands types d'habitats naturels présents sur la commune. Pour chacun d'eux, une description du milieu est donnée, ainsi qu'une description des cortèges animaux et végétaux associés à ce milieu, et quelques espèces emblématiques sont présentées. Les habitats d'intérêt communautaire sont succinctement présentés⁶.

1. Pelouses et prairies

a) Description du milieu

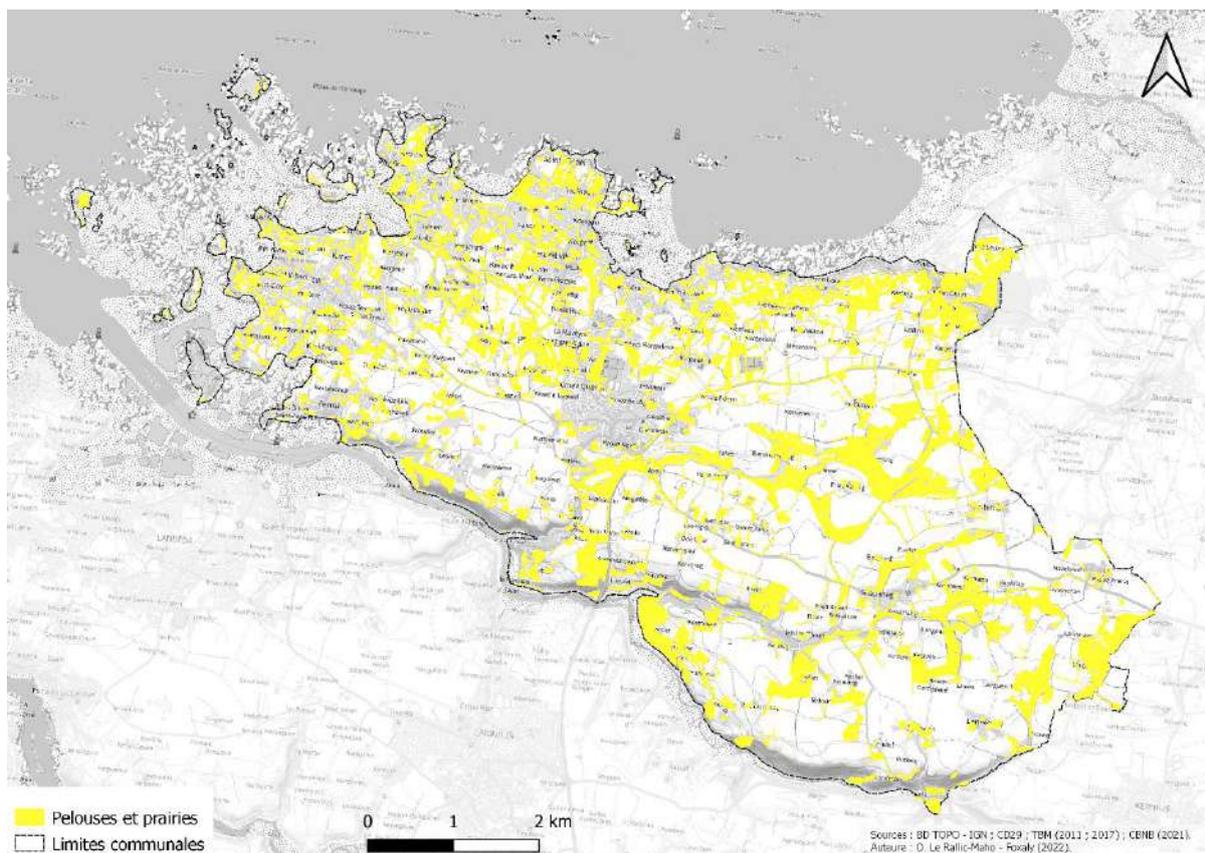
Ce milieu regroupe les pelouses et prairies mésophiles, les prairies humides (Figure 22), ainsi que les friches.

⁶ Les habitats d'intérêt communautaire sont présentés succinctement. Pour plus de détails, les spécialistes sont renvoyés vers la cartographie des ENS de Plouguerneau (TBM, 2017) et l'inventaire et la cartographie des habitats d'intérêt communautaire du site Natura 2000 FR5300017 : Abers – Côtes des Légendes (TBM, 2011), dont la majorité des données sont issues.

Les pelouses et prairies sont caractérisées par un **couvert herbacé dominé par des graminées**. Elles abritent de nombreuses espèces spécifiques : selon le type de sol, le degré d'humidité et d'autres facteurs, la composition floristique de ces pelouses et prairies varie, et en découlent des cortèges faunistiques différents également. Ce sont des milieux entretenus par **fauche** ou **pâturage**. Les gazons et pelouses très entretenus présentent un intérêt écologique moindre. Les friches résultent de l'évolution spontanée de milieux ouverts abandonnés (prairies, cultures...). Leur constitution est très variable, et ce sont des milieux intéressants notamment du fait qu'elles évoluent spontanément. En raison de leur mauvaise réputation, elles ne sont pas très valorisées et sont parfois éliminées. Pourtant, elles agissent comme des zones de refuge et de relai intéressantes pour la faune et la flore, à ne pas négliger. Les pelouses et prairies naturelles favorisent une grande diversité d'espèces plus typiquement prairiales, qui va dépendre de la qualité des sols et du type de gestion (fauche, pâturage, degré d'intensité de l'entretien).



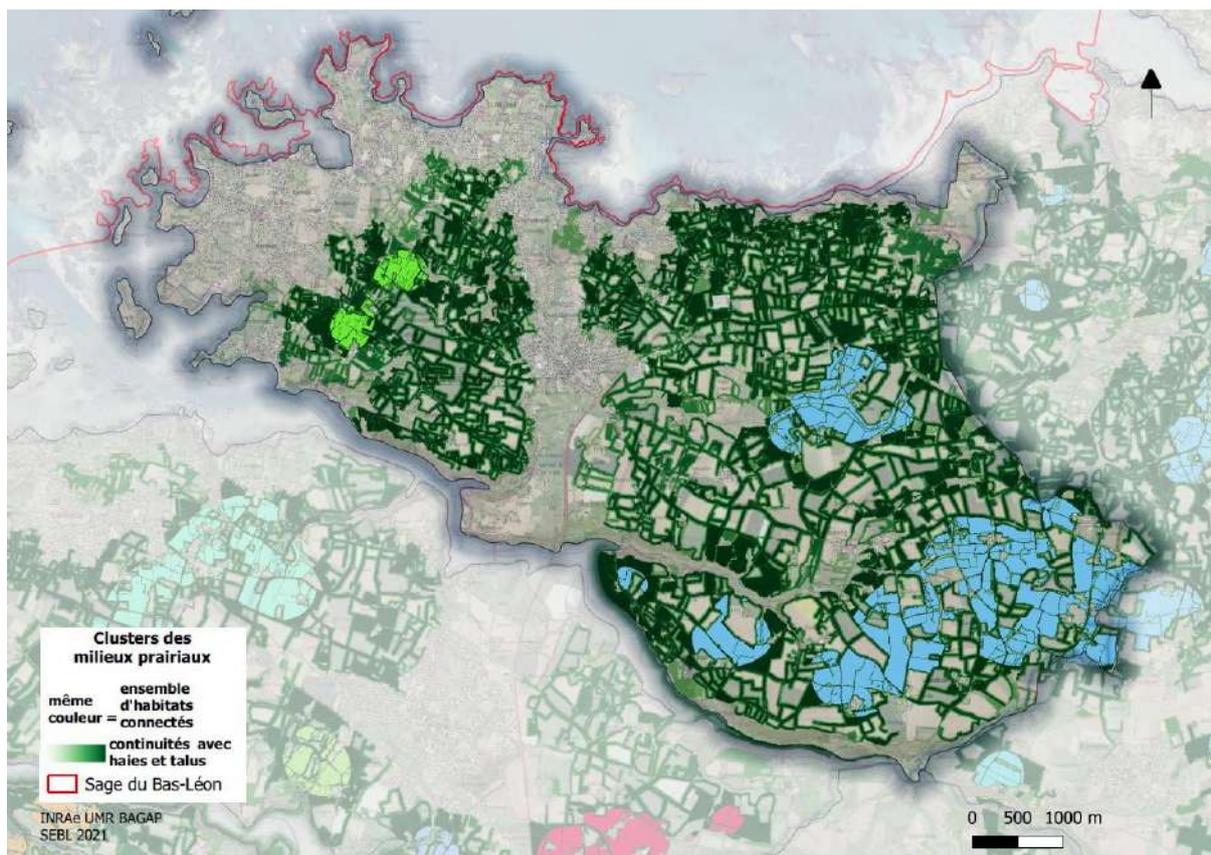
Figure 22 - Prairie humide à Prat Ledan, à Plouguerneau. Photo : O. Le Rallic-Maho – Foxaly.



Carte 19 - Cartographie de la trame des pelouses, prairies et friches sur la commune de Plouguerneau.

A Plouguerneau, ce milieu couvre approximativement plus de 730 hectares, soit 16,5 % de la superficie communale. On retrouve des pelouses et prairies de façon homogène sur toute la commune, que ce soit en contexte agricole, à proximité du littoral ou au bord de l'Aber Wrac'h (Carte 19).

D'un point de vue fonctionnel, les habitats prairiaux ne sont pas très bien reliés entre eux pour permettre le déplacement d'espèces associées aux milieux prairiaux, à une distance maximale de 100m. En effet, des éléments prairiaux trop distants ou séparés par des milieux boisés ne permettent pas aux espèces de se déplacer d'un élément à un autre. Au contraire, les espèces peuvent exploiter les lisières forestières, les haies et les talus, souvent bordés de végétation herbacée ou fleurie pour se déplacer. Ainsi, le territoire plouguernéen comprend des **zones de ruptures importantes** entre ces milieux de prairies (bourgs notamment et routes départementales) (Carte 20). On observe alors des **clusters de prairies** correspondant à des zones fonctionnellement bien distinctes pour les espèces entre l'ouest et l'est de la commune.



Carte 20 - Cartographie des continuités des milieux prairiaux et des clusters de prairies sur la commune de Plouguerneau (INREA & SEBL, 2021).

Parmi les milieux prairiaux recensés à Plouguerneau, certains correspondent à des habitats d'intérêt communautaire au titre de la directive européenne : c'est le cas des **prairies de fauche atlantiques** (6510-1 : Prairies fauchées thermo-atlantiques méso-hygrophiles du Sud-Ouest).

Code Natura 2000 : 6510 Pelouses maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*)

Code Natura 2000 décliné : 6510-1 Prairies fauchées thermo-atlantiques méso-hygrophiles du Sud-Ouest

Code EUNIS : E2.21



Cet habitat (Figure 23) correspond à des prairies mésophiles entretenues principalement par la fauche. Ces prairies sont dominées par des graminées. Seules les prairies « naturelles » (peu ensemencées, peu fertilisées) sont considérées d'intérêt communautaire. Elles présentent généralement un aspect fleuri dû à leur richesse en dicotylédones. Ces prairies sont menacées par l'artificialisation des prairies ou leur mise en culture.

Figure 23 - Prairie mésophile de fauche. Photo : O. Le Rallic-Maho - Foxaly.

b) Flore

Parmi les **espèces prairiales les plus typiques**, on retrouve des graminées telles que les fétuques (*Festuca* sp, *Festuca rubra*, *Schedonorus pratensis*), la Houlique laineuse (*Holcus lanatus*), la Gaudinie fragile (*Gaudinia fragilis*), les pâturins (*Poa annua*, *Poa pratensis*, *Poa trivialis*), la Flouve odorante (*Anthoxanthum odoratum*), l'Agrostide stolonifère (*Agrostis stolonifera*)... Des espèces plus colorées s'ajoutent à cela, telles que le Trèfle des prés (*Trifolium pratense*), le Petit trèfle jaune (*Trifolium dubium*), les véroniques (ex : *Veronica serpyllifolia*), l'Achillée millefeuille (*Achillea millefolium*), la Marguerite (*Leucanthemum vulgare*), le Lotier corniculé (*Lotus corniculatus*)...

Les **prairies plus humides** vont accueillir d'autres espèces, telles que la Cardamine des prés (*Cardamine pratensis*), le Cirse des marais (*Cirsium palustre*), des joncs (*Juncus articulatus*, *Juncus inflexus*...), le Lychnis fleur de coucou (*Lychnis flos-cuculi*) ou encore la Pulicaire dysentérique (*Pulicaria dysenterica*) (Figure 24). Les prairies humides se trouvent souvent au contact de roselières, de tourbières, de fourrés humides ou à proximité de surfaces d'eau. Ce sont des milieux riches en espèces animales et végétales, et qui assurent diverses fonctions écologiques telles la régulation des crues, l'épuration des eaux, ce qui permet notamment de limiter les inondations et de dépolluer les eaux des nappes et des cours d'eau.



Figure 24 - A gauche : le *Lychnis fleur-de-coucou* (*Lychnis flos-cuculi*) ; à droite : la *Pulicaire dysentérique* (*Pulicaria dysenterica*), plantes des prairies humides. Photos : O. Le Rallic-Maho – Foxaly.

Parmi les espèces végétales des **friches** que l'on peut observer à Plouguerneau, on peut citer : la Picride fausse-vipérine (*Helminthotheca echioides*), la Verveine officinale (*Verbena officinalis*), le Bouillon-blanc (*Verbascum thapsus*), la Linaire rampante (*Linaria repens*) ou encore le Mélilot blanc (*Melilotus albus*) (Figure 25).



Figure 25 - A gauche : le *Mélilot blanc* (*Melilotus albus*) ; à droite : la *Linaire rampante* (*Linaria repens*), plantes des friches. Photos : O. Le Rallic-Maho - Foxaly.

Lorsque les prairies sont pauvres en éléments nutritifs, elles peuvent abriter des **orchidées** : à Plouguerneau, on note la présence de l'Ophrys abeille (*Ophrys apifera*) et du Sérapias à petites fleurs (*Serapias parviflora*) (Figure 26). On retrouve à Plouguerneau une autre espèce patrimoniale, la Petite parentucelle (*Parentucellia latifolia*), présentée ci-dessous.

L'**Ophrys abeille** est une espèce d'orchidée aux fleurs variant du blanc au violet, en passant par des teintes de rose. Le labelle des fleurs est d'un brun pourpre marqué de taches, mimant l'insecte pollinisateur qui va assurer sa reproduction. Il s'agit d'une espèce peu commune en Bretagne, observée sur une parcelle à proximité du littoral à Plouguerneau.



Figure 26 - A gauche : l'*Ophrys abeille* (*Ophrys apifera*) ; à droite : le *Sérapias à petites fleurs* (*Serapias parviflora*), deux orchidées présentes à Plouguerneau. Photos : O. Le Rallic-Maho - Foxaly, P. Thomas - CC-BY-SA 2.0.

Le **Sérapias à petites fleurs** est une espèce d'orchidée protégée en France, aux fleurs rougeâtres. Il apprécie les prairies acidophiles aux sols sablonneux. Cette espèce assez rare en Bretagne se retrouve essentiellement sur des communes littorales, principalement dans le Finistère.

La Petite parentucelle
Parentucellia latifolia

LR Europe : NA

LR France : LC

LR Bretagne : LC

Protection régionale

Déterminante de ZNIEFF en Bretagne



La **Petite parentucelle** (Figure 27) a également été observée à Plouguerneau, sur le littoral. On reconnaît cette espèce à son caractère poilu-glanduleux, sa couleur rougeâtre, ses tiges grêles et ses fleurs pourpres. Elle pousse sur les lieux sablonneux aux bords de la Méditerranée et de la côte atlantique. Cette espèce peu commune en Bretagne est protégée au niveau régional.

Figure 27 - La Petite parentucelle (*Parentucellia latifolia*), espèce des pelouses sablonneuses, protégée en Bretagne. Photo : L. Roubaudi - CC-BY-SA 2.0.

c) Entomofaune

Les milieux ouverts abritent une grande diversité d'invertébrés : araignées, Orthoptères (groupe des criquets et sauterelles), Lépidoptères (groupe des papillons, intégrant les Rhopalocères (papillons de jour) et les Hétérocères (papillons de nuit)) et autres insectes.

Les **Orthoptères** représentent un groupe typique de ces milieux, appréciant l'ensoleillement que dispense le caractère ouvert de ces espaces. A Plouguerneau, on retrouve notamment le Criquet des pâtures (*Pseudochortippus parallelus*) et la Decticelle cendrée (*Pholidoptera griseoptera*) (Figure 28), le Conocéphale bigarré (*Conocephalus fuscus*) ou encore la Grande sauterelle verte (*Tettigonia viridissima*).



Figure 28 - A gauche : Criquet des pâtures (*Pseudochortippus parallelus*), à droite : Decticelle cendrée (*Pholidoptera griseoptera*). C. Pilisi - Foxaly.

Les **Rhopalocères**, quant à eux, sont présents dans tous les milieux mais se retrouvent principalement dans les milieux ouverts. En effet, en tant qu'espèces ectothermes, c'est-à-dire qui régulent leur température en fonction de celle de leur environnement, ils ont besoin de soleil pour accumuler de la chaleur. Les espèces recensées sont communes à très communes et sont pour la plupart des espèces peu exigeantes se retrouvant dans des **milieux ouverts variés** : secs ou mésophiles, prairies, friches, landes... On peut ainsi citer le Collier de corail (*Aricia agestis*), diverses piérides (*Pieris sp.*), le Satyre (*Lasiommata megera*), l'Azuré de la Bugrane (*Polyommatus icarus*), le Flambé (*Iphiclides podalirius*) (Figure 29), le Fadet commun (*Coenonympha pamphilus*) ou encore le Myrtil (*Maniola jurtina*).



Figure 29 - De haut en bas et de gauche à droite : Cuivré commun (*Lycaena phlaeas*), Piéride de la rave (*Pieris rapae*), Satyre (*Lasiommata megera*) en train de thermoréguler, Azuré de la Bugrane (*Polyommatus icarus*) et Flambé (*Iphiclides podalirius*). A. d'Augustin et C. Pilisi- Foxaly.

Les **Hétérocères** observés sont également caractéristiques des milieux ouverts. Ils ont été majoritairement recensés lors du Marathon naturaliste en août 2022 sur la coulée verte. Il s'agit d'un taxon peu étudié et les espèces recensées ne sont ainsi pas évaluées sur listes rouges. Néanmoins, l'Ecaille chinée (*Euplagia quadripunctata*) figure à l'annexe II de la directive Habitat-Faune-Flore.

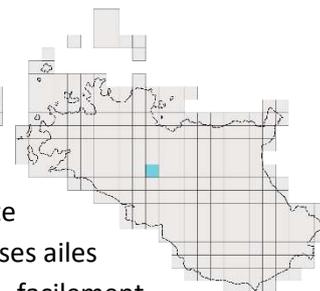
Ecaille chinée
Euplagia quadripunctata

LR Europe : NT
LR France : NT
LR Bretagne : NT
Annexe II DHFF



Figure 30 – Ecaille chinée (*Euplagia quadripunctata*). C. Pilisi - Foxaly.

Bien que faisant partie des « papillons de nuit », l'Ecaille chinée (Figure 30) est également active de jour. Contrairement aux autres Hétérocères qui présentent des couleurs ternes, cette dernière arbore des couleurs vives sur ses ailes postérieures qui la rendent facilement reconnaissable.



Elle fréquente différents types de milieux mais a une préférence pour les milieux frais et humides où elle butinera des plantes comme l'Eupatoire à feuille de chanvre (*Eupatorium cannabinum*), des chardons, cirses et des centaurees.

des centaurees.

Si l'espèce ne semble pas menacée, elle est toutefois inscrite à l'annexe II de la directive Habitat-Faune-Flore.

d) Micromammifères

Les micromammifères rassemblent l'ensemble des mammifères (hors chiroptères) pesant moins de 250 grammes. Il peut s'agir de rongeurs ou d'insectivores. Etant discrets du fait de leur activité et leur petite taille, leur inventaire se fait essentiellement par analyse des pelotes de rejection des rapaces.

Sur la commune, les espèces recensées associées aux milieux ouverts sont la Taupe d'Europe (*Talpa europae*), la Crocidure musette (*Crocidura mussula*) et le Campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*). La Crocidure musette affectionne les milieux semi-ouverts à tendance sèche telles les friches ou les prairies avec buissons, tandis que le Campagnol amphibie peut être observé dans divers milieux humides, notamment des prairies humides (voir la partie Milieux humides et végétations associées).

e) Avifaune

Le taxon des oiseaux est un groupe très diversifié, colonisant un grand nombre d'habitats. Leur cycle de vie se décompose en deux phases principales : la période de reproduction (période nuptiale) et la période internuptiale. Une partie des espèces effectue une migration lors de la période internuptiale pour rejoindre un site d'hivernage ; d'autres, sédentaires, ne réalisent pas ces migrations saisonnières et sont présentes toute l'année (on parle d'espèces résidentes).

S'agissant de l'utilisation des milieux ouverts, l'avifaune peut s'observer dans ces espaces pour diverses raisons : la **chasse** ainsi que le font le Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*) (Figure 31), l'Épervier d'Europe (*Accipiter nisus*) ou la Buse variable (*Buteo buteo*) qui se nourrissent des micromammifères s'y trouvant, l'**alimentation** d'une manière générale pour les espèces granivores et insectivores (Bruant proyer (*Emberiza calandra*) (Figure 31), Linotte mélodieuse (*Linaria cannabina*)), ou encore la **reproduction** tel que l'Alouette des champs (*Alauda arvensis*) qui niche au sol.



Figure 31 - A gauche : Bruant proyer (*Emberiza calandra*), à gauche : Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*). A. d'Augustin - Foxaly.

Linotte
mélodieuse
Linaria cannabina

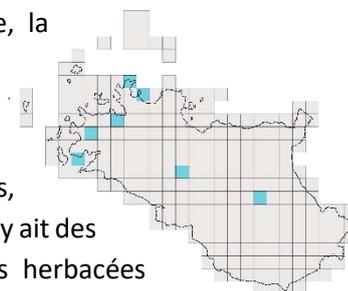
LR Europe : LC
LR France : VU
LR Bretagne : LC

Protection nationale



Figure 32 - Linotte mélodieuse (*Linaria cannabina*). A. d'Augustin - Foxaly.

Petite, élancée, et à assez longue queue, la Linotte mélodieuse (Figure 32) est un passereau que l'on retrouve dans toute sorte de milieux ouverts à semi-ouverts : landes, pelouses, marais, linéaires de haies, marges des milieux agricoles... pourvu qu'il y ait des buissons pour y construire le nid et des herbacées nourricières non loin.



Le retour sur le lieu de reproduction est relativement tardif (mi-avril à fin mai). Le mâle arbore alors une belle couleur rose vif sur la poitrine et le front. Le couple est très uni en été, et selon les conditions 2 à 3 nichées sont réalisées au cours de la saison.

La Linotte mélodieuse est une espèce commune et localement abondante et n'est globalement pas menacée. Elle est cependant considérée comme vulnérable en France. Autrefois capturée pour la consommation, elle est désormais protégée au niveau national.

2. Fourrés et ourlets

a) Description du milieu

Ce milieu regroupe les fourrés mésophiles, les fourrés secs et les fourrés humides, ainsi que les ourlets, lisières et communautés des haies et des talus.

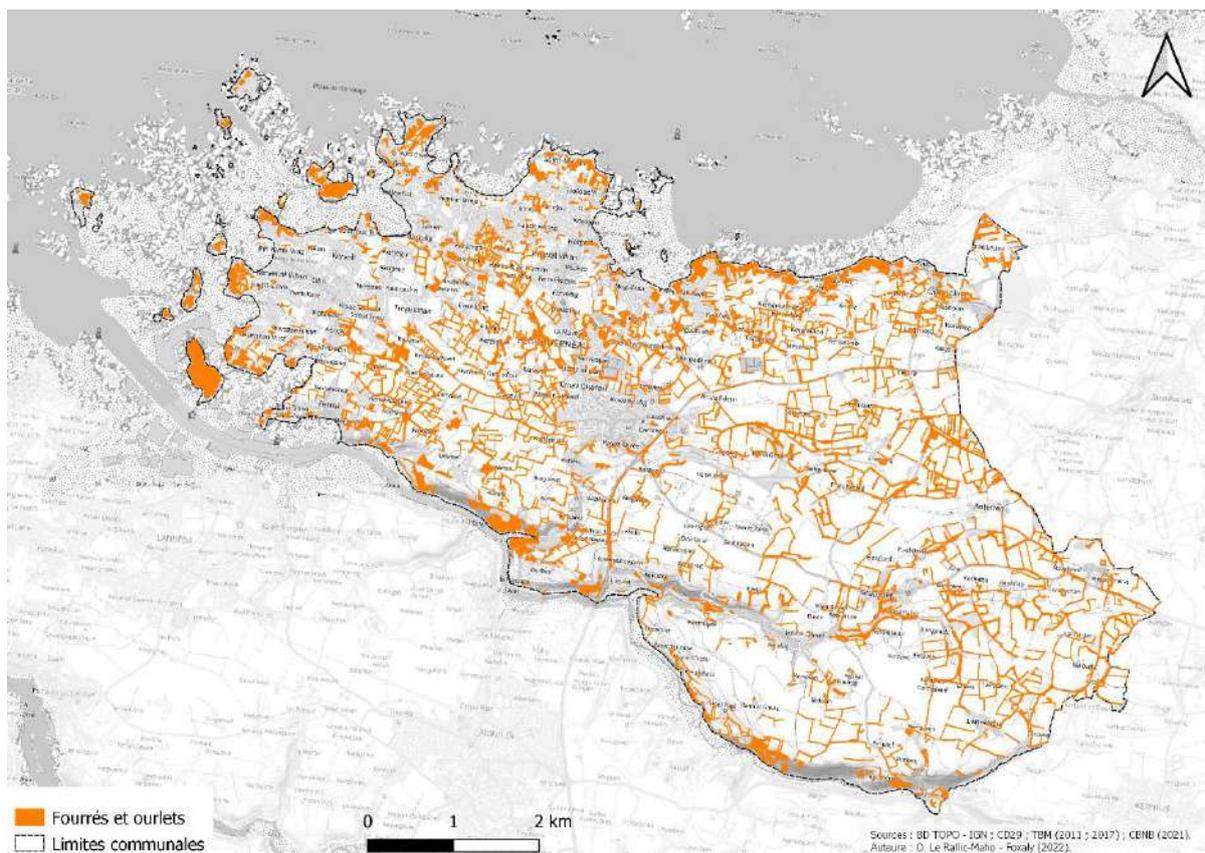
Ils sont composés de plantes herbacées et de ligneux, plus ou moins arbustifs, que l'on retrouve soit en phase de **transition** vers des boisements suite à l'existence de milieux plus ouverts, soit à **l'interface** entre des milieux ouverts et des milieux forestiers (ourlets et lisières) (Figure 33). Ainsi, ils abritent à la fois des plantes et des animaux des milieux ouverts comme des milieux forestiers avec lesquels ils sont en contact, ce qui en font des habitats diversifiés et à fort intérêt écologique. En effet, ils offrent des zones de nidification pour les oiseaux, de replis pour les reptiles, des refuges pour la petite faune (micromammifères notamment). Ils font également office de couloirs de déplacement pour la faune. La composition des fourrés et ourlets varie notamment avec le type de sol et le degré d'humidité des sols. En Bretagne, si les conditions le permettent, ces milieux évoluent spontanément vers des forêts de type chênaie.



Figure 33 - A gauche : fourré à Genêt à balais ; à droite : fourré à Prunellier, en bordure de prairie. Photos : O. Le Rallic-Maho – Foxaly.

Ils occupent généralement de faibles surfaces, et leur position intermédiaire dans la dynamique naturelle en font des milieux vulnérables, difficiles à préserver. Leur maintien passe par une gestion équilibrée de la dynamique d'évolution naturelle de ces milieux.

A Plouguerneau, les fourrés et ourlets représentent environ 307 hectares, soit près de 7% de la surface communale. Ils sont répartis sur l'ensemble de la commune, généralement sur des surfaces réduites, et forment un réseau très diffus, sensible à la fragmentation (Carte 21). Ils ne sont associés à aucun habitat d'intérêt communautaire.



Carte 21 - Cartographie de la trame des fourrés, ourlets et lisières sur la commune de Plouguerneau.

b) Flore

Les fourrés sont composés d'espèces arbustives telles l'Aubépine (*Crataegus monogyna*), le Genêt à balais (*Cytisus scoparius*), l'Ajonc d'Europe (*Ulex europaeus*), le Prunellier (*Prunus spinosa*) (Figure 34), la Bourdaine (*Frangula alnus*) ou encore des saules (*Salix atrocinerea*, *Salix aurita*, *Salix cinerea*) et sont souvent associés à la Ronce (*Rubus* sp.). Ces fourrés peuvent former des formations très denses d'arbustes, jusqu'à comporter des essences arborées dans leurs stades les plus matures.



Figure 34 - De gauche à droite : le Genêt à balais (*Cytisus scoparius*), l'Aubépine à un style (*Crataegus monogyna*) et le Prunellier (*Prunus spinosa*), trois espèces arbustives que l'on observe fréquemment dans les fourrés ou les haies. Photos : O. Le Rallic-Maho - Foxaly.

Les ourlets sont également des milieux d'interface entre des milieux ouverts et des milieux forestiers, mais correspondent davantage à la partie herbacée des lisières, en contact avec les buissonnants. A

Plouguerneau, on peut observer le Brachypode des bois (*Brachypodium sylvaticum*), le Circée de Paris (*Circaea lutetiana*), le Clinopode commun (*Clinopodium vulgare*), l'Herbe-à-Robert (*Geranium robertianum*), l'Épiaire des bois (*Stachys sylvatica*), la Germandrée scorodaine (*Teucrium scorodonia*), la Stellaire holostée (*Rubra holostea*) ou encore des véroniques (*Veronica chamaedrys*, *Veronica officinalis*) (Figure 35). Dans des conditions plus humides, par exemple en bordure de cours d'eau, on peut également observer la Laïche pendante (*Carex pendula*), la Fougère-femelle (*Athyrium filix-femina*) ou la Berce commune (*Heracleum sphondylium*).



Figure 35 - De gauche à droite : la Germandrée scorodaine (*Teucrium scorodonia*) ; la Véronique petit-chêne (*Veronica chamaedrys*) ; la Fougère-femelle (*Athyrium filix-femina*) ; trois espèces des ourlets forestiers que l'on peut observer à Plouguerneau. Photos : O. Le Rallic-Maho - Foxaly.

Les milieux d'interface rassemblent généralement des espèces associées aux milieux de contact. Néanmoins, certaines espèces sont spécifiques à ces milieux d'interface : c'est le cas de la **Laïche de Paira** (*Carex pairae*) (Figure 36) qui est une espèce inféodée aux ourlets et lisières forestières, plutôt en conditions humides. Celle-ci est mentionnée à Plouguerneau. Cette laïche se reconnaît à ses épis globuleux, légèrement espacés, et ces utricules (organes enveloppant le fruit) étalés en étoile lorsqu'ils sont à maturité.



Figure 36 - La Laïche de Paira (*Carex pairae*), espèce inféodée aux ourlets forestiers. Photo : J.C. Bouzat - CC.BY.SA 2.0

c) Mammifères

Les mammifères représentent un groupe d'animaux qu'il est difficile d'observer de manière directe à cause de leur discrétion et surtout car ils ont une activité majoritairement nocturne. C'est pourquoi leur présence est relevée principalement par le biais d'indices de présence : empreintes, fèces, restes de repas, terriers...

Par ailleurs, les grands mammifères évoluent essentiellement dans les bois et les milieux ouverts à proximité. On retrouve ainsi sur ces lieux de transition le Chevreuil européen (*Capreolus capreolus*) et le Renard roux (*Vulpes vulpes*) (Figure 37), le Blaireau d'Europe (*Meles meles*), ou encore le Lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus*).



Figure 37 - En haut : Chevreuil européen (*Capreolus capreolus*) pris au piège photographique et son crottier, en bas : Renard roux (*Vulpes vulpes*). C. Pilisi et A. d'Augustin - Foxaly.

d) Chiroptères

Les chiroptères chassent et s'orientent en émettant des ultrasons selon le principe d'un sonar : les ultrasons émis se réfléchissent sur les obstacles et l'écho leur revient aux oreilles. C'est par analyse de ces ultrasons que les individus sont identifiés (cf annexe 1).

Les inventaires ont ainsi permis de mettre en évidence la présence de **trois espèces** associées aux **lisières** et/ou chassant en **milieux ouverts** : la Sérotine commune (*Eptesicus serotinus*) (Figure 38), la Pipistrelle de Kühl (*Pipistrellus kuhlii*) et la Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*) (Figure 40). Il

s'agit d'espèces ubiquistes, chassant en milieux ouverts, le long de linéaires de haies servant de corridor, voire en milieu urbanisé pour les pipistrelles.

Deux d'entre elles sont considérées comme patrimoniales et sont présentées ci-dessous.

Sérotine commune
Eptesicus serotinus

LR Europe : -
LR France : NT
LR Bretagne : LC
Protection nationale



Figure 38 - Sérotine commune (*Eptesicus serotinus*).
Photo : Mnohf, CC BY-SA 3.0, via Wikimedia Commons.

La Sérotine commune (Figure 38) est présente dans une large gamme d'habitat : très plastique et opportuniste elle peut occuper le bâti, les cavités arboricoles, fissures de ponts ou entrées de grottes souterraines. Elle affectionne chasser en milieux ouverts : dans les vergers, pâturages, parcs urbains ou au-dessus de plans d'eau... La Sérotine commune est l'une des espèces de chauve-souris les plus communes en France. En Bretagne elle occupe également la quasi-totalité du territoire.

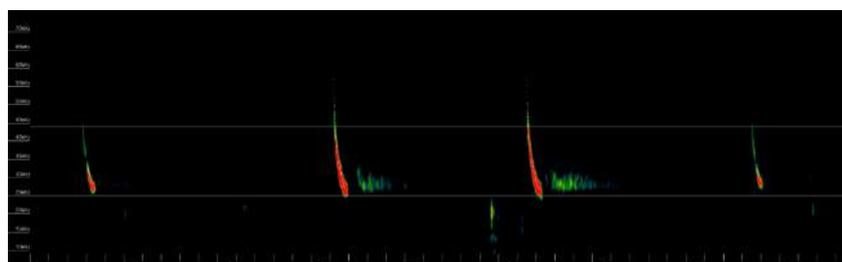
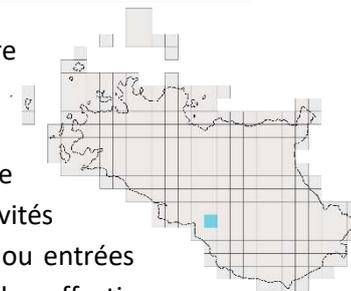


Figure 39 - Signal d'écholocation de la Sérotine commune (*Eptesicus serotinus*). Enregistrement : Foxaly.

Pipistrelle commune
Pipistrellus pipistrellus

LR Europe : -
LR France : NT
LR Bretagne : LC
Protection nationale

La Pipistrelle commune (Figure 40) est une espèce particulièrement ubiquiste : elle occupe une large gamme de gîtes anthropiques (églises, chapelles, maisons). Elle exploite tous types de milieux, y compris les zones fortement urbanisées : capable de se glisser dans des fentes très étroites, le potentiel d'accueil pour cette espèce est très vaste.

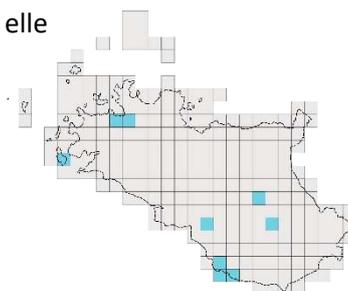




Figure 40 - Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*).
Photo : Gille San Martin from Namur, Belgium, CC BY-SA 2.0, via Wikimedia Commons.

Peu lucifuge, on peut la rencontrer jusque dans des centres-villes très denses où elle chasse le long d'alignements d'arbres ou autour d'éclairages publics. Elle chasse également dans les zones humides, parcs, jardins mais on peut également la retrouver dans les milieux forestiers et agricoles.

Elle est présente de manière homogène en France et en Bretagne : c'est d'ailleurs la chauve-souris la plus abondante en région Bretagne.

Les suivis nationaux et comptages de colonies (VigieChiro, MNHN) montrent une tendance significative de déclin. Toutefois, la plasticité de

cette espèce en fait l'une des plus tolérantes et adaptées aux actions de l'homme et aux changements de son environnement.

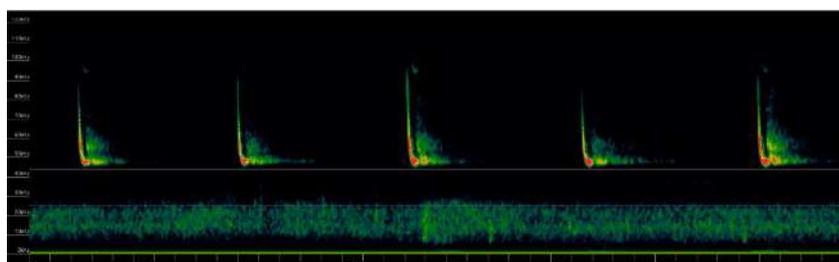


Figure 41 - Signal d'écholocation de la Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*). Enregistrement : Foxaly.

e) Reptiles

Les reptiles sont des animaux ectothermes, c'est pourquoi on les observe souvent sur des placettes d'ensoleillement : ils sont en train de thermoréguler. Aussi, ils affectionnent particulièrement les milieux de transition qui leur offrent des espaces découverts où ils peuvent thermoréguler, ainsi que des zones abritées dans lesquelles ils peuvent se replier en cas de danger. La Vipère péliade (*Vipera berus*) (Figure 40) et le Lézard vivipare (*Zootoca vivipara*) (Figure 42) sont les deux espèces de reptiles observées sur la commune. Par ailleurs, de jeunes individus de Vipère péliade ont été observés, attestant du caractère reproducteur de l'espèce sur la commune.



Figure 42 - Lézard vivipare (*Zootoca vivipara*) observé sur la commune par un habitant. La photo est issue du Padlet.

Vipère péliade
Vipera berus

LR Europe : LC

LR France : VU

LR Bretagne : EN

Protection nationale

Déterminante de ZNIEFF en Bretagne

La Vipère péliade (Figure 43) habite des milieux très variés du moment que la végétation se développe lentement et qu'ils sont peu fréquentés par l'homme (tourbières, prairies humides, landes, jachères, forêts claires...). Elle apprécie les haies, fourrés, buissons où elle peut s'abriter contre un danger.

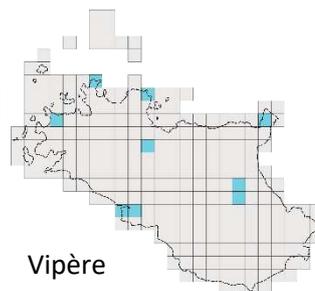


Figure 43 - Vipère péliade juvénile (*Vipera berus*), vue à Beg an Toull. C. Pilisi - Foxaly.

Les populations de Vipère péliades sont impactées par la destruction et la fragmentation de leur habitat, et ce d'autant plus qu'elles sont très peu mobiles. Des études dans le Massif jurassien mettent en évidence que des populations peuvent être considérées comme isolées génétiquement à partir de quelques kilomètres seulement (Sordello, 2012). Cela induit alors des risques de consanguinité, néfaste à la vigueur des individus.

La préservation et la gestion de ses milieux de prédilection lui sont salutaires.

f) Rhopalocères

Quelques espèces de Rhopalocères caractéristiques des **milieux ouverts à semi-ouverts** ont été recensés sur la commune, tels que le Paon-du-jour (*Aglais io*), l'Aurore (*Anthocharis cardamines*), le Vulcain (*Vanessa atalanta*) ou l'Amaryllis (*Pyronia tithonus*) (Figure 44). Il s'agit d'espèces communes.



Figure 44 - De gauche à droite et de haut en bas : Paon-du-jour (*Aglais io*), Aurore (*Anthocharis cardamines*), Vulcain (*Vanessa atalanta*) et Amaryllis (*Pyronia tithonus*). A. d'Augustin - Foxaly.

3. Forêts

a) Description du milieu

Ce milieu regroupe les forêts de feuillus, les forêts de conifères, les plantations d'arbres ainsi que les bois plus ou moins anthropisés. Il s'agit de massifs boisés, plus ou moins denses, dominés par une ou plusieurs essences arborées. On distingue les forêts plus naturelles, aux cortèges animaux et végétaux plus riches et assurant de nombreuses fonctions écologiques, des plantations et des espèces introduites, dont l'intérêt écologique est moindre et dont le fonctionnement écologique diffère des peuplements plus naturels.



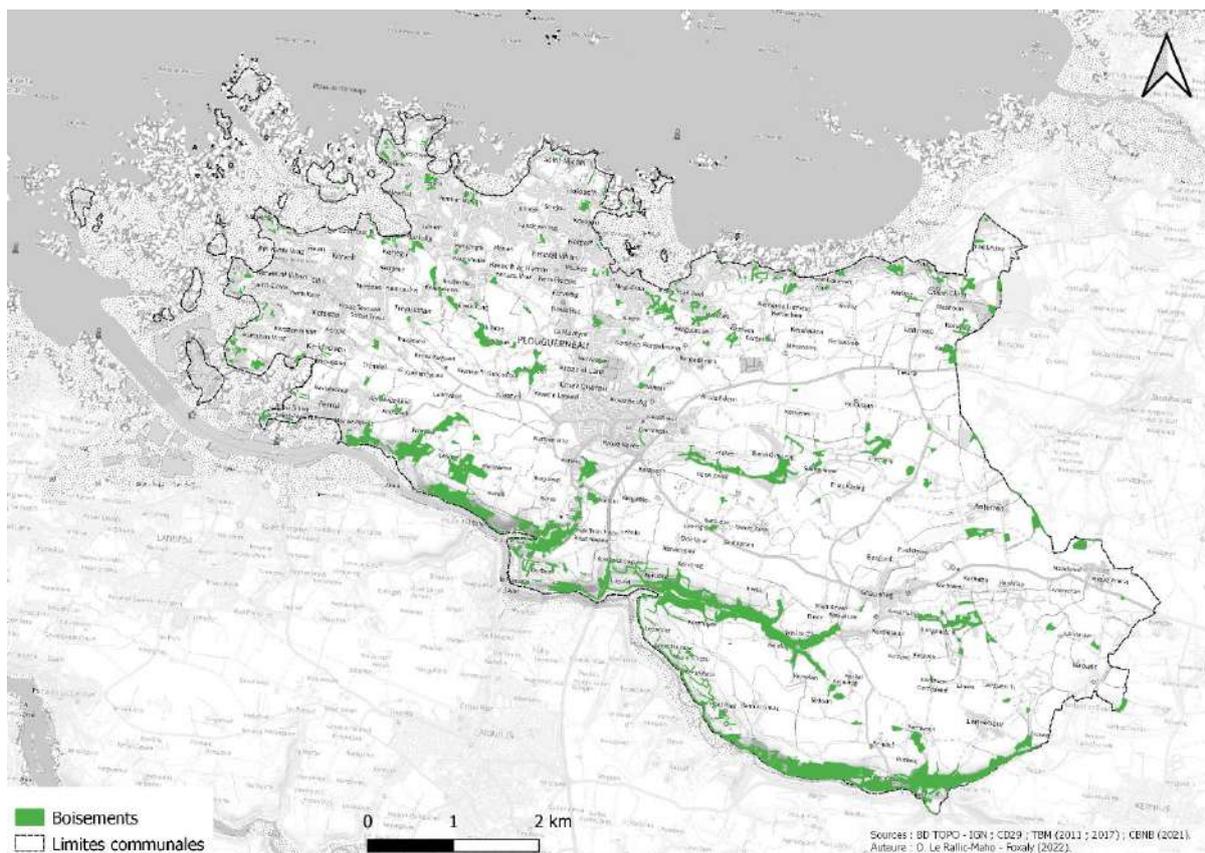
Figure 45 - Sentier dans le bois de feuillus de Kermoyen, à Plouguerneau. Photo : O. Le Rallic-Maho - Foxaly.

En Bretagne, les forêts de groupements naturels mésophiles sont généralement dominées par des essences feuillues (Figure 45) telles le Hêtre (*Fagus sylvatica*), le Chêne pédonculé (*Quercus robur*) ou le Chêne sessile (*Quercus petraea*). Les forêts humides vont être dominées par d'autres essences, telles le Frêne élevé (*Fraxinus excelsior*), l'Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*) (Figure 46)...



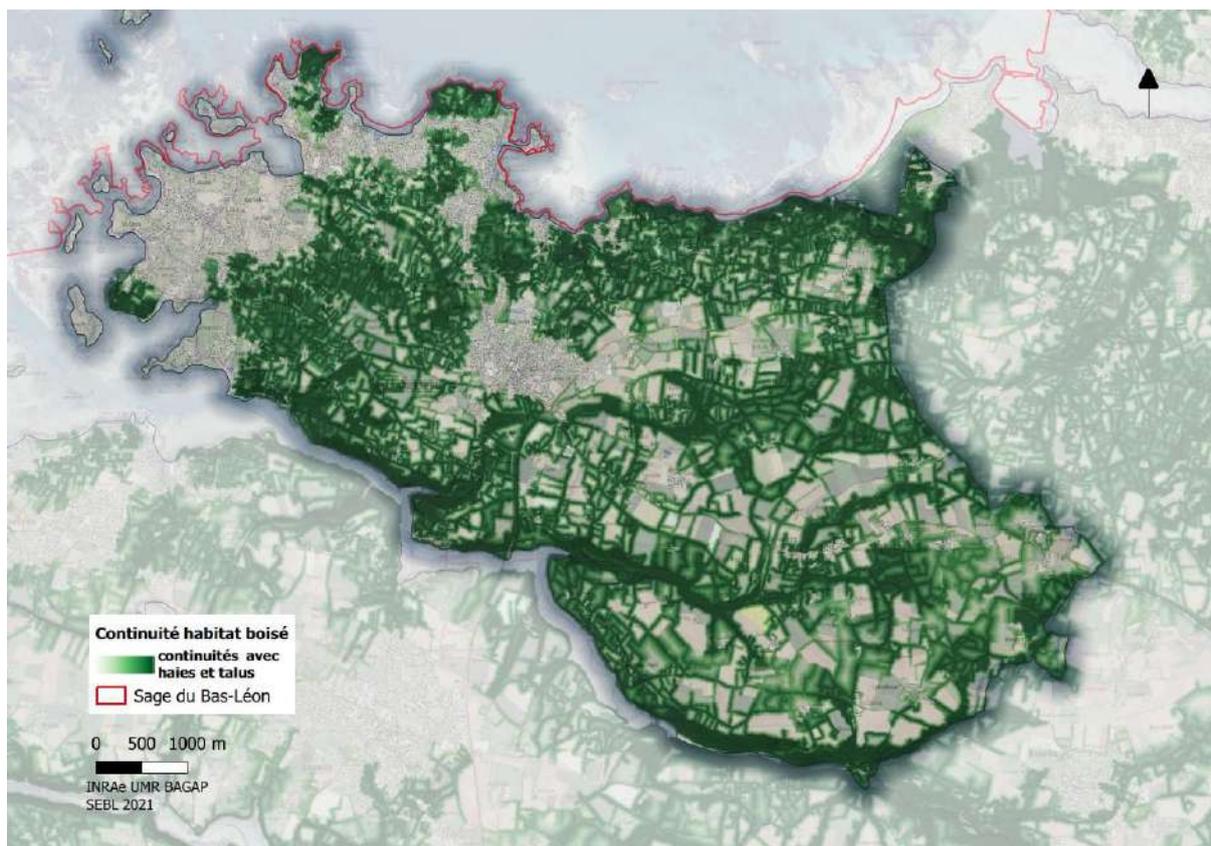
Figure 46 - De gauche à droite : Hêtre (*Fagus sylvatica*) sur un sentier boisé à Plouguerneau ; Chêne pédonculé (*Quercus robur*), qui se distingue du Chêne sessile (*Quercus petraea*) par le long pédoncule des glands ; Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*), essence croissante sur des sols humides. Photos : O. Le Rallic-Maho – Foxaly.

A Plouguerneau, les milieux forestiers et les boisements couvrent environ 189 hectares, soit un peu plus de 4 % de la superficie communale. Ils sont principalement répartis le long de l'Aber Wrac'h et des cours d'eau affluents, notamment de Kermoyen jusqu'au Grouanec. On retrouve de petits îlots de boisements plus éparsemment dans le paysage agricole, mais peu reliés entre eux, soulignant la fragmentation des continuités forestières.



Carte 22 - Cartographie de la trame des milieux forestiers et autres boisements sur la commune de Plouguerneau.

Ces milieux boisés sont notamment reliés entre eux par le maillage bocager, qui permet aux espèces inféodées aux boisements de se déplacer par le réseau de haies dans le paysage. La commune de Plouguerneau possède une assez bonne couverture de ces zones potentiellement fonctionnelles pour ces espèces (Carte 23). Des zones blanches persistent au niveau des zones urbanisées et là où le maillage bocager est plus lâche (voir la partie II.A.1.e)



Carte 23 - Cartographie des continuités pour les espèces inféodées aux éléments boisés (INRAE & SEBL, 2021).

b) Flore

Les **forêts mésophiles** sont principalement représentées par des chênaies et des hêtraies. D'autres essences viennent s'ajouter au Hêtre (*Fagus sylvatica*) et aux chênes (*Quercus robur*, *Quercus petraea*), à savoir le Frêne élevé (*Fraxinus excelsior*), le Châtaignier (*Castanea sativa*) et l'Orme mineur (*Ulmus minor*). Ces forêts de feuillus voient se développer des strates inférieures composées d'espèces arbustives comme le Noisetier (*Corylus avellana*) et le Sureau noir (*Sambucus nigra*) (Figure 47), et des espèces herbacées, telles l'Arum d'Italie (*Arum italicum*), l'Anémone des bois (*Anemone nemorosa*), le Fragon petit-houx (*Ruscus aculeatus*), l'Oxalis petite-oseille (*Oxalis acetosella*)... On peut également y observer diverses fougères : le Polystich à frondes soyeuses (*Polystichum setiferum*), le Dryoptéride dilaté (*Dryopteris dilatata*) et la Fougère-mâle (*Dryopteris filix-mas*), et des lianes comme le Lierre grimpant (*Hedera helix*) et le Chèvrefeuille des bois (*Lonicera periclymenum*).



Figure 47 - A gauche : le Fragon petit-houx (*Ruscus aculeatus*) ; à droite : le Sureau noir (*Sambucus nigra*). Photos : C. Pilisi et O. Le Rallic-Maho – Foxaly.

Les **hêtraies acidophiles**, que l'on retrouve à Plouguerneau, sont des habitats d'intérêt communautaire au titre de la directive européenne. On retrouve également des **hêtraies neutrophiles**, en particulier sur les abords de l'Aber Wrac'h. Un faciès typique de ces hêtraies armoricaines présente une strate herbacée caractérisée par la Jacinthe des bois (*Hyacinthoides non-scripta*).

Hêtraies acidophiles atlantiques

Habitat d'intérêt communautaire

Code Natura 2000 : 9120 Hêtraies atlantiques, acidophiles à sous-bois à *Ilex* et parfois à *Taxus* (*Quercion robori-petraeae* ou *Ilici-Fagenion*)

Code Natura 2000 décliné : 9120-2 Hêtraies-chênaies collinéennes à Houx

Code EUNIS : G1.62



Cet habitat (Figure 48) correspond à des hêtraies-chênaies sur sols pauvres et acides. Il s'agit de l'habitat forestier le plus répandu en Bretagne. L'essence dominante varie selon les conditions climatiques, ainsi on retrouve des faciès dominés par le Hêtre (*Fagus sylvatica*) et d'autres par le Chêne sessile (*Quercus petraea*) voire le Chêne pédonculé (*Quercus robur*). La strate arbustive est dominée par le Houx (*Ilex aquifolium*) et parfois accompagné de l'If (*Taxus baccata*).

Figure 48 - Hêtraie-chênaie acidiphile à sous-bois de Houx, tête de bassin de la rivière Ellé. Photo : ©E. Quéré -CBNB.

Code Natura 2000 : 9130 Hêtraies de l'*Asperulo-Fagetum*Codes Natura 2000 déclinés : 9130-1 Hêtraies-chênaies à Mélisque, If et Houx
9130-3 Hêtraies-chênaies à Jacinthe des bois

Code EUNIS : G1.63



Cet habitat (Figure 49) qui peut être confondu avec les précédent, correspond à des hêtraies-chênaies sur sols pauvres et plus neutrophiles. Il s'en distingue par la végétation du sous-bois. Cet habitat est beaucoup plus rare que les forêts acidiphiles, et est également plus diversifié, autant au niveau de sa strate arborée que de sa strate herbacée. Cette dernière peut être composée d'Anémone des bois (*Anemone nemorosa*), de Jacinthe des bois (*Hyacinthoides non-scripta*) et de Stellaire holostée (*Stellaria holostea*).

Figure 49 - Hêtraie-chênaie à sous-bois caractérisé par la Jacinthe des bois (*Hyacinthoides non-scripta*).
Photo : A. d'Augustin – Foxaly.

Les **forêts humides** représentent un peu moins d'un quart du couvert boisé de Plouguerneau. A Plouguerneau, les essences associées à ces forêts sont l'Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*) sur les sols les plus engorgés, le Frêne élevé (*Fraxinus excelsior*) ou encore des saules (*Salix alba*, *Salix* sp.). On les retrouve généralement en bordure des rivières et des plans d'eau, ou sur des fonds alluviaux, et peuvent être régulièrement inondées.

Les **plantations**, quant à elles, correspondent à des **boisements de conifères**, qui sont généralement issus de plantations de pins (*Pinus pinaster*, *Pinus sylvestris*), ainsi que des **plantations de peupliers** (*Populus* sp.). Ces massifs boisés sont généralement pauvres en espèces.

Aucune espèce végétale patrimoniale associée à ces milieux n'a été observée à Plouguerneau. Néanmoins, ces milieux restent des habitats d'intérêt écologique majeur pour la faune et la flore, même commune.

c) Avifaune

Les espèces d'oiseaux inféodées aux milieux boisés observées à Plouguerneau sont variées ; on observe aussi bien des **pics** (Pic vert (*Picus viridis*), Pic épeiche (*Dendrocopos major*)), des **corvidés** (Geai des chênes (*Garrulus glandarius*)), des **passereaux** (Grimpereau des jardins (*Certhia brachydactyla*) (Figure 50), Mésange huppée (*Lophophanes cristatus*), Roitelet à triple bandeau (*Regulus ignicapilla*), Sittelle torchepot (*Sitta europaea*)), que des **rapaces nocturnes** (Chouette hulotte (*Strix aluco*)), ou encore des **columbidés** (Tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*)).

D'autre part, on retrouve également des espèces plus généralistes telles le Rougegorge familier (*Erithacus rubecula*), le Pouillot véloce (*Phylloscopus collybita*) (Figure 50), le Pinson des arbres (*Fringilla coelebs*) (Figure 50), la Mésange bleue (*Cyanistes caeruleus*), la Mésange charbonnière (*Parus*

major) (Figure 50), le Merle noir (*Turdus merula*), l'Accenteur mouchet (*Prunella modularis*) (Figure 50) et le Pigeon ramier (*Columba palumbus*).

Certaines de ces espèces sont reproductrices certaines ou probables : des jeunes ont été observés ainsi que des comportements de défense de la part des adultes. On peut citer la Mésange bleue, le Pouillot véloce, le Troglodyte mignon ou encore le Merle noir.



Figure 50 - De haut en bas et de gauche à droite : Grimpereau des jardins (*Certhia brachydactyla*), Pouillot véloce (*Phylloscopus collybita*), Pinson des arbres (*Fringilla coelebs*), jeune Mésange charbonnière (*Parus major*) et Accenteur mouchet (*Prunella modularis*). C. Pilisi et A. d'Augustin - Foxaly.

d) Mammifères

Les mammifères inféodés spécifiquement aux boisements sont le Mulot sylvestre (*Apodemus sylvaticus*), l'Ecureuil roux (*Sciurus vulgaris*) (Figure 51), ainsi que la Martre des pins (*Martes martes*) que l'on retrouve aussi bien dans les forêts de résineux que de feuillus.

Ecureuil roux <i>Sciurus vulgaris</i>	LR Europe : LC LR France : LC LR Bretagne : LC Protection nationale Déterminante de ZNIEFF en Bretagne



Figure 51 - Ecureuil roux (*Sciurus vulgaris*) observé au Pont du diable. A. d'Augustin -

Mammifère diurne, l'Ecureuil roux (Figure 51) est une espèce typique des espaces boisés et forestiers. Il apprécie particulièrement les forêts mixtes avec sous-bois ou à conifères, qui lui offrent de quoi se nourrir de manière variée et en différentes saisons. Opportuniste, il a une prédilection pour les graines de conifères et peut aussi se nourrir d'autres fruits ou graines (noisettes, fruits du charmes...).

Il est observé sur la quasi-totalité du territoire breton et protégé en France, cependant il est menacé dans diverses régions d'Europe par l'écureuil gris qui y a été introduit.

e) Chiroptères

Le Murin de Natterer (*Myotis nattereri*) a été recensé dans le bois de Kermoyen. Typique des milieux boisés, il s'agit d'une espèce déterminante de ZNIEFF et quasi-menacée en Bretagne et est de fait considérée comme une espèce patrimoniale.

Murin de Natterer
Myotis nattereri

LR Europe : NE

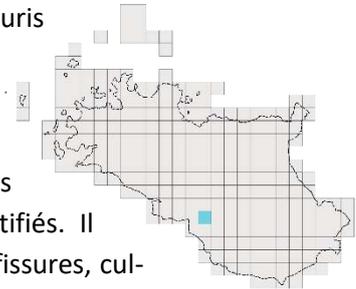
LR France : LC

LR Bretagne : NT

Protection nationale

Déterminante de ZNIEFF en Bretagne

Le Murin de Natterer (Figure 52) est une espèce de chauve-souris principalement arboricole. Il établit ses gîtes d'été comme d'hiver dans des cavités d'arbres, mais on le retrouve aussi régulièrement dans du bâti ou des souterrains, notamment l'hiver dans les régions plus froides. En Bretagne, ses gîtes forestiers se trouvent majoritairement dans des chênes et des hêtres au sein de boisements de feuillus denses, âgés et stratifiés. Il affectionne particulièrement les espaces petits et étroits (anfractuosités, fissures, cul-de-sac...).



Son régime alimentaire est composé en premier lieu de Diptères et d'araignées, puis d'autres insectes diurnes qu'il capture posés, au décollage ou au ras de la végétation. Il peut également poursuivre sa proie à pied au sol. Le Murin de Natterer a ainsi un comportement « glaneur ». Il chasse dans des milieux variés : boisements, cours d'eau, vergers, bocages, prairies, parcs...

Il s'agit d'une espèce très lucifuge, émergeant tardivement de ses gîtes la nuit (une demi-heure à une heure après le coucher du soleil) et rentre bien avant l'aube (environ 80 minutes avant).



Figure 52 - Murin de Natterer (*Myotis nattereri*). Photo : L. Arthur.

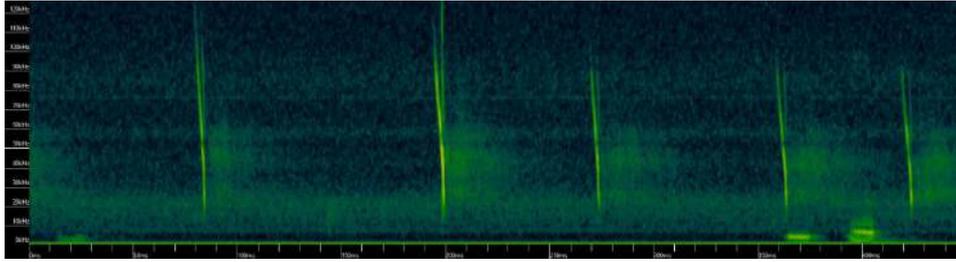


Figure 53 - Signal d'écholocation du Murin de Natterer (*Myotis nattereri*) enregistré à Kermoyen. Enregistrement : Foxaly.

f) Entomofaune

Quelques espèces forestières de **Rhopalocères** ont été identifiées au cours de l'ABC. On peut citer le Petit Sylvain (*Limenitis camilla*) et le Tircis (*Parage aegeria*) (Figure 54) ou encore le Citron (*Gonepteryx rhamni*). Il s'agit d'espèces que l'on retrouve dans des milieux boisés variés : allées forestières, parcs et jardins arborés, bois clairs... avec une prédilection pour les boisements frais et parfois humides pour le Petit sylvain.



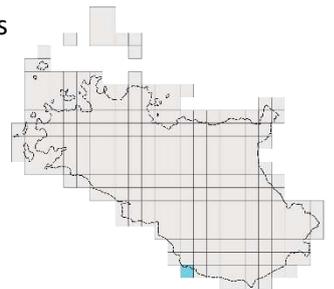
Figure 54 - A gauche : Petit sylvain (*Limenitis camilla*), à droite : Tircis (*Parage aegeria*). A. d'Augustin - Foxaly.

D'autre part, le **Lucane cerf-volant** (*Lucanus cervus*) (Figure 55) a été recensé. Il s'agit d'un coléoptère saproxylophage affectionnant les vieux boisements. Il est inscrit à l'annexe II de la directive Habitat-Faune-Flore et est donc patrimonial.

Lucane cerf-volant
Lucanus cervus

LR Europe : NT
LR France : NE
LR Bretagne : NE
Annexe II DHFF

Le Lucane cerf-volant est un coléoptère saproxylophage, c'est-à-dire que ses larves se nourrissent de bois mort. Il affectionne les vieux arbres pour ses gîtes, par conséquent sa présence témoigne de l'ancienneté de ceux-ci, permettant par ailleurs d'évaluer la valeur patrimoniale d'un site et sa qualité. On l'observe principalement dans des forêts de feuillus, mais également dans des bosquets ou des haies. L'adulte est actif au crépuscule et la nuit.



Il s'agit du plus grand insecte d'Europe, pouvant mesurer jusqu'à 9 cm avec les mandibules (celles-ci en forme de bois de cerf qui lui a valu son nom). Ces mandibules lui servent à saisir la femelle lors des accouplements ainsi qu'à évincer les mâles concurrents en période de reproduction.

Bien que l'espèce tend à se raréfier, elle reste commune et n'est ainsi pas protégée en France. Elle est toutefois inscrite à l'annexe II de la directive Habitat-Faune-Flore.



Figure 55 - *Lucane cerf-volant* (*Lucanus cervus*). Photo prise hors site. C. Pilisi - Foxaly.

g) Gastéropodes

Les gastéropodes sont les seuls mollusques à avoir colonisé la terre ferme : on les retrouve ainsi aussi bien dans le milieu aquatique que terrestre, en eau douce ou en milieu marin.

Des espèces s'observant dans des milieux variés et notamment les boisements ont été identifiées à Plouguerneau telles la Grande loche (*Arion rufus*) (Figure 56) et l'Escargot des bois (*Cepaea nemoralis*).



Figure 56 - Grande loche (*Arion rufus*). C. Pilisi - Foxaly.

D'autre part, la présence de l'Escargot de Quimper (*Elona quimperiana*) a également été relevée dans le bois de Kermoyen. Il s'agit d'un mollusque endémique de Bretagne et protégé en France, car il n'est présent que dans deux régions du monde : la Basse-Bretagne et la cordillère Cantabrique (nord de l'Espagne). Ce dernier est présenté ci-après.

Par ailleurs, le Grand luisant (*Oxychilus draparnaudi*) a été observé avec l'Escargot de Quimper. Il s'agit d'un autre escargot semblable à *Elona quimperiana* et partageant les mêmes milieux, mais beaucoup plus commun. On le distingue par sa coquille vernissée (Figure 57).



Figure 57 - A gauche : Escargot de Quimper (*Elona quimperiana*), à droite : Grand luisant (*Oxychilus draparnaudi*). A. d'Augustin - Foxaly.

Escargot de Quimper
Elona quimperiana

LR Europe : LC
LR France : LC
LR Bretagne : NE
Protection nationale
Annexe II DHFF

L'escargot de Quimper (Figure 58) est une espèce dont la répartition est très localisée : il n'est en effet présent que dans deux régions du monde, la Basse-Bretagne et la cordillère Cantabrique, ce qui lui vaut plusieurs enjeux de protection.

Il est reconnaissable à sa coquille plate jaunâtre à brun pâle, son ombilic (trou formé par l'enroulement de la coquille) et aux taches sombres présentes sur son corps qui transparaissent à travers la coquille au stade adulte, qui mesure alors une trentaine de



Figure 58 - Escargots de Quimper (*Elona quimperiana*) observés à Kermoyen. C. Pilisi - Foxaly.

millimètres. Il affectionne les milieux frais et ombragés tels que les sous-bois : on le retrouve dans la litière, les murets de pierres, le bois mort... où il se nourrit de matière organique en décomposition.

Des conditions de températures ni trop élevées ni trop fraîches sont nécessaires à son activité, et il s'abrite sous le sol et reste inactif si ces conditions optimales ne sont pas atteintes pour se déplacer.

Une attention particulière doit être portée sur cette

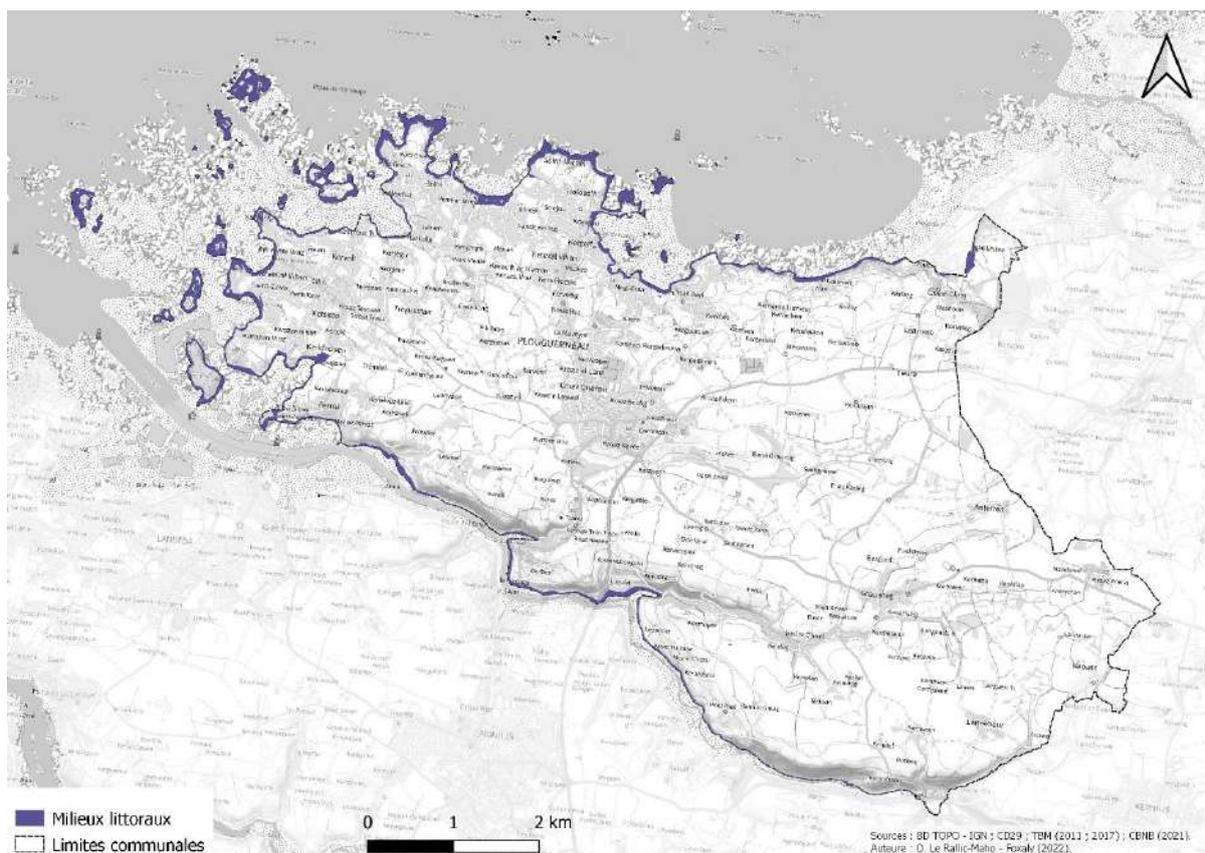
espèce.

4. Milieux littoraux

a) Description du milieu

Les milieux littoraux comprennent les habitats naturels marins et côtiers, de la zone subtidale (en dessous du niveau de la basse mer) jusqu'aux dunes littorales en arrière de plage, en passant par l'éstran, les marais salés, les plages et les falaises. Les **habitats marins** sont les milieux communiquant avec les eaux marines, qui peuvent être salines, saumâtres ou quasiment douces. Les **habitats côtiers**, quant à eux, ne sont pas directement liés aux masses d'eau mais sont caractérisés par l'influence de l'océan, telle que celle induite par les embruns (Hill et *al.* 2004b).

A Plouguerneau, les milieux littoraux occupent une superficie d'environ 125 hectares, soit 2,8 % du territoire communal (Carte 24) et présentent des situations très variées. Une partie de la côte est marquée par la présence de falaises ou bien de milieux rocheux, comme c'est le cas à Porzh Gwenn, à la pointe de Saint-Cava, à Saint-Michel et sur une grande partie du trait côtier au nord de la commune, ou encore sur les petites îles annexes à la côte. Des plages de sables viennent ponctuer la côte rocheuse (plage de Saint-Cava, plage de la Grève blanche, plage de Koréjou...) mais aussi des plages de galets (Porzh Gwenn). On note la présence de dunes, en arrière de la plage du Vougo à proximité de la commune de Guissény. Enfin, la côte et les rivages de l'Aber Wrac'h sont parcourus à de multiples endroits de végétations des prés salés.



Carte 24 - Cartographie de la trame des milieux marins et côtiers sur la commune de Plouguerneau.

b) Domaine pélagique

Le domaine pélagique correspond à la **masse d'eau** au large des côtes, avant la zone subtidale (voir partie suivante). Certaines espèces animales évoluant entre ces deux milieux ont pu être observées, comme le Phoque gris (*Halichoerus grypus*), le Poulpe commun (*Octopus vulgaris*), ou une ponte de Calamar (*Loligo vulgaris*) témoignant de la présence et de la reproduction de l'espèce dans les eaux communales.

Par ailleurs, certaines espèces d'oiseaux sont adaptées au milieu marin et aux conditions salées associées, et chassent les poissons des eaux pélagiques. On retrouve ainsi des Fous de Bassan (*Morus bassanus*), Plongeurs imbrins (*Gavia immer*), cormorans (*Phalacrocorax sp.*) (Figure 59) ou encore des Guillemots de Troïl (*Uria aalge*).



Figure 59 - Cormoran huppé (*Phalacrocorax aristotelis*) juvénile. C. Pilisi - Foxaly.

Phoque gris
Halichoerus grypus

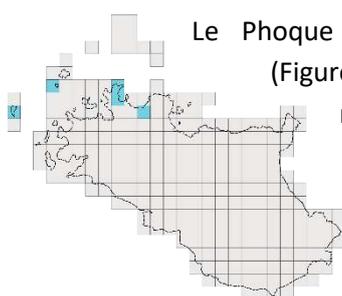
LR Europe : LC

LR France : NT

LR Bretagne : VU

Protection nationale

Déterminante de ZNIEFF en Bretagne



Le Phoque gris (*Halichoerus grypus*) (Figure 60) est un mammifère marin semi-aquatique, c'est-à-dire qu'il alterne des temps en mer avec des moments à terre. Il se nourrit majoritairement de poissons et céphalopodes qu'il chasse au large, pouvant descendre jusqu'à 200m de profondeur. Il retourne à terre pour se reproduire, muer et se reposer. Il peut alors y passer de longues heures en attendant que la marée ne monte et ne doit pas être dérangé. Longtemps chassé pour sa fourrure et sa graisse, il est désormais protégé au niveau national.



Figure 60 - Phoque gris (*Halichoerus grypus*). A. d'Augustin - Foxaly.

c) *Estran et eaux peu profondes*

La **zone subtidale** correspond directement aux habitats des eaux marines peu profondes, toujours immergées. Ce sont des zones d'alimentation importantes pour la vie marine. En effet, on peut y retrouver des forêts d'algues marines (parfois appelées goémons) qui sont des lieux de vie pour de nombreux invertébrés marins (crustacés, mollusques, annélides, éponges, anémones de mer...) et de poissons marins.

Parmi les algues marines, on retrouve des algues brunes, rouges ou vertes, qui sont étagées dans cette zone subtidale et sur l'estran selon la quantité de lumière disponible dans la colonne d'eau. Les **laises de mer** que l'on retrouve sur les plages sont issues de cette zone immergée. A Plouguerneau, on peut observer de nombreuses espèces d'algues différentes (60 espèces recensées). Les algues brunes sont représentées par des espèces telles que les fucales (Fucus vésiculeux (*Fucus vesiculosus*), Fucus dentelé (*Fucus serratus*), Fucus spiralé (*Fucus spiralis*)), les laminaires (*Laminaria digitata*, *Laminaria hyperborea*, *Saccharina latissima*...), le Haricot de mer (*Himanthalia elongata*)... La Dulce (*Palmaria palmata*) et la Nori (*Porphyra* spp.) sont des algues rouges communes que l'on peut également observer, ou encore les Feuilles de châtaigner (*Delesseria sanguinea*) (Figure 61). Enfin, les algues vertes sont largement dominées par les Ulves (*Ulva lactuca*, *Ulva rigida*), connues pour être responsables des marées vertes, ou encore les Cheveux de mer (*Enteromorpha* spp.).



Figure 61 - De gauche à droite, des espèces d'algues observées à Plouguerneau : la Laminairesucree (*Saccharina latissima*) ; le Fucus dentelé (*Fucus serratus*) ; l'algue rouge dite les Feuilles de châtaigner (*Delesseria sanguinea*) et l'algue brune Bifurcaire (*Bifurcaria bifurcata*). Photos : O. Le Rallic-Maho et C. Pilisi – Foxaly, M. Chevalier.

La zone subtidale accueille également des herbiers de plantes aquatiques, les zostères. Les zostères ne sont pas des algues mais des plantes à fleurs, dont on retrouve deux espèces à Plouguerneau : la Zostère marine (*Zostera marina*) et la Zostère de Nolte (*Zostera noltei*). Les **herbiers de zostères** forment des végétations sous-marines des avant-plages, souvent soumis aux houles, se développant sur des substrats de sables fins. Ils sont considérés comme des habitats d'intérêt communautaire (1110-1 – Sables fins propres et légèrement envasés, herbiers à *Zostera marina* (façade atlantique)).

Code Natura 2000 : 1110 Bacs de sable à faible couverture permanente d'eau marine

Code Natura 2000 décliné : 1110-1 Sables fins propres et légèrement envasés, herbiers à *Zostera marina* (façade atlantique)

Code EUNIS : A4.2 et A4.5



Cet habitat (Figure 62) se développe sur des sols caractérisés par des sables fins, dans des conditions d'hydrodynamisme appropriées. C'est alors que peuvent se développer des herbiers à *Zostera marina*. Ceux-ci sont des milieux très diversifiés, abritant de nombreuses espèces marines animales (mollusques bivalves, amphipodes, gastéropodes...), et qui font office de nurserie pour de nombreux prédateurs, oiseaux comme poissons.

Figure 62 - Herbière de zostères, habitat à forte valeur écologique, considéré d'intérêt communautaire. Photo : Auteur inconnu – CC-BY-SA.

L'**estran** correspond à la zone de balancement des marées. On y trouve une faune différente selon l'étage, associée au temps d'immersion dont chacune a besoin. On observera ainsi sur le haut de l'estran la Ligie océanique (*Ligia oceanica*) (Figure 63) ou le Collembole marin (*Anurida maritima*), tandis que le bas de l'estran accueillera davantage le Crabe vert (*Carcinus maenas*) (Figure 63), le Bigorneau (*Littorina littorea*), l'Ormeau (*Haliotis tuberculata*), le Vernis (*Callista chione*) et le Botrylle étoilé (*Botryllus schlosseri*) (Figure 63), une ascidie coloniale. D'autres encore sont plus plastiques et sont présentes sur tout ou une grande partie de l'estran comme les littorines (*Littorina saxatilis*, *Littorina obtusata*) (Figure 63), la Balane (*Balanus balanus*) (Figure 63) et la Patelle (*Patella vulgata*).



Figure 63 - De gauche à droite et de haut en bas : Ligie océanique (*Ligia oceanica*) – V. Laine, Crabe vert (*Carcinus maenas*) – auteur inconnu, Botrylle étoilé (*Botryllus schlosseri*) – auteur inconnu, Littorine obtuse (*Littorina obtusata*) – JP. Moussus, et Monodonte (*Phorcus lineatus*) et Balanes (*Balanus balanus*) sur un rocher – auteur inconnu. CC BY-NC-ND.

Cette faune variée est source d'alimentation pour l'avifaune du littoral (Figure 64). Ainsi à Plouguerneau on observe des **limicoles** (Bécasseau variable (*Calidris alpina*), Huîtrier pie (*Haematopus ostralegus*), Courlis (*Numenius sp.*), Pluviers (*Pluvialis sp.*)), des **anatidés** (Tadornes de Belon (*Tadorna tadorna*), Bernache cravant (*Branta bernicla*)), des mouettes et goélands qui sont plus opportunistes et se nourrissent aussi bien sur l'estran qu'en mer, mais également des **oiseaux caractéristiques des zones humides** d'une manière générale qui s'adaptent aux conditions particulières du littoral : Canards colverts (*Anas platyrhynchos*), Aigrettes garzettes (*Egretta garzetta*), ainsi que des Hérons cendrés (*Ardea cinerea*).



Figure 64 - De gauche à droite et de haut en bas : Pluvier doré (*Pluvialis apricaria*), Tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*), Courlis corlieux (*Neminius phaeopus*), colonie de Goélands (*Larus sp.*), Huïrier pie (*Haematopus ostralegus*), Canards colverts (*Anas platyrhynchos*) et Aigrette garzette. A. d'Augustin et C. Pilisi - Foxaly.

Les plages correspondent à la zone de rivage où déferlent les vagues : elles peuvent être sableuses ou bien constituées de sédiments plus grossiers comme les galets selon l'hydrodynamisme du milieu. Elles ne sont pas ou peu végétalisées mais sont une zone d'alimentation pour de nombreux oiseaux (Tournepiere à collier, bécasseaux, mouettes, goélands...).

Les laisses de mer, composées de débris naturels (algues, bois mort, coquillages) y sont déposées par la mer (Figure 65). Celles-ci permettent à toute une faune de s'y développer et à certaines plantes de s'installer en les protégeant des vagues et en fixant le sable telles l'Arroche des sables (*Atriplex laciniata*) ou la Soude maritime (*Suaeda maritima*). Les laisses de mer abritant ces communautés végétales sont considérées d'intérêt communautaire (1210 - Végétation annuelle des laisses de mer).



Figure 65 - Laines de mer sur la plage de Créac'h an Avel. Photo : C. Pilisi - Foxaly.

Communautés des laines de mer

Habitat d'intérêt communautaire

Code Natura 2000 : 1210 Végétation annuelle des laines de mer

**Code Natura 2000 décliné : 1210-1 Laines de mer sur substrat sableux à vaseux des côtes
Manche-Atlantique et mer du Nord**

**1210-2 Laines de mer sur cordons de galets et de graviers des côtes Manche-Atlantique et mer
du Nord**

Code EUNIS : B1.1 et B2.1

Cet habitat regroupe les formations de plantes annuelles et vivaces se développant dans les zones d'accumulation de débris déposés par la mer, généralement riches en azote. On retrouve ce type d'habitat sur l'ensemble de la côte française métropolitaine, sur substrat sableux mais également sur graviers et galets. On y retrouve des espèces telles que des arroches (*Atriplex* sp.), la Roquette de mer (*Cakile maritima*), ou la Soude (*Salsola kali*). La gestion est orientée vers la non-intervention même si un nettoyage peut être pratiqué dans les secteurs touristiques.

Les plages de galets peuvent quant à elles abriter une végétation vivace composée de Crambe maritime (*Crambe maritima*) ou de Honckénye faux péplis (*Honckenya peploides*). Ces végétations sont également considérées comme de habitats d'intérêt communautaire (1220 - Végétation vivace des rivages de galets).

Code Natura 2000 : 1220 Végétation vivace des rivages de galets

Code Natura 2000 décliné : 1220-1 Végétation des hauts de cordons de galets
1220-2 Végétation des revers internes des cordons de galets

Code EUNIS : B1.32 et B2.33



Cet habitat regroupe les formations de plantes vivaces se développant dans les zones sur la partie supérieure des plages et rivages de galets. Celles-ci sont composées d'espèces telles la Crambe maritime (*Crambe maritima*) ou l'Honckénye faux péplis (*Honckenya peploides*, Figure 66).

Figure 66 - L'Honckénye faux péplis (*Honckenya peploides*). Photo : O. Le Rallic-Maho - Foxaly.

Parmi les habitats des eaux marines peu profondes, on observe également des **lagunes côtières** sur l'île Vierge au large de Plouguerneau (Figure 67). Ces lagunes sont soumises à de fortes perturbations des conditions du milieu, elles sont pauvres en espèces, mais possèdent un fort intérêt écologique pour les poissons et les oiseaux. Il s'agit d'habitats d'intérêt communautaire prioritaire au titre de la directive européenne (1150*-3 Lagunes en mer à marées (façade atlantique)).

Code Natura 2000 : 1150* Lagunes côtières

Code Natura 2000 décliné : 1150*-1 Lagunes en mer à marées (façade atlantique)

Code EUNIS : X02



Figure 67 - Lagune côtière de l'île Vierge.
Photo : S.C. - TBM.

Cet habitat (Figure 67) correspond à des étendues d'eau salée peu profondes, et séparées de la mer (par une barrière de sables, de galets ou de rochers), dont la salinité peut varier en fonction de la pluviométrie ou du régime de marée. Ces lagunes ne sont pas des milieux très riches en espèces, mais abritent une faune abondante, servant de lieu de nourrissage pour les poissons ou de sites de nidification pour les oiseaux. Ce sont des habitats menacés par les aménagements artificiels, leur assèchement, leur fragmentation. Il convient de préserver le fonctionnement hydrologique des lagunes pour les maintenir, des modifications pouvant transformer

l'habitat.

d) *Les rochers supralittoraux*

Les milieux littoraux comprennent des habitats rocheux abritant également de nombreuses espèces végétales et animales bien spécifiques à ces milieux, qui vont varier suivant leur exposition aux eaux marines, la fréquence et la durée de l'immersion. Les rochers compris dans la zone de balancement des marées peuvent être occupés par des algues. En revanche, les rochers supralittoraux correspondent aux rochers situés hors de la zone des marées, et qui ne sont ainsi jamais immergés, mais soumis aux embruns. Sur ces rochers se développent des lichens ou bien des plantes inféodées à ce type de milieu. A Plouguerneau, trois types de végétations des rochers supralittoraux sont considérés comme des habitats d'intérêt communautaire, regroupés sous l'habitat générique des Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques (1230).

Code Natura 2000 : 1230 Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques

**Code Natura 2000 décliné : 1230-1 Sables fins propres et légèrement envasés,
herbiers à *Zostera marina* (façade atlantique)**

**1230-3 Pelouses aérohalines sur falaises cristallines
et marno-calcaires**

**1230-6 Pelouses rases sur dalles et affleurements
rocheux des contacts pelouses aérohalines-landes**

Code EUNIS : B3.31



Figure 68 - Falaise littorale à Criste marine (*Crithmum maritimum*) à Porzh Gwenn. Photo : O. Le Rallic-Maho - Foxaly.

Cet habitat regroupe différentes communautés des falaises côtières avec végétation, variant selon le degré d'exposition des falaises. Ainsi, sur les falaises les plus exposées, la végétation sera dominée par la Criste marine (Figure 68), les Spergulaires (*Spergularia* spp.). On pourra trouver d'autres communautés plus abritées au contact des landes littorales, telles des végétations dominées par l'Armérie maritime (*Armeria maritima*) ou le Silène maritime (*Silene maritima*) pelouses dominées par des plantes de petite taille (ex : *Tractema verna*, *Sedum anglicum*...). La gestion de ces milieux passe par la non-intervention, et si besoin le déplacement des sentiers et cheminements pour limiter l'impact de la fréquentation.

Parmi les plantes associées à ces milieux, on peut observer des espèces telles la Spergulaire moyenne (*Spergularia media*) et la Spergulaire des rochers (*Spergularia rupicola*), le Silène maritime (*Silene vulgaris* subsp. *maritima*) (Figure 69), les cochléaires (*Cochlearia* spp.), la Criste marine (*Crithmum maritimum*) ou l'Armérie maritime (*Armeria maritima*).



Figure 69 - Le *Silène maritime* (*Silene vulgaris* subsp. *maritima*) et la *Spergulaire des rochers* (*Spergularia rupicola*), plantes que l'on peut observer sur les rochers du littoral, à Plouguerneau. Photo : O. Le Rallic-Maho – Foxaly.

L'Armérie maritime
Armeria maritima

LR Europe : NA
LR France : LC
LR Bretagne : LC
Protection nationale

L'**Armérie maritime** (Figure 70) est une plante vivace qui pousse sur les pelouses et les falaises du littoral de la côte atlantique et de la Manche. Elle a un port gazonnant et des feuilles linéaires et étroites, et ses fleurs roses, parfois blanches, sont visibles d'avril à août. Bien qu'elle soit assez commune en Bretagne, il s'agit d'une espèce protégée en France, dont la destruction, la cueillette, l'utilisation et la vente est interdite. A Plouguerneau on peut l'observer à divers endroits sur la côte et sur les bords de l'Aber.



Figure 70 - l'Armérie maritime (*Armeria maritima*), plante vivace poussant sur les falaises littorales à Plouguerneau. Photos : O. Le Rallic-Maho - Foxaly.

La **Cochléaire officinale** aussi appelé **Cranson officinal** (Figure 71) est une petite plante bisannuelle ou vivace, aux feuilles arrondies en cœur et aux fleurs blanches à quatre pétales. Elle pousse sur les rochers maritimes sur les côtes de la Manche et de l'Atlantique. Cette espèce est assez rare en Bretagne et elle est déterminante de ZNIEFF. Deux autres espèces de Cranson lui ressemblent et sont présentes à Plouguerneau également : le Cranson du Danemark (*Cochlearia danica*) et le Cranson d'Angleterre (*Cochlearia anglica*). Ces trois espèces se distinguent les unes des autres par leurs feuilles et la taille de leurs fleurs.



Figure 71 - La Cochléaire officinale (*Cochlearia officinalis*) sur les bords de l'Aber Wrac'h. Photo : O. le Rallic-Maho - Foxaly.

Par ailleurs, l'**Œillet giroflée** (*Dianthus caryophyllus*) constitue un enjeu de conservation très fort sur la commune, cette espèce très rare étant considérée vulnérable en Bretagne. Cependant, cet œillet aux fleurs rose-rouge, que l'on peut rencontrer sur des côteaux arides, les murs et les rochers, a été observé pour la dernière fois en 2001 et n'a pas été revu depuis.

e) Les dunes

Les dunes littorales forment un milieu dynamique et fluctuant, étant développées sur un substrat meuble et soumises à l'influence de la mer et du vent. La végétation des dunes est constituée d'une succession de faciès allant du haut de plage vers l'intérieur des terres, en réponse à des conditions différentes le long de ce gradient (salinité, puissance du vent, mouvements sableux...). A Plouguerneau, on observe notamment des espèces des **dunes blanches mobiles**, qui correspondent à la partie mobile du cordon dunaire. On retrouve ainsi l'Oyat (*Ammophila arenaria*), qui est une plante qui va participer à la fixation des dunes, le Liseron des dunes (*Convolvulus soldanella*), le Chiendent à feuilles de jonc (*Elytrigia juncea*), la Giroflée des dunes (*Matthiola sinuata*) ou encore le Panicaut maritime (*Eryngium maritimum*), une espèce considérée patrimoniale et présentée ci-dessous. On observe également des espèces des **dunes grises**, temporairement fixées, où se développe une

végétation plus dense. Parmi elles on peut citer le Lagure queue-de-lièvre (*Lagurus ovatus*) (Figure 72), la Laïche des sables (*Carex arenaria*), la Bugrane épineuse (*Ononis spinosa*), l'Euphorbe de Portland (*Euphorbia segetalis* subsp. *portlandica*) ou encore le Myosotis rameux (*Myosotis ramossissima*).



Figure 72 - A gauche : la Bugrane épineuse (*Ononis spinosa*) et à droite : le Myosotis rameux (*Myosotis ramossissima*), deux plantes des dunes grises, observées à Porzh Gwenn. Photos : O. Le Rallic-Maho - Foxaly.

Les dunes mobiles comme les dunes grises sont considérées comme des habitats d'intérêt communautaire par la directive européenne (2110-1 - Dunes mobiles embryonnaires atlantiques et 2130-2* - Dunes grises des côtes atlantiques).

Dunes blanches mobiles	Habitat d'intérêt communautaire
Code Natura 2000 : 2110 Dunes mobiles embryonnaires	
Code Natura 2000 décliné : : 2110-1 Dunes mobiles embryonnaires atlantiques	
Code EUNIS : B1.31	
<p>Cet habitat se développe au contact des laisses de haute mer, sur des substrats sableux. La végétation est adaptée à l'effet du vent qui balaie les sédiments et l'enfouit. Le caractère instable du substrat bloque toute évolution de la végétation, qui peut être composée du Chiendent des sables (<i>Elymus farctus</i> subsp. <i>boreali-atlanticus</i>), le Panicaut maritime (<i>Eryngium maritimum</i>) ou le Liseron des sables (<i>Convolvulus soldanella</i>). Cet habitat est très menacé par le piétinement (piétons et chevaux) et l'artificialisation côtière. Il convient de ne pas intervenir sur cet habitat et de maîtriser sa fréquentation (mise en défens, canalisation des promeneurs).</p>	

Code Natura 2000 : 2130* Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises)

**Code Natura 2000 décliné : : 2130*-2 Dunes grises des côtes atlantiques
2130*- 4 Ourlets thermophiles dunaires**

Code EUNIS : B1.42 et B1.46

Cet habitat (Figure 73) correspond aux végétations de types pelouses des dunes, évoluant sur des substrats fins à grossiers, enrichis en débris de coquillages. Il s'agit d'un habitat emblématique de la côte atlantique. Les pelouses des dunes sont en forte régression dans le nord de la France, en raison de la stabilisation des dunes les menant vers un embroussaillage. L'Immortelle des dunes (*Helichrysum stoechas*) ou l'Euphorbe de Portland (*Euphorbia portlandica*) sont des espèces indicatrices des dunes grises atlantiques. La gestion doit trouver un équilibre entre la dynamique d'embroussaillage de ces dunes et les risques liés à la sur-fréquentation de ces milieux. Une forme plus fermée de type ourlet, d'une grande richesse floristique est observable sur la côte bretonne et à Plouguerneau. On y retrouve alors des espèces ligneuses comme l'Ajonc maritime (*Ulex europaeus f. maritimus*) ou le Troène (*Ligustrum vulgare*).



Figure 73 - Le Lagure queue-de-lièvre (*Lagurus ovatus*) sur les dunes grises à Porzh Gwenn. Photo : O. Le Rallic-Maho – Foxaly.

Le **Panicaut maritime** (Figure 74) est aussi appelé le « chardon bleu » des dunes. Cette espèce de chardon, de la famille des Apiacées, est protégée en Bretagne, et a souffert d'une cueillette excessive en Bretagne et ailleurs. On la reconnaît à sa couleur bleuâtre et son aspect glauque, ses feuilles veinées de blanc ou de violet, et à ses fleurs bleues en globes terminaux entourés d'un involucre épineux.



Figure 74 - Le Panicaut maritime (*Eryngium maritimum*) ou chardon bleu des dunes, espèce emblématique du littoral et protégée en Bretagne.

Photo : L. Petit – CC-BY-SA 2.0

f) Prés salés et vases salées

Enfin, on peut également observer des prés salés et autres végétations des vases salées de la frange littorale à Plouguerneau, sur la côte, ou sur les abords de l'Aber Wrac'h. A Lost an Aod on note la présence de prés salés composés d'espèces pérennes comme l'Obione (*Halimione portulacoides*), le Plantain maritime (*Plantago maritima*), l'Aster maritime (*Tripleurospermum maritimum*) et le Scirpe maritime (*Bolboschoenus maritimus*) (Figure 75). Cette végétation dominée par les vivaces est située sur la partie supérieure de l'estran et peut subir une inondation régulière par la marée. Les prés salés sont considérés d'intérêt communautaire par la directive européenne (1330 – Prés salés atlantiques (*Glauco-Puccinellietalia maritimae*)).



Figure 75 - De gauche à droite : *Aster maritime* (*Tripleurospermum maritimum*), *Scirpe maritime* (*Bolboschoenus maritimus*) et *Plantain maritime* (*Plantago maritima*), trois plantes des prés salés. Photos : O. Le Rallic-Maho – Foxaly.

Prés salés atlantiques

Habitat d'intérêt communautaire

Code Natura 2000 : 1330 Prés salés atlantiques (*Glauco-Puccinellietalia maritimae*)

Code Natura 2000 décliné : 1330-1 Prés salés du bas schorre

1330-2 Prés salés du schorre moyen

1330-3 Prés salés du haut schorre

1330-5 Prairies hautes des niveaux supérieurs atteints par la marée

Code EUNIS : A2.5



Figure 76 - Prés salés à Lost an Aod. Photo : O. Le Rallic-Maho - Foxaly.

Cet habitat (Figure 76) regroupe les végétations pérennes des prés salés atlantiques, pouvant subir une inondation régulière par la marée. Suivant leur exposition à ces inondations, les communautés végétales varient, des prés salés du bas schorre caractérisés par l'Obione faux-pourpier (*Halimione portulacoides*) et la Puccinellie maritime (*Puccinellia maritima*) aux prairies hautes des niveaux supérieurs caractérisées par l'Arroche hastée (*Atriplex prostrata*), la Bette maritime (*Beta vulgaris* subsp. *maritima*) ou encore le Chiendent du littoral (*Elymus pycnanthus*), en passant par les prés salés du schorre, caractérisés par le Plantain maritime (*Plantago maritima*), l'Aster maritime (*Tripleurospermum maritimum*) ou encore le Troscart maritime (*Triglochin maritimum*). Ces habitats sont directement liés aux conditions hydrologiques et à la dynamique sédimentaire du milieu. Leur gestion passe principalement par de la non-intervention.

Des végétations annuelles pionnières se développent sur des substrats vaseux, que l'on peut par exemple observer aux abords de l'Aber Wrac'h. Il peut s'agir notamment de Salicorniaies ou d'autres espèces annuelles, qui constituent un habitat d'intérêt communautaire (1310 - Végétations pionnières à *Salicornia* et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses). Les salicorniaies sont des milieux sensibles au piétinement et aux modifications de la dynamique sédimentaire, ce qui en font des habitats vulnérables.

Végétations pionnières à Salicorne

Habitat d'intérêt communautaire

Code Natura 2000 : 1310 Végétations pionnières à *Salicornia* et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses

**Code Natura 2000 décliné : 1330-1 Salicorniaies des bas niveaux (haute slikke atlantique)
1330-2 Salicorniaies des hauts niveaux (schorre atlantique)**

Code EUNIS : A2.55



Cet habitat (Figure 77) correspond aux végétations annuelles à Salicornes des vases salées. Il s'agit de végétations herbacées rases, observables uniquement lors de la période estivale. Certains oiseaux fréquentent les salicorniaies comme lieu de nourrissage. La conservation de cet habitat fragile passe par la non-intervention.

Figure 77 - Salicorniaie sur les bords de l'Aber Wrac'h. Photo : O. Le Rallic-Maho - Foxaly.

Friche nitrophile à Mauve royale et autres végétations nitrophiles des sites abritant des colonies d'oiseaux marins

Habitat d'intérêt communautaire

Code Natura 2000 : 1430 Fourrés halo-nitrophiles (*Pegano-Salsoletea*)

Code Natura 2000 décliné : 1430-2 Végétations halo nitrophiles des colonies d'oiseaux marins, méditerranéennes et thermo-atlantiques

Code EUNIS : A2.6



Figure 78 - Friche halo-nitrophile à *Lavatera arborea*. Photo : E. G. – TBM.

Cet habitat correspond à des végétations pérennes arbustives du littoral, halo-nitrophiles. Ces végétations se développent sur des sols secs bien drainant, notamment sur des falaises littorales des sites de nidification d'oiseaux marins (Goélands), à l'origine de l'enrichissement en nitrates et phosphates. La distribution de ces végétations est donc directement dépendante de la fréquentation des falaises maritimes par les oiseaux marins. A Plouguerneau, on retrouve la variante à Mauve royale

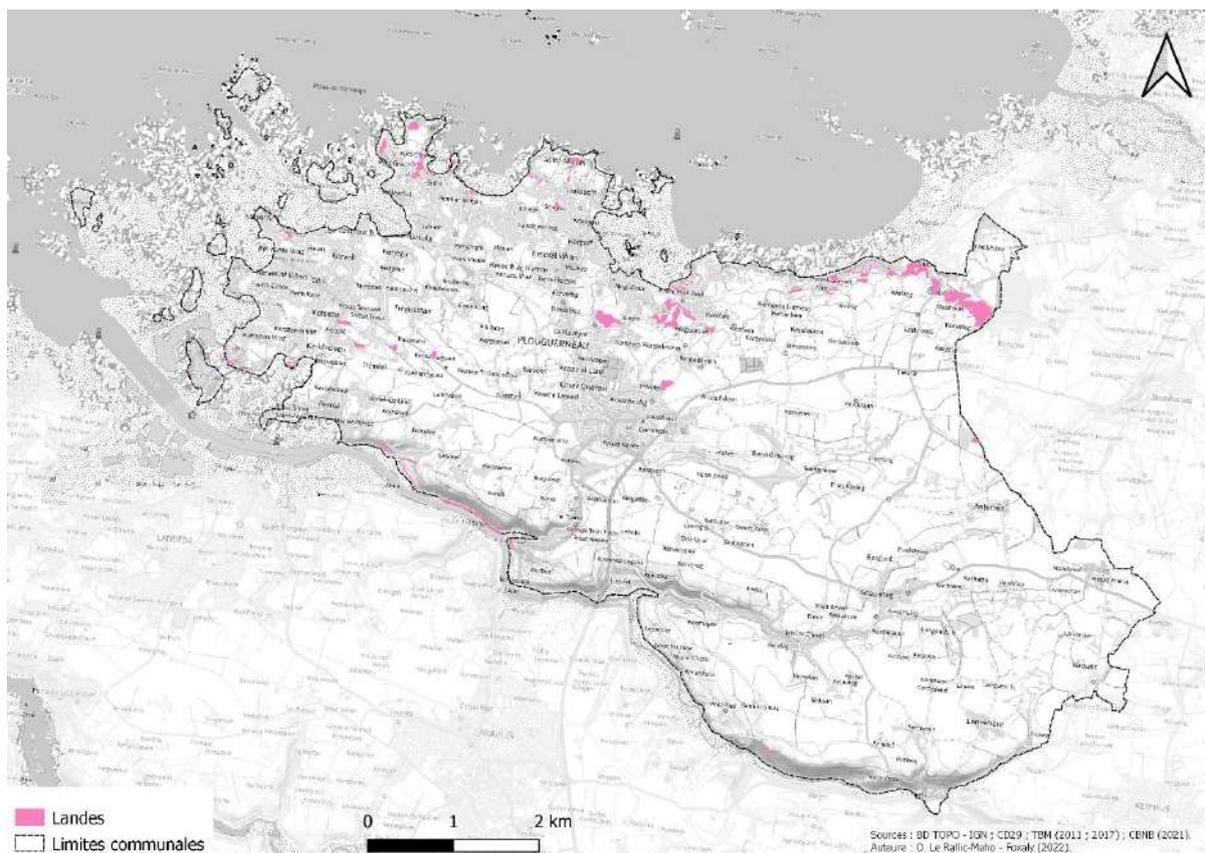
(*Lavatera arborea*) de cet habitat (Figure 78), ainsi qu'une autre communauté à Bette maritime (*Beta vulgaris* subsp. *maritima*), Matricaire maritime (*Matricaria maritima* subsp. *maritima*) et à Arroches (*Atriplex* spp.) sur les îlots rocheux.

5. Landes

a) Description du milieu

Les landes forment des végétations ligneuses basses (inférieures à 2 mètres) avec néanmoins une diversité de cortèges floristiques telles des pelouses acidiphiles vivaces, des ourlets acidiphiles, ou des pré-fourrés dans d'autres conditions. Deux types de landes peuvent être distinguées : les landes dites « primaires » qui se développent dans des conditions où le développement des arbres et arbustes n'est pas possible écologiquement (falaises, littoral) des landes dites « secondaires », qui sont d'origine anthropique et résulte de la déforestation et de l'appauvrissement des sols. Par ailleurs, selon l'hydromorphie du sol, la composition floristique des landes varie s'il s'agit de landes humides ou bien de landes mésophiles à sèches.

A Plouguerneau, on estime que les landes occupent environ 25 hectares au total, soit 0,57 % de la superficie communale (Carte 25). Des landes humides, des landes mésophiles à sèches y sont signalées ainsi que des landes littorales.



Carte 25 - Cartographie de la trame des landes sur la commune de Plouguerneau.

b) Flore

Les **landes littorales** occupent les pentes des falaises et les bordures des plateaux exposés aux embruns, et prennent de ce fait un aspect très ras. A Plouguerneau, il s'agit notamment de lande littorale caractérisée par la Bruyère cendrée (*Erica cinerea*) et l'Ajonc de le Gall (*Ulex gallii*), que l'on peut observer à Porzh Gwenn, un peu en retrait de la falaise (Figure 79). Il s'agit d'habitats considérés d'intérêt communautaire (4030-2 Landes atlantiques littorales sur sol assez profond et 4030-3 - Landes atlantiques littorales sur sol squelettique). D'autres espèces viennent s'y ajouter, telle que le Thym précoce (*Thymus praecox*) (Figure 80), l'Armérie maritime (*Armeria maritima*) ou encore la Scille de printemps (*Tractema verna*).

Landes littorales

Habitat d'intérêt communautaire

Code Natura 2000 : 4030 Landes sèches européennes

Code Natura 2000 décliné : 4030-2 Landes atlantiques littorales sur sol assez profond
4030-3 Landes atlantiques littorales sur sol squelettique

Code EUNIS : F4.23



Figure 79 - Lande littorale à Bruyère cendrée et à Ajonc de le Gall sur la côte à Porzh Gwenn, d'aspect très ras. Photo : O. Le Rallic-Maho - Foxaly.

Ces habitats correspondent à des landes littorales positionnées sur les pentes des falaises maritimes ou au bord des plateaux exposés au vent. Le substrat est plutôt acide, et peut être assez profond ou au contraire squelettique (habitats élémentaires différents). Les landes littorales forment des généralement des coussinets, soumis à l'effet du vent (Figure 79). Quelques espèces dominent, telles l'Ajonc maritime (*Ulex europaeus* f. *maritimus*) si le sol le permet, la Bruyère cendrée (*Erica cinerea*) ou la Callune (*Calluna vulgaris*). La non-intervention est conseillée pour les landes primaires, dont les conditions du milieu ne leur permettent pas d'évoluer vers des boisements par exemple. Il peut être nécessaire de maîtriser la fréquentation si le piétinement est trop important.



Figure 80 - A gauche : la Bruyère cendrée (*Erica cinerea*) : à droite : le Thym précoce (*Thymus praecox*), deux espèces de la lande littorale à Porzh Gwenn. Photo : O. Le Rallic-Maho - Foxaly.

c) Faune

Les landes présentes sur le littoral de Plouguerneau abritent principalement des Lièvres d'Europe (*Lepus europaeus*), des Lapins de garenne (*Oryctolagus cuniculus*) ainsi que des oiseaux tels que des Tariers pâtres (*Saxicola rubicola*) (Figure 81), Pipits maritimes (*Anthus pratensis*) et Pipits farlouses (*Anthus pratensis*) (Figure 81) ou des Linottes mélodieuses (*Linaria cannabina*). Ces oiseaux s'y reproduisent ; en effet, des jeunes ont été observés, ainsi que des adultes alertant ou transportant de la nourriture ou du matériel pour leur nid.



Figure 81 - A gauche : Pipit farlouse (*Anthus pratensis*) avec un vers dans le bec, à droite : Tarier pâtre (*Saxicola rubicola*) mâle, dans les landes de Porzh Gwenn. A. d'Augustin et C. Pilisi – Foxaly.

Ci-dessous sont présentées quelques espèces patrimoniales observées sur les landes littorales.

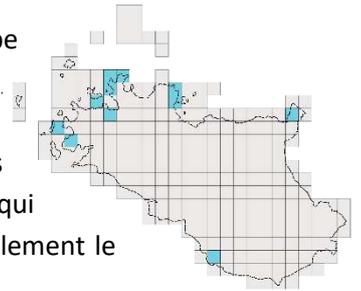
Lapin de garenne
Oryctolagus cuniculus

LR Europe : NT
LR France : NT
LR Bretagne : NT



Figure 82 - Lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus*). C. Pilisi - Foxaly.

De la même famille que le Lièvre d'Europe (*Lepus europaeus*), le Lapin de garenne (Figure 82) se différencie de celui-ci par sa taille et ses membres plus petits. Ses oreilles sont plus petites que sa tête, ce qui n'est pas le cas du lièvre. Ce dernier a également le bout des oreilles sombre.



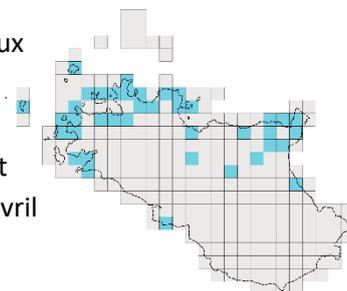
Le Lapin de garenne affectionne les milieux semi-ouverts où il peut trouver à la fois du couvert pour s'abriter, de quoi s'alimenter, et un terrain meuble et drainant pour y creuser son terrier.

Herbivore opportuniste, il consomme toute sorte de végétaux, même les ligneux (ronces, écorces, buissons, petits arbres...), mais sa préférence va aux Fabacées et Poacées. Il pratique la cœcotrophie (c'est-à-dire qu'il réingère une partie de ses fèces) afin de tirer le meilleur profit de son alimentation à faible valeur

nutritionnelle.

Bien qu'il soit commun et soit présent dans toute la région, il est en réalité en régression et est quasi-menacé d'extinction. Les principales causes de ce déclin sont la réduction de ses habitats, mais également les maladies telles que la myxomatose, la coccidiose et la RHD (Rabbit Haemorrhagic Disease).

Le Pipit farlouse est un passereau présent toute l'année fréquentant les milieux ouverts à semi-ouverts tels que les dunes, marais, landes, pâtures humides, jachères... Il se nourrit au sol de vers, insectes, crustacés et mollusques, qu'il choisit petits en raison de la taille de son bec. Dans une moindre mesure, il peut également consommer des graines en intersaison. La reproduction s'étend d'avril à août ; l'oiseau construit un nid au sol qui accueillera 4-5 œufs.



Du fait de sa large répartition, l'espèce n'est pas menacée en tant que tel, néanmoins elle est considérée comme vulnérable en Bretagne et en France.

On différencie le Pipit farlouse du Pipit maritime (Figure 83), également présent sur la commune, par son plumage plus clair et ses pattes roses.



Figure 83 - A gauche : Pipit farlouse (*Anthus pratensis*), à droite : Pipit maritime (*Anthus petrosus*). A. d'Augustin - Foxaly.

6. Milieux humides et végétations associées

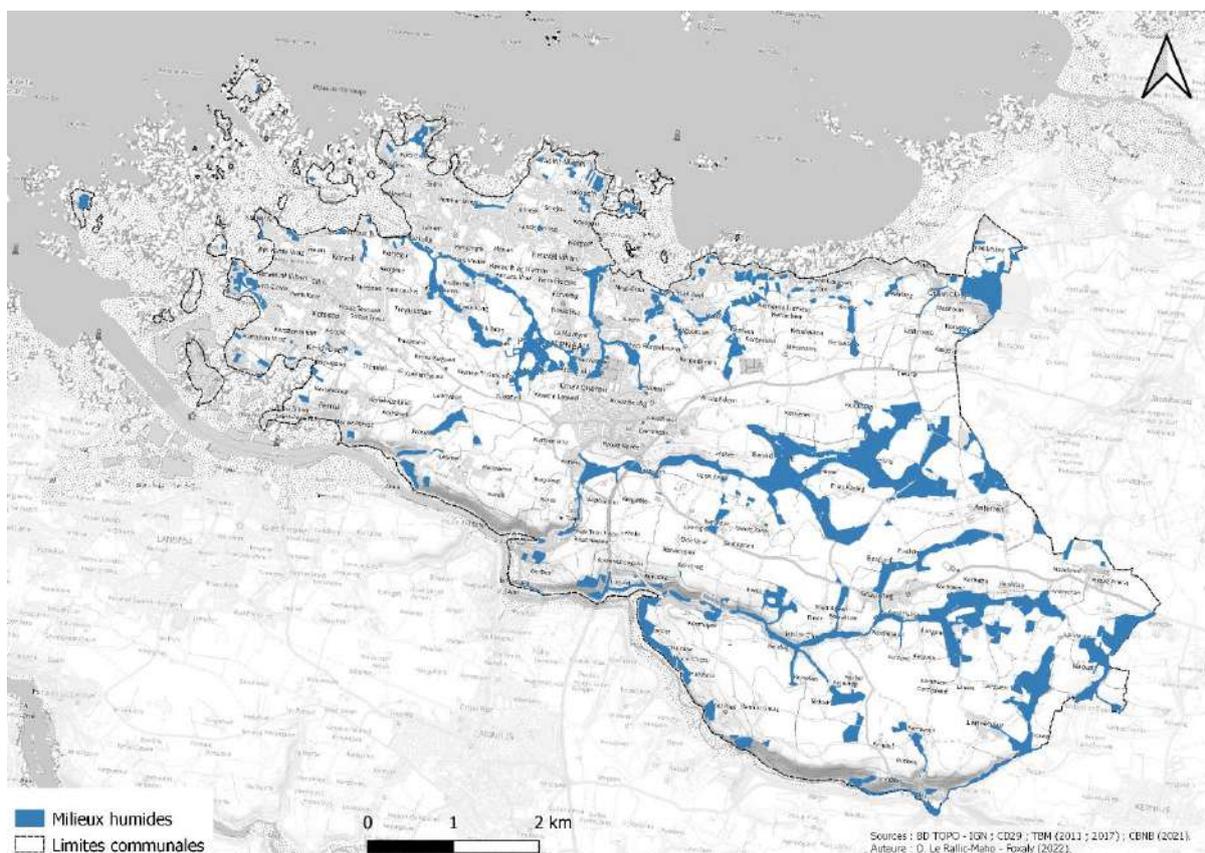
a) Description du milieu

On définit ici milieux humides comme l'ensemble des milieux caractérisés par la présence d'eau, qu'elle soit stagnante ou courante, permanente ou temporaire. Cela comprend les cours d'eau, plans d'eau, les marais, mais aussi les autres milieux dont le sol est engorgé d'eau, tels les prairies humides, les roselières, les fourrés humides et forêts humides. On y observe des cortèges spécifiques à ces milieux, notamment marqués par des espèces floristiques hygrophiles (qui apprécient les lieux humides). Ce sont des habitats à fort intérêt écologique, que ce soit pour leur diversité biologique qu'ils abritent que pour les multiples fonctions écologiques qu'ils assurent.

Le cortège faunistique associé aux zones humides identifié à Plouguerneau se compose principalement d'Odonates (libellules et demoiselles) et d'Amphibiens ainsi que de quelques espèces d'oiseaux

inféodées à ces milieux. Quelques poissons et gastéropodes ont également été recensés dans les lavoirs.

A Plouguerneau, les milieux humides couvrent environ 381 hectares (Tableau 15), soit 8,5 % de la superficie communale, répartis principalement sur la partie est de la commune et le long des cours d'eau au nord-ouest du bourg, notamment de la coulée verte (Carte 26). Ils sont dominés par les prairies humides (50 % de la superficie des milieux humides), puis des fourrés humides (38 %) (Figure 84).



Carte 26 - Cartographie de la trame des milieux humides et aquatiques sur la commune de Plouguerneau.

Tableau 15 – Superficie totale des différents types de milieux humides observés à Plouguerneau.

Type de milieu humide	Superficie totale (ha)
Prairies humides	291,1
Forêts humides	45,6
Plans d'eau, cours d'eau et végétations associées	28,6
Mégaphorbiaies et roselières	8,4
Fourrés humides	6,8
Landes humides	0,2
Total	380,6

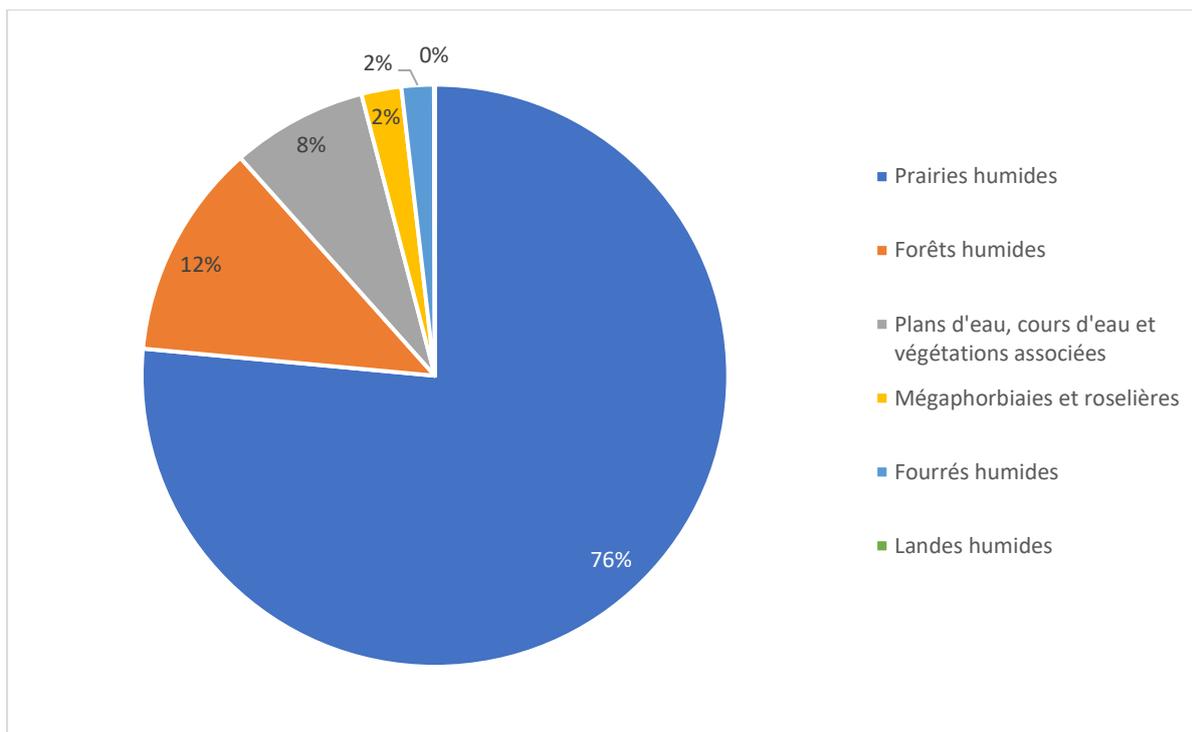
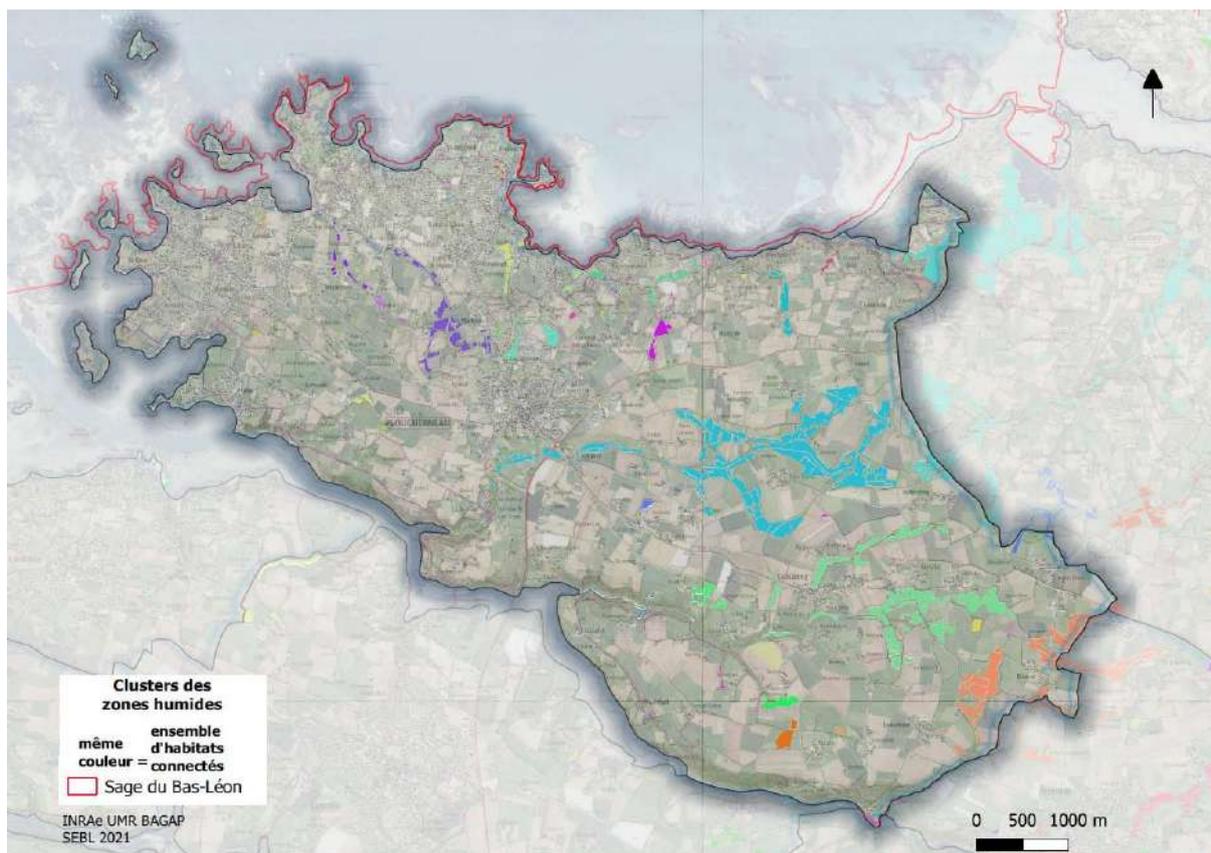


Figure 84 - Répartition des différents types de milieux humides selon la superficie qu'ils occupent à Plouguerneau.

L'étude des continuités des zones humides et de leur perméabilité, pour des espèces inféodées à ces milieux et se déplaçant à un seuil de 500m autour de ces habitats, montre qu'il est possible d'identifier plusieurs **clusters de zones humides**, identifiés par différentes couleurs sur la carte suivante (Carte 27). On note de nombreux clusters d'habitats, signifiant des ruptures pour le déplacement des espèces entre ces clusters et l'isolation de populations distinctes.



Carte 27 – Clusters d’habitats pour les espèces inféodées aux milieux humides, d’après l’étude de l’INRA et du SEBL (2021).

b) Les bas-marais

A Plouguerneau, on observe un riche cortège floristique de plantes des bas-marais et des tourbières. Ces derniers se développent sur des sols engorgés en eau. Les tourbières sont caractérisées par des sols très riches en matière organique qui peuvent aller jusqu’à la formation de tourbe, et sont liées à la présence de sphaignes (genre *Sphagnum*). Il n’y a pas connaissance de tourbières à Plouguerneau, mais davantage de **bas-marais**, qui sont quant à eux dominés par les Cypéracées (les laïches), telles la Laïche étoilée (*Carex echinata*), la Laïche modeste (*Carex demissa*), la Laïche des rives (*Carex riparia*), la Laïche espacée (*Carex remota*) (Figure 85), ... Les bas-marais sont alimentés en eau par les ruisseaux, les lacs ou les sources et occupent des surfaces réduites, et peuvent être acides ou alcalins. Dans ce dernier cas on peut observer le développement d’orchidées, comme l’Orchis incarnat (*Dactylorhiza incarnata*), l’Orchis maculé (*Dactylorhiza maculata*), et dont certaines constituent de forts enjeux de conservation, à savoir l’Orchis négligé (*Dactylorhiza praetermissa*) (Figure 86) et l’Epipactis des marais (*Epipactis palustris*) (Figure 87). On y trouve d’autres espèces végétales originales, comme le Choin noirâtre (*Schoenus nigricans*), la Grassette du Portugal (*Pinguicola lusitanica*) ou la Potentille des marais (*Comarum palustre*). Parmi les espèces végétales plus communément observées on peut citer des joncs (*Juncus conglomeratus*, *Juncus effusus*, *Juncus acutiflorus*, ...), l’Iris faux acore (*Iris pseudacorus*), la Molinie bleue (*Molinia caerulea*), la Petite scutellaire (*Scutellaria minor*), et de nombreuses autres espèces végétales.



Figure 85 - A gauche : la Laïche espacée (*Carex remota*) ; à droite : l'Iris faux acore (*Iris pseudacorus*), deux espèces communes des bas-marais et autres milieux engorgés d'eau. Photos : O. Le Rallic-Maho - Foxaly.

Une autre espèce inféodée aux bas-marais alcalins, le **Troscart des marais** (*Triglochin palustris*) est une plante rare en Bretagne qui présente un enjeu de conservation très fort au niveau régional. Cette espèce est mentionnée à Plouguerneau, mais n'a malheureusement pas été revue depuis 2000.

L'Orchis négligé
Dactylorhiza praetermissa

LR Europe : NA
LR France : NT
LR Bretagne : NT
Convention CITES



L'Orchis négligé (Figure 86) est une orchidée aux fleurs variant d'un rose pâle à un rouge violacé, disposées en épis assez denses. Elle est reconnaissable aux labelles étalés de ses fleurs. Cette espèce est rare en Bretagne et est classée comme quasi-menacée aux niveaux régional et national, en raison de sa régression, directement liée à la disparition des zones humides. Elle a été observée en 2021 en limite de Guissény.

Figure 86 - L'Orchis négligé (*Dactylorhiza praetermissa*). Photo : H. Hillewaert – CC-BY-SA 3.0

L'Epipactis des marais
Epipactis palustris

LR Europe : LC
LR France : NT
LR Bretagne : LC
Convention CITES

L'**Epipactis des marais** (Figure 87) est une orchidée aux fleurs vert-grisâtre rayées de pourpre, assez grandes. Elle est présente dans toute la France mais est en régression, elle est donc classée comme quasi-menacée au niveau national. A Plouguerneau, elle a été observée pour la dernière fois en 2009.



Figure 87 - L'Epipactis des marais (*Epipactis palustris*). Photo : M. Chouillou – CC-BY-SA 2.0.

La Grassette du Portugal
Pinguicola lusitanica

LR Europe : NA
LR France : LC
LR Bretagne : LC
Déterminante de ZNIEFF en Bretagne



La **Grassette du Portugal** (Figure 88) est une espèce de plante carnivore, que l'on retrouve dans les landes et lieux tourbeux. Elle a de petites feuilles allongées et luisantes, enroulées sur les bords, et des fleurs portées par des hampes grêles. Elle est insectivore, et capture de petits insectes grâce à ses feuilles collantes, où sont ensuite digérées ses proies. Ceci lui permet de compléter ses apports nutritifs, cette plante poussant sur des sols pauvres en nutriments.

Figure 88- Grassette du Portugal (*Pinguicola lusitanica*). Photo : Auteur inconnu - CC BY-SA 3.0

Le **Choin noirâtre** (Figure 89) est une autre espèce intéressante observée à Plouguerneau. Il s'agit d'une espèce de Cypéacée inféodée aux marais tourbeux et aux sols normalement alcalins. C'est une plante vivace de 20-80 cm, aux tiges nombreuses et raides, nues. Les épillets sont réunis par 5-12 en tête ovale de couleur brune à noirâtre et dépassée par la bractée inférieure. En Bretagne, l'espèce est rare et se concentre sur des communes littorales, particulièrement dans le Finistère.



Figure 89 - Le Choin noirâtre (*Schoenus nigricans*). Photo : S. Leroy, CC-BY-SA 2.0.

c) *Les cours d'eau, les plans d'eau et leurs abords*

Les cours d'eau et les plans d'eau abritent toute une faune et une flore aquatique spécifique, en plus d'être des milieux indispensables à la réalisation du cycle de vie d'autres espèces plus terrestres. Ils sont associés à des milieux riverains et voiles de cours d'eau, qui figurent d'interface entre le milieu aquatique et le milieu terrestre. A Plouguerneau, on note la présence de végétation rivulaire de grandes herbacées considérées d'intérêt communautaire (6430 - Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin).

Code Natura 2000 : 6430 Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin

**Code Natura 2000 décliné : 6430-1 Mégaphorbiaies mésotrophes collinéennes
6430-4 Mégaphorbiaies eutrophes des eaux douces**

Code EUNIS : E5.411 et E5.412



Figure 90 - Végétation rivulaire à Reine-des-prés (*Filipendula ulmaria*), hors commune. Photo : O. Le Rallic-Maho – Foxaly.

Cet habitat regroupe un large ensemble de communautés végétales de hautes herbacées se développant dans des conditions humides, en bordure de cours d'eau et en lisière de forêts humides, que l'on nomme mégaphorbiaies. Ces communautés pouvant être riches floristiquement, évoluent naturellement vers des communautés arbustives puis arborées. Ces milieux sont menacés par les activités anthropiques et par la modification des régimes hydrauliques des cours d'eau. A Plouguerneau, on retrouve l'habitat correspondant à une communauté à Reine-

des-prés (*Filipendula ulmaria*, Figure 90), pouvant être accompagnée de l'Angélique sylvestre (*Angelica sylvestris*), mais également des communautés se développant sur des sols plus eutrophes, alors caractérisés par le Liseron des haies (*Calystegia sepium*) et l'Orie dioïque (*Urtica dioica*).

La végétation aquatique est composée d'espèces de callitriches (genre *Callitriche*) (Figure 91), de la Renoncule à feuilles capillaires (*Ranunculus trichophyllus*), de Persicaire amphibie (*Persicaria amphibia*) et d'autres espèces qui peuvent former des herbiers aquatiques, très intéressants pour de nombreuses espèces animales. D'autres plantes semi-aquatiques se trouvent à l'interface eau-terre, comme le Cresson officinal (*Nasturtium officinale*), la Véronique des ruisseaux (*Veronica beccabunga*), la Menthe aquatique (*Mentha aquatica*), ou la Berle dressée (*Berula erecta*).



Figure 91 - A gauche : herbier de callitriches ; à droite : la Menthe aquatique (*Mentha aquatica*). Photos : O. Le Rallic-Maho - Foxaly.

La Berle dressée
Berula erecta

LR Europe : LC

LR France : LC

LR Bretagne : NT

Déterminante de ZNIEFF en Bretagne



La **Berle dressée** (Figure 92) est une plante herbacée vivace dont les tiges creuses poussent sous l'eau et sont capables de se redresser au-dessus de l'eau. De la famille des Apiacées, ses fleurs sont disposées en ombelles blanches. La Berle dressée constitue un fort enjeu de conservation, cette espèce étant rare dans le Massif armoricain et considérée comme quasi-menacée au niveau régional. A Plouguerneau, elle est présente le long de la Coulée verte.

Figure 92 - La Berle dressée (*Berula erecta*). Photo : M. Menand - CC-BY-SA 2.0.

Par ailleurs, les lentilles d'eau (*Lemna* sp.) forment des voiles sur la surface de l'eau, pouvant appartenir à différentes espèces. A Plouguerneau, on note la présence de la Petite lentille d'eau (*Lemna minor*) ainsi que de la Lentille d'eau minuscule (*Lemna minuta*), qui est une espèce exotique envahissante. Dans le premier cas et dans des conditions non artificielles, les voiles de lentilles d'eau constituent un habitat d'intérêt communautaire, identifié à Plouguerneau sur le site Natura 2000 - FR5300043 de Guissény (3150-3 Plans d'eau eutrophes avec dominance de macrophytes libres flottant à la surface de l'eau).

Code Natura 2000 : 3150 Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou de l'*Hydrocharition*

Code Natura 2000 décliné : 3150-3 Plans d'eau eutrophes avec dominance de macrophytes libres flottant à la surface de l'eau

Code EUNIS : C1.32



Figure 93 - Voile flottant du *Lemnion minoris*. Photos : Auteur inconnu - CC-BY-SA 3.0.

Cet habitat se développe dans les plans d'eau de plaine, sur tous types de substrats, dans des eaux stagnantes. Il est formé de communautés flottantes de végétaux, évoluant dans des eaux mésotrophes à eutrophes, variant suivant l'éclairement, la profondeur et la température de l'eau, du substrat et de paramètres physico-chimiques de l'eau. A Plouguerneau ce sont des communautés de petits végétaux de surface qui constituent cet habitat d'intérêt communautaire, caractérisé par des lentilles d'eau du *Lemnion minoris* (Figure 93).

Enfin, la **Renoncule à feuilles capillaires** (Figure 94) est une plante vivace aux tiges grêles ou assez robustes, et aux feuilles découpées en lanières capillaires, d'où son nom (Figure 94). Ses fleurs blanches et jaunes sont visibles d'avril à juin. Elle est assez rare dans le Massif armoricain et est en régression dans la région. A Plouguerneau, la sous-espèce *trichophyllus* peut être observée, qui est déterminante de ZNIEFF en Bretagne.



Figure 94 - Herbier de Renoncule à feuilles capillaires (*Ranunculus trichophyllus*). Photo : P. Guillaumeau - CC-BY-SA 2.0.

d) Odonates

Les **Odonates** sont des organismes particulièrement dépendants des milieux humides car leur phase larvaire est aquatique. On distingue alors des cortèges associés aux milieux d'**eau stagnante** (milieux lenticques) et aux milieux d'**eau courante** (milieux lotiques).

Par ailleurs, ils utilisent les plantes aquatiques pour fixer les pontes et la végétation rivulaire pour s'extraire de l'eau au moment de l'émergence, aussi la préservation de la végétation est primordiale pour le maintien des populations d'Odonates.

Les espèces observées sur le territoire communal ont été contactées le long de différents cours d'eau : bourg du Groanec, bois de Kermoyen, coulée verte, station d'épuration... Il s'agit d'espèces communes principalement caractéristiques des milieux lenticques et ensoleillés. On retrouve par exemple le Caloptéryx vierge (*Calopteryx virgo*), la Petite nymphe au corps de feu (*Pyrrhosoma nymphula*) et le Cordulégastré annelé (*Cordulegaster boltonii*) (Figure 95).



Figure 95 - De haut en bas et de gauche à droite : Caloptéryx vierge mâle (*Calopteryx virgo*) dans le bois de Kermoyen, Petite nymphe au corps de feu (*Pyrrhosoma nymphula*) dans le bourg du Groanec et Cordulégastré annelé (*Cordulegaster boltonii*), A. d'Augustin – Foxaly.

e) Amphibiens

Les Amphibiens forment un groupe d'animaux inféodés aux milieux aquatiques car leur cycle biologique est composé d'une phase larvaire aquatique à l'instar des Odonates, suivie d'une phase adulte terrestre ou semi-aquatique. C'est cette phénologie particulière qui est à l'origine de leur appellation : amphibien vient du grec *amphibios* qui signifie « double vie ». A la belle saison, les amphibiens rejoignent les points d'eau pour la reproduction, tandis qu'ils passent l'hiver à terre, à l'abri dans un terrier, dans des anfractuosités ou encore sous des feuilles mortes.

On dénombre deux groupes d'amphibiens en métropole : les **anoures** et les **urodèles**. Les premiers regroupent les espèces n'ayant pas de queue au stade adulte telles que les grenouilles et les crapauds,

tandis que les seconds rassemblent les espèces qui ont conservé leur queue au stade adulte (salamandres et tritons).

Diverses espèces de ces deux groupes ont été recensées au cours de l'ABC : Crapaud épineux (*Bufo spinosus*), Grenouille agile (*Rana dalmatina*), Triton palmé (*Lissotriton helveticus*) (Figure 96), ou encore Pélodyte ponctué (*Pelodytes punctatus*).



Figure 96 - En haut : Crapaud épineux (*Bufo spinosus*) à Lannébeur - A. Csutoros, en bas : Grenouille agile (*Rana dalmatina*) et Tritons palmés (*Lissotriton helveticus*), A. d'Augustin - Foxaly.

De plus, des larves de Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*) et de Grenouille rousse ont été observées, attestant du statut reproducteur des espèces sur la commune.



Figure 97 - Larve de Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*) et têtards de Grenouille rousse (*Rana temporaria*), observés dans le cadre de l'ABC par A. Csutoros.

Ci-dessous sont présentées quelques espèces d'amphibiens patrimoniales observées sur la commune.

Rainette verte
Hyla arborea

LR Europe : LC

LR France : NT

LR Bretagne : LC

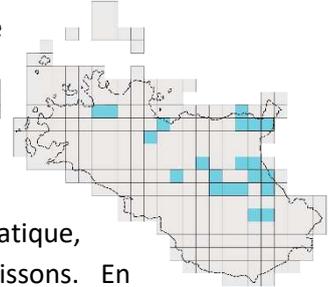
Protection nationale

Déterminante de ZNIEFF en Bretagne



Figure 98 - Rainette verte (*Hyla arborea*). Photo prise hors commune. C. Pilisi - Foxaly.

En Bretagne, la Rainette verte (Figure 98) ne se retrouve que sur le littoral. Elle fréquente les eaux calmes bien ensoleillées, riches en végétation aquatique, préférentiellement sans poissons. En phase terrestre, on la retrouve dans les fourrés, haies, landes, lisières de forêt... Contrairement à d'autres amphibiens qui ne migrent que de quelques mètres voire centaines de mètres, la



Rainette verte peut migrer jusqu'à une dizaine de kilomètres.

On constate une régression des populations parfois dramatique dans certaines régions, due à la fragmentation des habitats, la pollution, ou encore l'introduction d'espèces prédatrices (écrevisse américaine).

Alyte accoucheur
Alytes obstetricans

LR Europe : LC

LR France : LC

LR Bretagne : NT

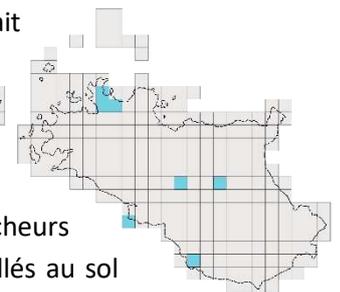
Protection nationale

Déterminante de ZNIEFF en Bretagne

L'Alyte accoucheur (Figure 99) est un Anoure dont la particularité réside dans le fait que le mâle garde ses œufs avec lui jusqu'à leur éclosion. Il fréquente toute sorte de milieux pour la reproduction, généralement ouverts : zones d'eau temporaires, ruisseaux à courant lent, flaques de bord de mer... Les têtards supportent ainsi une salinité pouvant être importante. Hors période de



reproduction, les Alytes accoucheurs affectionnent les espaces ensoleillés au sol meuble avec des pierres et des rochers dans les anfractuosités desquelles ils peuvent s'abriter.



Bien qu'il s'agisse d'une espèce peu exigeante quant à la fréquentation de ses biotopes, la disparition de ses habitats le rend vulnérable. Il figure sur liste rouge régionale comme quasi-menacé et est déterminant de ZNIEFF en Bretagne.

Triton marbré
Triturus marmoratus

LR Europe : LC

LR France : NT

LR Bretagne : LC

Protection nationale

Déterminante de ZNIEFF en Bretagne

Le Triton marbré (Figure 100) est reconnaissable aux marbrures vertes présentes sur son corps qui lui ont valu son nom. Il se reproduit dans des pièces d'eau stagnantes diverses : mares, fossés, ainsi que lacs et étangs pourvus d'une végétation rivulaire, ou des rivières à cours très lent. Sa phase terrestre s'effectue dans les milieux environnant ses zones de reproduction et peuvent ainsi être dans la forêt, le bocage, les landes ou les tourbières, avec toutefois un penchant pour les deux premiers. A l'instar des autres amphibiens, sa régression est due majoritairement à l'altération de ses habitats, c'est pourquoi il est primordial de les préserver pour maintenir les populations.

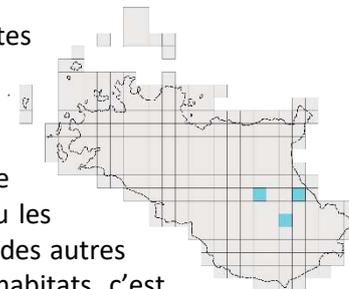


Figure 100 - Triton marbré femelle (*Triturus marmoratus*). P. Garcelon. Photo soumise à licence CC BY-NC-SA 2.0.

f) Avifaune

On retrouve parmi les oiseaux associés aux zones humides diverses espèces telles que le Martin-pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*) et la Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*), mais aussi des **passereaux** (Rousserolle effarvatte (*Acrocephalus scirpaceus*), Phragmite des joncs (*Acrocephalus schoenobaenus*) (Figure 101), Bergeronnette des ruisseaux (*Motacilla cinerea*) (Figure 101)), des **échassiers** (Aigrette garzette, Héron cendré (Figure 101)), ou des **Anatidés** (Canard colvert, Cygne tuberculé (*Cygnus olor*)).



Figure 101 - De gauche à droite : Héron cendré (*Ardea cinerea*), Phragmite des joncs (*Acrocephalus schoenobaenus*) et Bergeronnette des ruisseaux (*Motacilla cinerea*). A. d'Augustin – Foxaly

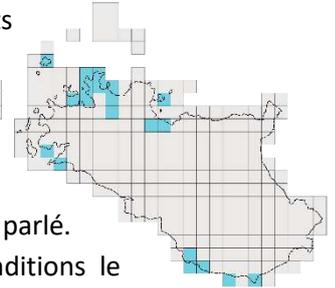
Ces espèces ont principalement été observées sur le littoral car elles tolèrent également les environnements salés, mais on les retrouve aussi dans des milieux d'eau douce (plans d'eau, rivières...), ainsi que dans le bourg de Plouguerneau au niveau de la coulée verte.

Ci-dessous sont présentées quelques espèces patrimoniales.

Martin-pêcheur d'Europe
Alcedo atthis

LR Europe : VU
LR France : VU
LR Bretagne : LC
Protection nationale
Annexe I DO

Le Martin-pêcheur (Figure 102) est un oiseau inféodé aux milieux aquatiques : petits et moyens cours d'eau à débit lent ou eaux stagnantes, mais toujours bordés d'arbres afin de pouvoir se poser et guetter les poissons, et en eaux claires afin de bien voir ses proies. De plus, des berges sablonneuses sont nécessaires pour accueillir le nid : le Martin-pêcheur y creuse une galerie d'environ un mètre de long au terme de laquelle se trouve une petite cavité où se trouve le nid à proprement parlé. On observe généralement deux nichées dans la saison, parfois plus si les conditions le permettent.



Son régime alimentaire est constitué majoritairement de poissons, mais des amphibiens ou de gros arthropodes aquatiques comme des crustacés, dytiques ou larves d'odonates composent également ses repas.

La disponibilité en eaux libres conditionne la biologie de l'oiseau. En effet, si celle-ci est annuelle, il sera sédentaire, si ce n'est pas le cas, il sera migrateur.

D'autre part, il s'agit d'une espèce sensible aux conditions de son environnement. La pollution croissante des rivières et le manque d'eau impactent sa ressource en poissons, de même que les aménagements des berges réduisent les possibilités de nidification.



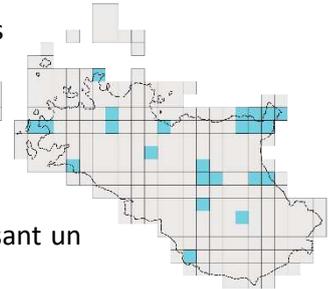
Figure 102 - Martin pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*). C. Pilisi – Foxaly.

Bécassine des marais
Gallinago gallinago

LR Europe : LC
LR France : CR
LR Bretagne : DD

Déterminante ZNIEFF en Bretagne

La Bécassine des marais (Figure 103) est un limicole qui vit et se reproduit dans les zones herbeuses humides et fourniees, où elle construit son nid sous la végétation, dans une dépression du sol qu'elle tapisse de végétaux doux et fins. Elle se nourrit en picorant ou en sondant le sol à la recherche de vers, insectes, crustacés et mollusques. On la détecte principalement à l'envol lorsqu'elle est dérangée : elle s'envole précipitamment d'un vol rapide en poussant un cri, et on peut observer un bec long et droit caractéristique.



Inféodée aux milieux humides, elle est tributaire de la dégradation de ceux-ci.



Figure 103 - Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*) C. Pilisi – Foxaly.

g) Mammifères

Le Campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*) (Figure 104) a été observé près du cours d'eau dans le bourg du Grouanec. Il s'agit d'un micromammifère inféodé aux zones humides, évoluant majoritairement dans les berges des cours d'eau. Le Campagnol amphibie présente de nombreux enjeux ce qui le rend patrimonial et à très forte responsabilité régionale.

Par ailleurs, le Ragondin (*Myocastorcoypus*) (Figure 105) a également été recensé sur la commune. Il s'agit d'une espèce introduite et invasive pouvant avoir des impacts sur les berges des cours d'eau et ainsi sur le Campagnol amphibie.

Campagnol amphibie
Arvicola sapidus

LR Europe : VU

LR France : NT

LR Bretagne : NT

Protection nationale

Déterminante de ZNIEFF en Bretagne

Mesurant une vingtaine de centimètres de long (sans la queue), le Campagnol amphibie (Figure 104) est le plus grand campagnol de France. Son pelage est sombre, et sa queue représente 40% de sa longueur totale.

Le Campagnol amphibie est inféodé aux milieux aquatiques ; on le retrouve dans les zones humides, berges de ruisseaux, lacs, étangs, ou encore dans les prairies humides et jonchaies adjacentes.

Une végétation dense est importante à la constitution de son habitat. Celle-ci lui permet de s'abriter des prédateurs, notamment des oiseaux, il y creuse son terrier, des galeries, et ses crotties et réfectoires sont presque toujours à couvert de la végétation.

Il s'agit d'un rongeur essentiellement herbivore, se nourrissant des tiges, feuilles et racines des plantes constituant son environnement.

Le Campagnol amphibie est victime de la destruction de ses habitats par les activités humaines, mais également par l'action du Ragondin (*Myocasto coypus*, espèce introduite envahissante) sur les berges des cours d'eau. Par ailleurs, les campagnes de chasse et piégeage à destination de ce dernier ont également un impact sur le Campagnol amphibie car elles ne sont pas entièrement sélectives.

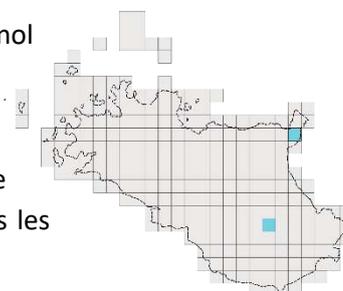
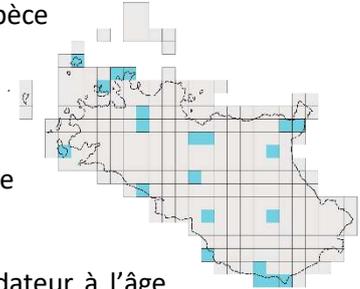


Figure 104 - Campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*). D. Perez. Photo soumise à licence CC BY 3.0.

Originaire d'Amérique du Sud, le Ragondin (Figure 105) est une espèce introduite envahissante qui s'est très bien acclimatée à nos latitudes. Associé à la présence de l'eau qu'il utilise pour ses déplacements, on peut retrouver ce gros rongeur herbivore au bord de plans d'eau, ruisseaux, zones humides, avec une préférence pour les zones d'eau lentes. Il creuse de nombreux terriers dans les berges et peut s'abriter sous les ronciers.



Avec une production annuelle de jeunes élevée et une absence de prédateur à l'âge adulte, il est capable de coloniser de large territoire rapidement et est ainsi présent dans toute la Bretagne depuis le début des années 1980.

Le Ragondin peut déstabiliser les berges des cours d'eau et les ouvrages hydrauliques par creusement de ses terriers. Ce comportement ainsi que son faucardage des végétaux est également susceptible de dégrader les habitats d'espèces locales (insectes, poissons, petits mammifères...). La réduction du couvert végétal qu'il provoque peut par exemple rendre l'habitat inhospitalier pour le Campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*). Ces différentes raisons expliquent le classement de l'espèce comme « nuisible ».



Figure 105 - Ragondin (*Myocastor coypus*). Photo prise hors commune. C. Pilisi - Foxaly.

h) Faune des lavoirs

Outre les amphibiens, d'autres taxons inféodés aux milieux aquatiques ont été identifiés dans les lavoirs. Il s'agit principalement d'**insectes**, mais on retrouve également des **poissons**, **mollusques** et **crustacés**. Hormis les poissons, ceux-ci n'ont pas été déterminés à l'espèce, néanmoins cela atteste de la présence d'une biodiversité variée dans ces espaces.

Ainsi, parmi les taxons identifiés, on retrouve notamment des Hydrometridae et des Trichoptères (insectes), des Lymnaeidae et des Planorbidae (gastéropodes d'eau douce), des Asellidae (crustacés),

et des Carassins (*Carassius auratus*), Loches franches (*Barbatula barbatula*) et des Anguilles européennes (*Anguilla anguilla*) (poissons). Cette dernière est par ailleurs considérée comme en danger critique d'extinction aux niveaux national et régional.

Anguille européenne
Anguilla anguilla

LR Europe : CR

LR France : CR

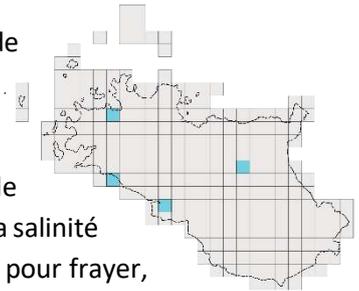
LR Bretagne : CR

Protection nationale

Déterminante de ZNIEFF en Bretagne

L'anguille est un poisson serpentiforme dont la peau est épaisse et couverte de mucus. Cela lui permet de résister à la dessiccation lorsqu'elle se trouve dans un milieu avec peu d'eau.

Il s'agit d'une espèce euryhaline, c'est-à-dire qui tolère une grande variation de salinité. On la retrouve ainsi aussi bien en eau douce que dans les estuaires où la salinité est plus élevée. De plus, l'anguille est migratrice et se rend dans les Sargasses pour frayer, d'où reviennent ensuite les larves.



L'anguille possède un odorat développé comparable à celui du chien, avec lequel elle chasse poissons, crustacés, vers et autres invertébrés pour se nourrir.

Depuis 1970, le stock d'anguilles a très fortement décliné (95 à 99 %)⁷. Les causes sont multiples et peuvent être apparentées à la surpêche, la pollution et notamment celle au PCB, les changements climatiques et la destruction de ses habitats. Elle est ainsi classée sur liste rouge nationale et régionale comme en danger critique d'extinction.



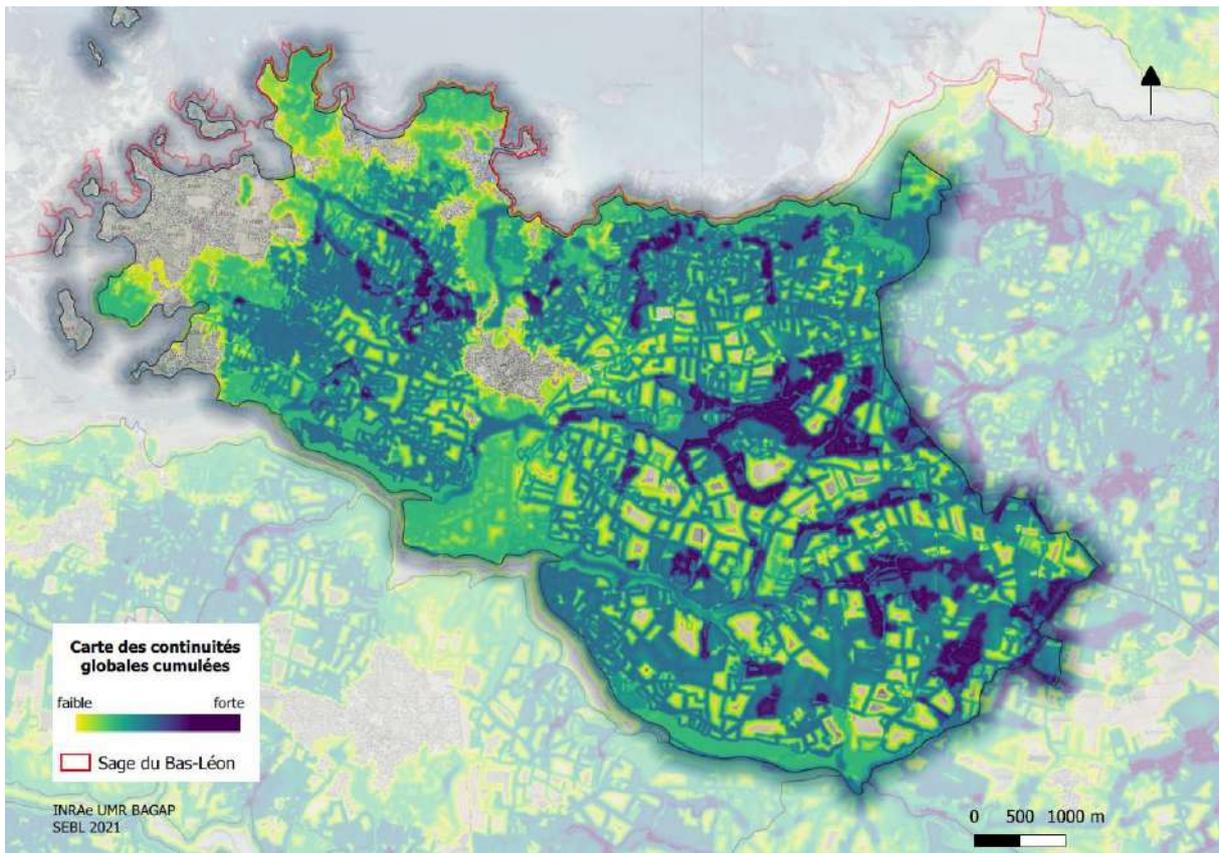
Figure 106 - Anguille d'Europe (*Anguilla anguilla*). D. Perez - CC BY-SA-4.0.

⁷ D'après le site internet DORIS (Données d'Observations pour la Reconnaissance et l'Identification de la faune et la flore Subaquatique) : <https://doris.ffesm.fr/Especies/Anguilla-anguilla-Anguille-856>.

C. Les continuités écologiques du territoire plouguernéen

1. Les continuités écologiques globales

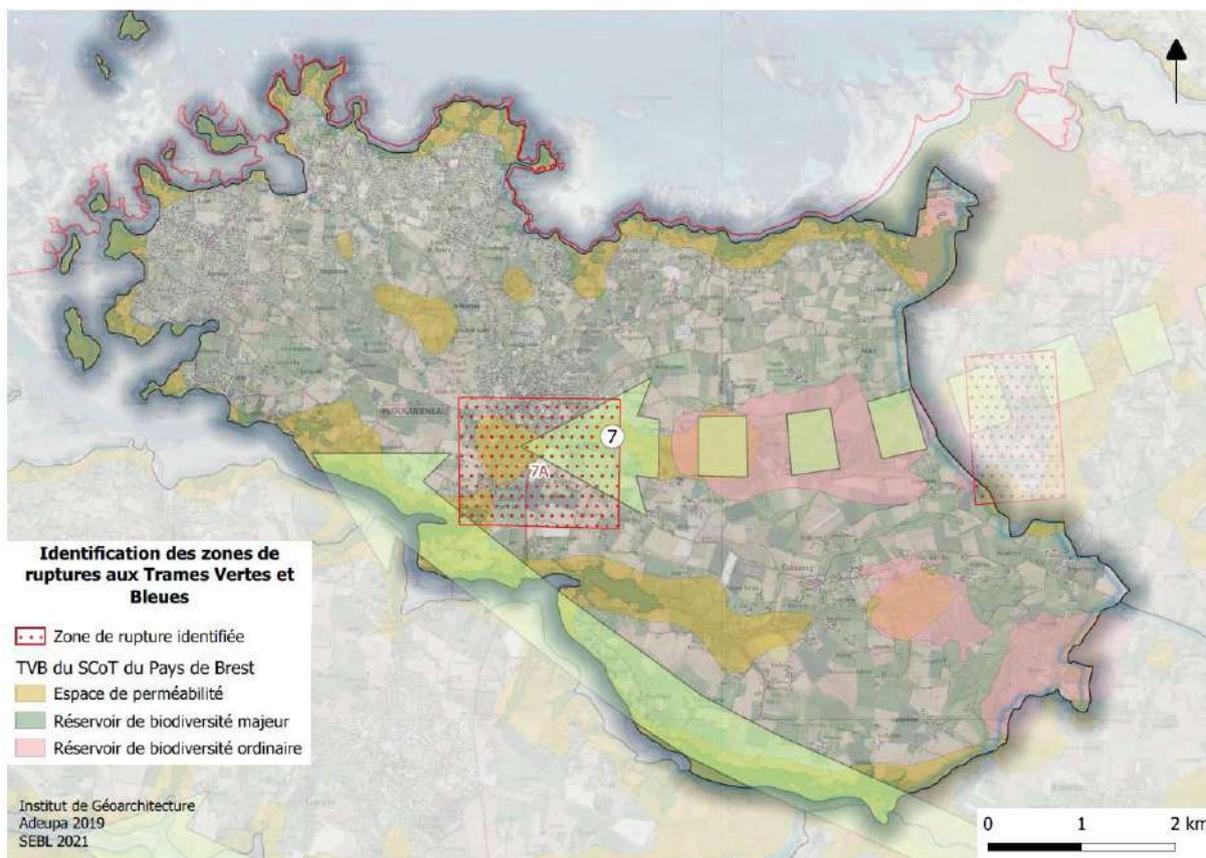
A partir des continuités écologiques boisées, prairiales et des zones humides, l'INRAE et le Syndicat mixte du Bas Léon ont identifié les continuités écologiques globales potentielles sur la commune de Plouguerneau (Boussard, 2021). Globalement, les milieux naturels sont bien reliés entre eux, voire très bien reliés dans certains secteurs de la commune. Il existe néanmoins des zones blanches où les continuités sont faibles. Ces zones sont pour la plupart associées aux bourgs et à la façade littorale, mais on observe néanmoins certaines petites zones blanches persistantes situées dans les milieux agricoles, sur les parcelles de grande surface (Carte 28).



Carte 28 - Continuités écologiques globales potentielles sur la commune de Plouguerneau (INRAE & SEBL, 2021).

2. Les zones de ruptures des continuités écologiques

Des **zones de ruptures de la trame verte et de la trame bleue** ont été identifiées par l'Institut de Géoarchitecture Adeupa et le Syndicat mixte du Bas Léon sur le territoire de Plouguerneau (Carte 29). Il s'agit de deux zones de ruptures venant fragmenter un corridor écologique sur le SCoT du Pays de Brest, identifié comme un corridor à remettre en état. La première zone de rupture (rupture 7A) correspond à une zone à **l'entrée du bourg de Plouguerneau**, conséquence de la proximité du bourg et des routes départementales D13 et D32. La seconde zone de rupture (7B), principalement située sur la commune de Guissény, allie quant à elle une zone bâtie à un maillage bocager discontinu, venant perturber l'axe de perméabilité composé de forêts, de zones humides et de milieux ouverts.



Carte 29 - Localisation des zones de ruptures des Trames Vertes et Bleues sur la commune de Plouguerneau (Adeupa, 2019 et SEBL, 2021).

IV. Animation et appropriation citoyenne

A. Groupe de travail naturaliste

Une trentaine de personnes ont composé ce GT. Il s'agissait d'habitants de Plouguerneau ou de communes limitrophes. Elles se sont réunies sous la coordination de la chargée de mission une fois par mois en mairie (ou dans deux cafés de la commune, dont les gérants sont sensibilisés à la démarche), pour organiser une sortie/inventaire par mois. Un noyau de cinq naturalistes bénévoles spécialistes, par ailleurs professionnels (agents ENS, OFB, étudiant en gestion des espaces naturels, etc..) ont impulsé et complété les inventaires de Foxaly (insectes, amphibiens, reptiles, avifaune, flore) et transmis ses connaissances aux autres membres du GT, pour faire monter en compétences les autres naturalistes volontaires. Chaque sortie a réuni des personnes différentes en fonction de leurs centres d'intérêt (milieux, espèces), et a été l'occasion de mettre en œuvre des protocoles de sciences participatives (protocole ALAMER⁸). Des exemples de comptes-rendus de ces sorties se trouvent en annexe 6.

⁸ Protocole ALAMER : <https://www.plages-vivantes.fr/alamer/edito/le-protocole-alamer-pour-tous>

Ci-dessous sont listées les **sorties naturalistes qui se sont tenues en 2022**, ouvertes aux naturalistes bénévoles :

- 15 janvier 2022 : avifaune migratrice, 10 personnes. Cette sortie était accompagnée par Bretagne vivante ;
- 12 février 2022 : les bourgeons en milieu forestier, 4 personnes ;
- 4 mars : la laisse de mer (protocole ALAMER), 4 personnes ;
- 2 avril : bord de mer, 5 personnes ;
- 19 mai : les plantes sauvages en milieu urbain, 15 personnes ;
- 11 juin : sortie Erica avec le Conservatoire botanique de Brest, 20 personnes ;
- 12 août : marathon naturaliste avec inventaire des insectes à la coulée verte, 20 personnes ;
- 18 septembre : sortie ethno-botanique à la coulée verte, 18 personnes ;
- 22 octobre : sortie botanique sur les prés salés à Keridaouen et Perros (Figure 107) ;
- Chaque mois, un inventaire amphibien a été réalisé par un des naturalistes volontaires spécialiste, afin de compléter les inventaires de Foxaly. Entre 2 à 5 personnes y ont participé.



Figure 107 - Sortie du groupe naturaliste sur la grève à Perros et observation du Plantain maritime (*Plantago maritima*).

B. Actions de mobilisation et de sensibilisation

1. Lancement public de l'ABC le 19 mars 2022

Action transversale : Service communication & Service technique de la commune



Fréquentation globale : 121 personnes. Photographies disponibles : [Photos du lancement](#)



ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE
ATLAS AR VEVLISSOURTED KUMUNEL

Lancement de l'Atlas de la Biodiversité Communale

SAMEDI 19 MARS 2022 | 11H-17H

Korejou - Lost an Aod - Jardin des Ancolies

 plouguerneau.bzh

 @maireplouguerneau





INVITATION
PEDADENN

Atlas de la Biodiversité Communale

La mairie de Plouguerneau est heureuse de vous convier
au lancement officiel de l'Atlas de la Biodiversité
Communale le **samedi 19 mars 2022, de 11h à 17h**. Une
journée ouverte à tous, en solo ou en famille !

Pour commencer, la pêche à pied !

1

11h00 - Devant le Club nautique au Korejou

Découvrez l'estran autrement avec
Michaël Tanghe, de l'ULAMIR du Pays de
Morlaix ! Avec lui, nous apprendrons la
réglementation en vigueur et les bonnes
pratiques en matière de pêche à pied. Une
réglette sera offerte à tous les participants.

Durée : 2h. Pas de réservation. Jumelles
et guides naturalistes bienvenus.



2

Observer, écouter les oiseaux littoraux

14h00 - Parking de Lost an Aod

Glissez-vous dans la peau d'une écologue
avec **Camille Piliśi**, du bureau d'étude en
environnement Foxaly. À ses côtés, nous
découvrons comment réaliser un
inventaire des oiseaux de l'estran. Des
naturalistes volontaires de la commune
aideront Camille à partager sa passion !

Durée : 1h. Pas de réservation. Bâtons recommandés.
Jumelles et guides naturalistes bienvenus.

3

S'initier aux sciences participatives

15h30-16h30 - Jardin des Ancolies

À l'aide de l'application **PlantNet**,
Christine et Henri, bénévoles au
jardin des Ancolies, nous montreront
comment identifier une plante à partir
d'une photo et contribuer ainsi à
l'Atlas de la Biodiversité Communale.

&

Antoine, naturaliste volontaire de la
commune, photographe et
connaisseur des insectes, nous initiera
à la détermination des pollinisateurs
grâce à l'application **Spipoll** du
Muséum national d'Histoire naturelle.

Pour les curieux : plantnet.org - spipoll.org



4

C'est l'heure du goûter !

16h30 - Jardin des Ancolies

Pot de lancement de l'Atlas de la
Biodiversité Communale autour,
entre autres, d'une tisane préparée
à partir de plantes du jardin
partagé et de gâteaux faits maison.
Venez prendre le goûter et fêter
l'ABC !

5

L'expo à voir

14h-17h - Jardin des Ancolies

« **Breizh Bocage** » est une
exposition en plein air sur la
biodiversité et le paysage
agricole, proposée par le
Syndicat des Eaux du Bas-Léon.

Une démarche
un clic

PLOU
GUER
NEAU

PARTENAIRES
KEVELERIEN

plouguerneau.bzh
[@mairieplouguerneau](https://www.facebook.com/mairieplouguerneau)



- **11h Korejou // La sortie pêche à pied avec Mikael Tanghe de l'UlamiR – ULAMIR CPIE de Morlaix - Trégor**

26 participant.e.s.



Figure 108 - Sortie pêche à pied sur l'estran à Plouguerneau.

Parents et enfants, grands-parents et enfants, jeunes retraités usagers du port du Korejou, trentenaires et quarantenaires en solo : la sortie a attiré des publics différents, curieux de l'estran et de ses ressources, ayant à cœur de mieux connaître et respecter le milieu.

Mikael Tanghe, animateur nature, a su nous faire arpenter l'estran en nous expliquant la réglementation et ce milieu riche en biodiversité, de manière ludique et même humoristique (Figure 108). Un bon moment de convivialité et de partage au grand air ! Chacun est reparti avec sa réglette de pêche à pied.

Cette sortie a été prise en charge par la CCPA, dans le cadre de leur programme en cours avec l'ULAMIR - CPIE.

- **14h Lost an aod // Sortie Observation des oiseaux littoraux - Foxaly**

43 participant.e.s.

Parents et enfants, couples jeunes retraités, 4 naturalistes volontaires...

Camille et Oona ont expliqué leur travail de naturaliste. Nous avons observé les oiseaux présents sur le littoral à la longue vue, détaillé et déterminé les espèces d'oiseaux présentes. Un moment paisible, riche en discussions sur les oiseaux. Bon nombre de participants habitants de Plouguerneau ont communiqué à Camille des observations naturalistes qu'ils avaient faites, permettant d'affiner les futurs inventaires sur la commune.

Partages entre connaisseurs, mais aussi transmission des savoirs envers les plus néophytes ont été le prétexte pour se poser, regarder et écouter autour de soi.

Cette sortie a été une prestation supplémentaire de Foxaly.

- **15h30 Jardin des Ancolies // Sciences participatives**

52 participant.e.s.

Les bénévoles des Ancolies ont transmis leur passion du jardin au naturel, qui favorise la biodiversité en milieu urbain. Les stands étaient informels, et se sont focalisés sur PlantNet. Antoine n'a pas participé, car il a été testé positif au Covid.

Les discussions ont porté sur les légumes au jardin et les actions concrètes possibles dans son jardin pour préserver et favoriser la biodiversité.

Le moment a également été l'occasion d'échanger sur le lien entre la biodiversité et le Plan alimentaire territorial de la commune par le biais du jardin potager et le manger local.

Cette action a été l'occasion de travailler étroitement avec l'association du jardin partagé les Ancolies, dont le terrain est mis à la disposition par la mairie. Les bénévoles animent par ailleurs des ateliers jardinage pour les scolaires sur le temps méridien, dans le cadre du Projet alimentaire de la commune.

- **16h30 : le goûter de lancement**

Les bénévoles des Ancolies avaient préparé de belles tisanes des plantes du jardin, et des gâteaux maison étaient proposés à la dégustation : un moment de convivialité apprécié, qui a rassemblé élu.e.s, bénévoles et habitants de Plouguerneau (mais aussi de Brest, de Plouvien et des communes limitrophes).

2. La Fête de la nature du 16 au 22 mai⁹

Action transversale : Espace jeunes de la Commune, Service enfance-jeunesse, Projet Alimentaire de la commune, Service espaces verts, Service communication

Fréquentation globale : 93 participant.e.s



- **Mercredi 18 mai :**

- Espace jeunes : ramassage des déchets, 14 participant.e.s (7 sacs poubelles remplis).

- **Samedi 21 mai :**

- Espace jeunes : atelier fabrication cosmétiques naturels, 12 participant.e.s ;

- Balade dans les espaces naturels sensibles littoraux : par Mickaël Guillou, responsable ENS à la CCPA, 14 participant.e.s ;

- Balade commentée dans le bocage : par Yann Gouez du syndicat des eaux et Aude Dourmap, maraîchère, 19 participant.e.s, et la présence d'un élu du syndicat des eaux et de David Bleunven, agriculteur.

⁹ Page [Web Fête de la nature.](#)

[Dépliant fête de la nature](#)

- **Dimanche 22 mai :**

- Inventaire participatif du lavoir de Poull Koz : par Paul Legrand, de la fédération de chasse 29, et Antoine Csutoros, naturaliste volontaire bénévole de l'ABC, 6 participant.e.s, présence de deux bénévoles de l'association Plouguerneau d'hier et d'aujourd'hui (PHA). Deux élus ont assuré la circulation alternée ;

- Balade botanique dans le centre-bourg, par Florence Creachcadec, ethnobotaniste, 28 participant.e.s, avec la présence de Roland Kervella, responsable des espaces verts, qui a contribué également à la préparation de la balade avec Florence ;

- Atelier Herbier : par Florence Creachcadec, Christine Salou, Marie Chevalier, Marie Kervella, André Coat, naturalistes volontaires bénévoles de l'ABC, 14 personnes.



Figure 109 - Moments d'animation pour la Fête de la Nature 2022 de Plouguerneau.

3. Action envers les scolaires : Un grand alguier scolaire collectif pour l'Atlas de la biodiversité Communale

En partenariat avec l'Éducation nationale, l'écomusée de algues et des goémoniers, l'entreprise France Haliotis.

Partenaires :



Action transversale : Service enfance – jeunesse, Service culture et patrimoine, Service communication, Entreprise locale, Monde économique.

Permettre aux élèves des classes de CM1-CM2 des écoles de Plouguerneau d'enrichir l'Atlas de la Biodiversité communale de leurs propres données naturalistes : tel est l'un des objectifs du grand alguier qui a été présenté à l'Espace Armorica, feuille par feuille. En mai, accompagnée par l'équipe de l'Écomusée des goémoniers et de l'algue, chaque classe est allée arpenter une plage riche en algues, couvrant plusieurs zones littorales de la commune : la plage du Vougot pour l'école du Petit-Prince, Porzh Gwenn pour l'école du Phare, le Korejou pour l'école Sainte-Thérèse... Les enfants ont observé l'estran, prélevé des spécimens d'algues rouges, vertes et brunes à la manière des naturalistes, tenté de les nommer et ont appris à réaliser un alguier scientifique (Figure 110). L'Atlas de la biodiversité a été ensuite complété de leurs observations et les chercheuses et chercheurs pourront réactualiser leurs connaissances des algues de Plouguerneau, vecteurs d'identité naturelle et culturelle du territoire. Enfin, l'alguier sera exposé l'été à l'écomusée, illustrant une phase contemporaine de l'histoire des alguiers naturalistes, puis sera ensuite versé dans les collections de l'Écomusée des goémoniers et de l'algue, comme témoignage pérenne de la démarche naturaliste des enfants et de la Commune, engagée pour connaître, préserver et favoriser la biodiversité du territoire.

La détermination des algues a été effectuée par les élèves, avec l'aide de l'écomusée, et Alexandre Berthelot, responsable culture à France Haliotis entreprise implantée à Plouguerneau.

Ce projet a mobilisé une soixantaine d'élèves, trois enseignantes et trois accompagnantes.



Figure 110 - Photographies de la réalisation d'un alguier scolaire collectif réunissant trois écoles de Plouguerneau pour l'Atlas de la Biodiversité de Plouguerneau.

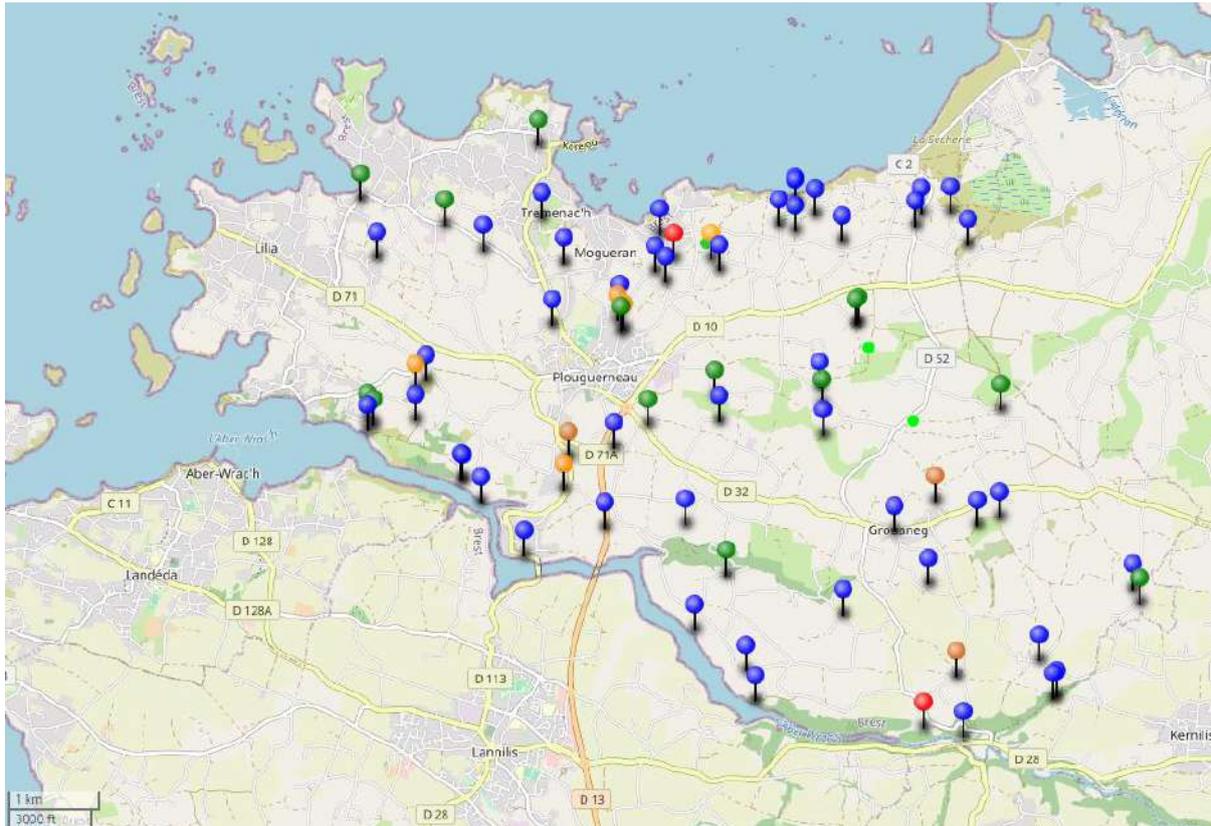
4. Un inventaire des lavois, du 2 au 4 mai 2022

Participants :

- Paul Legrand, Fédération de chasse 29
- Hugues Léfranc, Fédération de chasse 35
- Dominique Donval, PHA
- Erik Corre, PHA
- Antoine Csutoros, naturaliste volontaire ABC, spécialiste des amphibiens

Action transversale : Service espaces verts & Service urbanisme

L'association PHA, qui assure la gestion du petit patrimoine de Plouguerneau, dont les lavoirs, réalise depuis quelques années une [cartographie collaborative](#) des lavoirs de la commune (Carte 30). L'association est en demande de connaissance et de formation sur une gestion des lavoirs qui favorise la biodiversité. De son côté, la fédération départementale des chasseurs d'Ille et Vilaine souhaitait expérimenter un nouveau protocole d'inventaire dans le cadre de leur "Éco Contribution Breizh Zones Humides de l'OFB", nommée "Approche holistique de la biodiversité des milieux lenticques, l'utilisation des nasses, une nouvelle méthode d'échantillonnage pour une meilleure description des milieux aquatiques stagnants".



Carte 30 - Carte collaborative des lavoirs et mares de la commune de Plouguerneau. Sources : Association PHA ; OpenStreetMap.

La fédération 35 s'est donc appuyée sur l'ABC de Plouguerneau pour expérimenter le nouveau protocole et apporter des connaissances complémentaires à l'Atlas. Les propriétaires des lavoirs ont donné leur autorisation, impliquant également le service urbanisme de la commune. La fédération 35 a été aidée par la fédération des chasseurs du Finistère sur le terrain, ainsi que par un naturaliste volontaire de la commune, spécialiste des amphibiens et des odonates. Le service espaces verts en son entier est venu assister à un des inventaires, permettant au chargé de mission de la fédération de chasseurs d'Ille et Vilaine de transmettre aux agents des notions liées à la connaissance des enjeux de la biodiversité (Figure 111).

Des inventaires d'une vingtaine de lavoirs et de 4 mares ont été réalisés, sur la faune suivante : amphibiens, autres invertébrés, coléoptères, hémiptères, mollusques, odonates, poissons.

Les résultats ont été intégrés à l'Atlas.



Figure 111 - Inventaire des lavoirs sur la commune de Plouguerneau.

5. Un après-midi ethnobotanique le 18 septembre 2022

Partenaire : Flora Armorica

Action transversale : Service communication & Service culture et patrimoine

Le dimanche 18 septembre, Flora Armorica, association ethno-botanique (les plantes en breton) organisait dans le cadre de l'ABC une rencontre sur les plantes en breton pour les journées du patrimoine (Figure 112).

- 14h - 15h : projection du film "Louzoù ar Vro", de Flora Armorica et échange autour de l'ethnobotanique en Bretagne, salle 7 de la Maison Communale ;
- 15H - 17 H30 : balade découverte des plantes et arbres des talus, prairies et champs, Ribin an Aod (la coulée verte).

La balade a permis à Flora Armorica de collecter le nom des plantes présentées en breton et d'échanger sur les savoirs traditionnels. L'association a ainsi relancé son pôle Pays des Abers, fédérant lors de cette journée des collecteurs amateurs. Un inventaire naturaliste a été effectué et les données en breton seront intégrées à l'Atlas.

L'animation a réuni 17 participant.e.s.



Figure 112 - Après-midi ethnobotanique animé par Flora Armorica le 18 septembre 2022.

6. Mise en place d'un Observatoire participatif et lancement d'avis de recherche

Afin d'intégrer la population à contribuer à l'inventaire naturaliste, un Observatoire participatif a été mis en place ainsi que des avis de recherche.

L'**Observatoire participatif**, sous-forme de Padlet (<https://padlet.com/mjacq1/recensez-la-biodiversit-plouguerneau-q0dglc8a11updmhu>) (Figure 113) a ainsi permis de collecter des données supplémentaires et de favoriser les échanges des contributeur.ice.s sur les observations faites. Ces observations ont ensuite été validées par des experts afin d'être intégrées à la base de données de l'Atlas.

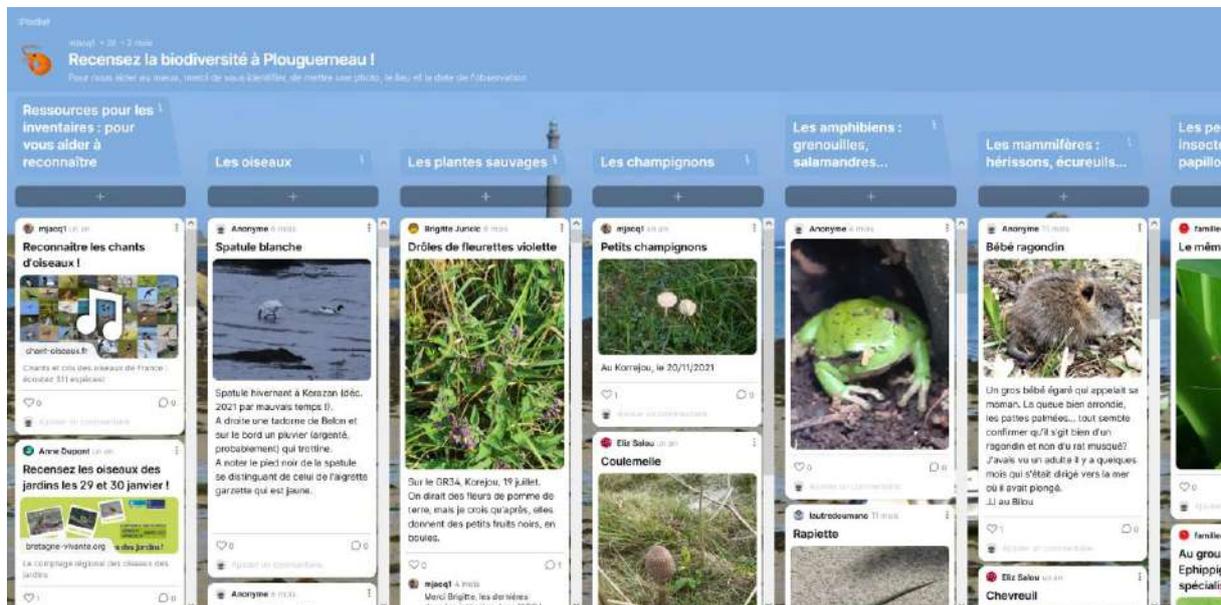


Figure 113 - Aperçu du Padlet de l'Atlas de la Biodiversité de Plouguerneau en ligne.

Par ailleurs, dans l'optique d'inciter la population à participer à la collecte d'informations, des **avis de recherche** ciblés sur le Vanneau huppé et le Lézard vert (Figure 114) ont été lancés.

AVIS DE RECHERCHE KEMENN ENKLASK
#01 | février 2022

L'avez-vous vu ?

J'ai les parties supérieures vert foncé quand je suis en période nuptiale dès février...

J'ai une tête noire et blanche avec une longue huppe noire à l'arrière de la calotte.

...et le dessous blanc toute l'année !

LE VANNEAU HUPPÉ

• Nom scientifique : *Limosa limosa*
• Taille : 26 à 29 cm
• Longueur : 47 à 51 cm

Qui suis-je ?
Je fais partie des espèces migratrices limicolles, c'est-à-dire des espèces qui vivent dans les milieux humides, et j'hiverna en Bretagne.

Où me trouver ?
En hiver, les espaces cultivés et les prés-salés me fournissent le gîte et le couvert !

Vous l'avez vu !
Envoyez vos observations à
(date, lieu précis et photo)
adupont@plouguerneau.bzh
ou sur url.fr/gQin

AVIS DE RECHERCHE KEMENN ENKLASK
#02 | mai 2022

L'avez-vous vu ?

Je suis vert...

...avec des taches ou des lignes brunes

Je peux avoir la gorge bleue

LE LÉZARD VERT

• Nom scientifique : *Lacerta bilineata*
• Nom local : Caille ou lézard
• Longueur : 19 à 26 cm

Qui suis-je ?
Je suis un reptile qui passe son temps à se chauffer au soleil.

Où me trouver ?
Au printemps et en été, je fréquente les landes, les dunes, les haies et les lisières. Je pâtis aujourd'hui de la réduction de mon habitat due à l'urbanisation, la destruction de haies et des zones de friches. Je suis une espèce protégée.

Vous l'avez vu !
Envoyez vos observations à
(date, lieu précis et photo)
adupont@plouguerneau.bzh
ou sur url.fr/gQin

Figure 114 - Avis de recherche lancés sur le Vanneau huppé et le Lézard vert au cours de l'Atlas de la Biodiversité de Plouguerneau.

V. Bilan et perspectives de l'ABC de Plouguerneau

Ce projet s'est réalisé dans de bonnes conditions et a suscité un bel engouement de la part des élus et des habitants. La démarche répond à une demande sociétale forte et cohérente avec les enjeux écologiques actuels, et les actions amorcées au cours de la démarche et les partenaires engagés dans l'ABC témoignent d'une volonté locale de s'engager pour la protection de la biodiversité au niveau communal.

L'ABC est un outil pertinent car il permet notamment d'intégrer la connaissance du patrimoine naturel local aux actions communales et aux futurs projets de la commune. C'est une démarche transversale, qui permet de toucher des milieux variés et parfois contradictoires.

L'ABC de Plouguerneau a permis d'engager un travail concret en faveur de la biodiversité, notamment par :

- La création d'une base de données naturaliste communales ;
- L'animation et la sensibilisation à l'environnement et la mobilisation des habitants de Plouguerneau ;
- La rédaction du présent rapport, établissant un document guide pour la prise en compte de la biodiversité dans les futures orientations de la commune ;
- L'élaboration – encore en cours – d'un plan d'action en faveur de la biodiversité.

Ce travail nécessitera une mise à jour et un suivi continu. Certains domaines nécessitent par ailleurs des investigations supplémentaires, comme les groupes des invertébrés ou des reptiles, ou encore la caractérisation locale et fine des trames écologiques.

A Plouguerneau, la réussite de l'Atlas est grandement liée à l'important tissu d'acteurs mobilisés au cours de la démarche (personnels communaux, élus, associations, habitants bénévoles, partenaires institutionnels, bureaux d'études...) dès le lancement du projet.

Il convient de souligner, pour clôturer ce document, que la poursuite et la pérennisation de l'ABC repose désormais sur la volonté politique de faire perdurer la démarche : conception et mise en œuvre d'un plan d'action et poursuite de la mobilisation des habitants et des partenaires locaux.

Glossaire

ABC : Atlas de la Biodiversité Communale.

Aber : Vallée envahie par la mer, formant un estuaire enfoncé dans les terres.

Alguier : Collection d'algues séchées.

Anoure : Amphibien dépourvu de queue au stade adulte, possédant des membres postérieurs allongés adaptés au saut. Relatif aux espèces de grenouilles, crapauds et rainettes.

APB : Arrêté de Protection Biotope. Actes administratifs pris en vue de préserver les habitats des espèces protégées, l'équilibre biologique ou la fonctionnalité des milieux.

Artificialisation : Transformation d'un sol naturel ou agricole par des actions de recouvrement du sol (béton, bitume, matière synthétique), pouvant entraîner son imperméabilisation totale ou partielle.

Anthropique : Dû à l'existence et à la présence d'humains.

Avifaune : Ensemble des espèces d'oiseaux.

BE : Bureau d'études.

Biodiversité : Ensemble constitué de la diversité comprise au sein d'un individu (au niveau génétique), d'une espèce, d'une population, d'un écosystème. Il s'agit également de l'ensemble des relations établies entre les êtres vivants et avec leur environnement.

Bocage : Paysage agricole composé de mosaïques de prairies et de cultures de tailles et de formes variables, délimitées par des haies.

Botanique : Science ayant pour objet l'étude des végétaux.

CBNB : Conservatoire botanique national de Brest. Établissement public, scientifique et technique travaillant pour préserver la diversité végétale sauvage de l'ouest de la France et des hauts lieux de biodiversité mondiaux.

CCPA : Communauté de Communes du Pays des Abers.

Continuité écologique : Trajectoires permettant de connecter les différents lieux de vie de la biodiversité, comme les **réservoirs de biodiversité**, via des **corridors écologiques**.

CoPil : Comité de Pilotage.

Corridors écologiques : Connexions entre des **réservoirs de biodiversité**, offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie.

CoTech : Comité Technique.

Chiroptères : Chauves-souris.

Directive Habitat : Aussi appelée Directive Habitats-Faune-Flore. Directive de l'Union européenne concernant la conservation des habitats naturels et des espèces de la **faune** et de la **flore** sauvage. Son

objectif est de maintenir ou rétablir la **biodiversité** de l'Union européenne, notamment en protégeant et gérant les sites d'intérêt communautaire.

Directive Oiseaux : Directive de l'Union européenne concernant la protection et la gestion des populations d'espèces d'oiseaux sauvages européens. Cette directive permet la protection des oiseaux eux-mêmes, mais également de leurs œufs, de leurs nids et de leurs habitats.

Ecosystème : Ensemble des êtres vivants en interaction les uns avec les autres, et avec leur milieu de vie.

ENS : Espace Naturel Sensible. Outils de protection permettant d'assurer la sauvegarde et la préservation de la qualité des sites, des paysages, habitats et des milieux naturels. Cette protection est assurée par l'acquisition foncière ou par la signature de conventions avec les propriétaires privés ou publics.

Entomologiste : Scientifique, professionnel ou amateur, pratiquant l'**entomologie**, c'est à dire l'étude des insectes (ou **entomofaune**).

Espèce : Unité désignant un groupe d'organismes apparentés pouvant se reproduire ensemble et engendrer une descendance viable et féconde, dans des conditions naturelles.

Espèce d'intérêt communautaire : Espèce identifiée, sur la base d'inventaires et d'études scientifiques de l'Union européenne, comme étant en danger de disparition, vulnérable, rare ou **endémique**. Ces espèces sont listées dans l'annexe I de la **directive Habitat**.

Espèce endémique : Une espèce est dite endémique d'une zone géographique lorsqu'elle n'existe que dans cette zone à l'état spontané.

Espèce exotique envahissante : Espèce non indigène dont l'introduction par l'Homme (volontaire ou non), l'implantation et la propagation menacent les habitats ou les espèces autochtones avec des conséquences écologiques, économiques ou sanitaires négatives.

Espèce indicatrice : Espèce aux besoins écologiques très spécifiques, impliquant que sa présence est révélatrice de conditions du milieu.

Espèce indigène : Espèce vivant naturellement dans une région donnée. Aussi appelé **espèce autochtone ou locale**.

Espèce introduite : Espèce dont la présence dans une région donnée est artificielle, par l'action volontaire ou fortuite de l'homme.

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale. Structure administrative regroupant plusieurs communes afin d'exercer certaines de leurs compétences en commun.

Estran : Partie du littoral périodiquement recouverte par la marée, aussi appelée **zone intertidale**.

Eutrophe : Désigne un milieu aquatique riche en nutriment où prolifèrent végétaux et bactéries, appauvrissant l'eau en oxygène.

Faune : Ensemble des espèces animales présentes en un lieu donné et à un moment donné.

Flore : Ensemble des espèces végétales présentes en un lieu donné et à un moment donné.

Fragmentation : Phénomène de morcellement de l'espace, qui empêche le déplacement des espèces animales ou végétales comme elles le devraient et le pourraient en l'absence de facteur de fragmentation (route, barrage...).

EUNIS : European Nature Information System. Base de données de l'Union européenne répertoriant les types d'habitat naturels européens.

GRETIA : GRoupe d'ETude des Invertébrés Armoricaïns. Association naturaliste ayant pour but de développer la connaissance sur les invertébrés du Massif Armoricaïn.

GT : Groupe de travail.

Habitat naturel : Milieu dont les caractéristiques permettent à des êtres vivants d'établir un domaine vital. D'après le Conservatoire botanique national de Brest (Delassus et Magnanon, 2014), « le terme habitat correspond, avant tout, au lieu de vie d'un organisme, d'une communauté végétale ou d'un écosystème :

- Il est caractérisé par un ensemble de paramètres environnementaux (biotiques et abiotiques) ;
- Il correspond à un espace géographique donné ;
- Il est marqué par une organisation spatio-temporelle (il peut ainsi évoluer dans l'espace et dans le temps) ;
- Il ne peut être défini qu'en référence à une échelle d'appréhension donnée et à un niveau d'intégration choisi. »

Habitat d'intérêt communautaire : Habitat identifié, sur la base d'inventaires et d'études scientifiques de l'Union européenne, comme étant en danger de disparition, rare, et présentant des caractéristiques remarquables. Ces habitats sont listés dans l'annexe II de la directive Habitat.

Hétérocères : Papillons de nuit.

Ichtyofaune : Faune constituée des poissons.

Individu : Unité écologique désignant un organisme appartenant à une espèce vivante.

INPN : Inventaire National du Patrimoine Naturel. Portail de diffusion de la connaissance de la biodiversité française administré par le **Muséum national d'histoire Naturelle** et l'**Office français de la biodiversité**.

Inventaire naturaliste : Recensement des espèces floristiques et faunistiques, de leurs populations, leurs habitats et leurs enjeux.

Laisse de mer : Espace découvert sur le littoral entre les marées hautes et les marées basses, présentant une accumulation de débris naturels laissés par le passage de la mer (coquillages, algues, bois mort, os de seiche ...), ou d'origine **anthropique** (déchets plastiques...).

Lépidoptères : Papillons. Regroupe les **Rhopalocères** et les **Hétérocères**.

LR : Liste rouge de l'**UICN**. Inventaire mondial le plus complet concernant l'état de conservation des espèces végétales et animales, décliné aux niveaux européens, national et régional. Les listes rouges s'appuient sur une série de critères scientifiques précis pour évaluer le risque d'extinction des espèces.

Master GCBio : Master Gestion et Conservation de la Biodiversité (**UBO**).

Mégaphorbiaie : Formation végétale constituée de grandes herbes se développant sur des sols riches et humides.

MNHN : Muséum National d'Histoire Naturelle. Etablissement français d'enseignement, de recherche et de diffusion de la culture scientifique **naturaliste**.

Natura 2000 : Ensemble de sites naturels désignés pour protéger un certain nombre d'habitats et d'espèces représentatifs de la biodiversité européenne. Les listes précises de ces habitats et espèces sont annexées aux directives Oiseaux et Habitats-faune-flore. Le réseau Natura 2000 est un outil fondamental de la politique européenne de préservation de la biodiversité.

Naturaliste : Scientifique ou amateur éclairé qui pratique les sciences naturelles, notamment la **botanique** ou la **zoologie**.

Odonates : Libellules et demoiselles.

OFB : Office Français de la Biodiversité. Etablissement public dédié à la protection et la restauration de la biodiversité en métropole et dans les départements d'Outre-mer, sous la tutelle des ministères chargés de l'écologie et de l'agriculture.

Orthoptère : Criquets, sauterelles et grillons.

OS : Occupation du sol.

Pélagique : Relatif à la haute mer.

PAT : Plan Alimentaire Territorial.

PEL : Projet Educatif Local.

PHA : Plouguerneau d'Hier et d'Aujourd'hui. Association bénévole à Plouguerneau.

PLUi : Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Principal document de planification de l'urbanisme au niveau communal.

Population : Ensemble des individus d'une espèce partageant un même **écosystème** et susceptibles de se rencontrer librement et de se reproduire entre eux naturellement.

Réservoirs de biodiversité : Espaces au sein desquels la biodiversité est la plus riche ou la mieux représentée, où les espèces peuvent effectuer tout ou partie de leur cycle de vie et où les habitats naturels peuvent assurer leur fonctionnement en ayant notamment une taille suffisante, qui abritent des noyaux de populations d'espèces à partir desquels les individus se dispersent ou qui sont susceptibles de permettre l'accueil de nouvelles populations d'espèces.

Rhopalocères : Papillons de jour.

Ripisylve : Ensemble des formations végétales (boisées, buissonnantes, et herbacées) présentes sur les rives des cours d'eau.

Saprophylophage : Qui se nourrit de bois mort.

SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale. Document d'urbanisme fixant, à l'échelle de plusieurs communes ou groupement de communes, les orientations générales en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme dans une perspective de développement durable. Il assure la cohérence de l'ensemble des politiques en matière d'habitat, de mobilité, d'environnement...

SRCE : Schéma Régional de Cohérence Ecologique. Schéma d'aménagement du territoire et de protection de certaines ressources naturelles (biodiversité, réseau écologique, habitats naturels). Il permet la mise en place des **trames vertes et bleues** régionales et locales.

Taxon : Entité conceptuelle regroupant les êtres vivants possédant en commun certains caractères (famille, genre, espèce...).

TEN : Label « Territoire Engagé pour la Nature ».

TVB : Trame Verte et Bleue. Outil de préservation de la biodiversité ayant pour objectif d'enrayer la perte de biodiversité en reconstituant et préservant un réseau de déplacement, pour que les espèces animales et végétales puissent assurer l'ensemble de leur cycle de vie. La trame verte correspond aux milieux naturels et semi-naturels terrestres et la composante bleue fait référence au réseau aquatique et humide. La TVB est un réseau formé de continuités écologiques comprenant des **réservoirs de biodiversité** et des **corridors écologiques**.

UBO : Université de Bretagne Occidentale. Université française pluridisciplinaire située dans le département du Finistère.

UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature. Autorité mondiale en ce qui concerne le statut du monde naturel et les mesures nécessaires pour le sauvegarder.

Urodèle : Amphibien à corps allongé, doté d'une queue au stade adulte. Correspond au groupe des tritons et salamandres.

ZICO : Zones importantes pour la conservation des oiseaux. Inventaire scientifique international visant à recenser les zones les plus favorables pour la conservation des oiseaux sauvages.

ZSC : Zone Spéciale de Conservation. Zones intégrées au réseau **Natura 2000** au titre de la **directive Habitats**. Les ZCS sont délimitées pour la protection des **habitats naturels** et d'espèces listés d'après la directive Habitats.

ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique. Zonage destiné à l'étude et au suivi de la biodiversité, ne présentant pas de caractère réglementaire. On distingue deux types de ZNIEFF : les ZNIEFF de type I correspondent à des sites précis qui contiennent des espèces ou des habitats de grande valeur écologique ; les ZNIEFF de type II concernent de grands ensembles territoriaux ayant une grande cohérence écologique et paysagère.

Zone intertidale : Correspond à l'**estran**, partie du littoral périodiquement recouverte par la marée.

Zone subtidale : Zone située en deçà des variations du niveau de l'eau dues aux marées (**zone intertidale**, ou **estran**), et par conséquent toujours immergée.

Zoologie : Science étudiant les animaux.

ZPS : Zone de Protection Spéciale. Zones intégrées au réseau **Natura 2000** au titre de la directive Oiseaux. Ces sites ont pour objectifs de mettre en place des mesures de protection des oiseaux listés d'après la **directive Oiseaux**. Leur délimitation s'appuie généralement sur les Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (**ZICO**).

Bibliographie

Agence bretonne de la biodiversité, 2021. *Projets territoriaux en faveur de la biodiversité*. Recueil méthodologique, 186 p.

Arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.

Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.

Arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des mollusques protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.

Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.

Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection.

Barataud M., 2015. *Ecologie acoustique des Chiroptères d'Europe*, 3^{ème} édition. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (Collection Inventaires & biodiversité), 344 p.

Bensettiti F., Bioret F., Roland J. & Lacoste J.-P. (coord.), 2004. « *Cahiers d'habitats* » *Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 2 - Habitats côtiers*. MEDD/MAAPAR/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 399 p.

Bensettiti F., Gaudillat V. & Hauray J. (coord.), 2002. « *Cahiers d'habitats* » *Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 3 - Habitats humides*. MATE/MAP/ MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 457 p.

Bensettiti F., Bouillet V., Chavaudret-Laborie C. & Deniaud J. (coord.), 2005. « *Cahiers d'habitats* » *Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 4 - Habitats agropastoraux*. MEDD/MAAPAR/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 2 volumes : 445 p. et 487 p

Boussard H., 2021. *Les écopaysages et les continuités écologiques du territoire du Bas-Léon*. INRAE - ACT - BAGAP et Syndicat des eaux du Bas-Léon. 42 p.

Bretagne Vivante, GrETIA & VivArmor Nature (coords), 2017. *Atlas de répartition provisoire des Odonates de Bretagne*. 18 p.

Bretagne Vivante, GrETIA & VivArmor Nature (coords), 2020. *Atlas de répartition provisoire des orthoptères, phasmes, mantes et forficules de Bretagne*. 21 p.

Buhker C., Cigler H., & Lippuner M., 2007. *Larves d'amphibiens de Suisse : Clé de détermination*. Centre Suisse de cartographie de la faune, Fauna Helvetica n° 18, 32 p.

Buord M., David J., Garrin M., Iliou B., Jouanic J., Pasco P.Y & Wiza S. (coord.), 2017. *Atlas de papillons diurnes de Bretagne*. Locus Solus, Lopérec, 324 p.

Bretagne Vivante, GrETIA & VivArmor Nature (coords), 2017. *Atlas de répartition provisoire des Zygènes de Bretagne*.

- CERESA & DREAL Bretagne, 2015. *Schéma Régional de Cohérence Écologique de Bretagne. Rapport 3 – Le Plan d’actions stratégique*. 268 p.
- CSRPN, 2019. *Liste des espèces déterminantes pour les ZNIEFF en Bretagne*. (format ods - 95.3 ko - 18/03/2019).
- DCI environnement, 2013. *Inventaire et caractérisation des zones humides de la commune de Plouguerneau*, 43 p.
- Delassus L. & Magnanon S. (coord.), Colasse V., Glemarec E., Guitton H., Laurent E., Thomassin G., Bioret F., Cateau E., Clément B., Diquelou S., Felzines J.-C., Foucault B. (De), Gauberville C., Gaudillat V., Guillevic Y., Haury J., Royer J.-M., Vallet J., Geslin J., Goret M., Hardegen M., Lacroix P., Reimringer K., Sellin V., Waymel J., Zambettakis C., 2014. *Classification physionomique et phytosociologique des végétations de Basse-Normandie, Bretagne et Pays de la Loire*. Brest : Conservatoire botanique national de Brest, 260 p. (Les cahiers scientifiques et techniques du CBN de Brest ; 1).
- Duguet R., & Melki F., 2003. *Les Amphibiens de France, Belgique et Luxembourg*. Biotope (Mèze), Coll. Parthénope, 480 p.
- Favennec J., 2012. *Guide de la flore des dunes littorales—De la Bretagne au sud des Landes*. Sud-Ouest, 190 p.
- GéoBretagne - Pôle métier biodiversité, 2016. *Modèle Architecture Tables et Métadonnées - V 3*, 13 p.
- Grand D. & Boudot J.P., 2006. *Les libellules de France, Belgique et Luxembourg*. Collection Parthénope, éditions Biotope, Mèze (France), 480 p.
- Groupe Mammalogique Breton (coord), 2017. *Atlas des Mammifères de Bretagne*. Locus Solus, Lopérec, 303 p.
- Haffner P., Kirchner F., Moncorps S. & Trouvilliez J., 2008. *Communiqué de presse Liste rouge d'espèces menacées d'amphibiens et de reptiles de métropole*. Paris, 26 mars 2008.
- Hardegen M., 2015. *Natura 2000 en Bretagne : Habitats d'intérêt communautaire terrestres et d'eau douce. Bilan des connaissances : interprétation, répartition, enjeux de conservation*. DREAL Bretagne. Brest : Conservatoire botanique national de Brest, 242 p. & annexes
- Hardegen M. & Quéré E., 2019. *Hiérarchisation des enjeux : flore vasculaire. Méthode d'évaluation des enjeux de conservation à l'échelle d'un territoire & résultats de la hiérarchisation pour la flore vasculaire indigène de Bretagne*. DREAL Bretagne, Région Bretagne. Brest : Conservatoire botanique national de Brest. 8 p., 2 annexes
- Hill, M.O., Moss, D. & Davies, C.E., 2004b. *EUNIS habitat classification descriptions*. European Topic Centre on Nature Protection and Biodiversity, Paris.
- Hudin S., Varray S. & Vahrameev P. & al. 2018. *Guide d'identification des principales plantes exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne*. Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, 116 p.
- Julve, Ph., 1998 ff. - Baseflor. *Index botanique, écologique et chorologique de la flore de France*. Version : 05/10/2022. <http://perso.wanadoo.fr/philippe.julve/catminat.htm>
- Lescure J. & Massary de J.C. (coords), 2012. *Atlas des Amphibiens et Reptiles de France*. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelles, Paris (Collection Inventaires & biodiversité), 272 p.
- Louvel-Glaser J. & Gaudillat V., 2015. *Correspondances entre les classifications d'habitats CORINE Biotopes et EUNIS*. MNHN-DIREV-SPN, MEDDE, Paris, 119 p.

- Magnanon S., 1993. *Liste « rouge » des espèces végétales rares et menacées du Massif armoricain*. E.R.I.C.A., Bulletin de botanique armoricaine, 4 : 1-22.
- Marcoux É., Chauris L., Hallégouët B., Guennoc P., Thiéblemont D., avec la collaboration de Guerrot C., Cocherie A., Marec A., & Marteau P., 2004. *Notice explicative, Carte géol. France (1/50000), feuille Plouguerneau (200)*. Orléans : BRGM, 144 p.
- Miaud, C., & Muratet, J., 2004. *Identifier les œufs et les larves des amphibiens de France*. INRA Editions, 200 p.
- Observatoire de biodiversité de Bretagne, 2015. *Liste rouge régionale & Responsabilité biologique régionale Mammifères de Bretagne*.
- Observatoire de biodiversité de Bretagne, 2015. *Liste rouge régionale & Responsabilité biologique régionale Oiseaux nicheurs & Oiseaux migrants de Bretagne*.
- Observatoire de biodiversité de Bretagne, 2015. *Liste rouge régionale & Responsabilité biologique régionale Reptiles & Batraciens de Bretagne*.
- Observatoire de biodiversité de Bretagne, 2019. *Liste rouge régionale & responsabilité biologique régionale - Odonates de Bretagne*.
- Observatoire des invertébrés continentaux de Bretagne, VivArmor Nature & Observatoire de l'Environnement de Bretagne, 2018. *Liste rouge régionale & responsabilité biologique régionale - Rhopalocères de Bretagne*.
- Paquin M., Roulot J. & Lévêque P., 2014. *Atlas de la Biodiversité Communale – S'approprier et protéger la biodiversité de son territoire : Guide ABC*. 80 p.
- Pays de Brest – Pôle Métropolitain, 2019. *Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Brest. Rapport de présentation*. Document approuvé le 19 décembre 2018 par le comité syndical du pôle métropolitain du Pays de Brest - Modifié le 22 octobre 2019 - Rendu exécutoire dans sa dernière version le 19 novembre 2019, 208 p.
- Quéré E., Magnanon S. & Brindejone O., 2015. *Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne - Evaluation des menaces selon la méthodologie et la démarche de l'UICN*. DREAL Bretagne / Conseil régional de Bretagne / FEDER Bretagne. Brest : Conservatoire botanique national de Brest, 44 p. & annexes.
- Siorat F., Le Mao P. & Yésou P. (coords.) 2017. *Conservation de la faune et de la flore : listes rouges et responsabilité de la Bretagne*. Penn Ar Bed, N° 227, 104 p.
- Sordello R., 2012. *Synthèse bibliographique sur les traits de vie de la Vipère péliade (Vipera berus (Linnaeus, 1758)) relatifs à ses déplacements et à ses besoins de continuités écologiques*. Service du patrimoine naturel du Muséum national d'Histoire naturelle. Paris. 9 pages.
- Svensson L., 2015. *Le guide ornitho*. Delachaux et Niestlé, 446 p.
- Thiriet J. & Vacher J.P. (coord), 2010. *Atlas de répartition des Amphibiens et Reptiles d'Alsace*. BUFO, Colmar/Strasbourg, 273 p.
- UICN France, 2015. *Les espèces exotiques envahissantes sur les sites d'entreprises. Livret 1 : Connaissances et recommandations générales*. Paris, France, 40 p.
- UICN France, 2015. *Les espèces exotiques envahissantes sur les sites d'entreprises. Livret 2 : Identifier et gérer les principales espèces*. Paris, France, 96 p.

UICN France, FCBN, AFB & MNHN, 2019. *La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Flore vasculaire de France métropolitaine*. Paris, France, 32 p.

UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS, 2016. *La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Oiseaux de France métropolitaine*. Paris, France, 32 p.

UICN France, MNHN, OPIE & SEF, 2012. *La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Papillons de jour de France métropolitaine*. Paris, France, 18 p.

UICN France, MNHN, OPIE & SFO, 2016. *La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Libellules de France métropolitaine*. Paris, France, 12 p.

UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS, 2017. *La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine*. Paris, France, 16 p.

UICN France, MNHN & SHF, 2015. *La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine*. Paris, France, 12 p.

Webographie

BRGM – Infoterre : <http://infoterre.brgm.fr/viewer/MainTileForward.do>

Conservatoire Botanique National de Brest : <https://www.cbnbrest.fr/>

Faune-Bretagne : <https://www.faune-bretagne.org/>

GéoBretagne : <https://cms.geobretagne.fr/>

GéoPays de Brest – Portail de l'information géographique : <https://geo.pays-de-brest.fr/Pages/default.aspx>

Géoportail, IGN : <http://www.geoportail.gouv.fr/accueil>

Groupe Mammalogique Normand – Page « Les Chiroptères » :

<http://gmn.asso.fr/index.php?post/Chiropt%C3%A8res>

E-calluna : <https://www.cbnbrest.fr/observatoire-plantes/cartes-de-repartition/ecalluna>

Inventaire National Du Patrimoine Naturel (INPN) : <http://inpn.mnhn.fr/isb/accueil/index>

Observatoire de l'Environnement en Bretagne (OEB) : <https://bretagne-environnement.fr/>

Office Français de la Biodiversité (OFB) : <https://www.ofb.gouv.fr/>

Portail des Parcs Nationaux de France – Page « Les Amphibiens » :

<http://www.parcsnationaux.fr/fr/des-connaissances/biodiversite/faune-emblematisque/les-amphibiens>

Référentiel des noms de la végétation et des habitats de l'ouest :

<https://www.cbnbrest.fr/observatoire-milieux/boite-a-outils/rnvo>

Tables des illustrations

Liste des figures

Figure 1 - Gouvernance du projet d'Atlas de la Biodiversité de Plouguerneau.	9
Figure 2 - Calendrier de concertation pour l'élaboration du plan d'action de l'ABC de Plouguerneau.	11
Figure 3 - Acteurs ayant participé à la collecte des données dans le cadre de l'ABC.	12
Figure 4 - Evolution du paysage de Plouguerneau. A gauche : Plouguerneau en 2021 - A droite : Plouguerneau en 1952.	23
Figure 5 - a) Répartition des grands types d'habitats naturels et semi-naturels ; b) Répartition des habitats sur la commune selon leur degré d'artificialisation.	35
Figure 6 - Classement des habitats d'intérêt communautaire selon la superficie occupée sur la commune.	40
Figure 7 - Mise en alguier des spécimens collectés par les écoles à Plouguerneau.	42
Figure 8 - Origine des observations floristiques réalisées durant l'ABC.	46
Figure 9 - Laurier-palme (<i>Prunus laurocerasus</i>) à Kermoyen. Photo : O. Le Rallic-Maho (Foxaly).	55
Figure 10 - Ail à trois angles (<i>Allium triquetrum</i>). Photo : V. Bruneau-Querey, CC-BY-SA 2.0.	56
Figure 11 - Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>). Photo : O. Le Rallic-Maho (Foxaly).	56
Figure 12 - Alysson maritime (<i>Lobularia maritima</i>). Photo ; L. Roubaudi, CC-BY-SA 2.0.	57
Figure 13 - Passerage didyme (<i>Lepidium didymum</i>). Photo : O. Le Rallic-Maho (Foxaly).	57
Figure 14 - De gauche à droite et de haut en bas : Herbe de la Pampa (<i>Cortaderia selloana</i>) à Porzh Gwenn. Photo : C. Pilisi (Foxaly) ; Griffes de sorcière (<i>Carpobrotus edulis</i>) à Porzh Gwenn. Photo : O. Le Rallic-Maho (Foxaly) ; Renouée du Japon (<i>Reynoutria japonica</i>) au Grouanec. Photo : O. Le Rallic-Maho (Foxaly).	59
Figure 15 - Proportions des taxons faunistiques recensés à Plouguerneau dans le cadre des inventaires de Foxaly.	61
Figure 16 - Proportions des taxons faunistiques recensés à Plouguerneau dans le cadre des observations participatives.	63
Figure 17 - Proportions des taxons faunistiques recensés à Plouguerneau par le biais de l'outil Faune Bretagne.	64
Figure 18 - Proportions des taxons faunistiques recensés à Plouguerneau au cours de l'ABC.	65
Figure 19 - Origine des données faunistiques réalisées durant l'ABC.	66
Figure 20 - Proportions des taxons faunistiques présents sur la commune de Plouguerneau.	66
Figure 21 - Nombre d'espèces patrimoniales par groupe taxonomique.	68
Figure 22 - Prairie humide à Prat Ledan, à Plouguerneau. Photo : O. Le Rallic-Maho – Foxaly.	69
Figure 23 - Prairie mésophile de fauche. Photo : O. Le Rallic-Maho - Foxaly.	72
Figure 24 - A gauche : le Lychnis fleur-de-coucou (<i>Lychnis flos-cuculi</i>) ; à droite : la Pulicaire dysentérique (<i>Pulicaria dysenterica</i>), plantes des prairies humides. Photos : O. Le Rallic-Maho – Foxaly.	73
Figure 25 - A gauche : le Mélilot blanc (<i>Melilotus albus</i>) ; à droite : la Linaire rampante (<i>Linaria repens</i>), plantes des friches. Photos : O. Le Rallic-Maho - Foxaly.	73
Figure 26 - A gauche : l'Ophrys abeille (<i>Ophrys apifera</i>) ; à droite : le Sérapias à petites fleurs (<i>Serapias parviflora</i>), deux orchidées présentes à Plouguerneau. Photos : O. Le Rallic-Maho - Foxaly, P. Thomas - CC-BY-SA 2.0.	74
Figure 27 - La Petite parentucelle (<i>Parentucellia latifolia</i>), espèce des pelouses sablonneuses, protégée en Bretagne. Photo : L. Roubaudi - CC-BY-SA 2.0.	74
Figure 28 - A gauche : Criquet des pâtures (<i>Pseudochorthippus parallelus</i>), à droite : Decticelle cendrée (<i>Pholidoptera griseoptera</i>). C. Pilisi - Foxaly.	75
Figure 29 - De haut en bas et de gauche à droite : Cuivré commun (<i>Lycaena phlaeas</i>), Piéride de la rave (<i>Pieris rapae</i>), Satyre (<i>Lasiommata megera</i>) en train de thermoréguler, Azuré de la Bugrane (<i>Polyommatus icarus</i>) et Flambé (<i>Iphiclidides podalirius</i>). A. d'Augustin et C. Pilisi- Foxaly.	75
Figure 30 – Ecaïlle chinée (<i>Euplagia quadripunctata</i>). C. Pilisi - Foxaly.	76

Figure 31 - A gauche : Bruant proyer (<i>Emberiza calandra</i>), à gauche : Faucon crécerelle (<i>Falco tinnunculus</i>). A. d'Augustin - Foxaly.	77
Figure 32 - Linotte mélodieuse (<i>Linaria cannabina</i>). A. d'Augustin - Foxaly.	77
Figure 33 - A gauche : fourré à Genêt à balais ; à droite : fourré à Prunellier, en bordure de prairie. Photos : O. Le Rallic-Maho – Foxaly.	78
Figure 34 - De gauche à droite : le Genêt à balais (<i>Cytisus scoparius</i>), l'Aubépine à un style (<i>Crataegus monogyna</i>) et le Prunellier (<i>Prunus spinosa</i>), trois espèces arbustives que l'on observe fréquemment dans les fourrés ou les haies. Photos : O. Le Rallic-Maho - Foxaly.	79
Figure 35 - De gauche à droite : la Germandrée scorodoine (<i>Teucrium scorodonia</i>) ; la Véronique petit-chêne (<i>Veronica chamaedrys</i>) ; la Fougère-femelle (<i>Athyrium filix-femina</i>) ; trois espèces des ourlets forestiers que l'on peut observer à Plouguerneau. Photos : O. Le Rallic-Maho - Foxaly.	80
Figure 36 - La Laïche de Paira (<i>Carex pairae</i>), espèce inféodée aux ourlets forestiers. Photo : J.C. Bouzat - CC.BY.SA 2.0	80
Figure 37 - En haut : Chevreuil européen (<i>Capreolus capreolus</i>) pris au piège photographique et son crottier, en bas : Renard roux (<i>Vulpes vulpes</i>). C. Pilisi et A. d'Augustin - Foxaly.	81
Figure 38 - Sérotine commune (<i>Eptesicus serotinus</i>). Photo : Mnolf, CC BY-SA 3.0, via Wikimedia Commons.	82
Figure 39 - Signal d'écholocalisation de la Sérotine commune (<i>Eptesicus serotinus</i>). Enregistrement : Foxaly.	82
Figure 40 - Pipistrelle commune (<i>Pipistrellus pipistrellus</i>). Photo : Gille San Martin from Namur, Belgium, CC BY-SA 2.0, via Wikimedia Commons.	83
Figure 41 - Signal d'écholocalisation de la Pipistrelle commune (<i>Pipistrellus pipistrellus</i>). Enregistrement : Foxaly.	83
Figure 42 - Lézard vivipare (<i>Zootoca vivipara</i>) observé sur la commune par un habitant. La photo est issue du Padlet.	84
Figure 43 - Vipère péliade juvénile (<i>Vipera berus</i>), vue à Beg an Toull. C. Pilisi - Foxaly.	84
Figure 44 - De gauche à droite et de haut en bas : Paon-du-jour (<i>Aglais io</i>), Aurore (<i>Anthocharis cardamines</i>), Vulcain (<i>Vanessa atalanta</i>) et Amaryllis (<i>Pyronia tithonus</i>). A. d'Augustin - Foxaly.	85
Figure 45 - Sentier dans le bois de feuillus de Kermoyen, à Plouguerneau. Photo : O. Le Rallic-Maho - Foxaly.	85
Figure 46 - De gauche à droite : Hêtre (<i>Fagus sylvatica</i>) sur un sentier boisé à Plouguerneau ; Chêne pédonculé (<i>Quercus robur</i>), qui se distingue du Chêne sessile (<i>Quercus petraea</i>) par le long pédoncule des glands ; Aulne glutineux (<i>Alnus glutinosa</i>), essence croissante sur des sols humides. Photos : O. Le Rallic-Maho – Foxaly.	86
Figure 47 - A gauche : le Fragon petit-houx (<i>Ruscus aculeatus</i>) ; à droite : le Sureau noir (<i>Sambucus nigra</i>). Photos : C. Pilisi et O. Le Rallic-Maho – Foxaly.	89
Figure 48 - Hêtraie-chênaie acidiphile à sous-bois de Houx, tête de bassin de la rivière Ellé. Photo : ©E. Quéré - CBNB.	89
Figure 49 - Hêtraie-chênaie à sous-bois caractérisé par la Jacinthe des bois (<i>Hyacinthoides non-scripta</i>). Photo : A. d'Augustin – Foxaly.	90
Figure 50 - De haut en bas et de gauche à droite : Grimpereau des jardins (<i>Certhia brachydactyla</i>), Pouillot véloce (<i>Phylloscopus collybita</i>), Pinson des arbres (<i>Fringilla coelebs</i>), jeune Mésange charbonnière (<i>Parus major</i>) et Accenteur mouchet (<i>Prunella modularis</i>). C. Pilisi et A. d'Augustin - Foxaly.	91
Figure 51 - Ecureuil roux (<i>Sciurus vulgaris</i>) observé au Pont du diable. A. d'Augustin - Foxaly.	91
Figure 52 - Murin de Natterer (<i>Myotis nattereri</i>). Photo : L. Arthur.	92
Figure 53 - Signal d'écholocalisation du Murin de Natterer (<i>Myotis nattereri</i>) enregistré à Kermoyen. Enregistrement : Foxaly.	93
Figure 54 - A gauche : Petit sylvain (<i>Limenitis camilla</i>), à droite : Tircis (<i>Pararga aegeria</i>). A. d'Augustin - Foxaly.	93
Figure 55 - Lucane cerf-volant (<i>Lucanus cervus</i>). Photo prise hors site. C. Pilisi - Foxaly.	94
Figure 56 - Grande loche (<i>Arion rufus</i>). C. Pilisi - Foxaly.	94

Figure 57 - A gauche : Escargot de Quimper (<i>Elona quimperiana</i>), à droite : Grand luisant (<i>Oxychilus draparnaudi</i>). A. d'Augustin - Foxaly.	95
Figure 58 - Escargots de Quimper (<i>Elona quimperiana</i>) observés à Kermoyen. C. Pilisi - Foxaly.	95
Figure 59 - Cormoran huppé (<i>Phalacrocorax aristotelis</i>) juvénile. C. Pilisi - Foxaly.	97
Figure 61 - Phoque gris (<i>Halichoerus grypus</i>). A. d'Augustin - Foxaly.	97
Figure 61 - De gauche à droite, des espèces d'algues observées à Plouguerneau : la Laminaire sucrée (<i>Saccharina latissima</i>) ; le Fucus dentelé (<i>Fucus serratus</i>) ; l'algue rouge dite les Feuilles de châtaignier (<i>Delesseria sanguinea</i>) et l'algue brune Bifurcaire (<i>Bifurcaria bifurcata</i>). Photos : O. Le Rallic-Maho et C. Pilisi – Foxaly, M. Chevalier.	98
Figure 63 - Herbier de zostères, habitat à forte valeur écologique, considéré d'intérêt communautaire. Photo : Auteur inconnu – CC-BY-SA.	99
Figure 63 - De gauche à droite et de haut en bas : Ligie océanique (<i>Ligia oceanica</i>) – V. Laine, Crabe vert (<i>Carcinus maenas</i>) – auteur inconnu, Botrylle étoilé (<i>Botryllus schlosseri</i>) – auteur inconnu, Littorine obtuse (<i>Littorina obtusata</i>) – JP. Moussus, et Monodonte (<i>Phorcus lineatus</i>) et Balanes (<i>Balanus balanus</i>) sur un rocher – auteur inconnu. CC BY-NC-ND.	100
Figure 64 - De gauche à droite et de haut en bas : Pluvier doré (<i>Pluvialis apricaria</i>), Tadorne de Belon (<i>Tadorna tadorna</i>), Courlis corlieux (<i>Nemenius phaeopus</i>), colonie de Goélands (<i>Larus sp.</i>), Huîrier pie (<i>Haematopus ostralegus</i>), Canards colverts (<i>Anas platyrhynchos</i>) et Aigrette garzette. A. d'Augustin et C. Pilisi - Foxaly.	101
Figure 65 - Laises de mer sur la plage de Créac'h an Avel. Photo : C. Pilisi - Foxaly.	102
Figure 66 - L'Honckénye faux péplis (<i>Honckenya peploides</i>). Photo : O. Le Rallic-Maho - Foxaly.	103
Figure 68 - Lagune côtière de l'île Vierge. Photo : S.C. - TBM.	104
Figure 69 - Falaise littorale à Criste marine (<i>Crithmum maritimum</i>) à Porzh Gwenn. Photo : O. Le Rallic-Maho - Foxaly.	105
Figure 70 - Le Silène maritime (<i>Silene vulgaris</i> subsp. <i>maritima</i>) et la Spergulaire des rochers (<i>Spergularia rupicola</i>), plantes que l'on peut observer sur les rochers du littoral, à Plouguerneau. Photo : O. Le Rallic-Maho – Foxaly.	106
Figure 70 - l'Armérie maritime (<i>Armeria maritima</i>), plante vivace poussant sur les falaises littorales à Plouguerneau. Photos : O. Le Rallic-Maho - Foxaly.	106
Figure 71 - La Cochléaire officinale (<i>Cochlearia officinalis</i>) sur les bords de l'Aber Wrac'h. Photo : O. le Rallic-Maho - Foxaly.	107
Figure 72 - A gauche : la Bugrane épineuse (<i>Ononis spinosa</i>) et à droite : le Myosotis rameux (<i>Myosotis ramossissima</i>), deux plantes des dunes grises, observées à Porzh Gwenn. Photos : O. Le Rallic-Maho - Foxaly.	108
Figure 74 - Le Lagure queue-de-lièvre (<i>Lagurus ovatus</i>) sur les dunes grises à Porzh Gwenn. Photo : O. Le Rallic-Maho – Foxaly.	109
Figure 74 - Le Panicaut maritime (<i>Eryngium maritimum</i>) ou chardon bleu des dunes, espèce emblématique du littoral et protégée en Bretagne. Photo : L. Petit – CC-BY-SA 2.0.	110
Figure 75 - De gauche à droite : Aster maritime (<i>Tripleurospermum maritimum</i>), Scirpe maritime (<i>Bolboschoenus maritimus</i>) et Plantain maritime (<i>Plantago maritima</i>), trois plantes des prés salés. Photos : O. Le Rallic-Maho – Foxaly.	111
Figure 77 - Prés salés à Lost an Aod. Photo : O. Le Rallic-Maho - Foxaly.	111
Figure 78 - Salicornia sur les bords de l'Aber Wrac'h. Photo : O. Le Rallic-Maho - Foxaly.	112
Figure 79 - Friche halo-nitrophile à <i>Lavatera arborea</i> . Photo : E. G. – TBM.	113
Figure 80 - Lande littorale à Bruyère cendrée et à Ajonc de le Gall sur la côte à Porzh Gwenn, d'aspect très ras. Photo : O. Le Rallic-Maho - Foxaly.	115
Figure 80 - A gauche : la Bruyère cendrée (<i>Erica cinerea</i>) : à droite : le Thym précoce (<i>Thymus praecox</i>), deux espèces de la lande littorale à Porzh Gwenn. Photo : O. Le Rallic-Maho - Foxaly.	115
Figure 81 - A gauche : Pipit farlouse (<i>Anthus pratensis</i>) avec un vers dans le bec, à droite : Tarier pâtre (<i>Saxicola rubicola</i>) mâle, dans les landes de Porzh Gwenn. A. d'Augustin et C. Pilisi – Foxaly.	116
Figure 83 - Lapin de garenne (<i>Oryctolagus cuniculus</i>). C. Pilisi - Foxaly.	116

Figure 83 - A gauche : Pipit farlouse (<i>Anthus pratensis</i>), à droite : Pipit maritime (<i>Anthus petrosus</i>). A. d'Augustin - Foxaly.	117
Figure 84 - Répartition des différents types de milieux humides selon la superficie qu'ils occupent à Plouguerneau.	119
Figure 85 - A gauche : la Laîche espacée (<i>Carex remota</i>) ; à droite : l'Iris faux acore (<i>Iris pseudacorus</i>), deux espèces communes des bas-marais et autres milieux engorgés d'eau. Photos : O. Le Rallic-Maho - Foxaly.	121
Figure 87 - L'Orchis négligé (<i>Dactylorhiza praetermissa</i>). Photo : H. Hillewaert – CC-BY-SA 3.0.....	121
Figure 87 - L'Epipactis des marais (<i>Epipactis palustris</i>). Photo : M. Chouillou – CC-BY-SA 2.0.	122
Figure 88- Grassette du Portugal (<i>Pinguicula lusitanica</i>). Photo : Auteur inconnu - CC BY-SA 3.0	122
Figure 89 - Le Choin noirâtre (<i>Schoenus nigricans</i>). Photo : S. Leroy, CC-BY-SA 2.0.....	123
Figure 91 - Végétation rivulaire à Reine-des-prés (<i>Filipendula ulmaria</i>), hors commune. Photo : O. Le Rallic-Maho – Foxaly.....	124
Figure 91 - A gauche : herbier de callitriches ; à droite : la Menthe aquatique (<i>Mentha aquatica</i>). Photos : O. Le Rallic-Maho - Foxaly.	125
Figure 92 - La Berle dressée (<i>Berula erecta</i>). Photo : M. Menand - CC-BY-SA 2.0.	125
Figure 94 - Voile flottant du Lemnion minoris. Photos : Auteur inconnu - CC-BY-SA 3.0.	126
Figure 94 - Herbier de Renoncule à feuilles capillaires (<i>Ranunculus trichophyllus</i>). Photo : P. Guillaumeau - CC-BY-SA 2.0.	126
Figure 96 - De haut en bas et de gauche à droite : Caloptéryx vierge mâle (<i>Calopteryx virgo</i>) dans le bois de Kermoyen, Petite nymphe au corps de feu (<i>Pyrrhosoma nymphula</i>) dans le bourg du Grouanec et Cordulégastré annelé (<i>Cordulegaster boltonii</i>), A. d'Augustin – Foxaly.	127
Figure 96 - En haut : Crapaud épineux (<i>Bufo spinosus</i>) à Lannébeur - A. Csutoros, en bas : Grenouille agile (<i>Rana dalmatina</i>) et Tritons palmés (<i>Lissotriton helveticus</i>), A. d'Augustin - Foxaly.	128
Figure 97 - Larve de Salamandre tachetée (<i>Salamandra salamandra</i>) et têtards de Grenouille rousse (<i>Rana temporaria</i>), observés dans le cadre de l'ABC par A. Csutoros.....	128
Figure 99 - Rainette verte (<i>Hyla arborea</i>). Photo prise hors commune. C. Pilisi - Foxaly.	129
Figure 100 - Alytes accoucheurs (<i>Alytes obstetricans</i>). Photo prise hors commune par auteur inconnu et soumise à licence CC BY-SA.....	129
Figure 100 - Triton marbré femelle (<i>Triturus marmoratus</i>). P. Garcelon. Photo soumise à licence CC BY-NC-SA 2.0.	130
Figure 101 - De gauche à droite : Héron cendré (<i>Ardea cinerea</i>), Phragmite des joncs (<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>) et Bergeronnette des ruisseaux (<i>Motacilla cinerea</i>). A. d'Augustin – Foxaly.....	131
Figure 102 - Martin pêcheur d'Europe (<i>Alcedo atthis</i>). C. Pilisi – Foxaly.	132
Figure 103 - Bécassine des marais (<i>Gallinago gallinago</i>) C. Pilisi – Foxaly.	132
Figure 104 - Campagnol amphibie (<i>Arvicola sapidus</i>). D. Perez. Photo soumise à licence CC BY 3.0.	133
Figure 105 - Ragondin (<i>Myocastor coypus</i>). Photo prise hors commune. C. Pilisi - Foxaly.	134
Figure 106 - Sortie du groupe naturaliste sur la grève à Perros et observation du Plantain maritime (<i>Plantago maritima</i>).....	138
Figure 108 - Sortie pêche à pied sur l'estran à Plouguerneau.	141
Figure 108 - Moments d'animation pour la Fête de la Nature 2022 de Plouguerneau.	143
Figure 109 - Photographies de la réalisation d'un alguier scolaire collectif réunissant trois écoles de Plouguerneau pour l'Atlas de la Biodiversité de Plouguerneau.....	145
Figure 111 - Inventaire des lavoirs sur la commune de Plouguerneau.....	147
Figure 111 - Après-midi ethnobotanique animé par Flora Armorica le 18 septembre 2022.....	148
Figure 112 - Aperçu du Padlet de l'Atlas de la Biodiversité de Plouguerneau en ligne.	148
Figure 113 - Avis de recherche lancés sur le Vanneau huppé et le Lézard vert au cours de l'Atlas de la Biodiversité de Plouguerneau.	149

Liste des cartes

Carte 1 - Localisation de la commune de Plouguerneau dans le département du Finistère (29).....	14
Carte 2 - Limites communales de Plouguerneau.....	15
Carte 3 - Carte géologique de la commune de Plouguerneau.	17
Carte 4 - Localisation des cours d'eau de Plouguerneau.	19
Carte 5 - Etat des connaissances sur les zones humides avérées et potentielles sur la commune de Plouguerneau.	19
Carte 6 - Grain bocager de la commune de Plouguerneau (Boussard, 2021). Le grain bocager prend en compte la densité bocagère, la surface d'emprise forestière des éléments boisés sur la matrice agricole et la forme des parcelles. Une zone dense (en rouge) indique une forte influence bocagère tandis qu'une zone lâche (bleue) indique une faible influence bocagère.	20
Carte 7 - Ecopaysages de la commune de Plouguerneau (INRAE, Syndicat mixte du Bas Léon, 2021). 21	
Carte 8 - Cartographie de l'occupation du sol de la commune de Plouguerneau.	22
Carte 9 - Localisation de la commune de Plouguerneau au sein du Schéma Régional de Cohérence Ecologique de Bretagne.	25
Carte 10 - Espaces naturels protégés localisés sur la commune de Plouguerneau.	28
Carte 11 - Espaces Naturels Sensibles localisés sur la commune de Plouguerneau.	29
Carte 12 - Sites Natura 2000 localisés sur la commune de Plouguerneau.....	29
Carte 13 - Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique localisées sur la commune de Plouguerneau.	30
Carte 14 - Habitats naturels, semi-naturels et artificiels de la commune de Plouguerneau. La légende se trouve page suivante.	36
Carte 15 - Répartition des habitats d'intérêt communautaire inventoriés sur la commune de Plouguerneau.	38
Carte 16 - Présence de plantes à forte valeur patrimoniale sur la commune de Plouguerneau (CBN de Brest, 2021).	52
Carte 17 - Localisation d'espèces végétales exotiques envahissantes sur la commune de Plouguerneau (carte non exhaustive).	58
Carte 18 – Nombre de taxons animaux connus par maille de 0,5 km x 0,5 km sur la commune de Plouguerneau.	67
Carte 19 - Cartographie de la trame des pelouses, prairies et friches sur la commune de Plouguerneau.	70
Carte 20 - Cartographie des continuités des milieux prairiaux et des clusters de prairies sur la commune de Plouguerneau (INREA & SEBL, 2021).....	71
Carte 21 - Cartographie de la trame des fourrés, ourlets et lisières sur la commune de Plouguerneau.	79
Carte 22 - Cartographie de la trame des milieux forestiers et autres boisements sur la commune de Plouguerneau.	87
Carte 23 - Cartographie des continuités pour les espèces inféodées aux éléments boisés (INRAE & SEBL, 2021).	88
Carte 24 - Cartographie de la trame des milieux marins et côtiers sur la commune de Plouguerneau.	96
Carte 25 - Cartographie de la trame des landes sur la commune de Plouguerneau.	114
Carte 26 - Cartographie de la trame des milieux humides et aquatiques sur la commune de Plouguerneau.	118
Carte 27 – Clusters d'habitats pour les espèces inféodées aux milieux humides, d'après l'étude de l'INRA et du SEBL (2021).....	120
Carte 28 - Continuités écologiques globales potentielles sur la commune de Plouguerneau (INRAE & SEBL, 2021).	136
Carte 29 - Localisation des zones de ruptures des Trames Vertes et Bleues sur la commune de Plouguerneau (Adeupa, 2019 et SEBL, 2021).....	137

Carte 30 - Carte collaborative des lavoirs et mares de la commune de Plouguerneau. Sources : Association PHA ; OpenStreetMap.....	146
Carte 31 - Maillage du plan de prospections naturalistes durant la démarche d'ABC de Plouguerneau.	169

Liste des tableaux

Tableau 1 - Déroulement et phasage de l'ABC.....	10
Tableau 2 - Détail des passages d'inventaires réalisés par Foxaly dans le cadre de l'ABC.....	13
Tableau 3 - Statistiques de la station météorologique de Brest-Guipavas (MétéoFrance, 2022).	16
Tableau 4 - Occupation des sols de la commune de Plouguerneau. Sources : Corine Land Cover (2012)	22
Tableau 5 - Espaces naturels protégés, ZNIEFF et sites Natura 2000 dans un rayon de 5 kilomètres de la commune.....	28
Tableau 6 - Origine des données bibliographiques sur les habitats naturels collectées sur la commune de Plouguerneau.	32
Tableau 7 - Liste des habitats naturels et semi-naturels inventoriés en 2022 par Foxaly. En gras figurent les habitats constituant des ajouts aux connaissances sur la commune et en vert figurent les habitats d'intérêt communautaire au sens de la Directive européenne	33
Tableau 8 - Résumé des habitats d'intérêt communautaire identifiés sur la commune de Plouguerneau selon la Directive européenne Habitat-Faune-Flore. (*) : indique les habitats prioritaires.....	38
Tableau 9 - Origine des données bibliographiques collectées sur les algues pour la commune de Plouguerneau.	41
Tableau 10 – Liste des espèces d'algues patrimoniales observées à Plouguerneau. Toutes ces espèces sont déterminantes de ZNIEFF.	43
Tableau 11 - Origine des données bibliographiques collectées sur la flore vasculaire pour la commune de Plouguerneau.	44
Tableau 12 - Liste des plantes patrimoniales recensées sur la commune de Plouguerneau, classées selon niveau d'enjeu d'après la méthode du CBNB (2019).....	49
Tableau 13 - Liste des espèces végétales exotiques envahissantes en Bretagne recensées à Plouguerneau.	53
Tableau 14 - Origine et nature des données faunistiques des 20 dernières années.	60
Tableau 15 – Superficie totale des différents types de milieux humides observés à Plouguerneau..	118
Tableau 16 - Codes atlas attribués à l'avifaune afin d'évaluer le statut reproducteur.....	170

Annexes

Sommaire

Annexe 1 - Méthodologie des inventaires réalisés dans le cadre de l'ABC de Plouguerneau.

Annexe 2 - Atlas des habitats naturels de Plouguerneau.

Annexe 3 - Liste des habitats naturels, semi-naturels et artificiels recensés à Plouguerneau, d'après la classification EUNIS.

Annexe 4 – Liste des taxons végétaux recensés à Plouguerneau à l'issue de l'ABC.

Annexe 5 – Liste des taxons animaux recensés à Plouguerneau à l'issue de l'ABC.

Annexe 6 – Comptes-rendus de sorties du groupe naturaliste durant l'Atlas de la Biodiversité de Plouguerneau.

Méthodologie

Les prospections ont été menés sur différents sites définis par des mailles de 0,5 km x 0,5 km couvrant l'ensemble de la superficie communale (Carte 31).

Ces mailles ont été sélectionnées à partir de la cartographie des grands types de végétation fournie par le Conservatoire botanique national de Brest (CBNB) et de la consultation du PLU, des données naturalistes disponibles et d'un repérage sur le terrain. Le travail a consisté à « pré-sélectionner » différents secteurs qui soient à la fois représentatifs d'un type de milieu, réparti sur l'ensemble de la commune, et d'une taille suffisamment importante pour avoir une cohérence écologique tout en restant raisonnable pour les inventaires. Le détail des attentions portées est le suivant :

- L'identification de zones représentatives des habitats caractéristiques de Plouguerneau (littoral, bourg, boisements, aber, cultures, prairies et pelouses humides, landes) (à partir de la cartographie régionale des grands types de végétation du Conservatoire botanique national de Brest, 2020) ;
- L'identification de zones à enjeux pour la biodiversité (à partir d'indicateurs : espèces sensibles à la fragmentation, espèces menacées inféodées à un grand type de milieu...), de zones fonctionnelles (trames écologiques).
- Les secteurs identifiés comme présentant a priori un intérêt, un réservoir de biodiversité et sur lesquels aucune donnée n'est disponible.
- Les zones ouvertes à urbanisation, actuelles et futures (zonages U et AU, notamment les zones à urbaniser à court ou moyen terme (zones 1AU, 2 AU)), d'après le PLU en vigueur.

Cette « pré-sélection » a été validée au regard de la possibilité de mener en pratique les investigations :

- Accessibilité des milieux (autorisation, modalités d'accès, praticabilité du terrain). Sur ce point, la connaissance du territoire et des propriétaires ou exploitants agricoles par la commune devra faciliter les prises de contact et par la suite la réalisation des prospections.
- Cette sélection a fait l'objet d'une validation par le comité de pilotage supervisant l'ABC.

Au final, cinq zones d'études principales ont été prospectées par Foxaly :

- La zone littorale et dunaire de Porzh Gwenn à Porzh Grac'h, en allant jusqu'à Lost an Aod ;
- Le Grouanec, avec son bocage, son boisement et sa zone humide ;
- Les bords de l'Aber Wrac'h au niveau de Beg an toull
- Les bords de l'Aber Wrac'h au niveau du Pont du diable ;
- La zone forestière au niveau de Kermoyan, à proximité de l'Aber Wrac'h.

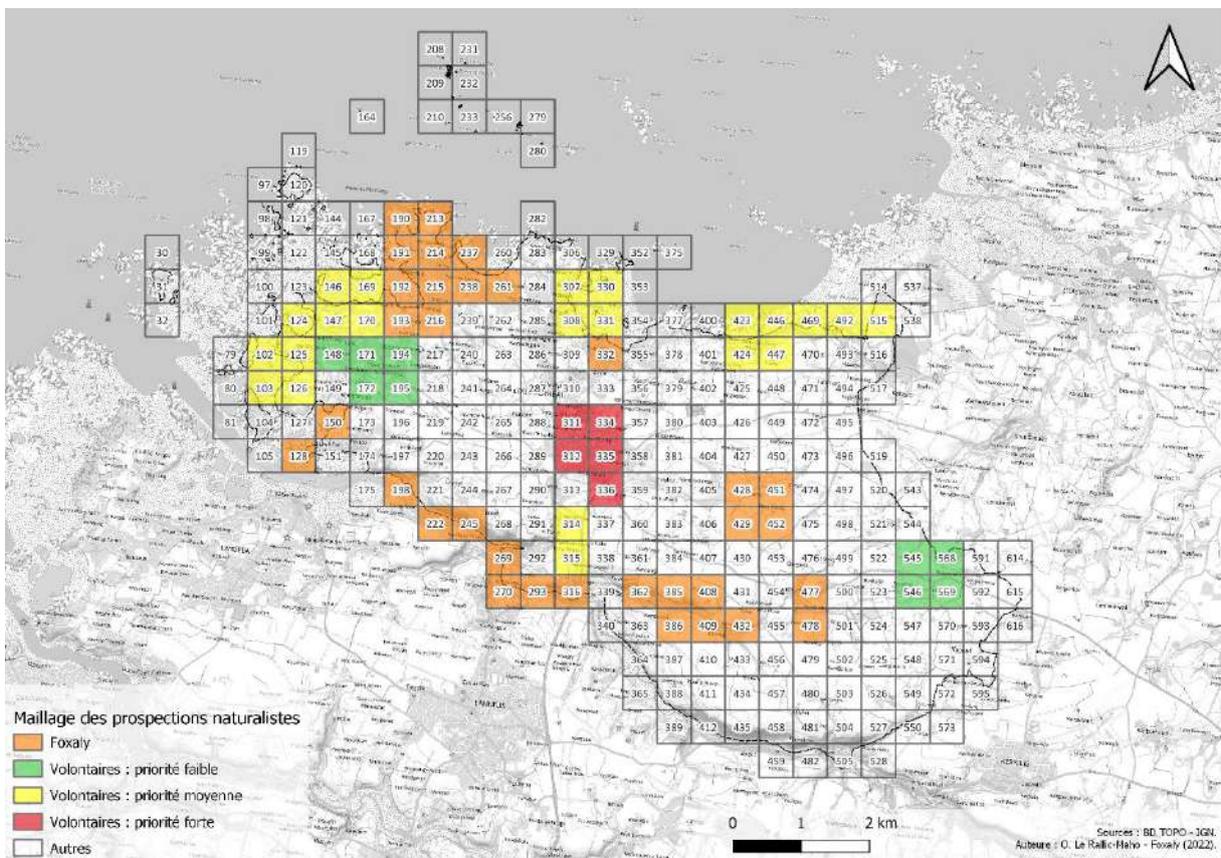
D'autres zones ont fait l'objet d'observations plus opportunes :

- Le bocage d'Enez Kadec ;
- Les bords de l'Aber Wrac'h à Paluden ;
- Lieu-dit Nezoun ;
- Secteur de Mogueeran et Créac'h an Avel ;
- Le littoral à Kastell Ac'h et Saint Cava.

D'autres sites ont été proposés à titre indicatif, avec un niveau de priorité, pour guider les volontaires souhaitant prendre part aux prospections. Les sites finalement prospectés par le GT ont été les suivants principalement :

- Le littoral à Kastell Ac'h et Saint Cava, les îles (Ile Venan Ouest, île vierge, île Wrac'h) ;
- Le bourg de Lilia ;
- Le bourg de Plouguerneau ;
- Le littoral nord (Korejou, Zorn) ;
- Le littoral à Perroz, Lostrouc'h.

Toute information collectée sur une autre maille a également été intégrée à l'Atlas (inventaires des lavois, données opportunistes, données participatives, etc...).



Carte 31 - Maillage du plan de prospections naturalistes durant la démarche d'ABC de Plouguerneau.

Méthodes appliquées par Foxaly :

- Flore

Relevé floristique

Un relevé floristique de la flore vasculaire, tel que défini par le Conservatoire botanique national de Brest (résultat d'observation d'un ou plusieurs taxons identifiés au même endroit, à la même date et par le même observateur) est réalisé dans le cadre d'une prospection aléatoire sur le site prospecté.

Concernant les algues, un relevé est réalisé suivant le protocole ALAMER¹⁰. Il s'agit d'un relevé réalisé sur la laisse de mer le long d'un transect de quadrats (1 m²) d'une longueur de 25 m, dont l'identification repose sur la clé d'identification correspondante au protocole.

Les espèces patrimoniales et les espèces envahissantes sont systématiquement localisées géographiquement à l'aide d'un GPS (GPS Garmin eTrex 22X).

Caractérisation des habitats naturels

La pré-cartographie des habitats naturels est réalisée à partir de l'analyse des photographies aériennes de chacun des sites. Des prospections de terrain permettent de caractériser les habitats naturels par leurs communautés végétales. Chaque habitat caractérisé est identifié par la nomenclature et le code EUNIS, idéalement au niveau XX.xx. Dans le cas d'habitats d'intérêt communautaire, le code Natura 2000 a été renseigné également.

L'objectif des inventaires de l'ABC n'étant pas de réaliser une cartographie exhaustive, les prospections visaient à caractériser les habitats naturels présents sur les sites de prospections afin d'enrichir les données concernant les habitats naturels de Plouguerneau.

Période de prospection

Les prospections sont effectuées pendant la période la plus favorable à l'expression de la flore, c'est-à-dire entre les mois d'avril et de septembre.

Ainsi deux passages ont été réalisés par Foxaly, l'un en avril 2022 et le second en juillet 2022 afin de prendre en compte la variabilité temporelle de floraison des espèces. Les inventaires réalisés en dehors de ceux sous la responsabilité de Foxaly ont contribué à compléter ces données. Des inventaires plus tardifs ont notamment été menés (jusqu'en octobre 2022) par les bénévoles.

➤ Faune

Différents sites ont été prospectés au cours de la phase d'inventaires et variants d'un passage à l'autre, permettant ainsi de couvrir une plus grande superficie de la commune et des habitats variés.

Sur chaque site, les inventaires ont été réalisés par parcours, c'est-à-dire par arpentage de celui-ci. Des recherches orientées (recherches spécifiques dans les zones favorables à un taxon donné) ont de plus été effectuées.

Avifaune

Les individus sont recherchés de manière visuelle et auditive afin de réaliser un inventaire le plus exhaustif possible. Lorsqu'un oiseau est contacté, un code atlas lui est attribué permettant ainsi d'évaluer son statut reproducteur (possible, probable, certain) (Tableau 16).

Tableau 16 - Codes atlas attribués à l'avifaune afin d'évaluer le statut reproducteur.

Nidification possible	
1	Espèce observée durant la saison de reproduction dans un habitat favorable à la nidification

¹⁰ Protocole ALAMER : <https://www.plages-vivantes.fr/alamer/edito/le-protocole-alamer-pour-tous>

2	Mâle chanteur (ou cris de nidification) en période de reproduction
Nidification probable	
3	Couple observé dans un habitat favorable durant la saison de reproduction
4	Territoire permanent présumé en fonction de l'observation de comportements territoriaux
5	Parades nuptiales
6	Fréquentation d'un site de nid potentiel
7	Signes ou cris d'inquiétudes d'un individu adulte
8	Présence de plaques incubatrices
9	Construction d'un nid, creusement d'une cavité
Nidification certaine	
10	Adulte feignant une blessure ou cherchant à détourner l'attention
11	Nid utilisé récemment ou coquille vide récente
12	Jeunes fraîchement envolés (espèces nidicoles) ou poussins (espèces nidifuges)
13	Adulte entrant ou quittant un site de nid laissant supposer un nid occupé (incluant les nids situés trop haut ou les cavités et nichoirs, le contenu du nid n'ayant pu être examiné) ou adulte en train de couvrir
14	Adulte transportant des sacs fécaux ou de la nourriture pour les jeunes
15	Nid avec œuf(s)
16	Nid avec jeune(s) (vus ou entendus)

Mammifères terrestres

S'agissant des mammifères terrestres, outre la recherche à vue et la recherche orientée, des indices de présences tels que des fèces, restes de repas, empreintes ... sont recherchés, ces éléments attestant de l'utilisation du site par des individus.

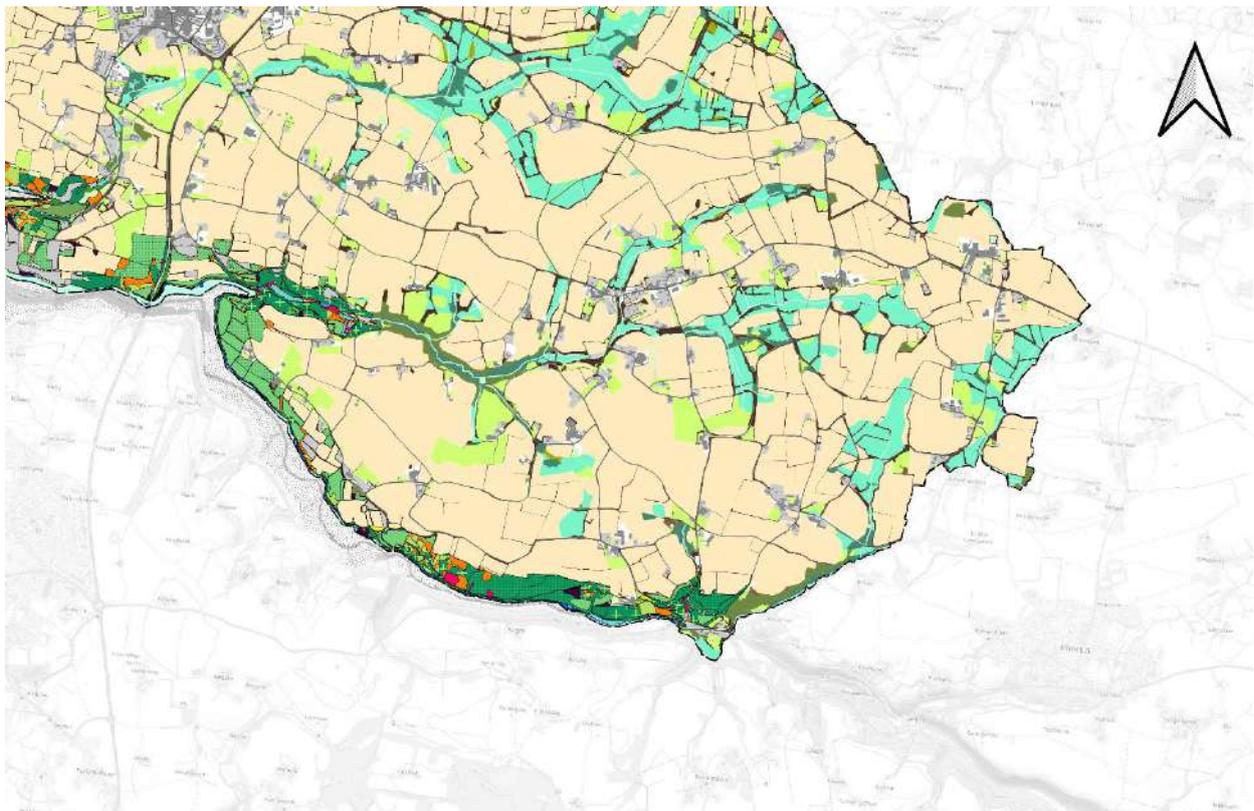
Chiroptères (chauves-souris)

L'inventaire des chiroptères est réalisé de manière acoustique. Un enregistrement des ultrasons est effectué, puis dépouillé au bureau afin d'identifier les individus contactés lors de la prospection. Celle-ci se fait par parcours à pied sur les zones de prospection.

Données opportunistes

Outre les différents taxons ciblés par les inventaires de l'ABC, toute observation opportuniste réalisée lors des passages est relevée et intégrée à la base de données afin de l'agrémenter et enrichir l'atlas.

Annexe 2 - Atlas des habitats naturels de Plouguerneau.



Sources : BD TOPO - IGN ; CD29 ; TBM (2011 ; 2017) ; CBNB (2021).
Auteur : O. Le Rallic-Maho - Foxaly (2022).

Plouguerneau : 1/4

0 750 1 500 m

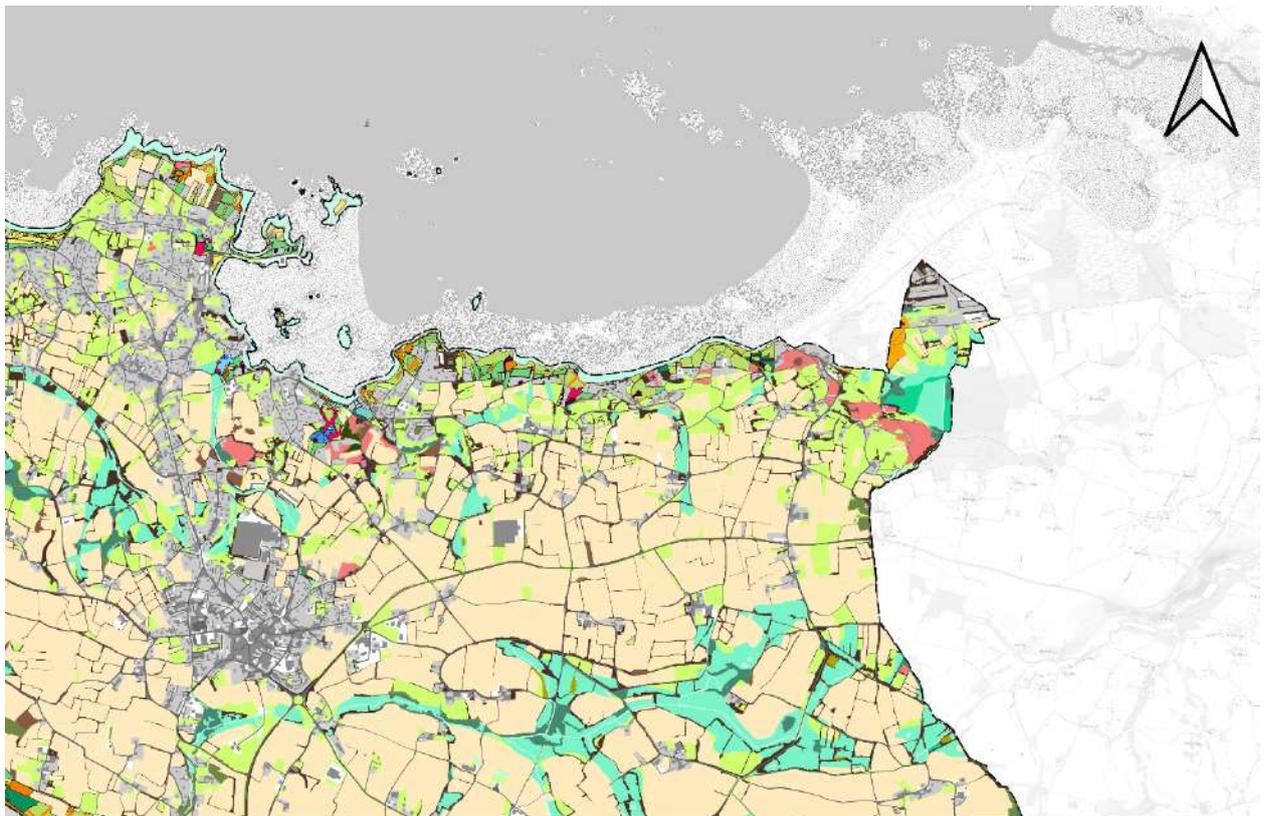
Habitats inventoriés (code EUNIS)

- A2.511 Marais salés et roselières salines
- C3.2 Roselières
- E2.1 Pâturages
- E2.2 Prairies de fauche
- E3.4 Prairies humides
- E5.1 Végétations rudérales
- E5.3 Ptéridaie
- E5.3 x G1.8 Ptéridaie x Chênaie
- E5.411 Voiles des cours d'eau
- E5.411 x F9.12 Voiles des cours d'eau x Saulaie
- F3.1 Fourrés
- F3.1 x B3.1 Fourrés x Roche supralittorale
- F3.1 x E5.3 Fourrés x Ptéridaie
- F3.131 Ronciers
- F3.131 x E5.4 Ronciers x Voiles des cours d'eau
- F9.1 Fourrés ripicoles
- F9.1 x F3.131 Fourrés ripicoles x Ronciers

- F9.2 Saulaie
- G1 Forêts de feuillus
- G1 x B3.1 Forêts de feuillus x Roche supralittorale
- G1 x F3.1 Forêts de feuillus x Fourrés
- G1.6 Hêtraie
- G1.7D Châtaigneraie
- G1.8 Chênaie
- G1.C Plantations de feuillus
- G1.D Vergers
- G3.F Plantations de conifères
- G5 Alignements d'arbres
- G5.8 Coupes forestières
- I1 Cultures et jardins
- Indéterminé
- J Zones bâties
- X08 Mosaïques rurales

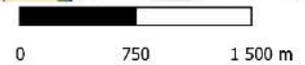
- Bâti
 - Champs d'algues marines
- Grands types de végétation (CBNB)
- I1 Cultures et jardins
 - J Zones bâties
 - Champs d'algues marines

- Cultures
- Forêts humides
- Forêts sèches et mésophiles
- Fourrés humides
- Fourrés secs et mésophiles
- Landes sèches et mésophiles
- Milieu marin et estran non végétalisé
- Parcs et jardins
- Plans d'eau, cours d'eau et végétations associées
- Plantations d'arbres à feuilles persistantes
- Prairies et pelouses humides (hors marais salés)
- Prairies et pelouses sèches et mésophiles (hors dunes)
- Rochers, falaises, sables littoraux
- Roselières
- Routes
- Végétations des haies et talus
- Végétations des marais salés
- Vergers
- Autres milieux non végétalisés



Sources : BD TOPO - IGN ; CD29 ; TBM (2011 ; 2017) ; CBNB (2021).
Auteur : O. Le Rallie-Maho - Foxaly (2022).

Plouguerneau : 2/4



Habitats inventoriés (code EUNIS)

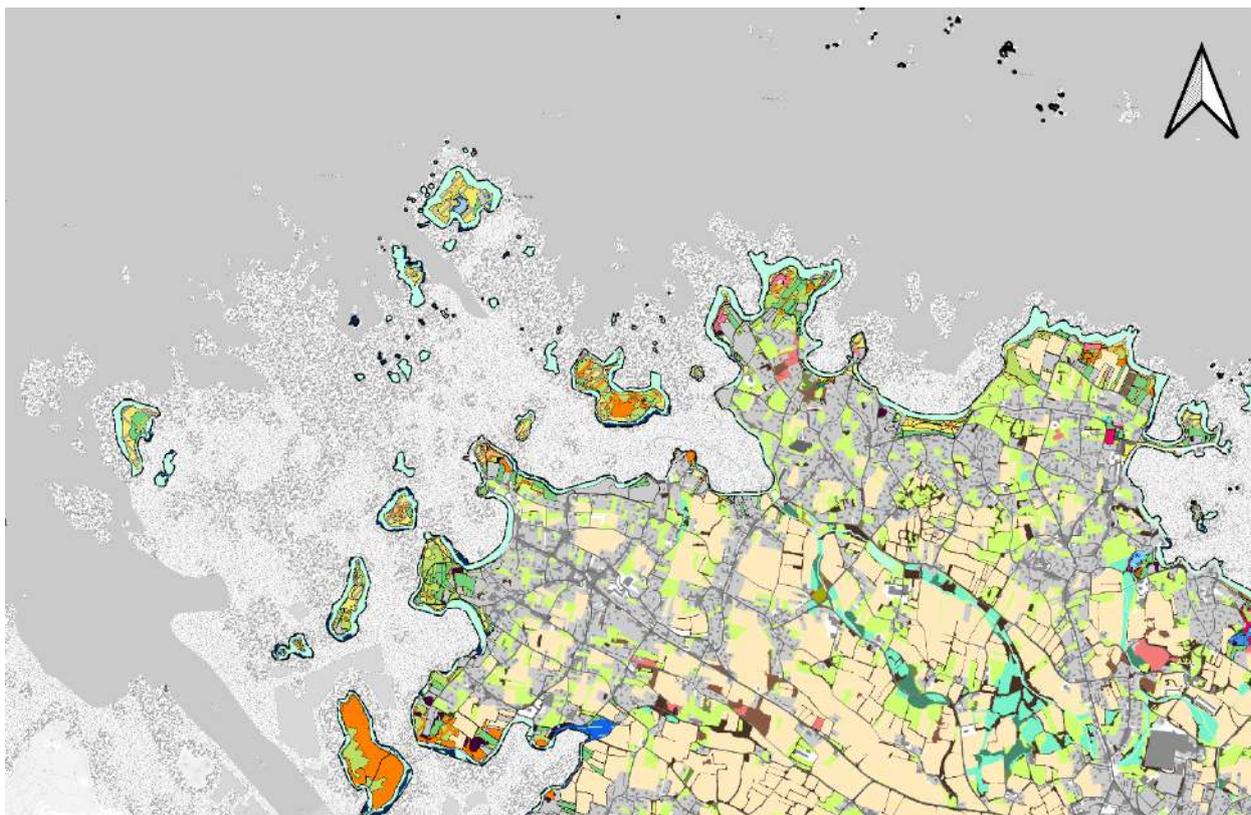
- A2.511 Marais salés et roselières salines
- B1.1 Laisses de mer des plages sableuses
- B1.4 Dunes grises
- B2.1 Laisses de mer des plages de galets
- B2.3 Végétation des plages de galets
- B3.31 Falaises littorales
- C3.2 Roselières
- E2.1 Pâturages
- E2.1 x F3.131 Pâturages x Ronciers
- E2.2 Prairies de fauche
- E3.4 Prairies humides
- E5.1 Végétations rudérales
- E5.3 Ptéridaie
- E5.3 x C3.21 Ptéridaie x Phragmitaie
- E5.411 Voiles des cours d'eau
- F3.1 Fourrés
- F3.131 Ronciers

- F4.2 Landes sèches
- F9.1 Fourrés ripicotes
- G1 Forêts de feuillus
- G1.C Plantations de feuillus
- G3.F Plantations de conifères
- G4.6 Forêts mixtes
- G5 Alignements d'arbres
- G5 x F3.111 Alignements d'arbres x Fourrés
- G5.2 Petits bois
- G5.8 Coupes forestières
- I1 Cultures et jardins
- I1.5 Friches, jachères
- J Zones bâties

Grands types de végétation (CBNB)

- Bâti
- Champs d'algues marines
- Cultures
- Forêts humides
- Forêts sèches et mésophiles

- Fourrés humides
- Fourrés secs et mésophiles
- Landes humides
- Landes sèches et mésophiles
- Milieu marin et estran non végétalisé
- Parcs et jardins
- Pelouses sèches des dunes mobiles
- Pelouses sèches et mésophiles des dunes fixées
- Plans d'eau, cours d'eau et végétations associées
- Plantations d'arbres à feuilles persistantes
- Prairies et pelouses humides (hors marais salés)
- Prairies et pelouses sèches et mésophiles (hors dunes)
- Rochers, falaises, sables littoraux
- Roselières
- Routes
- Végétations des haies et talus
- Végétations des marais salés
- Vergers
- Autres milieux non végétalisés



Sources : BD TOPO - IGN ; CD29 ; TBM (2011 ; 2017) ; CBNB (2021).
Auteur : O. Le Rallic-Maho - Foxaly (2022).

Plouguerneau : 3/4



Habitats inventoriés (code EUNIS)

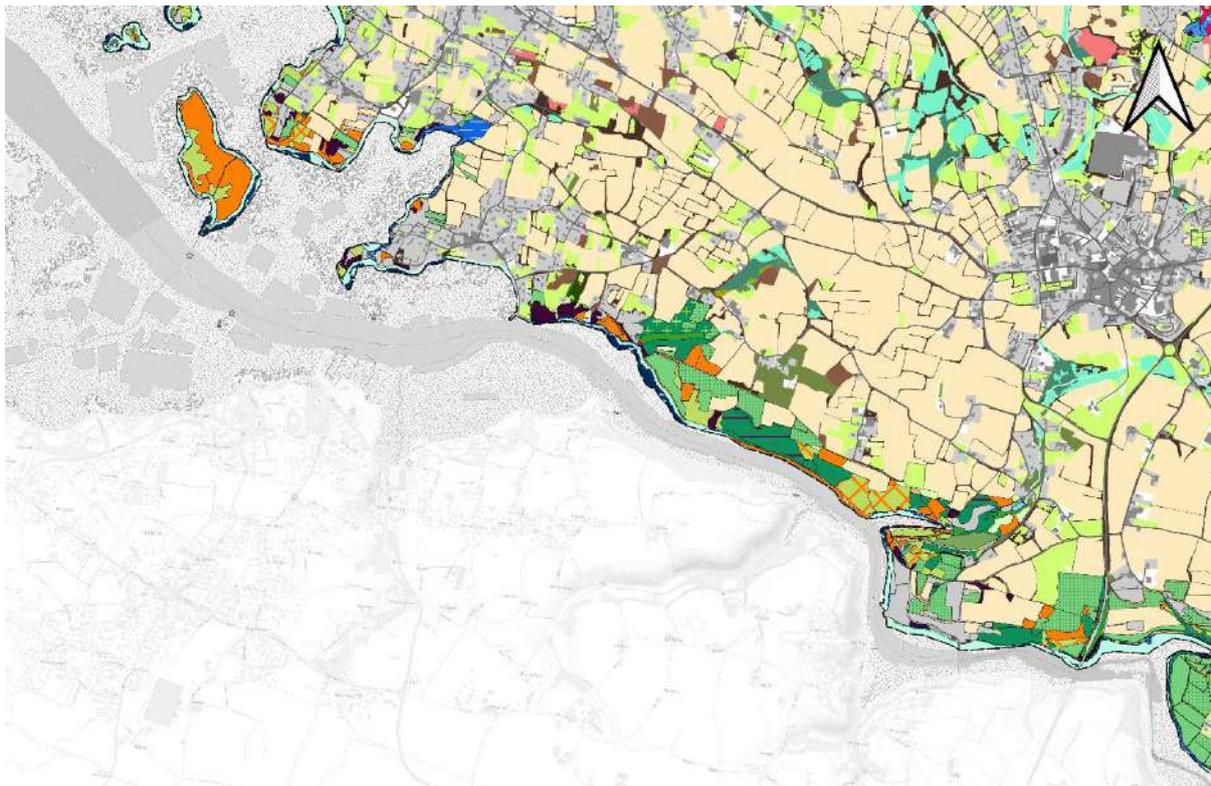
- A2.511 Marais salés et roselières salines
- B1.1 Laises de mer des plages sableuses
- B1.4 Dunes grises
- B1.4 x E2.1 Dunes grises x Pâturages
- B2.1 Laises de mer des plages de galets
- B2.3 Végétation des plages de galets
- B3.31 Falaises littorales
- B3.31 x F3.131 Falaises littorales x Ronciers
- C1 Eaux dormantes de surface
- C3.2 Roselières
- E2.1 Pâturages
- E2.1 x E5.3 Pâturages x Ptéridaie
- E2.1 x F3.131 Pâturages x Ronciers
- E2.2 Prairies de fauche
- E3.4 Prairies humides
- E5.1 Végétations rudérales
- E5.3 Ptéridaie
- E5.3 x B3.31 Ptéridaie x Falaises littorales
- E5.3 x C3.21 Ptéridaie x Phragmitaie

- E5.411 Voiles des cours d'eau
- F3.1 Fourrés
- F3.1 x E5.3 Fourrés x Ptéridaie
- F3.1 x F4.231 Fourrés x Landes à Ajonc maritime
- F3.131 Ronciers
- F4.2 Landes sèches
- F9.1 Fourrés rtipicoles
- G1 Forêts de feuillus
- G1.C Plantations de feuillus
- G3.F Plantations de conifères
- G5 Alignements d'arbres
- G5.2 Petits bois
- G5.8 Coupes forestières
- I1 Cultures et jardins
- I1.5 Friches, jachères
- J Zones bâties
- X02 Lagunes littorales salées
- X08 Mosaïques rurales

Grands types de végétation (CBNB)

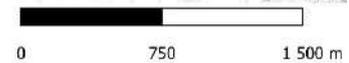
- Bâti

- Champs d'algues marines
- Cultures
- Forêts humides
- Forêts sèches et mésophiles
- Fourrés humides
- Fourrés secs et mésophiles
- Landes sèches et mésophiles
- Milieu marin et estran non végétalisé
- Parcs et jardins
- Pelouses sèches et mésophiles des dunes fixées
- Plans d'eau, cours d'eau et végétations associées
- Plantations d'arbres à feuilles persistantes
- Prairies et pelouses humides (hors marais salés)
- Prairies et pelouses sèches et mésophiles (hors dunes)
- Rochers, falaises, sables littoraux
- Roselières
- Routes
- Végétations des haies et talus
- Végétations des marais salés
- Autres milieux non végétalisés



Sources : BD TOPO - IGN ; CD29 ; TBM (2011 ; 2017) ; CBNB (2021).
Auteur : O. Le Rallic-Maho - Foxaly (2022).

Plouguerneau : 4/4



Habitats inventoriés (code EUNIS)

- A2.511 Marais salés et roselières salines
- B1.1 Laises de mer des plages sableuses
- B1.4 Dunes grises
- B2.1 Laises de mer des plages de galets
- B2.3 Végétation des plages de galets
- B3.31 Falaises littorales
- C3.2 Roselières
- E2.1 Pâturages
- E2.1 x F3.131 Pâturages x Ronciers
- E2.2 Prairies de fauche
- E5.1 Végétations rudérales
- E5.3 Ptéridaie
- E5.3 x C3.21 Ptéridaie x Phragmitaie
- E5.411 Voiles des cours d'eau
- F3.1 Fourrés
- F3.1 x B3.1 Fourrés x Roche supralittorale
- F3.1 x E5.3 Fourrés x Ptéridaie
- F3.131 Ronciers

- F4.2 Landes sèches
- F9.1 Fourrés ripicoles
- F9.2 Saulaie
- G1 Forêts de feuillus
- G1 x B3.1 Forêts de feuillus x Roche supralittorale
- G1 x F3.1 Forêts de feuillus x Fourrés
- G1.6 Hêtraie
- G1.7D Châtaigneraie
- G1.8 Chênaie
- G1.C Plantations de feuillus
- G3.F Plantations de conifères
- G4.6 Forêts mixtes
- G5 Allignements d'arbres
- G5.8 Coupes forestières
- I1 Cultures et jardins
- Indéterminé
- J Zones bâties
- X08 Mosaïques rurales

Grands types de végétation (CBNB)

- Bâti
- Champs d'algues marines
- Cultures
- Forêts humides
- Forêts sèches et mésophiles
- Fourrés humides
- Fourrés secs et mésophiles
- Landes sèches et mésophiles
- Milieu marin et estran non végétalisé
- Parcs et jardins
- Plans d'eau, cours d'eau et végétations associées
- Plantations d'arbres à feuilles persistantes
- Prairies et pelouses humides (hors marais salés)
- Prairies et pelouses sèches et mésophiles (hors dunes)
- Rochers, falaises, sables littoraux
- Roselières
- Routes
- Végétations des haies et talus
- Végétations des marais salés
- Autres milieux non végétalisés

Annexe 3 - Liste des habitats naturels, semi-naturels et artificiels recensés à Plouguerneau, d'après la classification EUNIS.

Habitat	Code EUNIS
Habitats marins	
Roche intertidale sous faible hydrodynamisme	A1.3
Biocénoses des cuvettes supralittorales	A1.42
Communautés à hautes herbes des marais salés et des lasses atlantiques	A2.511
Communautés d'espèces annuelles des lasses des marais salés atlantiques	A2.512
Fourrés argentés	A2.5271
Partie supérieure des marais salés	A2.52
Roselières, jonchaies et cariçaies salines et saumâtres de la partie moyenne à supérieure des marais salés	A2.53
Communautés atlantiques de la partie supérieure du rivage	A2.531
Prés salés atlantiques à <i>Juncus gerardii</i>	A2.5311
Marais salés de la partie moyenne à supérieure à <i>Juncus maritimus</i>	A2.535
Marais salés de la partie moyenne à supérieure à <i>Festuca rubra</i>	A2.53A
Marais salés de la partie moyenne à supérieure à <i>Festuca rubra</i> avec <i>Agrostis stolonifera</i> , <i>Juncus gerardi</i> , <i>Puccinellia maritima</i> , <i>Lysimachia maritima</i> (anciennement <i>Glaux maritima</i>), <i>Triglochin maritimum</i> , <i>Armeria maritima</i> et <i>Plantago maritima</i>	A2.53B
Partie inférieure à moyenne des marais salés à <i>Puccinellia maritima</i>	A2.546
Marais salés pionniers à <i>Salicornia</i> , <i>Suaeda</i> et <i>Salsola</i>	A2.551
Marais salés pionniers à <i>Salicornia</i> spp.	A2.5513
Marais salés pionniers à <i>Tripolium pannonicum</i> (anciennement <i>Aster tripolium</i>)	A2.556
Marais salés pionniers à <i>Sarcocornia perennis</i> subsp. <i>perennis</i> (anciennement <i>Arthrocnemum perenne</i>) parfois avec <i>Halimione</i> , <i>Puccinellia</i> et <i>Suaeda</i>	A2.558
Habitats côtiers	
Lasses de mer des plages sableuses	B1.1
Communautés annuelles des plages sableuses médio-européennes	B1.12
Communautés vivaces des plages de sable boréo-arctiques	B1.23
Dunes mobiles embryonnaires	B1.31
Dunes embryonnaires atlantiques	B1.311
Dunes blanches atlantiques	B1.321
Pelouses des dunes côtières fixées (dunes grises)	B1.4
Dunes grises fixées septentrionales	B1.41
Dunes grises fixées gasconnes	B1.42
Ourlets thermophiles dunaires atlantiques	B1.46
Lasses de mer des plages de galets	B2.1
Communautés de la Manche à <i>Crambe maritima</i>	B2.32
Communautés atlantiques à <i>Crambe maritima</i>	B2.33
Communautés des falaises littorales atlantiques	B3.31
Eaux de surface continentales	
Eaux dormantes de surface	C1
Végétations flottant librement des plans d'eau eutrophes	C1.32
Formations à hélophytes riches en espèces	C3.1
Roselières et formations de bordure à grands hélophytes autres que les roseaux	C3.2

Phragmitaies à <i>Phragmites australis</i>	C3.21
Communautés non-graminoïdes de moyenne-haute taille bordant l'eau	C3.24
Formations à Iris faux acore	C3.24B
Formations halophiles à <i>Scirpus</i> , <i>Bolboschoenus</i> et <i>Schoenoplectus</i>	C3.27
Pelouses, prairies et mégaphorbiaies	
Prairies mésiques	E2
Pâturages permanents mésotrophes et prairies de post-pâturage	E2.1
Prairies de fauche de basse et moyenne altitudes	E2.2
Prairies de fauche atlantiques	E2.21
Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouilleuses	E3.4
Prairies atlantiques et subatlantiques humides	E3.41
Gazons inondés et communautés apparentées	E3.44
Végétations herbacées anthropiques	E5.1
Formations à <i>Pteridium aquilinum</i>	E5.3
Formations à <i>Pteridium aquilinum</i> subatlantiques	E5.31
Écrans ou rideaux rivulaires de grandes herbacées vivaces	E5.41
Voiles des cours d'eau (autres que <i>Filipendula</i>)	E5.411
Mégaphorbiaies occidentales némorales rivulaires dominées par <i>Filipendula</i>	E5.412
Landes, fourrés et toundras	
Fourrés tempérés	F3.1
Fourrés médio-européens sur sols riches	F3.11
Fourrés à Prunellier et Ronces	F3.111
Fourrés atlantiques sur sols pauvres	F3.13
Ronciers	F3.131
Formations tempérées à <i>Cytisus scoparius</i>	F3.14
Fourrés à <i>Ulex europaeus</i>	F3.15
Fourrés à <i>Corylus</i>	F3.17
Landes atlantiques à <i>Erica</i> et <i>Ulex</i>	F4.23
Landes à Ajonc maritime	F4.231
Fourrés ripicoles	F9.1
Saussaies marécageuses et fourrés des bas-marais à <i>Salix</i>	F9.2
Saussaies marécageuses occidentales à Saule cendré	F9.211
Boisements, forêts et autres habitats boisés	
Forêts de feuillus caducifoliés	G1
Hêtraies acidophiles atlantiques	G1.62
Hêtraies neutrophiles médio-européennes	G1.63
Hêtraies neutrophiles atlantiques	G1.632
Châtaigneraies à <i>Castanea sativa</i>	G1.7D
Boisements acidophiles dominés par <i>Quercus</i>	G1.8
Hêtraies-chênaies acidophiles atlantiques	G1.82
Boisements sur sols eutrophes et mésotrophes à <i>Quercus</i> , <i>Fraxinus</i> et <i>Carpinus betulus</i>	G1.A1
Frênaies non riveraines	G1.A2
Ormaies non riveraines	G1.A6
Plantations forestières très artificielles de feuillus caducifoliés	G1.C
Plantations de <i>Populus</i>	G1.C1

Autres plantations d'arbres feuillus caducifoliés	G1.C4
Vergers d'arbres fruitiers et d'arbres à noix	G1.D
Forêts de conifères	G3
Plantations très artificielles de conifères	G3.F
Forêts mixtes à <i>Abies-Picea-Fagus</i>	G4.6
Alignements d'arbres, petits bois anthropiques, boisements récemment abattus, stades initiaux de boisements et taillis	G5
Alignements d'arbres	G5.1
Petits bois anthropiques de feuillus caducifoliés	G5.2
Coupes forestières récentes	G5.8
Habitats agricoles, horticoles et domestiques régulièrement ou récemment cultivés	
Cultures et jardins maraîchers	I1
Monocultures intensives	I1.1
Friches, jachères ou terres arables récemment abandonnées	I1.5
Zones bâties, sites industriels et autres habitats artificiels	
Zones bâties, sites industriels et autres habitats artificiels	J
Complexes d'habitats	
Lagunes littorales salées	X02
Mosaïques rurales, consistant en des bois, des haies, des pâtures et des cultures	X08

Annexe 4 – Liste des taxons végétaux recensés à Plouguerneau à l'issue de l'ABC.

❖ Algues

Abréviations : Il n'existe pas de listes rouges pour les algues. Aucune des espèces recensées à Plouguerneau n'est protégée. Ainsi seul le statut ZNIEFF Bzh est indiqué : espèce déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique en Bretagne. En **gras** figurent les espèces ajoutées grâce à l'atlas.

Nom scientifique	Nom français	Nom breton	DH	LR EU	LR Fr	Prot Fr	LR Bzh	Prot Bzh	LR MA	ZNIEFF Bzh
<i>Alaria esculenta</i> (L.) Grev., 1830			-	-	-	-	-	-	-	Oui
<i>Apoglossum ruscifolium</i> (Turner) J.Agardh, 1898			-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Ascophyllum nodosum</i> (L.) Le Jolis, 1863	Goémon noir	Chiron, korre, bezhin-du	-	-	-	-	-	-	-	Oui
<i>Asparagopsis armata</i> Harvey, 1855	Asparagopsis à crochets, Harpon de Neptune		-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Bifurcaria bifurcata</i> R.Ross, 1958	Bifurcaire bifurquée		-	-	-	-	-	-	-	Oui
<i>Calliblepharis ciliata</i> (Hudson) Kütz., 1843			-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Calliblepharis jubata</i> (Goodenough & Woodward) Kütz., 1843			-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Callithamnion tetricum</i> (Dillwyn) S.F.Gray, 1821			-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Carradoriella elongata</i> (Hudson) A.M.Savoie & G.W.Saunders, 2019			-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Chaetomorpha</i> Kütz., 1843			-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Chaetomorpha melagonium</i> (F.Weber & D.Mohr) Kütz., 1845			-	-	-	-	-	-	-	Oui
<i>Chondrus crispus</i> Stackh., 1797	Goémon blanc	Pioka, karragaen, liken gwenn	-	-	-	-	-	-	-	-

Nom scientifique	Nom français	Nom breton	DH	LR EU	LR Fr	Prot Fr	LR Bzh	Prot Bzh	LR MA	ZNIEFF Bzh
<i>Cladophora rupestris</i> (L.) Kütz., 1843			-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Codium tomentosum</i> Stackh., 1797			-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Colpomenia peregrina</i> Sauv., 1927	Ballons, Voleuses d'huîtres		-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Corallina</i> L., 1758			-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Cryptopleura ramosa</i> (Hudson) L.Newton, 1931			-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Delesseria sanguinea</i> (Hudson) J.V.Lamour., 1813			-	-	-	-	-	-		-
<i>Dictyopteris polypodioides</i> (DC.) J.V.Lamour., 1809			-	-	-	-	-	-		-
<i>Dictyota dichotoma</i> (Hudson) J.V.Lamour., 1809			-	-	-	-	-	-		-
<i>Dilsea carnosa</i> (Schmidel) Kuntze, 1898			-	-	-	-	-	-		-
<i>Dumontia contorta</i> (S.G.Gmelin) Ruprecht, 1850			-	-	-	-	-	-		-
<i>Fucus serratus</i> L., 1753	Fucus dentelé	Bezhin kalpant	-	-	-	-	-	-		Oui
<i>Fucus spiralis</i> L., 1753	Fucus spiralé	Sec'hier-dour, kouilhard, bezhin-med	-	-	-	-	-	-		Oui
<i>Fucus vesiculosus</i> L., 1753	Fucus vésiculeux	Bezhin-strak, bezhin-klogor	-	-	-	-	-	-		Oui
<i>Furcellaria lumbricalis</i> (Hudson) J.V.Lamour., 1813	Algue lombric		-	-	-	-	-	-		Oui
<i>Gastroclonium ovatum</i> (Hudson) Papenf., 1944			-	-	-	-	-	-		-
<i>Gelidium pulchellum</i> (Turner) Kütz., 1868			-	-	-	-	-	-		-
<i>Halidrys siliquosa</i> (L.) Lyngbye, 1819	Chêne de mer		-	-	-	-	-	-		Oui
<i>Halopithys incurva</i> (Hudson) Batters, 1902			-	-	-	-	-	-		-
<i>Halurus equisetifolius</i> (Lightf.) Kütz., 1843			-	-	-	-	-	-		-
<i>Heterosiphonia plumosa</i> (J.Ellis) Batters, 1902			-	-	-	-	-	-		-

Nom scientifique	Nom français	Nom breton	DH	LR EU	LR Fr	Prot Fr	LR Bzh	Prot Bzh	LR MA	ZNIEFF Bzh
<i>Himanthalia elongata</i> (L.) S.F. Gray, 1821	Haricot de mer	Korre-gouez	-	-	-	-	-	-		Oui
<i>Hypoglossum hypoglossoides</i>	(Stackh.) F.S.Collins & Hervey, 1917		-	-	-	-	-	-		-
<i>Jania rubens</i>	(L.) J.V.Lamour., 1816		-	-	-	-	-	-		-
<i>Laminaria</i>	J.V.Lamour., 1813	Laminaire (genre)	-	-	-	-	-	-		-
<i>Laminaria digitata</i>	(Hudson) J.V.Lamour., 1813	Laminaire digitée	-	-	-	-	-	-		Oui
<i>Laminaria hyperborea</i>	(Gunnerus) Foslie, 1884	Laminaire nordique, Laminaire rugueuse	-	-	-	-	-	-		Oui
<i>Lomentaria articulata</i>	(Hudson) Lyngb., 1819	Algue saucisson	-	-	-	-	-	-		-
<i>Mastocarpus stellatus</i>	(Stackh.) Guiry, 1984		-	-	-	-	-	-		-
<i>Membranoptera alata</i>	(Hudson) Stackh., 1809		-	-	-	-	-	-		-
<i>Mesophyllum lichenoides</i>	(J.Ellis) Me.Lemoine, 1928		-	-	-	-	-	-		-
<i>Metacallophyllis laciniata</i>	(Hudson) A.Vergés & L.Le Gall, 2017		-	-	-	-	-	-		-
<i>Nitophyllum punctatum</i>	(Stackh.) Grev., 1830		-	-	-	-	-	-		-
<i>Osmundea pinnatifida</i>	(Hudson) Stackh., 1809	Dulse poivrée	-	-	-	-	-	-		-
<i>Palmaria palmata</i>	(L.) Weber & Mohr, 1805	Goémon à vache, Dulse	-	-	-	-	-	-		-
<i>Pelvetia canaliculata</i>	(L.) Decaisne & Thur., 1845	Pelvétie	-	-	-	-	-	-		Oui
<i>Phycodrys rubens</i>	(L.) Batters, 1902		-	-	-	-	-	-		-
<i>Plocamium cartilagineum</i>	(L.) P.S.Dixon, 1967		-	-	-	-	-	-		-
<i>Plumaria plumosa</i>	(Hudson) Kuntze, 1891		-	-	-	-	-	-		-
<i>Polysiphonia</i>	Grev., 1823		-	-	-	-	-	-		-
<i>Porphyra</i>	C.Agardh, 1824		-	-	-	-	-	-		-

Nom scientifique		Nom français	Nom breton	DH	LR EU	LR Fr	Prot Fr	LR Bzh	Prot Bzh	LR MA	ZNIEFF Bzh
<i>Porphyra linearis</i>	Grev., 1830			-	-	-	-	-	-		-
<i>Porphyra umbilicalis</i>	Kütz., 1843			-	-	-	-	-	-		-
<i>Rhodymenia pseudopalmata</i>	(J.V.Lamour.) P.C.Silva, 1952			-	-	-	-	-	-		-
<i>Saccharina latissima</i>	(L.) C.E. Lane, C. Mayes, Druehl & G.W. Saunders, 2006	Laminaire sucrée	Tali-friz	-	-	-	-	-	-		Oui
<i>Saccorhiza polyschides</i>	(Lightf.) Batters, 1902	Laminaire à bulbe	Baodrez, toser, cholgorn	-	-	-	-	-	-		Oui
<i>Sargassum muticum</i>	(Yendo) Fensholt, 1955	Sargasse Japonaise	Bezhin an Azorez	-	-	-	-	-	-		-
<i>Sphacelaria cirrosa</i>	(Roth) C. Agardh, 1824			-	-	-	-	-	-		-
<i>Sphaerococcus coronopifolius</i>	Stackh., 1797			-	-	-	-	-	-		-
<i>Ulva</i>	L., 1753	Ulve (genre)	Glandour	-	-	-	-	-	-		-
<i>Ulva lactuca</i>	L., 1753	Laitue de mer	Glandour-glas	-	-	-	-	-	-		-
<i>Ulva rigida</i>	C.Agardh, 1823			-	-	-	-	-	-		-
<i>Vertebrata lanosa</i>	(L.) T.A. Christensen, 1967			-	-	-	-	-	-		-

❖ Flore

Abbreviations : Listes rouges : NA = non applicable, DD = données insuffisantes, LC = préoccupation mineure, NT = quasi-menacé, VU = vulnérable, EN = en danger, CR = en danger critique ; DHFF = Directive Habitat Faune Flore ; PN = protection nationale ; ZNIEFF Bzh : espèce ou habitat déterminant de Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique en Bretagne ; LR MA : Liste rouge du Massif armoricain (Magnanon, 1993) ; Inv Bzh = Invasives en Bretagne, d'après Quéré (2016). IA... = Invasive avérée portant atteinte à la biodiversité, IP... : Invasive potentielle, AS... = A surveiller.

Nom scientifique		Nom français	Nom breton	DH	LR EU	LR Fr	Prot Fr	LR Bzh	Prot Bzh	LR MA	ZNIEFF Bzh	Inv Bzh
<i>Abies alba</i>	Mill., 1768	Sapin blanc, Sapin pectiné	Sapr-kroaz	-	LC	LC	-	-	-	-	-	
<i>Acacia dealbata</i>	Link, 1822	Mimosa argenté, Mimosa des fleuristes, Mimosa de Bormes, Mimosa d'hiver, Acacia argenté	Gwez-mimoza	-	-	NA	-	-	-	-	-	
<i>Acanthus mollis</i>	L., 1753	Acanthe à feuilles molles, Acanthe molle	Kraban-arzh	-	-	LC	-	-	-	-	-	
<i>Acer campestre</i>	L., 1753	Érable champêtre, Acénaire	Skav-gwrac'h-rabl	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Acer pseudoplatanus</i>	L., 1753	Erable sycomore, Grand Erable, Erable faux platane	Skav-gwrac'h-gwenn	-	LC	LC	-	-	-	-	-	IP5
<i>Achillea millefolium</i>	L., 1753	Achillée millefeuille, Herbe au charpentier, Sourcils-de-Vénus, Millefeuille, Chiendent rouge	Mildelienn	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Aegopodium podagraria</i>	L., 1753	Egopode podagraire, Podagraire, Herbe aux goutteux, Fausse angélique	Troad-gavr	-	-	LC	-	-	-	-	-	
<i>Aesculus hippocastanum</i>	L., 1753	Marronnier d'Inde, Marronnier commun	Gwez-kistin-Spagn	-	VU	NA	-	-	-	-	-	
<i>Agrostis canina</i>	L., 1753	Agrostide des chiens, Agrostide canine, Traînasse, Agrostis des chiens	Barv-gad	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Agrostis capillaris</i>	L., 1753	Agrostide capillaire, Agrostide commune, Agrostis capillaire	Barv-gad	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Agrostis stolonifera</i>	L., 1753	Agrostide stolonifère, Traînasse, Agrostis stolonifère	Rederez-vihan	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Agrostis stolonifera</i> var. <i>stolonifera</i>	L., 1753	Agrostide stolonifère, Traînasse, Agrostis stolonifère (sous-espèce stolonifera)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
<i>Aira caryophylla</i>	L., 1753	Aïra caryophyllé, Canche caryophyllée	Geot-moue-argant	-	-	LC	-	DD	-	-	-	
<i>Aira praecox</i>	L., 1753	Aïra précoce, Canche précoce, Canche printanière	Geot-moue-munut	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Ajuga reptans</i>	L., 1753	Bugle rampante, Consyre moyenne	Trompilhig-glas	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Alcea rosea</i>	L., 1753	Rose trémière, Passerose, Alcée rose	Roz-malv	-	-	LC	-	-	-	-	-	
<i>Alisma plantago-aquatica</i>	L., 1753	Plantain-d'eau commun, Grand plantain-d'eau, Alisme plantain-d'eau	Stlañvesk-dour-bras	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Allium ampeloprasum</i>	L., 1753	Ail faux poireau, Carambole, Poireau des vignes Poireau d'été, Poireau du levant		-	LC	NA	-	-	-	-	-	
<i>Allium narcissiflorum</i>	Vill., 1779	Ail à fleurs de Narcisse, Ail à feuilles de Narcisse		-	DD	LC	-	-	-	-	-	
<i>Allium porrum</i>	L., 1753	Poireau, Ail poireau	Pour	-	-	-	-	-	-	-	-	

Nom scientifique	Nom français	Nom breton	DH	LR EU	LR Fr	Prot Fr	LR Bzh	Prot Bzh	LR MA	ZNIEFF Bzh	Inv Bzh
<i>Allium roseum</i> L., 1753	Ail rose	Kignen-roz	-	LC	LC	-	-	-	-	-	
<i>Allium sphaerocephalon</i> subsp. <i>sphaerocephalon</i> L., 1753	Ail à tête ronde	Kignen-pennoù-ront	-	-	-	-	-	-	-	-	
<i>Allium subhirsutum</i> L., 1753	Ail un peu hérissé, Ail presque hirsute, Ail presque hérissé		-	DD	LC	-	-	-	-	Oui	
<i>Allium triquetrum</i> L., 1753	Ail à trois angles, Ail à tige triquètre	Kignen-dric'hornek	-	DD	LC	-	-	-	-	-	IA 1e
<i>Alnus glutinosa</i> (L.) Gaertn., 1790	Aulne glutineux, Verne, Vergne	Gwern-glutenek	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Alopecurus geniculatus</i> L., 1753	Vulpin genouillé		-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Amaranthus hybridus</i> L., 1753	Amarante hybride		-	-	NA	-	-	-	-	-	
<i>Amaranthus powellii</i> subsp. <i>bouchonii</i> (Thell.) Costea & Carretero, 2001	Amarante de Bouchon		-	-	NA	-	-	-	-	-	
<i>Ammophila arenaria</i> (L.) Link, 1827	Oyat des sables, Ammophile des sables, Oyat, Chiendent marin, Roseau des sables, Gourbet	Morhesk (Segal-aod)	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Ammophila arenaria</i> subsp. <i>arenaria</i> (L.) Link, 1827	Oyat des sables, Ammophile des sables, Oyat, Chiendent marin, Roseau des sables, Gourbet		-	-	LC	-	-	-	-	-	
<i>Anacamptis pyramidalis</i> (L.) Rich., 1817	Anacamptide pyramidale, Orchis pyramidal, Anacamptide en pyramide	Orkiz-piramidek	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Anemone nemorosa</i> L., 1753	Anémone des bois, Anémone sylvie	Bleunioù-ar-gwent, louzaouenn-an-avel, kokuloz gouez	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Angelica sylvestris</i> L., 1753	Angélique sylvestre, Angélique sauvage, Impéatoire sauvage	Talbod	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Anisantha diandra</i> (Roth) Tutin ex Tzvelev, 1963	Brome à deux étamines, Anisanthe à deux étamines		-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Anisantha madritensis</i> (L.) Nevski, 1934	Anisanthe de Madrid, Brome de Madrid		-	-	LC	-	LC	-	-	-	

Nom scientifique	Nom français	Nom breton	DH	LR EU	LR Fr	Prot Fr	LR Bzh	Prot Bzh	LR MA	ZNIEFF Bzh	Inv Bzh
<i>Anisantha rigida</i> (Roth) Hyl., 1945	Brome raide, Anisanthe raide, Brome rigide, Brome d'Husnot		-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Anisantha sterilis</i> (L.) Nevski, 1934	Brome stérile, Anisanthe stérile		-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Anogramma leptophylla</i> (L.) Link, 1841	Anogramme à feuilles minces, Grammitis à feuilles minces, Anogramme à feuilles grêles		-	LC	LC	-	NT	O ui	-	Oui	
<i>Anthemis arvensis</i> L., 1753	Anthémide des champs, Anthémis des champs, Camomille sauvage, Fausse camomille, Camomille des champs	Abrant wenn ar parkoù	-	-	LC	-	NT	-	-	-	
<i>Anthoxanthum odoratum</i> L., 1753	Flouve odorante	Flouvenn	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Anthriscus caucalis</i> M.Bieb., 1808	Anthrisque commun, Cerfeuil sauvage, Persil sauvage		-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Anthriscus sylvestris</i> (L.) Hoffm., 1814	Anthrisque sylvestre, Cerfeuil des bois, Persil des bois	Serfilh-gouez	-	-	LC	-	LC	-	A n x 5	-	
<i>Anthyllis vulneraria</i> L., 1753	Anthyllide vulnérable, Anthyllis vulnérable, Trèfle des sables, Vulnérable, Thé des Alpes	Louzaouenn-ar-goulioù	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Aphanes arvensis</i> L., 1753	Aphane des champs, Alchémille des champs		-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Apium graveolens</i> L., 1753	Céleri, Céleri odorant	Ach	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Aquilegia vulgaris</i> L., 1753	Ancolie commune, Ancolie vulgaire, Clochette	Beskenn-an-ltron-Varia	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Arabidopsis thaliana</i> (L.) Heynh., 1842	Fausse arabette de Thalius, Arabette de Thalius, Arabette des dames	Beler-ki	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Arctium minus</i> (Hill) Bernh., 1800	Petite bardane, Bardane à petites têtes, Bardane à petits capitules	Lapadenn-vihan	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Arenaria leptoclados</i> (Rchb.) Guss., 1844	Sabline à rameaux grêles, Sabline à parois fines, Sabline grêle		-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Arenaria serpyllifolia</i> L., 1753	Sabline à feuilles de serpolet, Sabline des murs		-	-	LC	-	LC	O ui	-	Oui	
<i>Argentina anserina</i> (L.) Rydb., 1899	Potentille ansérine, Ansérine, Argentine ansérine, Potentille des oies	Louzaouenn-ar-gwazi	-	-	LC	-	LC	-	-	-	

Nom scientifique	Nom français	Nom breton	DH	LR EU	LR Fr	Prot Fr	LR Bzh	Prot Bzh	LR MA	ZNIEFF Bzh	Inv Bzh
<i>Argentina anserina</i> <i>subsp. anserina</i> (L.) Rydb., 1899	Potentille ansérine, Ansérine, Argentine ansérine, Potentille des oies		-	-	-	-	-	-	-	-	
<i>Armeria maritima</i> (Mill.) Willd., 1809	Armérie maritime, Gazon d'Olympe maritime, Herbe à sept têtes	Broen mor	-	-	LC		LC	-	-	-	
<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	Fromental élevé, Avoine élevée, Fromental, Fénaſse, Ray-grass français	Sinkerc'h	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Arrhenatherum elatius subsp. bulbosum</i> (Willd.) SchÅ¼bl. & G.Martens, 1834	Fromental bulbeux, Avoine bulbeuse, Avoine à chapelets		-	-	LC	-	-	-	-	-	
<i>Artemisia vulgaris</i> L., 1753	Armoise commune, Herbe de feu	Huelenn-wenn	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Arum italicum</i> Mill., 1768	Gouet d'Italie, Pied-de-veau, Arum d'Italie	Boued-naered melen, troad-leue-Italia	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Asplenium adiantum-nigrum</i> L., 1753	Doradille noir, Capillaire noir	Gouezraden-du	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Asplenium ceterach</i> L., 1753	Doradille cétérac, cétérac officinal, Cétérac, Cétérach	Raden-alaouret	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Asplenium marinum</i> L., 1753	Doradille marine, Doradille maritime	Gouezraden-bihan arvor	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Asplenium obovatum</i> Viv., 1824	Doradille obovale, Doradille à feuilles ovales, Doradille à feuilles obovales	Gouezraden-ovalek	-	LC	LC	-	LC	O ui	-	O ui	
<i>Asplenium obovatum subsp. billotii</i> (F.W.Schultz) O.BoiÅ²s, Vigo, Massales & Ninot, 1990	Asplenium de Billot, Asplénium lancéolé		-	-	LC	-	-	-	-	-	
<i>Asplenium ruta-muraria</i> L., 1753	Doradille rue-des-murailles, Rue-des-murailles		-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Asplenium ruta-muraria subsp. ruta-muraria</i> L., 1753	Doradille rue-des-murailles, Rue-des-murailles		-	-	LC	-	-	-	-	-	
<i>Asplenium scolopendrium</i> L., 1753	Doradille scolopendre, Scolopendre, Scolopendre officinale, Langue-de-cerf	Raden-puñs	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Asplenium trichomanes</i> L., 1753	Doradille des murailles, Capillaire des murailles, Fausse capillaire, Capillaire rouge		-	LC	LC	-	LC	-	-	-	

Nom scientifique	Nom français	Nom breton	DH	LR EU	LR Fr	Prot Fr	LR Bzh	Prot Bzh	LR MA	ZNIEFF Bzh	Inv Bzh
<i>Athyrium filix-femina</i> (L.) Roth, 1799	Fougère femelle, Polypode femelle, Athyrium fougère-femelle	Raden-gad	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Atocion armeria</i> (L.) Raf., 1840	Silène armérie, Silène à bouquets, Atocion armérie	Fleur-laou-an-tirienoù	-	-	LC	-	-	-	-	-	
<i>Atriplex glabriuscula</i> Edmondston, 1845	Arroche de Babington	Malvoed-mor	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Atriplex halimus</i> L., 1753	Arroche halime, Halime	Malvoed-gwenn, kaol-peñso	-	LC	NA	-	-	-	-	-	
<i>Atriplex laciniata</i> L., 1753	Arroche laciniée, Arroche des sables	Malvoed-an-traezhennoù	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Atriplex patula</i> L., 1753	Arroche étalée	Kaol-Herodez	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Atriplex prostrata</i> Boucher ex DC., 1805	Arroche prostrée, Arroche hastée	Malvoed-stlej	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Avena barbata</i> Pott ex Link, 1799	Avoine barbue	Kerc'h	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Avena fatua</i> L., 1753	Avoine folle, Folle avoine	Gouez-kerc'h, pilgerc'h	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Avena sativa</i> L., 1753	Avoine cultivée	Kerc'h	-	-	NA	-	-	-	-	-	
<i>Azolla filiculoides</i> Lam., 1783	Azolle fausse fougère, Azolla fausse fougère, Fougère d'eau, Azolle fausse filicule	Skant-dour-bihan	-	-	NA	-	-	-	-	-	IA 1i
<i>Baccharis halimifolia</i> L., 1753	Baccharis à feuilles d'Halimium, Baccharide à feuilles d'Halimium, Sénéçon en arbre	Baoudre-malvoed	-	-	NA	-	-	-	-	-	IA 1i
<i>Baldellia ranunculoides</i> (L.) Parl., 1854	Baldellie fausse Renoncule, Flûteau fausse renoncule	Loa-douseg-vunut	-	NT	LC	-	DD	-	-	-	
<i>Bellis perennis</i> L., 1753	Pâquerette vivace, Pâquerette	Troig-an-heol	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Berula erecta</i> (Huds.) Coville, 1893	Berle dressée, Petite berle, Berle à feuilles étroites, Cresson sauvage		-	LC	LC	-	NT	-	-	Oui	
<i>Beta vulgaris</i> L., 1753	Bette commune, Betterave commune, Bette-épinard	Kaol-beotez	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Beta vulgaris subsp. maritima</i> (L.) Arcang., 1882	Bette maritime, Betterave maritime	Beotez-aod	-	-	LC	-	-	-	-	-	
<i>Betonica officinalis</i> L., 1753	Bétoine officinale, Epiaire officinal	Bentonig	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Betula pendula</i> Roth, 1788	Bouleau pleureur, Bouleau verruqueux, Boulard		-	DD	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Bolboschoenus maritimus</i> (L.) Palla, 1905	Bolbochoin maritime, Scirpe maritime, Rouche	Broen-arvor	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Borago officinalis</i> L., 1753	Bourrache officinale	Kaol-garv	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	

Nom scientifique		Nom français	Nom breton	DH	LR EU	LR Fr	Prot Fr	LR Bzh	Prot Bzh	LR MA	ZNIEFF Bzh	Inv Bzh
Brachypodium	P.Beauv., 1812	Brachypode (genre)		-	-	-	-	-	-	-	-	
<i>Brachypodium rupestre</i>	(Host) Roem. & Schult., 1817	Brachypode rupestre, Brachypode des rochers	-	-	LC	-	DD	-	-	-	-	
<i>Brachypodium sylvaticum</i>	(Huds.) P.Beauv., 1812	Brachypode des forêts, Brachypode des bois, Brome des bois	-	-	LC	-	LC	-	-	-	-	
Brassica napus	L., 1753	Colza	Kolza	-	-	NA	-	-	-	-	-	
<i>Brassica oleracea</i>	L., 1753	Chou potager, Chou commun, Chou sauvage	Kaol	-	DD	LC	-	-	-	-	-	
<i>Briza maxima</i>	L., 1753	Brize élevée, Grande brize		-	-	LC	-	-	-	-	-	
<i>Briza media</i>	L., 1753	Brize intermédiaire, Amourette commune, Amourette		-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Briza minor</i>	L., 1753	Petite amourette, Brize mineure		-	-	LC	-	LC	-	-	-	
Bromus	L., 1753	Brome (genre)		-	-	-	-	-	-	-	-	
<i>Bromus hordeaceus</i>	L., 1753	Brome mou, Brome orge		-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Bromus hordeaceus subsp. hordeaceus</i>	L., 1753	Brome mou, Brome orge		-	-	LC	-	-	-	-	-	
<i>Bromus hordeaceus subsp. thominei</i>	(Hardouin) Braun-Blanq., 1929	Brome de Thomine-Desmazures		-	-	LC	-	-	-	-	-	
<i>Buddleja davidii</i>	Franch., 1887	Buddleia de David, Buddleia du père David, Arbre-à-papillon, Arbre-aux-papillons	Gwez-balafenned	-	-	NA	-	-	-	-	-	IP2
<i>Cakile maritima</i>	Scop., 1772	Caquillier maritime, Cakilier, Roquette de mer	Roked-mor	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Cakile maritima subsp. integrifolia</i>	(Hornem.) Greuter & Burdet, 1986	Caquillier à feuilles entières		-	-	LC	-	-	-	-	-	
<i>Calendula officinalis</i>	L., 1753	Souci officinal, Souci des jardins	Bokedoù-ar-gwenan	-	-	NA	-	-	-	-	-	
Callitriche	L., 1753	Callitriche (genre)		-	-	-	-	-	-	-	-	
<i>Calluna vulgaris</i>	(L.) Hull, 1808	Callune commune, Callune, Béruee, Bruyère commune	Balan-brug	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Capsella bursa-pastoris</i>	(L.) Medik., 1792	Capselle bourse-à-pasteur, Bourse-de-capucin, Bourse-à-pasteur	Yalc'h-ar-person	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Cardamine flexuosa</i>	With., 1796	Cardamine flexueuse, Cardamine des bois	Beler-touseg	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Cardamine hirsuta</i>	L., 1753	Cardamine hérissée, Cardamine hirsute, Cresson de muraille		-	-	LC	-	LC	-	-	-	

Nom scientifique	Nom français	Nom breton	DH	LR EU	LR Fr	Prot Fr	LR Bzh	Prot Bzh	LR MA	ZNIEFF Bzh	Inv Bzh
<i>Cardamine pratensis</i> L., 1753	Cardamine des prés, Cresson des prés, Cressonnette	Belor-prad	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Carduus nutans</i> L., 1753	Chardon penché	Askol	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Carduus nutans subsp. nutans</i> L., 1753	Chardon penché		-	-	LC	-	-	-	-	-	
<i>Carduus tenuiflorus</i> Curtis, 1793	Chardon à petites fleurs, Chardon à petits capitules, Chardon à capitules étroits, Chardon à fleurs ténues	Askol	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Carex arenaria</i> L., 1753	Laïche des sables, Salsepareille des pauvres	Hesk-traezh	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Carex atrata</i> L., 1753	Laïche noirâtre	#N/A	-	-	LC	-	-	-	-	-	
<i>Carex binervis</i> Sm., 1800	Laïche à deux nervures		-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Carex demissa</i> Hornem., 1806	Laïche modeste, Laïche vert jaunâtre		-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Carex divisa</i> Huds., 1762	Laïche divisée, Laïche d'Oeder	Hesk-rannet	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Carex echinata</i> Murray, 1770	Laïche étoilée, Laïche-hérissée, Laïche épineuse		-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Carex extensa</i> Gooden., 1794	Laïche étirée		-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Carex flacca</i> Schreb., 1771	Laïche glauque		-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Carex flacca subsp. flacca</i> Schreb., 1771	Laïche glauque		-	-	LC	-	-	-	-	-	
<i>Carex hirta</i> L., 1753	Laïche hérissée		-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Carex laevigata</i> Sm., 1800	Laïche lisse		-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Carex pairae</i> F.W.Schultz, 1868	Laïche de Paira		-	-	LC	-	LC	-	-	Oui	
<i>Carex paniculata</i> L., 1755	Laïche paniculée		-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Carex pendula</i> Huds., 1762	Laïche à épis pendants, Laïche pendante	Geotenn-ar-filibardenn	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Carex pilulifera</i> L., 1753	Laïche à pilules		-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Carex pilulifera subsp. pilulifera</i> L., 1753	Laïche à pilules (sous-espèce pilulifera)		-	-	-	-	-	-	-	-	
<i>Carex pseudocyperus</i> L., 1753	Laïche faux souchet	Hesk-sekrep	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Carex remota</i> L., 1755	Laïche espacée, Laïche à épis espacés		-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Carex riparia</i> Curtis, 1783	Laïche des rives		-	LC	LC	-	LC	-	-	-	

Nom scientifique		Nom français	Nom breton	DH	LR EU	LR Fr	Prot Fr	LR Bzh	Prot Bzh	LR MA	ZNIEFF Bzh	Inv Bzh
<i>Carex viridula</i>	Michx., 1803	Laïche tardive, Laïche tardive		-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Carlina vulgaris</i>	L., 1753	Carline commune, Chardon doré		-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Carpobrotus edulis</i>	(L.) N.E.Br., 1926	Ficoïde douce, Griffes de sorcière, Figuier des Hottentots, Carpobrote doux	Fiez-douar	-	-	NA	-	-	-	-	-	IA 1i
<i>Carthamus tinctorius</i>	L., 1753	Carthame des teinturiers, Centaurée des teinturiers, Safran bâtard		-	-	-	-	-	-	-	-	
<i>Castanea sativa</i>	Mill., 1768	Châtaignier cultivé, Châtaignier, Châtaignier commun	Gwez kistin	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Catapodium marinum</i>	(L.) C.E.Hubb., 1955	Catapode maritime, Scléropoa marin		-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Centaurea gr. pratensis / gr. nigra</i>		Centaurée groupe pratensis / groupe nigra	Santorea	-	-	-	-	-	-	-	-	
<i>Centaurea jacea</i>	L., 1753	Centaurée jacée, Tête de moineau, Ambrette	Louzaouenn-penn-golvan	-	-	LC	-	-	-	-	-	
<i>Centaureum erythraea</i>	Rafn, 1800	Petite-centaurée commune, Erythrée petite-centaurée, Petite-centaurée érythrée, Erythrée	Bestl-an-douar	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Centaureum erythraea subsp. erythraea</i>	Rafn, 1800			-	-	LC	-	-	-	-	-	
<i>Centranthus ruber</i>	(L.) DC., 1805	Centranthe rouge, Valériane rouge, Lilas d'Espagne	Beler-moger-ruz	-	-	LC	-	-	-	-	-	
<i>Centranthus ruber subsp. ruber</i>	(L.) DC., 1805	Centranthe rouge, Valériane rouge, Lilas d'Espagne		-	-	-	-	-	-	-	-	
<i>Cerastium diffusum</i>	Pers., 1805	Céaïste diffus, Céaïste à quatre étamines	Skouarn-logod mor	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Cerastium fontanum</i>	Baumg., 1816	Céaïste des fontaines	Skouarn-logod boutin	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Cerastium glomeratum</i>	Thuill., 1799	Céaïste aggloméré	Skouarn-logod torbezek	-	-	LC	-	LC	-	A n x 6	-	
<i>Cerastium semidecandrum</i>	L., 1753	Céaïste à cinq étamines, Céaïste variable		-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Ceratochloa cathartica</i>	(Vahl) Herter, 1940	Brome cathartique, Cératochloa cathartique, Brome faux uniola, Brome purgatif		-	-	NA	-	-	-	-	-	AS 2
<i>Chaerophyllum temulum</i>	L., 1753	Cerfeuil enivrant, Cerfeuil penché, Chérophylle penché, Couquet		-	-	LC	-	LC	-	-	-	

Nom scientifique	Nom français	Nom breton	DH	LR EU	LR Fr	Prot Fr	LR Bzh	Prot Bzh	LR MA	ZNIEFF Bzh	Inv Bzh
<i>Chamaemelum nobile</i> (L.) All., 1785	Camomille romaine, Camomille noble, Orménide noble, Chamémèle noble	Bokedig-santez-Eved	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Chelidonium majus</i> L., 1753	Grande chélideine, Chélideine élevée, Herbe à la verrue, Eclair, Grande éclair, Chélideine éclair	Louzaouenn-ar-gwennilied	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Chenopodium murale</i> (L.) S.Fuentes, Uotila & Borsch, 2012	Chénopode des murs, Chénopodiastre des murs		-	-	LC	-	LC	-	-	-	
Chenopodium L., 1753	Chénopode (genre)	Troad-gwazi	-	-	-	-	-	-	-	-	
<i>Chenopodium album</i> L., 1753	Chénopode blanc, Senousse		-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Chenopodium album subsp. album</i> L., 1753	Chénopode blanc, Senousse	-	-	-	LC	-	-	-	-	-	
<i>Chrysosplenium oppositifolium</i> L., 1753	Dorine à feuilles opposées, Hépatique des marais	Louzoù-an-arouez	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Cicendia filiformis</i> (L.) Delarbre, 1800	Cicendie filiforme		-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Cichorium intybus</i> L., 1753	Chicorée sauvage, Chicorée amère, Barbe-de-capucin	Sikorea-c'hwerv	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Circaea lutetiana</i> L., 1753	Circée de Paris, Circée commune, Herbe des sorcières	-	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
Cirsium Mill., 1754	Cirse (genre)	Dreinaskol	-	-	-	-	-	-	-	-	
<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop., 1772	Cirse des champs, Chardon des champs, Calcide	Askol-red	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Cirsium dissectum</i> (L.) Hill, 1768	Cirse découpé, Cirse des prairies, Cirse anglais, Cirse d'Angleterre	Askol-plaenennoù, dreinaskol-saoz	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Cirsium filipendulum</i> Lange, 1861	Cirse filipendule	Gouezaskol-al-lannoù	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Cirsium palustre</i> (L.) Scop., 1772	Cirse des marais, Bâton-du-diable	Dreinaskol-ar-geunioù	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Cirsium vulgare</i> (Savi) Ten., 1838	Cirse commun, Cirse à feuilles lancéolées, Cirse lancéolé	Askol-goafek	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Cladium mariscus</i> (L.) Pohl, 1809	Marisque, Cladium des marais, Cladium marisque	Marisk	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Clinopodium vulgare</i> L., 1753	Clinopode commun, Calament clinopode, Sarriette commune, Grand basilic	Gouezkalabent	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Cochlearia anglica</i> L., 1759	Cranson d'Angleterre	Riforz saoz	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Cochlearia danica</i> L., 1753	Cranson du Danemark	Riforz an Danemark	-	-	LC	-	LC	-	-	-	

Nom scientifique	Nom français	Nom breton	DH	LR EU	LR Fr	Prot Fr	LR Bzh	Prot Bzh	LR MA	ZNIEFF Bzh	Inv Bzh
<i>Cochlearia officinalis</i> L., 1753	Cranson officinal	Louzaouenn-an-droug-douar	-	LC	LC	-	LC	-	-	Oui	
<i>Coincya monensis</i> (L.) Greuter & Burdet, 1983			-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Comarum palustre</i> L., 1753	Comaret des marais, Potentille des marais	Pempdelienn-ar-geuniou	-	-	LC	-	LC	-	-	Oui	
<i>Conium maculatum</i> L., 1753	Cigüe maculée, Grande cigüe, Cigüe tachetée, Cigüe tachée	Kegid bras	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Conopodium majus</i> (Gouan) Loret, 1886	Conopode dénudé, Grand conopode, Conopode élevé, Noisette de terre	Kraoñv-douar	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Convolvulus arvensis</i> L., 1753	Liseron des champs, Vrillée, Petit liseron	Troell-park	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Convolvulus sepium</i> L., 1753	Liseron des haies, Liset, Calystégie des haies	Ruzierez	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Convolvulus soldanella</i> L., 1753	Liseron des dunes	Kaol-merdead	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Cortaderia selloana</i> (Schult. & Schult.f.) Asch. & Graebn., 1900	Herbe de la Pampa, Gynérium argenté, Cortadérie argentée, Roseau à plumes, Cortadérie de Selloa	Kortaderia	-	-	NA	-	-	-	-	-	IA 1i
<i>Corylus avellana</i> L., 1753	Noisetier commun, Noisetier, Coudrier, Avelinier	Kelvez	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Cotoneaster franchetii</i> Bois, 1902	Cotonéaster de Franchet		-	-	NA	-	-	-	-	-	
<i>Cotula coronopifolia</i> L., 1753	Cotule à feuilles de sénebière, Cotule pied-de-corbeau, Corne-de-cerf		-	-	NA	-	-	-	-	-	IP5
<i>Crambe maritima</i> L., 1753	Crambe maritime, Choux marin	Kaol-aod	-	LC	LC	O ui	LC	-	-	Oui	
<i>Crassula helmsii</i> (Kirk) Cockayne, 1907	Crassule de Helms, Orpin de Helms, Orpin des marais, Orpin australien	Man-ruz-Zeland-Nevez	-	-	NA	-	-	-	-	-	IA 1i
<i>Crassula tillaea</i> Lest.-Garl., 1903	Crassule tillée, Tillée mousse, Crassule mousse, Mousse fleurie	Man-ruz-grouan	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Crataegus germanica</i> (L.) Kuntze, 1891	Néflier d'Allemagne, Néflier	Gwez-mesper	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Crataegus monogyna</i> Jacq., 1775	Aubépine à un style, Epine noire, Bois de mai, Aubépine monogyne	Spenn-gwenn	-	LC	LC	-	LC	-	-	Oui	

Nom scientifique	Nom français	Nom breton	DH	LR EU	LR Fr	Prot Fr	LR Bzh	Prot Bzh	LR MA	ZNIEFF Bzh	Inv Bzh
<i>Crepis biennis</i> L., 1753	Crépide bisannuelle, Crépide des prés, Crépis bisannuel		-	-	LC	-	-	-	-	-	
<i>Crepis capillaris</i> (L.) Wallr., 1840	Crépide capillaire, Crépide à tiges capillaires, Crépide verdâtre, Crépis capillaire		-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Crepis vesicaria</i> subsp. <i>taraxacifolia</i> (Thuill.) Thell., 1914	Crépide à feuilles de pissenlit, Barkhausie à feuilles de Pissenlit, Crépide de Haenseler, Crépis à feuilles de pissenlit		-	-	LC	-	-	-	-	-	
<i>Crithmum maritimum</i> L., 1753	Crithme maritime, Criste marine, Fenouil marin, Perce-pierre, Casse-pierre	Skaouarc'h, Louzaouenn Sant-Per	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Crocoshia x crocosmiiflora</i> (Lemoine) N.E.Br., 1932	Crocoshia à fleurs de crocoshia, Montbrétia, Montbrétia à fleurs de crocoshia		-	-	-	-	-	-	-	-	IP5
<i>Cruciata laevipes</i> Opiz, 1852	Croisette commune, Gaillet croisette	Fanil-ki	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Cupressus macrocarpa</i> Hartw., 1847	Cyprès de Lambert, Cyprès de Monterey, Cyprès à grosses graines	Siprez-Lambert, siprez-Monterey	-	-	NA	-	-	-	-	-	
<i>Cuscuta epithymum</i> (L.) L., 1774	Cuscute du thym, Cuscute à petites fleurs, Petite cuscute	Blev-ruz	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Cymbalaria muralis</i> G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1800	Cymbalaire, Ruine de Rome, Cymbalaire des murs, Linaire cymbalaire, Ruine de Rome, Lierre fleuri	Lin-ar-mogeriou	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Cynodon dactylon</i> (L.) Pers., 1805	Chiendent dactyle, Chiendent pied-de-poule, Gros chiendent	Gourzernud	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Cynosurus cristatus</i> L., 1753	Crételle à crête, Crételle des prés, crételle		-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Cyperus longus</i> L., 1753	Souchet long, Souchet odorant, Souchet allongé		-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Cytisus scoparius</i> (L.) Link, 1822	Cytise à balais, Genêt à balais, Sarothamne à balais, Juniesse	Balan	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Cytisus scoparius</i> subsp. <i>scoparius</i> (L.) Link, 1822	Cytise à balais, Genêt à balais, Sarothamne à balais, Juniesse	Balan	-	-	LC	-	-	-	-	-	
<i>Dactylis glomerata</i> L., 1753	Dactyle aggloméré, Pied-de-poule	Geot-noz	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Dactylorhiza incarnata</i> (L.) SoÃ³, 1962	Dactylorhize incarnat, Orchis incarnat, Orchis couleur de chair		-	LC	NT	-	NT	-	-	-	

Nom scientifique	Nom français	Nom breton	DH	LR EU	LR Fr	Prot Fr	LR Bzh	Prot Bzh	LR MA	ZNIEFF Bzh	Inv Bzh
<i>Dactylorhiza maculata</i> (L.) SoÃ³, 1962	Dactylorhize maculé, Orchis tacheté, Orchis maculé	Bleuñv-ar-Sakramant, boked-dimezell	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Dactylorhiza praetermissa</i> (Druce) SoÃ³, 1962	Dactylorhize négligé, Orchis négligé, Orchis oublié		-	-	NT	-	NT	-	-	Oui	
<i>Danthonia decumbens</i> (L.) DC., 1805	Danthonie retombante, Sieglingie retombante, Danthonie couchée, Danthonie décombante		-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Datura stramonium</i> L., 1753	Datura stramoine, Stramoine, Herbe-à-la-taupe, Datura officinal, Pomme épineuse	Aval-spern	-	-	NA	-	-	-	-	-	IP3
<i>Daucus carota</i> L., 1753	Carotte sauvage, Carotte commune, Daucus carotte	C'hwibanez	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Daucus carota subsp. carota</i> L., 1753	Carotte sauvage, Carotte commune, Daucus carotte		-	-	LC	-	-	-	-	-	
<i>Daucus carota subsp. gummifer</i> (Syme) Hook.f., 1884	Carotte à gomme		-	-	LC	-	-	-	-	-	
<i>Dianthus caryophyllus</i> L., 1753	Œillet caryophyllé, Œillet des fleuristes, Œillet giroflée		-	-	NA	-	VU	-	-	-	
<i>Digitalis purpurea</i> L., 1753	Digitale pourpre, Gantelée, Gant de Notre-Dame	Brulu bizigoù-ruz	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Digitaria ciliaris</i> (Retz.) Koeler, 1802			-	-	LC	-	-	-	-	-	
<i>Digitaria sanguinalis</i> (L.) Scop., 1771	Digitaire sanguine, Digitaire commune		-	-	DD	-	LC	-	-	-	
<i>Dioscorea communis</i> (L.) Caddick & Wilkin, 2002	Dioscorée commune, Tamier commun, Herbe aux femmes battues, Taminier, Sceau-de-Notre-Dame	Gwini-du	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Diplotaxis muralis</i> (L.) DC., 1821	Diplotaxe des murs, Roquette des murailles, Roquette des murs, Vélar des murs, Diplotaxis des murs	Roked-traezh	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Diplotaxis tenuifolia</i> (L.) DC., 1821	Diplotaxe à feuilles ténues, Diplotaxe à feuilles étroites, Roquette sauvage, Diplotaxe vulgaire, Roquette jaune, Diplotaxis à feuilles ténues	Gouezroked-kreñv	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Draba verna</i> L., 1753	Drave printanière, Drave de printemps, Erophile printanière	Klosten	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Dryopteris affinis</i> (Lowe) Fraser-Jenk., 1979	Dryoptéride écailleuse, Dryoptéride affine, Dryoptéris écailleux, Fausse fougère mâle	Raden-marc'h-Kembre	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Dryopteris carthusiana</i> (Vill.) H.P.Fuchs, 1959	Dryoptéride des Chartreux, Dryoptéris des chartreux, Fougère spinuleuse	Raden-ar-c'hoadoù, raden-melen	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	

Nom scientifique		Nom français	Nom breton	DH	LR EU	LR Fr	Prot Fr	LR Bzh	Prot Bzh	LR MA	ZNIEFF Bzh	Inv Bzh
<i>Dryopteris dilatata</i>	(Hoffm.) A.Gray, 1848	Dryoptéride dilatée, Dryoptéris dilaté, Fougère dilatée	Raden-ledan	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Dryopteris filix-mas</i>	(L.) Schott, 1834	Dryoptéride fougère-mâle, Fougère-mâle, Dryoptéris fougère-mâle	Gourraden	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Elaeagnus x submacrophylla</i>	Servett., 1908			-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Eleocharis palustris</i>	(L.) Roem. & Schult., 1817	Eléocharide des marais, Scirpe des marais, Eléocharis des marais		-	LC	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Eleocharis palustris subsp. palustris</i>	(L.) Roem. & Schult., 1817	Eléocharide des marais, Scirpe des marais, Eléocharis des marais		-	-	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Eleusine indica</i>	(L.) Gaertn., 1788	Eleusine des Indes, Crételle des Indes		-	-	NA	-	-	-	-	-	-
<i>Elytrigia acuta</i>	(DC.) Tzvelev, 1973	Chiendent aigu, Elytrigie aigüe, Chiendent du littoral		-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Elytrigia juncea</i>	(L.) Nevski, 1936	Chiendent à feuilles de Jonc, Elytrigie jonc, Agropyre à feuilles de joncs	Gwain-aod	-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Elytrigia repens</i>	(L.) Desv. ex Nevski, 1934	Chiendent rampant, Chiendent commun, Elytrigie rampante	Geot lasoù, Ternud, Gwirtreuzgeot	-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
Epilobium	L., 1753	Epilobe (genre)		-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Epilobium hirsutum</i>	L., 1753	Epilobe hérissé, Epilobe hirsute	Epilobenn a-bik	-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Epilobium obscurum</i>	Schreb., 1771	Epilobe à feuilles sombres, Epilobe obscur, Epilobe vert foncé, Epilobe foncé		-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Epilobium parviflorum</i>	Schreb., 1771	Epilobe à petites fleurs	-	-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Epilobium tetragonum</i>	L., 1753	Epilobe à tige carrée, Epilobe à quatre angles, Epilobe tétragone		-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Epipactis palustris</i>	(L.) Crantz, 1769	Epipactide des marais, Epipactis des marais		-	LC	NT	-	LC	-	-	-	-
<i>Equisetum arvense</i>	L., 1753	Prêle des champs, Queue-de-renard	Lost-marc'h-ar-foziou	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Equisetum palustre</i>	L., 1753	Prêle des marais	Balan-marc'h	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Erica arborea</i>	L., 1753	Bruyère arborescente, Bruyère en arbre, Bruyère arborée	Gwezenn-vrug	-	LC	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Erica ciliaris</i>	Loefl. ex L., 1753	Bruyère ciliée	Brug-ruz	-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Erica cinerea</i>	L., 1753	Bruyère cendrée, Bucane	Brug melen	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	-

Nom scientifique		Nom français	Nom breton	DH	LR EU	LR Fr	Prot Fr	LR Bzh	Prot Bzh	LR MA	ZNIEFF Bzh	Inv Bzh
<i>Erica tetralix</i>	L., 1753	Bruyère à quatre angles, Bruyère quaternée, Bruyère des marais	Brug-kroaz	-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Erigeron acris</i>	L., 1753	Erigéron âcre, Vergerette âcre	Bozen-ki-glas	-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Erigeron canadensis</i>	L., 1753	Erigéron du Canada, Conyze du Canada, Vergerette du Canada	Bozen-ki-ar-C'hanada	-	-	NA	-	-	-	-	-	AS 5
<i>Erigeron floribundus</i>	(Kunth) Sch.Bip., 1865	Erigéron très fleuri, Conyze très fleurie, Vergerette à fleurs nombreuses, Vergerette très fleurie		-	-	NA	-	-	-	-	-	AS 2
<i>Erigeron glaucus</i>	Ker Gawl., 1815	Erigéron glauque, Vergerette à feuilles glauques, Erigéron à feuilles glauques		-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Erigeron karvinskianus</i>	DC., 1836	Erigéron de Karwinsky, Vergerette de Karwinsky	Tommheolig-ar-mogerioù	-	-	NA	-	-	-	-	-	AS 5
<i>Erigeron sumatrensis</i>	Retz., 1810	Erigéron de Sumatra, Conyze de Sumatra, Vergerette blanchâtre, Vergerette de Sumatra	Bozen-ki-Sumatra	-	-	NA	-	-	-	-	-	AS 5
<i>Erodium cicutarium</i>	(L.) L'HÃ©r., 1789	Erodium à feuilles de cigüe, Bec-de-grue		-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Erodium lebelii</i>	Jord., 1852	Erodium de Lebel, Erodium glutineux, Bec-de-grue glutineux		-	-	LC	-	DD	-	-	-	-
<i>Erodium maritimum</i>	(L.) L'HÃ©r., 1789	Erodium maritime, Bec-de-grue maritime		-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Erodium moschatum</i>	(L.) L'HÃ©r., 1789	Erodium musqué, Bec-de-grue musqué		-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Ervillea hirsuta</i>	(L.) Opiz, 1852	Erville hérissé, Erville hirsute, Vesce hérissée, Vesce hirsute, Ers velu		-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Ervum tetraspermum</i>	L., 1753	Ers à quatre graines, Lentillon, Vesce à quatre graines		-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Eryngium campestre</i>	L., 1753	Panicaut champêtre, Chardon Roland	Askol-louet, pikoù-gwenn	-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Eryngium maritimum</i>	L., 1753	Panicaut maritime, Panicaut de mer, Chardon des dunes, Chardon bleu, Panicaut des dunes	Irinjez aod	-	LC	LC	-	LC	O ui	-	Oui	-
<i>Erysimum cheiri</i>	(L.) Crantz, 1769	Giroflée des murailles, Violier jaune, Violier des murailles, Vélar violier, Vélar giroflée		-	-	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Eschscholzia californica</i>	Cham., 1820	Pavot de Californie, Eschscholie de Californie	Roz-moc'h Kalifornia	-	-	NA	-	-	-	-	-	-
<i>Euonymus europaeus</i>	L., 1753	Fusain d'Europe, Bonnet-d'évêque	Gwez-gwerzhidi	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Euonymus japonicus</i>	L.f., 1780	Fusain du Japon	Lore-Japan	-	-	NA	-	-	-	-	-	-

Nom scientifique	Nom français	Nom breton	DH	LR EU	LR Fr	Prot Fr	LR Bzh	Prot Bzh	LR MA	ZNIEFF Bzh	Inv Bzh
<i>Eupatorium cannabinum</i> L., 1753	Eupatoire chanvrine, Eupatoire à feuilles de chanvre, Chanvre d'eau	Skav-du	-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Eupatorium cannabinum subsp. cannabinum</i> L., 1753	Eupatoire chanvrine, Eupatoire à feuilles de chanvre, Chanvre d'eau		-	-	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Euphorbia amygdaloides</i> L., 1753	Euphorbe faux amandier, Euphorbe des bois, Herbe à la faux	Laezh-bleiz-ar-c'hoadoù	-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Euphorbia amygdaloides subsp. amygdaloides</i> L., 1753	Euphorbe faux amandier, Euphorbe des bois, Herbe à la faux		-	-	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Euphorbia helioscopia</i> L., 1753	Euphorbe réveil matin, Herbe aux verrues	Avront-laezh-bleiz	-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Euphorbia paralias</i> L., 1753	Euphorbe maritime, Euphorbe des dunes, Euphorbe du littoral, Euphorbe des sables, Euphorbe paralias	Spurj-aod	-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Euphorbia peplus</i> L., 1753	Euphorbe péplus, Euphorbe des jardins, Euphorbe omblette, Esule ronde		-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Euphorbia segetalis</i> L., 1753	Euphorbe des moissons		-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Euphorbia segetalis subsp. portlandica</i> (L.) Litard., 1936	Euphorbe de Portland, Euphorbe des estuaires	Laezh-bleiz Portland	-	-	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Fagus sylvatica</i> L., 1753	Hêtre des forêts, Hêtre, Fayard, Hêtre commun, Fouteau	Faou	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Falcaria vulgaris</i> Bernh., 1800	Falcaire commune, Falcaire de Rivinus, Falcaire des champs		-	-	LC	-	-	-	-	Oui	-
<i>Fallopia baldschuanica</i> (Regel) Holub, 1971	Fallopie de Boukhara, Vrillée de Boukhara, Renouée du Turkestan, Renouée de Boukhara, Vrillée de Bal'dzhuan, Renouée de Bal'dzhuan		-	-	NA	-	-	-	-	-	AS 5
<i>Fallopia convolvulus</i> (L.) A. N. S. & S. W., 1970	Fallopie liseron, Vrillée liseron, Renouée liseron, Vrillée sauvage, Vrillée bâtarde, Faux liseron		-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
Festuca L., 1753	Fétuque (genre)		-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Festuca rubra</i> L., 1753	Fétuque rouge	Geot-tanv-ruz	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Festuca rubra subsp. juncea</i> (Hack.) K. Richt., 1890	Fétuque à feuilles de Jonc, Fétuque jonc		-	-	LC	-	-	-	-	-	-

Nom scientifique	Nom français	Nom breton	DH	LR EU	LR Fr	Prot Fr	LR Bzh	Prot Bzh	LR MA	ZNIEFF Bzh	Inv Bzh
<i>Festuca rubra subsp. litoralis</i> (G.Mey.) Auquier, 1968	Fétuque du littoral, Fétuque des grèves										
<i>Ficaria verna</i> Huds., 1762	Ficaire printanière, Renoncule ficaire	Sklaer vihan	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Filago germanica</i> L., 1763	Cotonnière d'Allemagne, Cotonnière commune, Immortelle d'Allemagne	Louzaouenn-goton-louet	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Filipendula ulmaria</i> (L.) Maxim., 1879	Reine-des-prés, Spirée Ulmaire, Filipendule ulmaire	Rouanez-ar-foenn	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Foeniculum vulgare</i> Mill., 1768	Fenouil commun	Fanouilh-gouez	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Foeniculum vulgare subsp. vulgare</i> Mill., 1768	Fenouil commun		-	-	LC	-	-	-	-	-	
<i>Fragaria vesca</i> L., 1753	Fraisier sauvage, Fraisier des bois	Sivi-garzh	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Frangula alnus</i> Mill., 1768	Bourdainne, Bois noir, Frangule de Dodone, Bourdainne de Dodone, Bourdainne aulne, Bourgène	Gouevor	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Frankenia laevis</i> L., 1753	Frankénie lisse		-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Fraxinus excelsior</i> L., 1753	Frêne élevé, Frêne commun	Onn	-	NT	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Fumaria bastardii</i> Boreau, 1847	Fumeterre de Bastard	Moged-douar-saoz	-	-	LC	-	DD	-	-	-	
<i>Fumaria capreolata</i> L., 1753	Fumeterre grimpante, Fumeterre capréolée, Fumeterre blanche	Flemm-douar	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Fumaria muralis</i> Sond. ex W.D.J.Koch, 1845	Fumeterre des murs	Flemm-douar moger	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Fumaria officinalis</i> L., 1753	Fumeterre officinale, Herbe à la veuve	Lagadig-arc'hant	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Galeopsis tetrahit</i> L., 1753	Galéopsis tétrahit, Ortie royale, Galéopse tétrahit		-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Galinsoga quadriradiata</i> Ruiz & Pav., 1798	Galinsoga quadriradié, Galinsoge quadriradiée, Galinsoga cilié, Galinsoge ciliée		-	-	DD	-	-	-	-	-	AS 6
<i>Galium antarcticum</i> Hook.f., 1846			-	-	-	-	-	-	-	-	
<i>Galium aparine</i> L., 1753	Gaillet gratteron, Herbe collante, Gratteron	Krogerez	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Galium arenarium</i> Loisel., 1806	Gaillet des sables	Luierez-traezh	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Galium elongatum</i> C.Presl, 1822	Gaillet allongé		-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Galium mollugo</i> L., 1753	Gaillet commun, Gaillet Mollugine, Caille-lait blanc	Luierez	-	-	LC	-	LC			-	

Nom scientifique		Nom français	Nom breton	DH	LR EU	LR Fr	Prot Fr	LR Bzh	Prot Bzh	LR MA	ZNIEFF Bzh	Inv Bzh
<i>Galium palustre</i>	L., 1753	Gaillet des marais	Luierenz-ar-geuniou	-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Galium saxatile</i>	L., 1753	Gaillet des rochers, Gaillet du Harz		-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Gaudinia fragilis</i>	(L.) P.Beauv., 1812	Gaudinie fragile		-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Gazania rigens</i>	(L.) Gaertn., 1791	Gazania raide, Gazanie raide, Gazania raide		-	-	NA	-	-	-	-	-	-
Geranium	L., 1753	Géranium (genre)	Geraniom	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Geranium dissectum</i>	L., 1755	Géranium découpé, Géranium à feuilles découpées	Spilhoù-ruz	-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Geranium molle</i>	L., 1753	Géranium mou, Géranium à feuilles molles	-	-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Geranium purpureum</i>	Vill., 1786	Géranium pourpre		-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Geranium pyrenaicum</i>	Burm.f., 1759	Géranium des Pyrénées		-	-	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Geranium robertianum</i>	L., 1753	Géranium de Robert, Herbe à Robert, Géranium herbe à Robert	Boked-an-Diaoul	-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Geranium rotundifolium</i>	L., 1753	Géranium à feuilles rondes, Mauvette		-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Geranium sanguineum</i>	L., 1753	Géranium sanguin, Sanguinaire, Herbe à becquet	Greac'hel-ruz	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Geranium versicolor</i>	L., 1755	Géranium versicolore, Géranium strié, Géranium bigarré		-	-	NA	-	-	-	-	-	-
<i>Geum urbanum</i>	L., 1753	Benoîte des villes, Benoîte commune, Herbe de saint Benoît	Louzaouenn-Sant-Benead	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Glebionis segetum</i>	(L.) Fourr., 1869	Chrysanthème des moissons, Chrysanthème des blés, Glébionide des moissons		-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Glechoma hederacea</i>	L., 1753	Gléchome Lierre terrestre, Lierre terrestre, Gléchome lierre	Izar	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Glyceria declinata</i>	BrÃ©b., 1859	Glycérie déclinée, Glycérie dentée		-	LC	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Glyceria fluitans</i>	(L.) R.Br., 1810	Glycérie flottante, Manne de Pologne	Geot-glas an dour	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	-
Gnaphalium	L., 1753	Gnaphale (genre)		-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Gnaphalium uliginosum</i>	L., 1753	Gnaphale des fanges, Gnaphale des lieux humides, Gnaphale des marais, Cotonnière des marais		-	-	LC	-	LC	-	-	-	-

Nom scientifique		Nom français	Nom breton	DH	LR EU	LR Fr	Prot Fr	LR Bzh	Prot Bzh	LR MA	ZNIEFF Bzh	Inv Bzh
<i>Gunnera tinctoria</i>	(Molina) Mirb., 1805	Gunnéra des teinturiers		-	-	-	-	-	-	-	-	AS 5
<i>Halimione portulacoides</i>	(L.) Aellen, 1938	Halimione faux pourpier, Obione faux pourpier, Obione pourpier	Malvoed	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Hedera helix</i>	L., 1753	Lierre grimpant, Herbe de saint Jean, Lierre commun	Iliav	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Helminthotheca echioides</i>	(L.) Holub, 1973	Picride fausse vipérine, Helminthothèque fausse vipérine, Picris fausse vipérine		-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Helosciadium nodiflorum</i>	(L.) W.D.J.Koch, 1824	Ache nodiflore, Ache noueuse, Ache faux cresson, Ache à fleurs nodales	Ach beler	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Heracleum sphondylium</i>	L., 1753	Berce sphondyle, Patte d'ours, Berce commune, Grande Berce	Korz kleuz	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Heracleum sphondylium subsp. sphondylium</i>	L., 1753	Berce sphondyle, Patte d'ours, Berce commune, Grande Berce		-	-	LC	-	-	-	-	-	
<i>Herniaria ciliolata</i>	Melderis, 1957	Herniaire ciliée		-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Hesperocodon hederaceus</i>	(L.) Eddie & Cupido, 2014			-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Hieracium umbellatum</i>	L., 1753	Epervière en ombelle, Epervière à fleurs en ombelle, Accipitrine		-	-	LC	-	-	-	-	-	
<i>Hirschfeldia incana</i>	(L.) Lagr.-Foss., 1847	Hirschfeldie blanchie, Roquette bâtarde, Moutarde blanche, Hirschfeldie blanche, Hirschfeldie grisâtre		-	-	LC	-	-	-	-	-	
<i>Holcus lanatus</i>	L., 1753	Houlque laineuse, Blanchard	Geot-pennoù-gwenn	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Holcus mollis subsp. mollis</i>	L., 1759	Houlque molle (sous-espèce mollis)	Foenn-gwenn	-	-	-	-	-	-	-	-	
<i>Honckenya peploides</i>	(L.) Ehrh., 1788	Honckénye faux péplis, Honckénye fausse péplide, Honckénya faux péplis, Honckénya fausse péplide, Pourpier de mer	Pipoul-mor	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Hordeum murinum</i>	L., 1753	Orge sauvage, Orge queue-de-rat, Orge des rats		-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Hordeum murinum subsp. murinum</i>	L., 1753	Orge sauvage, Orge queue-de-rat, Orge des rats		-	-	LC	-	-	-	-	-	

Nom scientifique	Nom français	Nom breton	DH	LR EU	LR Fr	Prot Fr	LR Bzh	Prot Bzh	LR MA	ZNIEFF Bzh	Inv Bzh
<i>Hyacinthoides hispanica</i> (Mill.) Rothm., 1944	Fausse jacinthe d'Espagne, Jacinthe d'Espagne		-	-	NA	-	-	-	-	-	-
<i>Hyacinthoides non-scripta</i> (L.) Chouard ex Rothm., 1944	Fausse jacinthe des bois, Endymion penché, Jacinthe des bois, Jacinthe sauvage, Scille penchée	Pourenn-vran	-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Hydrangea x serratophylla</i>	Hortensia	Hortensia	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Hydrocotyle bonariensis</i> Lam., 1789	Hydrocotyle de Buenos Aires		-	-	NA	-	-	-	-	-	-
<i>Hypericum androsaemum</i> L., 1753	Millepertuis androsème, Toute-bonne	Gwenterc'henn	-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Hypericum elodes</i> L., 1759	Millepertuis des marais		-	LC	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Hypericum humifusum</i> L., 1753	Millepertuis couché, Petit millepertuis		-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Hypericum perforatum</i> L., 1753	Millepertuis perforé, Herbe de la Saint-Jean	Kanttoull, milzoull	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Hypericum pulchrum</i> L., 1753	Millepertuis élégant, Millepertuis joli	Louzaouenn-sant-Koulm	-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Hypericum tetrapterum</i> Fr., 1823	Millepertuis à quatre ailes, Millepertuis à quatre angles	Louzaouenn-sant-Koulm	-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Hypochaeris glabra</i> L., 1753	Porcelle glabre, Porcelle des sables		-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Hypochaeris radicata</i> L., 1753	Porcelle enracinée, Salade-de-porc	-	-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Ilex aquifolium</i> L., 1753	Houx commun, Houx	Kelenn	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Iris foetidissima</i> L., 1753	Iris fétide, Iris gigot, Iris puant, Glaïeul puant		-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Iris pseudacorus</i> L., 1753	Iris faux acore, Iris jaune, Flambe d'eau, Iris des marais	Elestr-ar-geunioù	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Jacobaea erucifolia</i> (L.) G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1801	Jacobée à feuilles de roquette, Sénéçon à feuilles de roquette		-	-	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Jacobaea vulgaris</i> Gaertn., 1791	Jacobée commune, Sénéçon jacobée, Herbe de Saint-Jacques	Louzaouenn-bilhennek	-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Jasione montana</i> L., 1753	Jasione des montagnes, Herbe à midi	Boked-ar-gurun	-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
Juglans L., 1753			-	-	-	-	-	-	-	-	-

Nom scientifique		Nom français	Nom breton	DH	LR EU	LR Fr	Prot Fr	LR Bzh	Prot Bzh	LR MA	ZNIEFF Bzh	Inv Bzh
<i>Juncus acutiflorus</i>	Ehrh. ex Hoffm., 1791	Jonc à fleurs aigües, Jonc à tépales aigus, Jonc acutiflore	Broen-ar-c'hoadoù	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Juncus acutus subsp. acutus</i>	L., 1753	Jonc aigu, Jonc à tépales pointus	Broen-kalet	-	-	-	-	-	-	-	-	
<i>Juncus articulatus</i>	L., 1753	Jonc articulé, Jonc à fruits luisants, Jonc à fruits brillants	Broen-skoulmek	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Juncus bufonius</i>	L., 1753	Jonc des crapauds		-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Juncus bulbosus</i>	L., 1753	Jonc bulbeux, Jonc couché	Broen-stlej	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Juncus capitatus</i>	Weigel, 1772	Jonc en tête, Jonc à inflorescence globuleuse, Jonc capité, Jonc à têtes	Korrvroen-pennek	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Juncus conglomeratus</i>	L., 1753	Jonc aggloméré	Broen-pennoù-tev	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Juncus effusus</i>	L., 1753	Jonc diffus, Jonc épars	Kilvroen	-	LC	DD	-	LC	-	-	-	
<i>Juncus gerardi</i>	Loisel., 1809	Jonc de Gérard		-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Juncus inflexus</i>	L., 1753	Jonc glauque, Jonc courbé	Broen-louet	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Juncus maritimus</i>	Lam., 1794	Jonc maritime		-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Kickxia elatine subsp. elatine</i>	(L.) Dumort., 1827	Kickxie élatine, Velvete, Linaire élatine	Lin-blevek	-	-	LC	-	-	-	-	-	
<i>Koeleria arenaria</i>	(Dumort.) Ujhelyi, 1970	Koelérie maritime, Koelérie des sables		-	-	LC	-	-	-	-	-	
<i>Koenigia polystachya</i>	(Wall. ex Meisn.) T.M.Schust. & Reveal, 2015	Koenigie à épis nombreux, Renouée à épis nombreux		-	-	NA	-	-	-	-	-	IA 1i
<i>Lagurus ovatus</i>	L., 1753	Lagure ovale, Lagure queue-de-lièvre, Gros-minet, Queue-de-lièvre	Lost-gad	-	-	LC	-	-	-	-	-	
<i>Lamium hybridum</i>	Vill., 1786	Lamier hybride	Linad-bastard	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Lamium purpureum</i>	L., 1753	Lamier pourpre, Ortie rouge	Linad-ruz	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Lapsana communis</i>	L., 1753	Lampsane commune, Graceline	Laezhegez-koad	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Lathyrus latifolius</i>	L., 1753	Gesse à feuilles larges, Gesse à larges feuilles, Pois vivace	-	-	LC	LC	-	-	-	-	-	AS 6
<i>Lathyrus odoratus</i>	L., 1753	Gesse odorante, Pois de senteur		-	CR	NA	-	-	-	-	-	

Nom scientifique		Nom français	Nom breton	DH	LR EU	LR Fr	Prot Fr	LR Bzh	Prot Bzh	LR MA	ZNIEFF Bzh	Inv Bzh
<i>Lathyrus pratensis</i>	L., 1753	Gesse des prés		-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Laurus nobilis</i>	L., 1753	Laurier noble, Laurier-sauce		-	LC	LC	-	-	-	-	-	IP5
<i>Lemna aequinoctialis</i>	Welw., 1859	Lentille d'eau équatoriale		-	-	LC	-	-	-	-	-	
<i>Lemna minor</i>	L., 1753	Lentille d'eau mineure, Petite lenticule, Petite lentille d'eau	Linhad-dour bihan	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Lemna minuta</i>	Kunth, 1816	Lentille d'eau menue, Lenticule minuscule, Lentille d'eau minuscule	Korrlinhad	-	-	DD	-	-	-	-	-	IA 1i
<i>Leontodon saxatilis</i>	Lam., 1779	Liondent des rochers, Liondent faux pissenlit, Thrincie, Liondent à tige nue	C'hwervizon roc'h	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Lepidium coronopus</i>	(L.) Al-Shehbaz, 2004	Passerage écailleuse, Sénebière commune, Corne-de-cerf commune, Corne-de-cerf écailleuse, Sénebière corne-de-cerf		-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Lepidium didymum</i>	L., 1767	Passerage didyme, Sénebière didyme, Corne-de-cerf didyme		-	-	NA	-	-	-	-	-	AS 5
<i>Lepidium heterophyllum</i>	Benth., 1826	Passerage hétérophylle		-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Leucanthemum vulgare</i>	Lam., 1779	Marguerite commune	Boked-marc'harid	-	-	DD	-	LC	-	-	-	
<i>Ligustrum ovalifolium</i>	Hassk., 1844	Troène à feuilles ovales, Troène des haies, Troène du Japon		-	-	NA	-	-	-	-	-	
<i>Ligustrum vulgare</i>	L., 1753	Troène commun, Troène, Raisin de chien	Mel-gavr	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Linaria repens</i>	(L.) Mill., 1768	Linaire rampante	Lin-kegin-roudenek	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Linaria vulgaris</i>	Mill., 1768	Linaire commune	Lin-gouez	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Linum usitatissimum subsp. angustifolium</i>	(Huds.) Thell., 1912	Lin à feuilles étroites, Lin bisannuel	Lin	-	-	LC	-	-	-	-	-	
<i>Lipandra polysperma</i>	(L.) S.Fuentes, Uotila & Borsch, 2012	Lipandra polysperme, Chénopode polysperme, Chénopode à graines nombreuses		-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Lobularia maritima</i>	(L.) Desv., 1815	Lobulaire maritime, Alysse maritime, Alysson maritime		-	-	LC	-	-	-	-	-	IP5
<i>Lolium multiflorum</i>	Lam., 1779	Ivraie multiflore, Ray-grass d'Italie		-	LC	LC	-	-	-	-	-	

Nom scientifique		Nom français	Nom breton	DH	LR EU	LR Fr	Prot Fr	LR Bzh	Prot Bzh	LR MA	ZNIEFF Bzh	Inv Bzh
<i>Lolium perenne</i>	L., 1753	Ivraie vivace, Ray-grass anglais	Geot-saoz	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Lonicera periclymenum</i>	L., 1753	Chèvrefeuille des bois, Chèvrefeuille grimpant, Cranquillier	Gwezvoud	-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
Lotus	L., 1753	Lotier (genre)		-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Lotus angustissimus</i>	L., 1753	Lotier très étroit, Lotier grêle, Lotier à gousses très étroites, Lotier à fruits très étroits		-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Lotus corniculatus</i>	L., 1753	Lotier corniculé, Pied-de-poule, Sabot-de-la-mariée	Melchon-kornek	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Lotus hispidus</i>	Desf. ex DC., 1805	Lotier hispide		-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Lotus pedunculatus</i>	Cav., 1793	Lotier pédonculé, Lotier des marais	-	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Lunaria annua</i>	L., 1753	Lunaire annuelle, Monnaie-du-Pape, Herbe aux écus, Médaille de Judas	Moneiz-ar-pab	-	-	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Luzula campestris</i>	(L.) DC., 1805	Luzule champêtre, Luzule des champs	Broen-paneg	-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Luzula congesta</i>	(Thuill.) Lej., 1811	Luzule ramassée, Luzule à inflorescences denses		-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Luzula multiflora</i>	(Ehrh.) Lej., 1811	Luzule multiflore, Luzule à nombreuses fleurs, luzule à fleurs nombreuses	-	-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Luzula multiflora subsp. multiflora</i>	(Ehrh.) Lej., 1811	Luzule multiflore, Luzule à nombreuses fleurs, luzule à fleurs nombreuses		-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Lychnis flos-cuculi</i>	L., 1753	Lychnide fleur-de-coucou, Lychnis fleur-de-coucou, Fleur-de-coucou, Œil-de-perdrix	Bokedoù-kevnid	-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Lycopsis arvensis</i>	L., 1753	Lycopside des champs, Lycopsis des champs, Buglosse des champs	Linad-bleiz	-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Lycopus europaeus</i>	L., 1753	Lycophe d'Europe, Chanvre d'eau, Marrube aquatique, Herbe des Egyptiens	Louzaouenn-ar-goaf	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Lysimachia arvensis</i>	(L.) U.Manns & Anderb., 2009	Lysimaque des champs, Mouron rouge, Mouron des champs, Fausse morgeline	Gleizh-ruz	-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Lysimachia arvensis subsp. arvensis</i>	(L.) U.Manns & Anderb., 2009	Lysimaque des champs, Mouron rouge, Mouron des champs, Fausse morgeline		-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Lysimachia maritima</i>	(L.) Galasso, Banfi & Soldano, 2005	Lysimaque maritime, Glaux maritime, Herbe au lait	-	-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Lysimachia tenella</i>	L., 1753	Lysimaque délicate, Mouron délicat	Gleizh-taouarc'heg	-	-	LC	-	LC	-	-	-	-

Nom scientifique	Nom français	Nom breton	DH	LR EU	LR Fr	Prot Fr	LR Bzh	Prot Bzh	LR MA	ZNIEFF Bzh	Inv Bzh
<i>Lythrum hyssopifolia</i> L., 1753	Salicaire à feuilles d'hysope		-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Lythrum portula</i> (L.) D.A.Webb, 1967	Salicaire pourpier, Péplis pourpier, Pourpier d'eau		-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Lythrum salicaria</i> L., 1753	Salicaire commune, Salicaire pourpre	Haligez	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Malus domestica</i> Borkh., 1803 [nom. cons.]	Pommier domestique, Pommier commun, Pommier cultivé	Gwez-avaloù	-	-	NA	-	-	-	-	-	
<i>Malva arborea</i> (L.) Webb & Berthel., 1837	Mauve arborée, Mauve en arbre, Lavatère arborée, Lavatère arborescente	Gwez-malv	-	-	LC	-	-	-	-	-	
<i>Malva moschata</i> L., 1753	Mauve musquée	Malv musk	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Malva neglecta</i> Wallr., 1824	Mauve négligée, Petite mauve, Mauve à feuilles rondes		-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Malva sylvestris</i> L., 1753	Mauve sauvage, Mauve sylvestre, Grande mauve	Malv-bras	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Matricaria discoidea</i> DC., 1838	Matricaire discoïde, Matricaire fausse camomille	Mammlouzaouenn-frondus	-	-	NA	-	-	-	-	-	
<i>Matthiola sinuata</i> (L.) W.T.Aiton, 1812	Matthiole sinuée, Matthiole à feuilles sinuées	Jenoflez-erin	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Medicago arabica</i> (L.) Huds., 1762	Luzerne d'Arabie, Luzerne maculée, Luzerne tachetée	Melchon-rodellek	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Medicago lupulina</i> L., 1753	Luzerne lupuline, Minette	Melchon-melen-bihan	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Medicago polymorpha</i> L., 1753	Luzerne polymorphe, Luzerne à fruits nombreux	Melchon-blevek	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Medicago sativa</i> L., 1753	Luzerne cultivée	Melchon-tro	-	LC	LC	-	-	-	-	-	
<i>Melampyrum pratense</i> L., 1753	Mélampyre des prés		-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Melilotus albus</i> Medik., 1787	Mélicot blanc	Melaouenn-wenn	-	-	LC	-	-	-	-	-	
<i>Melissa officinalis</i> subsp. <i>officinalis</i> L., 1753	Mélisse officinale, Mélisse citronnelle, Citronnelle	Begar	-	-	NA	-	-	-	-	-	
<i>Mentha aquatica</i> L., 1753	Menthe aquatique, Baume d'eau, Baume de rivière, Bonhomme de rivière, Menthe rouge, Riolet, Menthe à grenouilles	Bent-dour	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Mentha spicata</i> L., 1753	Menthe en épi, Menthe verte	Bent-glas	-	LC	LC	-	-	-	-	-	
<i>Mercurialis annua</i> L., 1753	Mercuriale annuelle, Vignette		-	-	LC	-	LC	-	-	-	

Nom scientifique	Nom français	Nom breton	DH	LR EU	LR Fr	Prot Fr	LR Bzh	Prot Bzh	LR MA	ZNIEFF Bzh	Inv Bzh
<i>Mibora minima</i> (L.) Desv., 1818	Mibore minime, Petite mibore, Mibore de printemps, Mibore naine, Mibora naine, Famine		-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Moehringia trinervia</i> (L.) Clairv., 1811	Moehringie trinervée, Sabline à trois nervures, Moehringie à trois nervures		-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Moenchia erecta</i> (L.) G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1799	Moenchie dressée, Moenchie commune, Céraiste dressé		-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Molinia caerulea</i> (L.) Moench, 1794	Molinie bleue	Fachenn	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Myosotis arvensis</i> (L.) Hill, 1764	Myosotis des champs	Daoulagad-ar-Werc'hez-park	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Myosotis discolor</i> Pers., 1797	Myosotis discolore, Myosotis bicolore, Myosotis changeant, Myosotis versicolore		-	-	LC	-	DD	-	-	-	
<i>Myosotis ramosissima</i> Rochel, 1814	Myosotis très rameux, Myosotis rameux, Myosotis hérissé		-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Myosotis scorpioides</i> L., 1753	Myosotis faux scorpion, Myosotis des marais	Daoulagad-ar-Werc'hez-geuniou	-	LC	LC	-	DD	-	-	-	
<i>Myosotis secunda</i> A.Murray, 1836	Myosotis rampant, Myosotis unilatéral		-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Myosotis sylvatica</i> Hoffm., 1791	Myosotis des forêts	Daoulagad-ar-Werc'hez-koad	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Narcissus</i> L., 1753	Narcisse (genre)	Roz-kamm	-	-	-	-	-	-	-	-	
<i>Nasturtium officinale</i> W.T.Aiton, 1812	Cresson officinal, Cresson des fontaines, Cresson de fontaine	Beler-dour	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Odontites vernus</i> (Bellardi) Dumort., 1827	Odontite printanier, Odontitès printanier, Odontite rouge, Euphraise rouge		-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Oenanthe crocata</i> L., 1753	Œnanthe jaune safran, Œnanthe safranée	Pempiz	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Oenothera glazioviana</i> Micheli, 1875	Onagre de Glaziou, Onagre à sépales rouges, Onagre à sépales rougeâtres	Bruleu-noz-bras	-	-	NA	-	-	-	-	-	AS 6
<i>Ononis spinosa</i> L., 1753	Bugrane épineuse, Arrête-boeuf	Stank-an-ejen	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Ononis spinosa subsp. procurrens</i> (Wallr.) Briq., 1913	Bugrane étalée, Bugrane maritime		-	-	LC	-	-	-	-	-	

Nom scientifique		Nom français	Nom breton	DH	LR EU	LR Fr	Prot Fr	LR Bzh	Prot Bzh	LR MA	ZNIEFF Bzh	Inv Bzh
<i>Ophrys apifera</i>	Huds., 1762	Ophrys abeille	Bokedoù-dimezell-ar-gwenan	-	LC	LC	-	LC	-		Oui	
<i>Origanum vulgare</i>	L., 1753	Origan commun, Marjolaine sauvage	Marjol-ki	-	LC	LC	-	LC	-		-	
<i>Ornithopus perpusillus</i>	L., 1753	Ornithope délicat, Pied-d'oiseau délicat		-	-	LC	-	LC	-		-	
<i>Ornithopus pinnatus</i>	(Mill.) Druce, 1907	Ornithope penné, Pied-d'oiseau penné		-	-	LC	-	LC	-		Oui	
<i>Orobanche amethystea</i>	Thuill., 1799	Orobanche améthyste, Orobanche violette, Orobanche du panicaut		-	-	LC	-	LC	-		-	
<i>Orobanche minor</i>	Sm., 1797	Orobanche mineure, Orobanche du trèfle, Petite orobanche		-	-	LC	-	LC	-		-	
<i>Osmunda regalis</i>	L., 1753	Osmonde royale, Fougère fleurie, Fougère royale, Fougère aquatique	Raden-real	-	LC	LC	-	LC	-		-	
<i>Oxalis acetosella</i>	L., 1753	Oxalide petite-oseille, Pain de coucou, Oxalis petite-oseille, Surelle, Alleluia, Pain-de-coucou, Oseille des bois	Triñchin-koad	-	-	LC	-	LC	-		-	
<i>Oxalis articulata</i>	Savigny, 1798	Oxalide articulée, Oxalis articulé		-	-	NA	-	-	-		-	
<i>Oxalis corniculata</i>	L., 1753	Oxalide corniculée, Oxalis corniculé, Trèfle jaune		-	-	LC	-	-	-		-	
<i>Panicum dichotomiflorum</i>	Michx., 1803	Panic à fleurs dichotomes, Panic dichotome		-	-	NA	-	-	-		-	AS 6
<i>Papaver dubium</i>	L., 1753	Pavot douteux, Petit coquelicot	Roz-aer-garv	-	-	LC	-	LC	-		-	
<i>Papaver rhoeas</i>	L., 1753	Coquelicot, Grand coquelicot, Pavot coquelicot	Roz-aer	-	LC	LC	-	LC	-		-	
<i>Parapholis strigosa</i>	(Dumort.) C.E.Hubb., 1946	Lepture raide, Lepture maigre, Parapholide maigre, Parapholis maigre		-	-	LC	-	LC	-		-	
<i>Parentucellia latifolia</i>	(L.) Caruel, 1885	Parentucelle à feuilles larges, Parentucelle à larges feuilles, Eufragie à feuilles larges		-	-	LC	-	LC	O ui		Oui	
<i>Parentucellia viscosa</i>	(L.) Caruel, 1885	Parentucelle visqueuse, Bartsie visqueuse, Eufragie visqueuse		-	-	LC	-	LC	-		-	
<i>Parietaria judaica</i>	L., 1756	Pariétaire de Judée, Pariétaire des murs, Pariétaire diffuse	Louzaouenn-ar-mogeriou	-	-	LC	-	LC	-		-	

Nom scientifique	Nom français	Nom breton	DH	LR EU	LR Fr	Prot Fr	LR Bzh	Prot Bzh	LR MA	ZNIEFF Bzh	Inv Bzh
<i>Parthenocissus inserta</i> (A.Kern.) Fritsch, 1922	Vigne-vierge commune, Vigne-vierge à cinq folioles, Vigne-vierge insérée		-	-	NA	-	-	-	-	-	IP5
<i>Pastinaca sativa</i> L., 1753	Panais cultivé, Pastinaciacier	Panez	-	-	LC	-	DD	-	-	-	
<i>Pedicularis sylvatica</i> L., 1753	Pédiculaire des forêts, Pédiculaire des bois, Herbe-aux-poux		-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Pedicularis sylvatica subsp. sylvatica</i> L., 1753	Pédiculaire des forêts, Pédiculaire des bois, Herbe-aux-poux		-	-	-	-	-	-	-	-	
<i>Pentaglottis sempervirens</i> (L.) Tausch ex L.H.Bailey, 1949	Pentaglottide toujours verte, Buglosse toujours verte, Buglosse sempervirente	Teod-ejen	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Persicaria amphibia</i> (L.) Gray, 1821	Persicaire amphibie, Persicaire flottante, Renouée amphibie	Med-du-gwenn	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Persicaria hydropiper</i> (L.) Spach, 1841	Persicaire poivre-d'eau, Renouée poivre-d'eau		-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Persicaria lapathifolia</i> (L.) Delarbre, 1800	Persicaire à feuilles de patience, Renouée à feuilles de patience, Renouée gonflée		-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Persicaria maculosa</i> Gray, 1821	Persicaire maculée, Renouée persicaire, Persicaire	Lagad-du	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Petrosedum rupestre</i> (L.) P.V.Heath, 1987	Orpin réfléchi, Orpin des rochers	Skilfoù-kazh	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Phalaris arundinacea</i> L., 1753	Alpiste roseau, Baldingère faux roseau, Fromenteau		-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Phalaris arundinacea subsp. arundinacea</i> L., 1753	Alpiste roseau, Baldingère faux roseau, Fromenteau		-	-	LC	-	-	-	-	-	
<i>Phalaris minor</i> Retz., 1783	Alpiste mineur, Petit alpiste		-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Phleum arenarium</i> L., 1753	Fléole des sables		-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Phragmites australis</i> (Cav.) Trin. ex Steud., 1840	Phragmite austral, Roseau, Roseau commun, Roseau à balais, Phragmite commun	Korz-ar-groaz	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Pilosella officinarum</i> F.W.Schultz & Sch.Bip., 1862	Piloselle officinale, Epervière piloselle	Askol-blevek	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Pimpinella saxifraga</i> L., 1753	Boucage saxifrage, Petit boucage, Persil de Bouc, Petite pimpinelle	Perisilh-bouc'h-bihan	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Pinguicula lusitanica</i> L., 1753	Grassette du Portugal	Louzaouenn-an-amann	-	-	LC	-	LC	-	-	Oui	
<i>Pinus pinaster</i> Aiton, 1789	Pin maritime, Pin mésogéen, Pin des Landes	Pin-arvor	-	LC	LC	-	-	-	-	-	

Nom scientifique		Nom français	Nom breton	DH	LR EU	LR Fr	Prot Fr	LR Bzh	Prot Bzh	LR MA	ZNIEFF Bzh	Inv Bzh
<i>Pinus radiata</i>	D.Don, 1836	Pin radié, Pin de Monterey		-	-	NA	-	-	-	-	-	-
<i>Plantago coronopus</i>	L., 1753	Plantain corne-de-cerf, Plantain corne-de-bœuf, Pied-de-corbeau	Stleñv-kozn-karv	-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Plantago coronopus subsp. coronopus</i>	L., 1753	Plantain corne-de-cerf, Plantain corne-de-bœuf, Pied-de-corbeau		-	-	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Plantago lanceolata</i>	L., 1753	Plantain lancéolé, Herbe-aux-cinq-coutures, herbe-à-cinq-câtes	Stlañvesk	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Plantago major</i>	L., 1753	Plantain élevé, Plantain majeur, Grand plantain, Plantain à bouquet	Hedledan	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Plantago maritima</i>	L., 1753	Plantain maritime	Stañvesk-mor	-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Poa annua</i>	L., 1753	Pâturin annuel	Geot-troc'h	-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Poa pratensis</i>	L., 1753	Pâturin des prés		-	LC	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Poa pratensis subsp. pratensis</i>	L., 1753			-	-	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Poa trivialis</i>	L., 1753	Pâturin commun, Gazon d'Angleterre		-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Poa trivialis subsp. trivialis</i>	L., 1753	Pâturin commun, Gazon d'Angleterre		-	-	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Polycarpon tetraphyllum</i>	(L.) L., 1759	Polycarpon à quatre feuilles, Polycarpe à quatre feuilles		-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Polycarpon tetraphyllum subsp. alsinifolium</i>	(Biv.) Ball, 1877	Polycarpon à feuilles d'alsine, Polycarpe à feuilles d'alsine, Polycarpon à feuilles de sabline		-	-	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Polygala serpyllifolia</i>	Hose, 1797	Polygale à feuilles de serpolet, Polygala à feuilles de serpolet, Polygala couché		-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Polygala vulgaris</i>	L., 1753	Polygale commun, Polygala commun, Polygala vulgaire		-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Polygonatum multiflorum</i>	(L.) All., 1785	Sceau-de-Salomon multiflore, Polygonate multiflore	Lili-naer	-	-	LC	-	LC	-	-	-	-

Nom scientifique	Nom français	Nom breton	DH	LR EU	LR Fr	Prot Fr	LR Bzh	Prot Bzh	LR MA	ZNIEFF Bzh	Inv Bzh
<i>Polygonum aviculare</i> L., 1753	Renouée des oiseaux, Renouée Traïnasse, Traïnasse	Louzaouenn-ar-milskoulm, geot-ar-baner, karner, kelgeot	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Polypodium interjectum</i> Shivas, 1961	Polypode intermédiaire		-	LC	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Polypodium vulgare</i> L., 1753	Polypode commun, Réglisse des bois, Polypode vulgaire	Raden-derv	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Polystichum setiferum</i> (Forssk.) T.Moore ex Woyn., 1913	Polystic à soies, Polystic à frondes soyeuses, Fougère des fleuristes, Aspidium à cils raides		-	LC	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Populus alba</i> L., 1753	Peuplier blanc	Elv gwenn	-	LC	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Populus tremula</i> L., 1753	Peuplier tremble, Tremble	Elv-kren, kren	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Potentilla anglica</i> Laichard., 1790	Potentille d'Angleterre, Potentille couchée	Pempdelienn-garzh	-	-	LC	-	DD	-	-	-	-
<i>Potentilla erecta</i> (L.) Rausch., 1797	Potentille dressée, Potentille tormentille, Tormentille	Seizhdelienn	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Potentilla indica</i> (Andrews) Th.Wolf, 1904	Potentille des Indes, Fraisier de Duchesne, Fraisier d'Inde, Duchesnée des Indes		-	-	NA	-	-	-	-	-	-
<i>Potentilla reptans</i> L., 1753	Potentille rampante, Quintefeuille	Louazouenn-ar-pempdelienn	-	-	LC	-	DD	-	-	-	-
<i>Potentilla sterilis</i> (L.) Garcke, 1856	Potentille stérile, Potentille faux fraisier		-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Poterium sanguisorba</i> L., 1753	Potérium sanguisorbe, Pimprenelle à fruits réticulés, Petite sanguisorbe, Petite pimprenelle, Sanguisorbe mineure	Pemparnel-bihan	-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Primula vulgaris</i> Huds., 1762	Primevère commune, Primevère acaule, Primevère à grandes fleurs	Boked-gad	-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Prunella vulgaris</i> L., 1753	Brunelle commune, Herbe au charpentier	Louzaouenn-ar-glaouer	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Prunus laurocerasus</i> L., 1753	Prunier laurier-cerise, Laurier-cerise, Laurier-palme	Lore-gerez	-	LC	NA	-	-	-	-	-	IA 1i
<i>Prunus spinosa</i> L., 1753	Prunier épineux, Epine noire, Prunellier, Pelossier	Spern gwenn	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Pseudognaphalium undulatum</i> (L.) Hilliard & Burt, 1981	Faux gnaphale ondulé, Cotonnière ondulée, Gnaphale ondulé		-	-	NA	-	-	-	-	-	-

Nom scientifique	Nom français	Nom breton	DH	LR EU	LR Fr	Prot Fr	LR Bzh	Prot Bzh	LR MA	ZNIEFF Bzh	Inv Bzh
<i>Pteridium aquilinum</i> (L.) Kuhn, 1879	Ptéridie aigle, Ptéridium aigle, Fougère aigle, Porte-aigle	Raden-glas	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Puccinellia maritima</i> (Huds.) Parl., 1850	Puccinellie maritime, Atropis maritime, Atropide maritime		-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Pulicaria dysenterica</i> (L.) Bernh., 1800	Pulicaire dysentérique, Herbe de Saint-Roch, Inule dysentérique		-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Pulicaria odora</i> (L.) Rchb., 1831	Pulicaire odorante		-	-	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Pyrus communis</i> subsp. <i>communis</i> L., 1753	Poirier commun	Gwez-per	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Pyrus cordata</i> Desv., 1818	Poirier cordé, Poirier à feuilles en cœur, Poirasse	Perenn-tirien	-	DD	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Quercus petraea</i> (Matt.) Liebl., 1784	Chêne sessile, Chêne rouvre, Chêne à trochets		-	LC	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Quercus robur</i> L., 1753	Chêne pédonculé, Gravelin, Chêne femelle, Chêne à grappe, Châgne	Derv	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Rabelera holostea</i> (L.) M.T.Sharpley & E.A.Tripp, 2019	Stellaire holostée	Boked-ar-Werc'hez	-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Radiola linoides</i> Roth, 1788	Radiole faux lin, Radiole, Faux lin, Petit lin		-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Ranunculus acris</i> L., 1753	Renoncule âcre, Bouton-d'or, Pied-de-coq	Pav-bran	-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Ranunculus bulbosus</i> L., 1753	Renoncule bulbeuse, Bouton-d'or bulbeux		-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Ranunculus flammula</i> L., 1753	Renoncule flammette, Renoncule flammette, Petite douve, Flammule	Pav-bran-ar-geunioù bihan	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Ranunculus hederaceus</i> L., 1753	Renoncule lierre, Renoncule à feuilles de lierre		-	LC	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Ranunculus parviflorus</i> L., 1758	Renoncule à petites fleurs		-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Ranunculus repens</i> L., 1753	Renoncule rampante, Bouton-d'or rampant	Pav-bran	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Ranunculus trichophyllus</i> Chaix, 1785	Renoncule à feuilles capillaires, Renoncule de Drouet		-	LC	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Ranunculus trichophyllus</i> subsp. <i>trichophyllus</i> Chaix, 1785	Renoncule à feuilles capillaires, Renoncule de Drouet		-	-	LC	-	-	-	-	Oui	-

Nom scientifique		Nom français	Nom breton	DH	LR EU	LR Fr	Prot Fr	LR Bzh	Prot Bzh	LR MA	ZNIEFF Bzh	Inv Bzh
<i>Raphanus raphanistrum</i>	L., 1753	Radis ravenelle, Ravenelle, Radis sauvage	Alc'hwezenn	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Raphanus raphanistrum subsp. landra</i>	(Moretti ex DC.) Bonnier & Layens, 1894	Radis maritime	Alc'hwezenn-vor	-	-	LC	-	-	-	-	-	
<i>Raphanus raphanistrum subsp. raphanistrum</i>	L., 1753	Radis ravenelle, Ravenelle, Radis sauvage	Alc'hwezenn	-	-	LC	-	-	-	-	-	
<i>Reseda luteola</i>	L., 1753	Réséda jaunâtre, Réséda des teinturiers, Mignonette jaunâtre, Gaude, Réséda gaude		-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Reynoutria japonica</i>	Houtt., 1777	Renouée du Japon, Reynoutrie du Japon	Milskoulm-Japan	-	-	NA	-	-	-	-	-	IA 1i
<i>Rhinanthus minor</i>	L., 1756	Rhinanthe mineur, Petit cocriste, Petit rhinante, Rhinante à petites fleurs		-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Rhus typhina</i>	L., 1756	Sumac vinaigrier, Sumac hérissé, Sumac Amarante, Sumac de Virginie, Vinaigrier de Virginie		-	-	NA	-	-	-	-	-	AS 5
<i>Romulea columnae</i>	Sebast. & Mauri, 1818	Romulée de Colonna, Romulée à petites fleurs		-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Romulea columnae subsp. coronata</i>	(Merino) Merino, 2000	Romulée couronnée, Romulée d'Armorique, Romulée de Bretagne		-	-	LC	-	-	-	-	-	
<i>Rosa canina aggr.</i>		Rosier des chiens (aggrégé)	Bod agroaz	-	-	-	-	-	-	-	-	
<i>Rosa rugosa</i>	Thunb., 1784	Rosier rugueux		-	-	NA	-	-	-	-	-	IP5
<i>Rosa spinosissima</i>	L., 1753	Rosier très épineux, Rosier à feuilles de boucage, Rosier à feuilles de pimpinelle	Agroaz-pemparnel	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Rubia peregrina</i>	L., 1753	Garance voyageuse		-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Rubus</i>	L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Ronce (genre)	Drez	-	-	-	-	-	-	-	-	
<i>Rubus fruticosus</i>	L., 1753	Ronce ligneuse, Ronce de Bertram, Ronce commune	Drez-deliou-glas	-	LC	-	-	-	-	-	-	
<i>Rumex acetosa</i>	L., 1753	Patience oseille, Oseille des prés, Rumex oseille, Grande oseille, Oseille commune, Surelle	Triñchin-gouez	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Rumex acetosella</i>	L., 1753	Patience petite-oseille, Petite oseille, Oseille des brebis, Surelle	Triñchin-munut	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	

Nom scientifique	Nom français	Nom breton	DH	LR EU	LR Fr	Prot Fr	LR Bzh	Prot Bzh	LR MA	ZNIEFF Bzh	Inv Bzh
<i>Rumex britannicus</i> L., 1753			-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Rumex conglomeratus</i> Murray, 1770	Patience agglomérée, Oseille agglomérée, Rumex aggloméré	Teal-garzh	-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Rumex crispus</i> L., 1753	Patience crépue, Oseille crépue, Parelle crépue, Rumex crépu	Teal-kaol-moc'h	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Rumex obtusifolius</i> L., 1753	Patience à feuilles obtuses, Oseille à feuilles obtuses, Patience sauvage, Parelle à feuilles obtuses, Rumex à feuilles obtuses	Teol-moc'h	-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Rumex obtusifolius subsp. obtusifolius</i> L., 1753	Patience à feuilles obtuses, Oseille à feuilles obtuses, Patience sauvage, Parelle à feuilles obtuses, Rumex à feuilles obtuses	Teol-moc'h	-	-	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Rumex sanguineus</i> L., 1753	Patience sanguine, Sang-de-dragon, Patience des bois	Teal-ruz	-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Ruscus aculeatus</i> L., 1753	Fragon piquant, Fragon, Petit houx, Buis piquant, Fragon petit houx	Bugelenn	C D H 5	LC	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Sagina apetala</i> Ard., 1763	Sagine apétale, Sagine sans pétales		-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Sagina maritima</i> Don, 1810	Sagine maritime		-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Sagina procumbens</i> L., 1753	Sagine couchée, Sagine rampante		-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Salicornia</i> L., 1753	Salicorne (genre)	Salikorn	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Salicornia europaea</i> L., 1753	Salicorne d'Europe	Ruzerez-roz	-	-	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Salix alba</i> L., 1753	Saule blanc, Saule commun, Osier blanc	Haleg-gwenn, aozilh-gwenn	-	LC	LC	-	DD	-	-	-	-
<i>Salix atrocinerea</i> Brot., 1804	Saule gris cendré foncé, Saule à feuilles d'Olivier, Saule acuminé, Saule roux	Haleg-du	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Salix aurita</i> L., 1753	Saule à oreillettes, Petit marsault	Haleg-skouarnek	-	-	LC	-	DD	-	-	-	-
<i>Salix caprea</i> L., 1753	Saule marsault, Saule des chèvres, Marsaule, Marsault	Haleg-gavr	-	LC	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Salix cinerea</i> L., 1753	Saule cendré	Derv-haleg-louet	-	LC	LC	-	DD	-	-	-	-

Nom scientifique	Nom français	Nom breton	DH	LR EU	LR Fr	Prot Fr	LR Bzh	Prot Bzh	LR MA	ZNIEFF Bzh	Inv Bzh
<i>Salix repens</i> subsp. <i>repens</i> L., 1753	Saule rampant	Haleg-milin, haleg mors	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Salix repens</i> var. <i>dunensis</i> (Rouy) P.Fourn., 1935	Saule des dunes, Saule des sables		-	-	-	-	-	-	-	Oui	
<i>Salsola kali</i> L., 1753	Soude salsovie, Kali soude, Salsovie	Bugelenn-mor	-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Salvia verbenaca</i> L., 1753	Sauge verveine, Sauge fausse verveine	Saoj-barlen	-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Sambucus nigra</i> L., 1753	Sureau noir, Sampéchier	Skav-du	-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Samolus valerandi</i> L., 1753	Samole de Valérand, Mouron d'eau	Gleizh-dour	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Sanicula europaea</i> L., 1753	Sanicle d'Europe, Herbe aux chênes	Sanikl	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Schedonorus arundinaceus</i> (Schreb.) Dumort., 1824	Schédonore roseau, Fétuque roseau, Fétuque faux roseau		-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Schedonorus pratensis</i> (Huds.) P.Beauv., 1812	Schédonore des prés, Fétuque des prés		-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Schoenoplectus tabernaemontani</i> (C.C.Gmel.) Palla, 1888	Schénoplecte glauque, Jonc des chaisiers glauque, Souchet de Tabernaemontanus, Scirpe glauque, Scirpe de Tabernaemontanus		-	LC	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Schoenus nigricans</i> L., 1753	Choin noircissant, Choin noirâtre	Falsvroen-du	-	-	LC	-	LC	-	-	Oui	-
<i>Scorzonera humilis</i> L., 1753	Scorsonère humble, Scorsonère des prés, Petite scorsonère		-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Scorzoneroïdes autumnalis</i> (L.) Moench, 1794	Liondent d'automne, Fausse scorsonère d'automne		-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Scrophularia auriculata</i> L., 1753	Scrofulaire auriculée, Scrofulaire aquatique, Scrofulaire de Balbis		-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Scrophularia nodosa</i> L., 1753	Scrofulaire noueuse	Malflaer	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Scrophularia scorodonia</i> L., 1753	Scrofulaire scorodoïne, Scrophulaire à feuilles de germandrée		-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Scutellaria minor</i> Huds., 1762	Scutellaire mineure, Petite scutellaire, Scutellaire naine, Petite toque		-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Sedum acre</i> L., 1753	Orpin âcre, Poivre de muraille, Vermiculaire, Poivre des murailles	Dulen	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	-

Nom scientifique		Nom français	Nom breton	DH	LR EU	LR Fr	Prot Fr	LR Bzh	Prot Bzh	LR MA	ZNIEFF Bzh	Inv Bzh
<i>Sedum album</i>	L., 1753	Orpin blanc	Beverez-wenn	-	-	LC	-	DD	-	-	-	-
<i>Sedum anglicum</i>	Huds., 1778	Orpin d'Angleterre, Orpin anglais	Brignen-ar-goukoug, Greun-roc'h	-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
Senecio	L., 1753	Séneçon (genre)		-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Senecio viscosus</i>	L., 1753	Séneçon visqueux	Pennvelen-gludek	-	-	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Senecio vulgaris</i>	L., 1753	Séneçon commun	Baoudre	-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Senecio vulgaris</i> <i>subsp. vulgaris</i>	L., 1753	Séneçon commun		-	-	LC	-	-	-	-	-	-
Serapias parviflora	Parl., 1837	Sérapias à petites fleurs	Serapiaz-bihan	-	LC	LC	O ui	LC	-	-	Oui	-
<i>Setaria verticillata</i>	(L.) P.Beauv., 1812	Sétaire verticillée, Panic verticillé		-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Sherardia arvensis</i>	L., 1753	Shéradie des champs, Rubéole des champs, Gratteron fleuri, Shérarde des champs		-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Sibthorpia europaea</i>	L., 1753	Sibthorpie d'Europe		-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Silene dioica</i>	(L.) Clairv., 1811	Silène dioïque, Compagnon rouge, Robinet rouge, Lychnide des bois, Lychnis des bois	Yarig-lart	-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Silene gallica</i>	L., 1753 [nom. cons.]	Silène de France, Silène d'Angleterre	Karmezec	-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Silene latifolia</i>	Poir., 1789	Silène à feuilles larges, Silène à larges feuilles, Compagnon blanc	Sae-ar-Werc'hez	-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Silene vulgaris subsp. maritima</i>	(With.) Å. L. & D. L., 1961	Silène maritime, Silène à une seule fleur, Silène de Bastard	Sae-ar-Werc'hez	-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Sinapis arvensis</i>	L., 1753	Moutarde des champs, Raveluche	Sezv gouez	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Sisymbrium officinale</i>	(L.) Scop., 1772	Sisymbre officinal, Herbe aux chantres, Vélar officinal	Louzaouenn-ar-ganerien	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Smyrniolus olusatrum</i>	L., 1753	Maceron cultivé, Maceron, Gros persil		-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Solanum americanum</i>	Mill., 1768	Morelle d'Amérique, Herbe à calalou		-	-	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Solanum dulcamara</i>	L., 1753	Morelle douce-amère, Douce amère, Bronde	Chapeled-an-naer, bouloù-aerouant	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Solanum dulcamara</i> <i>var. maritimum</i>	Bab., 1843	Morelle douce-amère marine, Morelle marine		-	-	-	-	-	-	-	Oui	-

Nom scientifique		Nom français	Nom breton	DH	LR EU	LR Fr	Prot Fr	LR Bzh	Prot Bzh	LR MA	ZNIEFF Bzh	Inv Bzh
<i>Solanum laciniatum</i>	Aiton, 1789	Morelle laciniée		-	-	NA	-	-	-	-	-	
Solidago	L., 1753			-	-	-	-	-	-	-	-	
<i>Sonchus arvensis</i> <i>subsp. arvensis</i>	L., 1753	Laiteron des champs		-	-	LC	-	-	-	-	-	
<i>Sonchus asper</i>	(L.) Hill, 1769	Laiteron rude, Laiteron piquant		-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Sonchus asper subsp. asper</i>	(L.) Hill, 1769	Laiteron rude, Laiteron piquant		-	-	LC	-	-	-	-	-	
Sonchus oleraceus	L., 1753	Laiteron potager, Laiteron lisse, Laiteron maraîcher	Laezhegenn-liorz	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
Sparganium erectum	L., 1753	Rubancier dressé, Ruban-d'eau, Rubancier rameux	Rubanez	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Sparganium neglectum</i>	Beeby, 1885	Rubancier négligé	Rubanez	-	-	LC	-	-	-	-	-	
Spergula	L., 1753			-	-	-	-	-	-	-	-	
<i>Spergula arvensis</i>	L., 1753	Spargoute des champs, Spergule des champs, Espargoute des champs, Spargelle		-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Spergularia marina</i>	(L.) Besser, 1822	Spergulaire du sel	Lin-klujar-mor	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Spergularia media</i>	(L.) C.Presl, 1826	Spergulaire moyenne, Spergulaire marginée, Spargoute moyenne	Lin-klujar	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Spergularia rubra</i>	(L.) J.Presl & C.Presl, 1819	Spergulaire rouge, Sabline rouge	Lin-klujar-ruz	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Spergularia rupicola</i>	Lebel ex Le Jol., 1860	Spergulaire des rochers	Lin-klujar-ar-reier, gleizh-roc'h-arvor	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Spiranthes spiralis</i>	(L.) Chevall., 1827	Spiranthe d'automne, Spiranthe spiralée	Kegelig-ar-Werc'hez	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Sporobolus indicus</i>	(L.) R.Br., 1810	Sporobole des Indes, Sporobole fertile, Sporobole tenace		-	-	LC	-	-	-	-	-	AS 5
<i>Stachys arvensis</i>	(L.) L., 1763	Epiaire des champs	Brizhlinad-ar-parkoù	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Stachys palustris</i>	L., 1753	Epiaire des marais, Ortie bourbière	Linad-c'hwezhzet, geuntu	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Stachys sylvatica</i>	L., 1753	Epiaire des forêts, Epiaire des bois, Ortie à crapauds, Ortie puante, Ortie à crapauds	Linad-fic'h	-	-	LC	-	LC	-	-	-	

Nom scientifique		Nom français	Nom breton	DH	LR EU	LR Fr	Prot Fr	LR Bzh	Prot Bzh	LR MA	ZNIEFF Bzh	Inv Bzh
<i>Stellaria alsine</i>	Grimm, 1767	Stellaire alsine, Stellaire des sources, Stellaire des fanges		-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Stellaria graminea</i>	L., 1753	Stellaire graminée		-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Stellaria media</i>	(L.) Vill., 1789	Stellaire intermédiaire, Mouron des oiseaux, Morgeline, Mouron blanc	Gleizh-gwenn	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Struthiopteris spicant</i>	(L.) Weiss, 1770	Struthioptéride en épi, Struthioptéris en épi, Blechne en épi	Raden-bod	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Suaeda maritima</i>	(L.) Dumort., 1827	Suède maritime, Soude maritime, Suéda maritime	-	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Succisa pratensis</i>	Moench, 1794	Succise des prés, Herbe-du-diable, Mors-du-diable	Gweskenn an diaoul	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Symphytum officinale</i> <i>subsp. officinale</i>	L., 1753	Consoude officinale, Grande consoude	Skouarn-azen	-	-	-	-	-	-	-	-	
<i>Tamarix canariensis</i>	Willd., 1816	Tamaris des Canaries	Tamariskl-Kanariez	-	LC	-	-	-	-	-	-	
<i>Tanacetum vulgare</i>	L., 1753	Tanaisie commune, Sent-bon, Barbotine	Arwaz	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
Taraxacum	F.H.Wigg., 1780		C'hwervizon	-	-	-	-	-	-	-	-	
Taraxacum officinale	F.H.Wigg., 1780	Pissenlit officinal, Pissenlit commun	C'hwervizon	-	LC	LC	-	-	-	-	-	
<i>Tetragonia tetragonoides</i>	(Pall.) Kuntze, 1891	Tétragone fausse tétragone, Tétragone cornue, Tétragone, Epinard de Nouvelle-Zélande	Pinochez-an-Inizi	-	-	NA	-	-	-	-	-	AS 5
<i>Teucrium scorodonia</i>	L., 1753	Germandrée scorodone, Saugé des bois, Germandrée des bois	Louazouenn-an-taskil	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Thlaspi arvense</i>	L., 1753	Tabouret des champs, Monnoyère, Herbe-aux-écus		-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Thymus praecox</i>	Opiz, 1824	Thym précoce, Serpolet couché, Serpolet précoce, Thym couché	Tin-lann, munudig-tin, munudig-bihan, munudig-gouez	-	-	-	-	-	-	-	-	
<i>Thysselium lancifolium</i>	(Hoffmanns. & Link ex Lange) Calest., 1905	Thyssélin à feuilles lancéolées, Peucédan à feuilles en lanières, Peucédan à feuilles lancéolées		-	-	LC	-	LC	-	-	-	
Tilia platyphyllos	Scop., 1771	Tilleul à grandes feuilles, Tilleul à feuilles larges, Tilleul à larges feuilles	Tilh-Turki	-	LC	LC	-	-	-	-	-	
<i>Tractema umbellata</i>	(Ramond) Speta, 1998	Scille en ombelles		-	-	LC	-	-	-	-	-	

Nom scientifique		Nom français	Nom breton	DH	LR EU	LR Fr	Prot Fr	LR Bzh	Prot Bzh	LR MA	ZNIEFF Bzh	Inv Bzh
<i>Tractema verna</i>	(Huds.) Speta, 1998	Tractème printanier, Scille de printemps, Scille printanière	Louzaouenn sant-Maloù	-	-	LC	-	LC	-	-	Oui	
<i>Trifolium arvense</i>	L., 1753	Trèfle des champs, Trèfle Pied-de-lièvre, Pied-de-lièvre		-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Trifolium aureum</i>	Pollich, 1777	Trèfle doré, Trèfle agraire		-	-	LC	-	-	-	-	-	
<i>Trifolium dubium</i>	Sibth., 1794	Trèfle douteux, Petit trèfle jaune		-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Trifolium fragiferum</i>	L., 1753	Trèfle porte-fraise, Trèfle-fraise, Porte-fraise		-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Trifolium glomeratum</i>	L., 1753	Trèfle aggloméré, Petit trèfle à boules		-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Trifolium micranthum</i>	Viv., 1824	Trèfle à petites fleurs, Trèfle filiforme		-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Trifolium occidentale</i>	Coombe, 1961	Trèfle d'Occident, Trèfle occidental, Trèfle de l'Ouest	Melchon-ar-C'hôrnog	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Trifolium ornithopodioides</i>	L., 1753	Trèfle faux pied-d'oiseau		-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Trifolium pratense</i>	L., 1753	Trèfle des prés, Trèfle violet	Melchon-peuriñ	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Trifolium repens</i>	L., 1753	Trèfle rampant, Trèfle blanc, Trèfle de Hollande	Melchon-gwenn	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Trifolium scabrum</i>	L., 1753	Trèfle scabre, Trèfle rude		-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Trifolium subterraneum</i>	L., 1753	Trèfle souterrain, Trèfle semeur, Trèfle enterreur		-	LC	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Trifolium suffocatum</i>	L., 1771	Trèfle étranglé		-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Triglochin maritima</i>	L., 1753	Troscart maritime		-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Triglochin palustris</i>	L., 1753	Troscart des marais		-	-	LC	-	VU	-	-	Oui	
<i>Tripleurospermum inodorum</i>	(L.) Sch.Bip., 1844	Tripleurosperme inodore, Matricaire inodore, Matricaire perforée		-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Tripleurospermum maritimum</i>	(L.) W.D.J.Koch, 1847	Tripleurosperme maritime, Matricaire maritime	Mammlouzaouenn-arvor	-	-	LC	-	LC	-	-	-	
<i>Tripleurospermum maritimum subsp. maritimum</i>	(L.) W.D.J.Koch, 1847	Matricaire maritime, Tripleurosperme maritime	Mammlouzaouenn-arvor	-	-	-	-	-	-	-	-	
<i>Tripolium pannonicum</i>	(Jacq.) Dobroc., 1962	Tripolium de Pannonie, Tripolium de Hongrie, Aster maritime, Aster de Hongrie, Aster tripolium	Stered-aod	-	-	LC	-	LC	-	-	-	

Nom scientifique	Nom français	Nom breton	DH	LR EU	LR Fr	Prot Fr	LR Bzh	Prot Bzh	LR MA	ZNIEFF Bzh	Inv Bzh
<i>Trocdaris verticillatum</i> (L.) Raf., 1840	Trocdaride verticillée, Carum verticillé, Carvi verticillé, Trocdaris verticillé		-	LC	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Tropaeolum majus</i> L., 1753	Capucine élevée, Grande capucine, Capucine à grandes fleurs	Kabusin	-	-	NA	-	-	-	-	-	-
<i>Typha latifolia</i> L., 1753	Massette à feuilles larges, Massette à larges feuilles	Korz-mor-ledan	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Ulex europaeus</i> L., 1753	Ajonc d'Europe, Bois jonc, Jonc marin, Vigneau, Landier	Lann	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Ulex europaeus subsp. europaeus</i> L., 1753	Ajonc d'Europe, Bois jonc, Jonc marin, Vigneau, Landier		-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Ulex gallii</i> Planch., 1849	Ajonc de Le Gall	Lann-ki	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Ulmus minor</i> Mill., 1768	Orme mineur, Petit orme, Orme cilié, Orme champêtre, Ormeau	Evlec'hig, oulm-du	-	DD	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Umbilicus rupestris</i> (Salisb.) Dandy, 1948	Ombilic rupestre, Nombriil-de-Vénus, Oreille-d'abbé, Ombilic des rochers	Krampouez-mouzig	-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Urtica dioica</i> L., 1753	Ortie dioïque, Grande ortie	Linad	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Urtica urens</i> L., 1753	Ortie brûlante, Ortie grièche, Petite ortie	Linad-grizias, linad-bihan	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Valeriana officinalis</i> L., 1753	Valériane officinale	Louzaouenn-ar-miliner	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Valerianella eriocarpa</i> Desv., 1809	Valérianelle à fruits laineux, Mâche à fruits velus, Valérianelle à fruits velus	Dousezig-Italia	-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Valerianella locusta</i> (L.) Laterr., 1821	Valérianelle potagère, Mache doucette, Mache, Doucette	Louzaouenn-an-oan, dousetez, dousezig	-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Vallisneria spiralis</i> L., 1753	Vallisnérie spiralée, Vallisnérie en spirale, Vallisnérie		-	LC	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Verbascum nigrum subsp. nigrum</i> L., 1753	Molène noire, Cierge maudit	Gore-du	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Verbascum thapsus</i> L., 1753	Molène bouillon-blanc, Herbe-de-saint-Fiacre, Bouillon-blanc	Inam-gwenn	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Verbena officinalis</i> L., 1753	Verveine officinale, verveine sauvage	Barlen	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Veronica arvensis</i> L., 1753	Véronique des champs, Velvotte sauvage		-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Veronica beccabunga</i> L., 1753	Véronique beccabonga, Cresson de cheval, Véronique des ruisseaux, Salade de chouette		-	LC	LC	-	LC	-	-	-	-

Nom scientifique	Nom français	Nom breton	DH	LR EU	LR Fr	Prot Fr	LR Bzh	Prot Bzh	LR MA	ZNIEFF Bzh	Inv Bzh
<i>Veronica chamaedrys</i> L., 1753	Véronique petit-chêne, Fausse germandrée	Louzaouenn-Santez-Veronika	-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Veronica hederifolia</i> L., 1753	Véronique à feuilles de lierre		-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Veronica officinalis</i> L., 1753	Véronique officinale, Herbe aux ladres, Thé d'Europe	Louzaouenn-santez-Veronika	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Veronica persica</i> Poir., 1808	Véronique de Perse		-	-	NA	-	-	-	-	-	-
<i>Veronica polita</i> Fr., 1819	Véronique luisante, Véronique brillante		-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Veronica scutellata</i> L., 1753	Véronique à écus, Véronique à écusson, Véronique à écuelles		-	LC	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Veronica serpyllifolia</i> L., 1753	Véronique à feuilles de serpolet		-	-	DD	-	LC	-	-	-	-
<i>Veronica serpyllifolia subsp. serpyllifolia</i> L., 1753	Véronique à feuilles de serpolet		-	-	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Vicia angustifolia</i> L., 1759	Vesce à feuilles étroites, Vesce noire		-	-	LC	-	DD	-	-	-	-
<i>Vicia cracca</i> L., 1753	Vesce cracca, Jarosse, Vesce à épis	Piz-kazh	-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Vicia lathyroides</i> L., 1753	Vesce fausse gesse, Vesce printanière	Beñs-an-nevezamzer	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Vicia sativa</i> L., 1753	Vesce cultivée, Vesce cultivée, Poisette	Beñs-goañv	-	LC	NA	-	LC	-	-	-	-
<i>Vicia segetalis</i> Thuill., 1799	Vesce des moissons		-	-	LC	-	DD	-	-	-	-
<i>Vicia sepium</i> L., 1753	Vesce des haies	-	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Vinca major</i> L., 1753	Pervenche élevée, Grande pervenche, Pervenche à grandes fleurs	Rouanez-vras	-	-	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Viola arvensis</i> Murray, 1770	Violette des champs, Pensée des champs	Boked-an-Dreinded-bihan	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Viola canina</i> L., 1753	Violette des chiens	Melion-ki	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Viola riviniana</i> Rchb., 1823	Violette de Rivinus, Violette de Rivin	Melion-Rivin	-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Viola tricolor</i> L., 1753	Violette tricolore, Pensée sauvage, Pensée tricolore	Louzaouenn-an-Dreinded	-	LC	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Vulpia bromoides</i> (L.) Gray, 1821	Vulpie queue-d'écureuil, Vulpie faux brome		-	-	LC	-	LC	-	-	-	-
<i>Vulpia fasciculata / membranacea</i>	Fétuque des dunes, Vulpie des sables		-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Yucca</i> L., 1753			-	-	-	-	-	-	-	-	IP5
<i>Zostera</i> L., 1753	Zostère (genre)	Melez (gwalazeier)	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Nom scientifique		Nom français	Nom breton	DH	LR EU	LR Fr	Prot Fr	LR Bzh	Prot Bzh	LR MA	ZNIEFF Bzh	Inv Bzh
<i>Zostera marina</i>	L., 1753	Zostère marine, Zostère maritime, Varech des bords de mer, Varech marin	Melez glas	-	-	LC	-	LC	-		Oui	
<i>Zostera noltei</i>	Hornem., 1832	Zostère de Nolte, Varech de Nolte, Zostère naine	Melez-bihan	-	-	LC	-	NT	-		Oui	

Annexe 5 – Liste des taxons animaux recensés à Plouguerneau à l'issue de l'ABC.

Abréviations : LR = Liste rouge, DD = données insuffisantes, NE = non évalué, NA = non applicable, LC = préoccupation mineure, NT = quasi-menacé, VU = vulnérable, EN = en danger, CR = en danger critique ; DO = Directive Oiseaux, CDO X = annexe X de la DO ; DHFF = Directive Habitat faune flore, CDH X = annexe X de la DHFF ; P = espèce indigène, I = espèce introduite, J = espèce introduite à caractère invasif ; ZNIEFF BZH : espèce déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique en Bretagne.

En **gras** figurent les espèces ajoutées grâce à l'atlas.

❖ **Avifaune**

Nom scientifique	Nom Français	DO	Statut Fr.	Protection nationale	LREU	LRN	LRBZH	ZNIEFF BZH	Patrimoniales
<i>Accipiter nisus</i> (Linnaeus, 1758)	Épervier d'Europe	Non concerné	P	Protection nationale	LC	LC	DD	Non concerné	Non
<i>Acrocephalus palustris</i> (Bechstein, 1798)	Rousserolle verderolle	Non concerné	P	Protection nationale	LC	LC	NA	Non concerné	Non
<i>Acrocephalus schoenobaenus</i> (Linnaeus, 1758)	Phragmite des joncs	Non concerné	P	Protection nationale	LC	LC	LC	Oui	Oui
<i>Acrocephalus scirpaceus</i> (Hermann, 1804)	Rousserolle effarvatte	Non concerné	P	Protection nationale	LC	LC	LC	Oui	Oui
<i>Actitis hypoleucos</i> (Linnaeus, 1758)	Chevalier guignette	Non concerné	P	Protection nationale	LC	NT	NA	Non concerné	Oui
<i>Aegithalos caudatus</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange à longue queue	Non concerné	P	Protection nationale	LC	LC	DD	Non concerné	Non
<i>Aix galericulata</i> (Linnaeus, 1758)	Canard mandarin	Non concerné	I	Non protégé	NE	NA	NA	Non concerné	Non
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	CDO22	P	Non protégé	LC	NT	DD	Non concerné	Oui
<i>Alca torda</i> Linnaeus, 1758	Pingouin torda	Non concerné	P	Protection nationale	NT	CR	EN	Oui	Oui

Nom scientifique	Nom Français	DO	Statut Fr.	Protection nationale	LREU	LRN	LRBZH	ZNIEFF BZH	Patrimoniales
<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	Martin-pêcheur d'Europe	CDO1	P	Protection nationale	VU	VU	LC	Non concerné	Oui
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	CDO31	P	Non protégé	LC	LC	DD	Non concerné	Non
<i>Anas acuta</i> Linnaeus, 1758	Canard pilet	CDO32	P	Non protégé	LC	NA	VU	Oui	Oui
<i>Anas crecca</i> Linnaeus, 1758	Sarcelle d'hiver	CDO32	P	Non protégé	NE	VU	LC	Oui	Oui
<i>Anas penelope</i> Linnaeus, 1758	Canard siffleur	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Oui	Oui
<i>Anas platyrhynchos</i> Linnaeus, 1758	Canard Colvert	<i>CDO21</i>	P	Non protégé	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Anser brachyrhynchus</i> Baillon, 1834	Oie à bec court	CDO22	P	Protection nationale	LC	NE	NA	Non concerné	Non
<i>Anthus cervinus</i> (Pallas, 1811)	Pipit à gorge rousse	Non concerné	P	Protection nationale	LC	NE	NA	Non concerné	Non
<i>Anthus petrosus</i> (Montagu, 1798)	Pipit maritime	Non concerné	P	Protection nationale	LC	NT	LC	Non concerné	Oui
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Non concerné	P	Protection nationale	NT	VU	VU	Non concerné	Oui
<i>Anthus spinoletta</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit spioncelle	Non concerné	P	Protection nationale	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Anthus trivialis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit des arbres	Non concerné	P	Protection nationale	LC	LC	DD	Non concerné	Non
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Non concerné	P	Protection nationale	LC	NT	LC	Non concerné	Oui
<i>Ardea alba</i> (Linnaeus, 1758)	Grande Aigrette	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
<i>Ardea cinerea</i> Linnaeus, 1758	Héron cendré	Non concerné	P	Protection nationale	LC	LC	DD	Oui	Oui
<i>Ardenna gravis</i> (O'Reilly, 1818)	Puffin majeur	Non concerné	P	Protection nationale	NE	NE	DD	Non concerné	Non
<i>Ardenna grisea</i> (Gmelin, 1789)	Puffin fuligineux	Non concerné	P	Protection nationale	NE	NE	NA	Non concerné	Non

Nom scientifique	Nom Français	DO	Statut Fr.	Protection nationale	LREU	LRN	LRBZH	ZNIEFF BZH	Patrimoniales
<i>Arenaria interpres</i>	(Linnaeus, 1758) Tournepierre à collier	Non concerné	P	Protection nationale	LC	NE	LC	Oui	Oui
<i>Asio flammeus</i>	(Pontoppidan, 1763) Hibou des marais	CDO1	P	Protection nationale	LC	VU	NA	Oui	Oui
<i>Asio otus</i>	(Linnaeus, 1758) Hibou moyen-duc	Non concerné	P	Protection nationale	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Aythya affinis</i>	(Eyton, 1838) Fuligule à tête noire	Non concerné	B	Protection nationale	NE	NE	NE	Non concerné	Non
<i>Aythya fuligula</i>	(Linnaeus, 1758) Fuligule morillon	CDO32	P	Non protégé	LC	LC	LC	Oui	Oui
<i>Aythya nyroca</i>	(Güldenstädt, 1770) Fuligule nyroca	CDO1	P	Protection nationale	LC	NA	NA	Non concerné	Oui
<i>Branta bernicla</i>	(Linnaeus, 1758) Bernache cravant	CDO22	P	Protection nationale	LC	NE	LC	Oui	Oui
<i>Branta bernicla bernicla</i>	(Linnaeus, 1758) Bernache cravant à ventre sombre	CDO22	P	Protection nationale	NE	NE	NE	Non concerné	Non
<i>Branta bernicla hrota</i>	(O.F. Müller, 1776) Bernache cravant à ventre pâle	CDO22	B	Protection nationale	NE	NE	NE	Non concerné	Non
<i>Branta canadensis</i>	(Linnaeus, 1758) Bernache du Canada	CDO21	I	Non protégé	LC	NA	NA	Non concerné	Non
<i>Branta leucopsis</i>	(Bechstein, 1803) Bernache nonnette	CDO1	P	Protection nationale	LC	NE	NA	Non concerné	Oui
<i>Bubulcus ibis</i>	(Linnaeus, 1758) Héron garde-bœufs	Non concerné	P	Protection nationale	LC	LC	NT	Non concerné	Oui
<i>Bucephala clangula</i>	(Linnaeus, 1758) Garrot à oeil d'or	CDO22	P	Non protégé	LC	NA	EN	Oui	Oui
<i>Buteo buteo</i>	(Linnaeus, 1758) Buse variable	Non concerné	P	Protection nationale	LC	LC	DD	Non concerné	Non
<i>Calcarius lapponicus</i>	(Linnaeus, 1758) Bruant lapon	Non concerné	P	Protection nationale	LC	NE	NA	Non concerné	Non
<i>Calidris alba</i>	(Pallas, 1764) Bécasseau sanderling	Non concerné	P	Protection nationale	LC	NE	LC	Oui	Oui
<i>Calidris alpina</i>	(Linnaeus, 1758) Bécasseau variable	Non concerné	P	Protection nationale	LC	NE	NA	Oui	Oui

Nom scientifique	Nom Français	DO	Statut Fr.	Protection nationale	LREU	LRN	LRBZH	ZNIEFF BZH	Patrimoniales
<i>Calidris canutus</i>	(Linnaeus, 1758) Bécasseau maubèche	CDO22	P	Non protégé	LC	NE	LC	Oui	Oui
<i>Calidris ferruginea</i>	(Pontoppidan, 1763) Bécasseau cocorli	Non concerné	P	Protection nationale	VU	NE	NA	Non concerné	Oui
<i>Calidris maritima</i>	(Brünnich, 1764) Bécasseau violet	Non concerné	P	Protection nationale	LC	NE	DD	Oui	Oui
<i>Calidris mauri</i>	(Cabanis, 1857) Bécasseau d'Alaska	Non concerné	B	Protection nationale	NE	NE	NA	Non concerné	Non
<i>Calidris melanotos</i>	(Vieillot, 1819) Bécasseau tacheté	Non concerné	B	Protection nationale	NE	NE	NA	Non concerné	Non
<i>Calidris minuta</i>	(Leisler, 1812) Bécasseau minute	Non concerné	P	Protection nationale	LC	NE	NA	Non concerné	Non
<i>Calidris pugnax</i>	(Linnaeus, 1758) Combattant varié	CDO1	P	Non protégé	LC	NA	NA	Non concerné	Oui
<i>Calidris temminckii</i>	(Leisler, 1812) Bécasseau de Temminck	Non concerné	P	Protection nationale	LC	NE	NA	Non concerné	Non
<i>Calonectris borealis</i>	(Cory, 1881) Puffin cendré	Non concerné	B	Non protégé	LC	NE	NE	Non concerné	Non
<i>Caprimulgus europaeus</i>	Linnaeus, 1758 Engoulevent d'Europe	CDO1	P	Protection nationale	LC	LC	LC	Oui	Oui
<i>Carduelis carduelis</i>	(Linnaeus, 1758) Chardonneret élégant	Non concerné	P	Protection nationale	LC	VU	DD	Non concerné	Oui
<i>Carpodacus erythrinus</i>	(Pallas, 1770) Roselin cramoisi	Non concerné	P	Protection nationale	LC	DD	NA	Non concerné	Non
<i>Certhia brachydactyla</i>	C.L. Brehm, 1820 Grimpereau des jardins	Non concerné	P	Protection nationale	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Cettia cetti</i>	(Temminck, 1820) Bouscarle de Cetti	Non concerné	P	Protection nationale	LC	NT	LC	Non concerné	Oui
<i>Charadrius alexandrinus</i>	Linnaeus, 1758 Gravelot à collier interrompu	CDO1	P	Protection nationale	LC	VU	DD	Oui	Oui
<i>Charadrius hiaticula</i>	Linnaeus, 1758 Grand Gravelot	Non concerné	P	Protection nationale	LC	VU	VU	Oui	Oui
<i>Chlidonias niger</i>	(Linnaeus, 1758) Guifette noire	CDO1	P	Protection nationale	LC	EN	NA	Oui	Oui

Nom scientifique		Nom Français	DO	Statut Fr.	Protection nationale	LREU	LRN	LRBZH	ZNIEFF BZH	Patrimoniales
<i>Chloris chloris</i>	(Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Non concerné	P	Protection nationale	LC	VU	DD	Non concerné	Oui
<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	(Linnaeus, 1766)	Mouette rieuse	CDO22	P	Protection nationale	LC	NT	LC	Non concerné	Oui
<i>Circaetus gallicus</i>	(Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	CDO1	P	Protection nationale	LC	LC	NA	Non concerné	Oui
<i>Circus aeruginosus</i>	(Linnaeus, 1758)	Busard des roseaux	CDO1	P	Protection nationale	LC	NT	EN	Oui	Oui
<i>Circus cyaneus</i>	(Linnaeus, 1766)	Busard Saint-Martin	CDO1	P	Protection nationale	NT	LC	EN	Oui	Oui
<i>Circus pygargus</i>	(Linnaeus, 1758)	Busard cendré	CDO1	P	Protection nationale	LC	NT	CR	Oui	Oui
<i>Cisticola juncidis</i>	(Rafinesque, 1810)	Cisticole des joncs	Non concerné	P	Protection nationale	LC	VU	NA	Non concerné	Oui
<i>Clangula hyemalis</i>	(Linnaeus, 1758)	Harelde boréale	CDO22	P	Non protégé	VU	NE	NA	Non concerné	Oui
<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	(Linnaeus, 1758)	Grosbec casse-noyaux	Non concerné	P	Protection nationale	LC	LC	DD	Oui	Oui
<i>Columba livia</i>	Gmelin, 1789	Pigeon biset	CDO21	P	Non protégé	LC	DD	DD	Non concerné	Non
<i>Columba oenas</i>	Linnaeus, 1758	Pigeon colombin	CDO22	P	Non protégé	LC	LC	DD	Non concerné	Non
<i>Columba palumbus</i>	Linnaeus, 1758	Pigeon ramier	CDO31	P	Non protégé	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Corvus corax</i>	Linnaeus, 1758	Grand corbeau	Non concerné	P	Protection nationale	LC	LC	EN	Oui	Oui
<i>Corvus corone</i>	Linnaeus, 1758	Corneille noire	CDO22	P	Non protégé	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Corvus corone</i>	Linnaeus, 1758	Corneille mantelée	CDO22	P	Non protégé	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Corvus frugilegus</i>	Linnaeus, 1758	Corbeau freux	CDO22	P	Non protégé	LC	LC	LC	Oui	Oui
<i>Corvus monedula</i>	Linnaeus, 1758	Choucas des tours	CDO22	P	Protection nationale	LC	LC	LC	Non concerné	Non

Nom scientifique		Nom Français	DO	Statut Fr.	Protection nationale	LREU	LRN	LRBZH	ZNIEFF BZH	Patrimoniales
<i>Coturnix coturnix</i>	(Linnaeus, 1758)	Caille des blés	CDO22	P	Non protégé	LC	LC	LC	Oui	Oui
<i>Cuculus canorus</i>	Linnaeus, 1758	Coucou gris	Non concerné	P	Protection nationale	LC	LC	DD	Non concerné	Non
<i>Cyanistes caeruleus</i>	(Linnaeus, 1758)	Mésange bleue	Non concerné	P	Protection nationale	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Cygnus cygnus</i>	(Linnaeus, 1758)	Cygne chanteur	CDO1	P	Protection nationale	LC	NA	NA	Non concerné	Oui
<i>Cygnus olor</i>	(Gmelin, 1789)	Cygne tuberculé	CDO22	P	Protection nationale	LC	LC	NA	Non concerné	Non
<i>Delichon urbicum</i>	(Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Non concerné	P	Protection nationale	LC	NT	LC	Non concerné	Oui
<i>Dendrocopos major</i>	(Linnaeus, 1758)	Pic épeiche	Non concerné	P	Protection nationale	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Dryocopus martius</i>	(Linnaeus, 1758)	Pic noir	CDO1	P	Protection nationale	LC	LC	LC	Oui	Oui
<i>Egretta garzetta</i>	(Linnaeus, 1766)	Aigrette garzette	CDO1	P	Protection nationale	LC	LC	NT	Oui	Oui
<i>Elanus caeruleus</i>	(Desfontaines, 1789)	Élanion blanc	CDO1	P	Protection nationale	LC	VU	NA	Non concerné	Oui
<i>Emberiza calandra</i>	Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Non concerné	P	Protection nationale	LC	LC	EN	Oui	Oui
<i>Emberiza cirius</i>	Linnaeus, 1766	Bruant zizi	Non concerné	P	Protection nationale	LC	LC	NA	Non concerné	Non
<i>Emberiza citrinella</i>	Linnaeus, 1758	Bruant jaune	Non concerné	P	Protection nationale	LC	VU	NT	Non concerné	Oui
<i>Emberiza schoeniclus</i>	(Linnaeus, 1758)	Bruant des roseaux	Non concerné	P	Protection nationale	LC	EN	DD	Non concerné	Oui
<i>Erithacus rubecula</i>	(Linnaeus, 1758)	Rougegorge familier	Non concerné	P	Protection nationale	LC	LC	DD	Non concerné	Non
<i>Falco columbarius</i>	Linnaeus, 1758	Faucon émerillon	CDO1	P	Protection nationale	LC	NE	DD	Oui	Oui
<i>Falco peregrinus</i>	Tunstall, 1771	Faucon pèlerin	CDO1	P	Protection nationale	LC	LC	DD	Oui	Oui

Nom scientifique	Nom Français	DO	Statut Fr.	Protection nationale	LREU	LRN	LRBZH	ZNIEFF BZH	Patrimoniales	
<i>Falco subbuteo</i>	Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Non concerné	P	Protection nationale	LC	LC	NA	Oui	Oui
<i>Falco tinnunculus</i>	Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Non concerné	P	Protection nationale	LC	NT	LC	Non concerné	Oui
<i>Ficedula hypoleuca</i>	(Pallas, 1764)	Gobemouche noir	Non concerné	P	Protection nationale	LC	VU	DD	Non concerné	Oui
<i>Fratercula arctica</i>	(Linnaeus, 1758)	Macareux moine	Non concerné	P	Protection nationale	EN	CR	DD	Oui	Oui
<i>Fringilla coelebs</i>	Linnaeus, 1758	Pinson des arbres	Non concerné	P	Protection nationale	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Fringilla montifringilla</i>	Linnaeus, 1758	Pinson du nord	Non concerné	P	Protection nationale	LC	NE	DD	Non concerné	Non
<i>Fulica atra</i>	Linnaeus, 1758	Foulque macroule	CDO32	P	Non protégé	NT	LC	LC	Oui	Oui
<i>Fulmarus glacialis</i>	(Linnaeus, 1761)	Fulmar boréal	Non concerné	P	Protection nationale	EN	NT	DD	Oui	Oui
<i>Gallinago gallinago</i>	(Linnaeus, 1758)	Bécassine des marais	CDO21	P	Non protégé	LC	CR	DD	Oui	Oui
<i>Gallinula chloropus</i>	(Linnaeus, 1758)	Gallinule poule d'eau	CDO22	P	Non protégé	LC	LC	DD	Non concerné	Non
<i>Gallinula galeata</i>	(Lichtenstein, 1818)	Gallinule d'Amérique	Non concerné		Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
<i>Garrulus glandarius</i>	(Linnaeus, 1758)	Geai des chênes	CDO22	P	Non protégé	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Gavia arctica</i>	(Linnaeus, 1758)	Plongeon arctique	CDO1	P	Protection nationale	LC	NE	DD	Oui	Oui
<i>Gavia immer</i>	(Brünnich, 1764)	Plongeon imbrin	CDO1	P	Protection nationale	VU	NE	VU	Oui	Oui
<i>Gavia stellata</i>	(Pontoppidan, 1763)	Plongeon catmarin	CDO1	P	Protection nationale	LC	NE	DD	Oui	Oui
<i>Grus grus</i>	(Linnaeus, 1758)	Grue cendrée	CDO1	P	Protection nationale	LC	CR	NA	Non concerné	Oui
<i>Haematopus ostralegus</i>	Linnaeus, 1758	Huîtrier pie	CDO22	P	Non protégé	VU	LC	VU	Oui	Oui

Nom scientifique	Nom Français	DO	Statut Fr.	Protection nationale	LREU	LRN	LRBZH	ZNIEFF BZH	Patrimoniales
<i>Himantopus himantopus</i> (Linnaeus, 1758)	Echasse blanche	CDO1	P	Protection nationale	LC	LC	EN	Oui	Oui
<i>Hippolais polyglotta</i> (Vieillot, 1817)	Hypolaïs polyglotte	Non concerné	P	Protection nationale	LC	LC	NA	Non concerné	Non
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique	Non concerné	P	Protection nationale	LC	NT	DD	Non concerné	Oui
<i>Hydrobates pelagicus</i> (Linnaeus, 1758)	Océanite tempête	CDO1	P	Protection nationale	LC	VU	EN	Oui	Oui
<i>Hydrocoloeus minutus</i> (Pallas, 1776)	Mouette pygmée	CDO1	P	Protection nationale	NT	NA	DD	Non concerné	Oui
<i>Ichthyaetus melanocephalus</i> (Temminck, 1820)	Mouette mélanocéphale	CDO1	P	Protection nationale	LC	LC	DD	Non concerné	Oui
<i>Jynx torquilla</i> Linnaeus, 1758	Torcol fourmilier	Non concerné	P	Protection nationale	LC	LC	RE	Oui	Oui
<i>Larus argentatus</i> Pontoppidan, 1763	Goéland argenté	CDO22	P	Protection nationale	NT	NT	NA	Oui	Oui
<i>Larus canus</i> Linnaeus, 1758	Goéland cendré	CDO22	P	Protection nationale	LC	EN	LC	Oui	Oui
<i>Larus fuscus</i> Linnaeus, 1758	Goéland brun	CDO22	P	Protection nationale	LC	LC	LC	Oui	Oui
<i>Larus glaucoides</i> Meyer, 1822	Goéland à ailes blanches	Non concerné	B	Protection nationale	NE	NE	NA	Non concerné	Non
<i>Larus hyperboreus</i> Gunnerus, 1767	Goéland bourgmestre	Non concerné	P	Protection nationale	LC	NE	NA	Non concerné	Non
<i>Larus marinus</i> Linnaeus, 1758	Goéland marin	CDO22	P	Protection nationale	LC	LC	LC	Oui	Oui
<i>Larus michahellis</i> Naumann, 1840	Goéland leucophée	Non concerné	P	Protection nationale	LC	LC	NA	Non concerné	Non
<i>Limosa lapponica</i> (Linnaeus, 1758)	Barge rousse	CDO22	P	Non protégé	LC	NE	LC	Oui	Oui
<i>Limosa limosa</i> (Linnaeus, 1758)	Barge à queue noire	CDO22	P	Non protégé	VU	VU	NT	Oui	Oui
<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Non concerné	P	Protection nationale	LC	VU	DD	Non concerné	Oui

Nom scientifique		Nom Français	DO	Statut Fr.	Protection nationale	LREU	LRN	LRBZH	ZNIEFF BZH	Patrimoniales
<i>Locustella naevia</i>	(Boddaert, 1783)	Locustelle tachetée	Non concerné	P	Protection nationale	LC	NT	DD	Oui	Oui
<i>Lophophanes cristatus</i>	(Linnaeus, 1758)	Mésange huppée	Non concerné	P	Protection nationale	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Loxia curvirostra</i>	Linnaeus, 1758	Bec-croisé des sapins	Non concerné	P	Protection nationale	LC	LC	NA	Non concerné	Non
<i>Lullula arborea</i>	(Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	CDO1	P	Protection nationale	LC	LC	DD	Oui	Oui
<i>Luscinia megarhynchos</i>	C. L. Brehm, 1831	Rossignol philomèle	Non concerné	P	Protection nationale	LC	LC	NA	Non concerné	Non
<i>Lymnocyptes minimus</i>	(Brünnich, 1764)	Bécassine sourde	CDO21	P	Non protégé	LC	NE	DD	Non concerné	Non
<i>Melanitta nigra</i>	(Linnaeus, 1758)	Macreuse noire	CDO22	P	Non protégé	LC	NE	LC	Oui	Oui
<i>Melospittacus undulatus</i>	(Shaw, 1805)	Perruche ondulée	Non concerné	M	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
<i>Mergus merganser</i>	Linnaeus, 1758	Harle bièvre	CDO22	P	Protection nationale	LC	NT	NA	Non concerné	Oui
<i>Mergus serrator</i>	Linnaeus, 1758	Harle huppé	CDO22	P	Protection nationale	NT	CR	NT	Oui	Oui
<i>Milvus migrans</i>	(Boddaert, 1783)	Milan noir	CDO1	P	Protection nationale	LC	LC	EN	Oui	Oui
<i>Morus bassanus</i>	(Linnaeus, 1758)	Fou de Bassan	Non concerné	P	Protection nationale	LC	NT	DD	Non concerné	Oui
<i>Motacilla alba</i>	Linnaeus, 1758	Bergeronnette grise	Non concerné	P	Protection nationale	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Motacilla alba yarrellii</i>	Gould, 1837	Bergeronnette de Yarrell	Non concerné	P	Protection nationale	NE	NE	NE	Non concerné	Non
<i>Motacilla cinerea</i>	Tunstall, 1771	Bergeronnette des ruisseaux	Non concerné	P	Protection nationale	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Motacilla flava</i>	Linnaeus, 1758	Bergeronnette flavéole	Non concerné	P	Protection nationale	LC	LC	DD	Oui	Oui
<i>Motacilla flava flavissima</i>	(Blyth, 1834)	Bergeronnette printanière	Non concerné	P	Protection nationale	NE	NE	DD	Non concerné	Non

Nom scientifique	Nom Français	DO	Statut Fr.	Protection nationale	LREU	LRN	LRBZH	ZNIEFF BZH	Patrimoniales	
<i>Motacilla yarrellii</i>	Gould, 1837	Bergeronette de yarell	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
<i>Muscicapa striata</i>	(Pallas, 1764)	Gobemouche gris	Non concerné	P	Protection nationale	LC	NT	LC	Non concerné	Oui
<i>Numenius arquata</i>	(Linnaeus, 1758)	Courlis cendré	CDO22	P	Non protégé	VU	VU	LC	Oui	Oui
<i>Numenius phaeopus</i>	(Linnaeus, 1758)	Courlis corlieu	CDO22	P	Non protégé	LC	NE	DD	Non concerné	Non
<i>Oenanthe oenanthe</i>	(Linnaeus, 1758)	Traquet motteux	Non concerné	P	Protection nationale	LC	NT	EN	Oui	Oui
<i>Oenanthe pleschanka</i>	(Lepechin, 1770)	Traquet pie	CDO1	B	Protection nationale	LC	NE	NA	Non concerné	Oui
Otus scops	(Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops	Non concerné	P	Protection nationale	NE	LC	NA	Non concerné	Non
<i>Pandion haliaetus</i>	(Linnaeus, 1758)	Balbusard pêcheur	CDO1	P	Protection nationale	LC	VU	DD	Oui	Oui
<i>Parus major</i>	Linnaeus, 1758	Mésange charbonnière	Non concerné	P	Protection nationale	LC	LC	NA	Non concerné	Non
<i>Passer domesticus</i>	(Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Non concerné	P	Protection nationale	NE	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Perdix perdix</i>	(Linnaeus, 1758)	Perdrix grise	CDO31	P	Non protégé	LC	LC	DD	Non concerné	Non
<i>Periparus ater</i>	(Linnaeus, 1758)	Mésange noire	Non concerné	P	Protection nationale	LC	LC	NA	Non concerné	Non
<i>Pernis apivorus</i>	(Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	CDO1	P	Protection nationale	LC	LC	LC	Oui	Oui
<i>Phalacrocorax aristotelis</i>	(Linnaeus, 1761)	Cormoran huppé	Non concerné	P	Protection nationale	NE	LC	LC	Oui	Oui
<i>Phalacrocorax carbo</i>	(Linnaeus, 1758)	Grand Cormoran	Non concerné	P	Protection nationale	LC	LC	LC	Oui	Oui
<i>Phalaropus fulicarius</i>	(Linnaeus, 1758)	Phalarope à bec large	Non concerné	P	Protection nationale	LC	NE	NA	Non concerné	Non
<i>Phasianus colchicus</i>	Linnaeus, 1758	Faisan de Colchide	CDO21	I	Non protégé	LC	LC	DD	Non concerné	Non

Nom scientifique	Nom Français	DO	Statut Fr.	Protection nationale	LREU	LRN	LRBZH	ZNIEFF BZH	Patrimoniales
<i>Phoenicurus ochruros</i> (S. G. Gmelin, 1774)	Rougequeue noir	Non concerné	P	Protection nationale	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Phoenicurus phoenicurus</i> (Linnaeus, 1758)	Rougequeue à front blanc	Non concerné	P	Protection nationale	LC	LC	NA	Oui	Oui
<i>Phylloscopus collybita</i> (Vieillot, 1817)	Pouillot véloce	Non concerné	P	Protection nationale	NE	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Phylloscopus inornatus</i> (Blyth, 1842)	Pouillot à grands sourcils	Non concerné	P	Protection nationale	LC	NE	NA	Non concerné	Non
<i>Phylloscopus schwarzi</i> (Radde, 1863)	Pouillot de Schwartz	Non concerné	B	Protection nationale	NE	NE	NA	Non concerné	Non
<i>Phylloscopus sibilatrix</i> (Bechstein, 1793)	Pouillot siffleur	Non concerné	P	Protection nationale	LC	NT	NT	Oui	Oui
<i>Phylloscopus trochilus</i> (Linnaeus, 1758)	Pouillot fitis	Non concerné	P	Protection nationale	LC	NT	DD	Non concerné	Oui
<i>Pica pica</i> (Linnaeus, 1758)	Pie bavarde	CDO22	P	Non protégé	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Picus viridis</i> Linnaeus, 1758	Pic vert	Non concerné	P	Protection nationale	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Platalea leucorodia</i> Linnaeus, 1758	Spatule blanche	CDO1	P	Protection nationale	LC	NT	EN	Oui	Oui
<i>Plectrophenax nivalis</i> (Linnaeus, 1758)	Bruant des neiges	Non concerné	P	Protection nationale	LC	NE	NA	Non concerné	Non
<i>Plegadis falcinellus</i> (Linnaeus, 1766)	Ibis falcinelle	CDO1	P	Protection nationale	LC	NT	NA	Non concerné	Oui
<i>Pluvialis apricaria</i> (Linnaeus, 1758)	Pluvier doré	CDO1	P	Non protégé	LC	NE	LC	Non concerné	Oui
<i>Pluvialis squatarola</i> (Linnaeus, 1758)	Pluvier argenté	CDO22	P	Non protégé	LC	NE	LC	Oui	Oui
<i>Podiceps auritus</i> (Linnaeus, 1758)	Grèbe esclavon	CDO1	P	Protection nationale	NT	NE	VU	Oui	Oui
<i>Podiceps cristatus</i> (Linnaeus, 1758)	Grèbe huppé	Non concerné	P	Protection nationale	LC	LC	DD	Oui	Oui
<i>Podiceps grisegena</i> (Boddaert, 1783)	Grèbe jougris	Non concerné	P	Protection nationale	LC	CR	NA	Non concerné	Oui

Nom scientifique	Nom Français	DO	Statut Fr.	Protection nationale	LREU	LRN	LRBZH	ZNIEFF BZH	Patrimoniales	
<i>Podiceps nigricollis</i>	Brehm, 1831	Grèbe à cou noir	Non concerné	P	Protection nationale	LC	LC	LC	Oui	Oui
<i>Poecile palustris</i>	(Linnaeus, 1758)	Mésange nonnette	Non concerné	P	Protection nationale	LC	LC	NT	Non concerné	Oui
<i>Prunella modularis</i>	(Linnaeus, 1758)	Accenteur mouchet	Non concerné	P	Protection nationale	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Puffinus mauretanicus</i>	P. R. Lowe, 1921	Puffin des Baléares	CDO1	P	Protection nationale	CR	NE	LC	Oui	Oui
<i>Puffinus puffinus</i>	(Brünnich, 1764)	Puffin des Anglais	Non concerné	P	Protection nationale	LC	EN	VU	Oui	Oui
<i>Pyrhcorax pyrrhcorax</i>	(Linnaeus, 1758)	Crave à bec rouge	CDO1	P	Protection nationale	LC	LC	EN	Oui	Oui
<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	(Linnaeus, 1758)	Bouvreuil pivoine	Non concerné	P	Protection nationale	LC	VU	NA	Non concerné	Oui
<i>Rallus aquaticus</i>	Linnaeus, 1758	Râle d'eau	CDO22	P	Non protégé	LC	NT	DD	Non concerné	Oui
<i>Regulus ignicapilla</i>	(Temminck, 1820)	Roitelet à triple bandeau	Non concerné	P	Protection nationale	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Regulus regulus</i>	(Linnaeus, 1758)	Roitelet huppé	Non concerné	P	Protection nationale	LC	NT	DD	Non concerné	Oui
<i>Riparia riparia</i>	(Linnaeus, 1758)	Hirondelle de rivage	Non concerné	P	Protection nationale	LC	LC	LC	Oui	Oui
<i>Rissa tridactyla</i>	(Linnaeus, 1758)	Mouette tridactyle	Non concerné	P	Protection nationale	VU	VU	EN	Oui	Oui
<i>Saxicola rubetra</i>	(Linnaeus, 1758)	Tarier des prés	Non concerné	P	Protection nationale	LC	VU	DD	Oui	Oui
<i>Saxicola rubicola</i>	(Linnaeus, 1766)	Tarier pâtre	Non concerné	P	Protection nationale	LC	NT	NA	Non concerné	Oui
<i>Scolopax rusticola</i>	Linnaeus, 1758	Bécasse des bois	CDO21	P	Non protégé	LC	LC	NA	Oui	Oui
<i>Serinus serinus</i>	(Linnaeus, 1766)	Serin cini	Non concerné	P	Protection nationale	LC	VU	NA	Non concerné	Oui
<i>Setophaga striata</i>	(Forster, 1772)	Paruline rayée, Sylvette rayée	Non concerné	B	Protection nationale	NE	NE	NA	Non concerné	Non

Nom scientifique		Nom Français	DO	Statut Fr.	Protection nationale	LREU	LRN	LRBZH	ZNIEFF BZH	Patrimoniales
<i>Sitta europaea</i>	Linnaeus, 1758	Sittelle torchepot	Non concerné	P	Protection nationale	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Somateria mollissima</i>	(Linnaeus, 1758)	Eider à duvet	CDO22	P	Non protégé	VU	CR	NA	Oui	Oui
<i>Spatula clypeata</i>	(Linnaeus, 1758)	Canard souchet	CDO21	P	Non protégé	LC	LC	EN	Non concerné	Oui
<i>Spinus spinus</i>	(Linnaeus, 1758)	Tarin des aulnes	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
<i>Stercorarius parasiticus</i>	(Linnaeus, 1758)	Labbe parasite	Non concerné	P	Protection nationale	LC	NE	DD	Non concerné	Non
<i>Stercorarius pomarinus</i>	(Temminck, 1815)	Labbe pomarin	Non concerné	P	Protection nationale	LC	NE	DD	Non concerné	Non
<i>Stercorarius skua</i>	(Brünnich, 1764)	Grand Labbe	Non concerné	P	Protection nationale	LC	NE	NA	Non concerné	Non
<i>Sterna hirundo</i>	Linnaeus, 1758	Sterne pierregarin	CDO1	P	Protection nationale	LC	LC	DD	Oui	Oui
<i>Sterna paradisaea</i>	Pontoppidan, 1763	Sterne arctique	CDO1	P	Protection nationale	LC	CR	DD	Non concerné	Oui
<i>Sterna sandvicensis</i>	Latham, 1787	Sterne caugek	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Oui	Oui
<i>Sternula albifrons</i>	(Pallas, 1764)	Sterne naine	CDO1	P	Protection nationale	LC	LC	DD	Non concerné	Oui
<i>Streptopelia decaocto</i>	(Frisvaldszky, 1838)	Tourterelle turque	CDO22	P	Non protégé	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Streptopelia turtur</i>	(Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	CDO22	P	Non protégé	VU	VU	DD	Non concerné	Oui
<i>Strix aluco</i>	Linnaeus, 1758	Chouette hulotte	Non concerné	P	Protection nationale	LC	LC	DD	Non concerné	Non
<i>Sturnus vulgaris</i>	Linnaeus, 1758	Etourneau sansonnet	CDO22	P	Non protégé	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Sylvia atricapilla</i>	(Linnaeus, 1758)	Fauvette à tête noire	Non concerné	P	Protection nationale	LC	LC	DD	Non concerné	Non
<i>Sylvia borin</i>	(Boddaert, 1783)	Fauvette des jardins	Non concerné	P	Protection nationale	LC	NT	DD	Non concerné	Oui

Nom scientifique		Nom Français	DO	Statut Fr.	Protection nationale	LREU	LRN	LRBZH	ZNIEFF BZH	Patrimoniales
<i>Sylvia communis</i>	Latham, 1787	Fauvette grisette	Non concerné	P	Protection nationale	LC	LC	DD	Non concerné	Non
<i>Sylvia curruca</i>	(Linnaeus, 1758)	Fauvette babillarde	Non concerné	P	Protection nationale	NE	LC	NA	Oui	Oui
<i>Sylvia undata</i>	(Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	CDO1	P	Protection nationale	NT	EN	LC	Oui	Oui
<i>Tachybaptus ruficollis</i>	(Pallas, 1764)	Grèbe castagneux	Non concerné	P	Protection nationale	LC	LC	LC	Oui	Oui
<i>Tadorna tadorna</i>	(Linnaeus, 1758)	Tadorne de Belon	Non concerné	P	Protection nationale	LC	LC	LC	Oui	Oui
<i>Tringa erythropus</i>	(Pallas, 1764)	Chevalier arlequin	CDO22	P	Non protégé	LC	NE	DD	Non concerné	Non
<i>Tringa nebularia</i>	(Gunnerus, 1767)	Chevalier aboyeur	CDO22	P	Non protégé	LC	NE	DD	Non concerné	Non
<i>Tringa ochropus</i>	Linnaeus, 1758	Chevalier culblanc	Non concerné	P	Protection nationale	LC	NE	DD	Oui	Oui
<i>Tringa totanus</i>	(Linnaeus, 1758)	Chevalier gambette	CDO22	P	Non protégé	LC	LC	LC	Oui	Oui
<i>Troglodytes troglodytes</i>	(Linnaeus, 1758)	Troglodyte mignon	Non concerné	P	Protection nationale	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Turdus iliacus</i>	Linnaeus, 1766	Grive mauvis	CDO22	P	Non protégé	NT	NE	DD	Non concerné	Non
<i>Turdus merula</i>	Linnaeus, 1758	Merle noir	CDO22	P	Non protégé	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Turdus philomelos</i>	C. L. Brehm, 1831	Grive musicienne	CDO22	P	Non protégé	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Turdus pilaris</i>	Linnaeus, 1758	Grive litorne	CDO22	P	Non protégé	LC	LC	DD	Non concerné	Non
<i>Turdus torquatus</i>	Linnaeus, 1758	Merle à plastron	Non concerné	P	Protection nationale	LC	LC	NA	Oui	Oui
<i>Turdus viscivorus</i>	Linnaeus, 1758	Grive draine	CDO22	P	Non protégé	LC	LC	DD	Non concerné	Non
<i>Tyto alba</i>	(Scopoli, 1769)	Chouette effraie	Non concerné	P	Protection nationale	LC	LC	DD	Non concerné	Non

Nom scientifique		Nom Français	DO	Statut Fr.	Protection nationale	LREU	LRN	LRBZH	ZNIEFF BZH	Patrimoniales
<i>Upupa epops</i>	Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Non concerné	P	Protection nationale	LC	LC	NA	Oui	Oui
<i>Uria aalge</i>	(Pontoppidan, 1763)	Guillemot de Troïl	CDO1	P	Protection nationale	NT	EN	VU	Oui	Oui
<i>Vanellus vanellus</i>	(Linnaeus, 1758)	Vanneau huppé	CDO22	P	Non protégé	VU	NT	VU	Oui	Oui
<i>Xema sabini</i>	(Sabine, 1819)	Mouette de Sabine	Non concerné	P	Protection nationale	LC	NE	DD	Non concerné	Non

❖ Amphibiens

Nom scientifique		Nom Français	DHFF	Statut Fr.	Protection nationale	LREU	LRN	LRBZH	ZNIEFF BZH	Patrimoniales
<i>Alytes obstetricans</i>	(Laurenti, 1768)	Alyte accoucheur	CDH4	P	Protection nationale	LC	LC	NT	Oui	Oui
<i>Bufo spinosus</i>	(Daudin, 1803)	Crapaud épineux	Non concerné	P	Protection nationale	NE	NE	LC	Non concerné	Non
<i>Hyla arborea</i>	(Linnaeus, 1758)	Rainette verte	CDH4	P	Protection nationale	LC	NT	LC	Oui	Oui
<i>Lissotriton helveticus</i>	(Razoumowsky, 1789)	Triton palmé	Non concerné	P	Protection nationale	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Pelodytes punctatus</i>	(Daudin, 1803)	Pélodyte ponctué	Non concerné	P	Protection nationale	NE	LC	NT	Oui	Oui
<i>Rana dalmatina</i>	Fitzinger in Bonaparte, 1838	Grenouille agile	CDH4	P	Protection nationale	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Rana temporaria</i>	Linnaeus, 1758	Grenouille rousse	CDH5	P	Protection nationale	LC	LC	NT	Non concerné	Oui
<i>Salamandra salamandra</i>	(Linnaeus, 1758)	Salamandre tachetée	Non concerné	P	Protection nationale	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Triturus marmoratus</i>	(Latreille, 1800)	Triton marbré	CDH4	S	Protection nationale	LC	NT	LC	Oui	Oui

❖ Reptiles

Nom scientifique	Nom Français	DHFF	Statut Fr.	Protection nationale	LREU	LRN	LRBZH	ZNIEFF BZH	Patrimoniales	
<i>Anguis fragilis</i>	Linnaeus, 1758	Orvet fragile	Non concerné	P	Protection nationale	NE	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Natrix helvetica</i>	(Lacepède, 1789)	Couleuvre helvétique	Non concerné	P	Protection nationale	NE	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Podarcis muralis</i>	(Laurenti, 1768)	Lézard des murailles	CDH4	P	Protection nationale	LC	LC	DD	Oui	Oui
<i>Vipera berus</i>	(Linnaeus, 1758)	Vipère péliade	Non concerné	P	Protection nationale	LC	VU	EN	Oui	Oui
<i>Zootoca vivipara</i>	(Lichtenstein, 1823)	Lézard vivipare	Non concerné	P	Protection nationale	LC	LC	NT	Non concerné	Oui

❖ Chiroptères

Nom scientifique	Nom Français	DHFF	Statut Fr.	Protection nationale	LREU	LRN	LRBZH	ZNIEFF BZH	Patrimoniales	
<i>Barbastella barbastellus</i>	(Schreber, 1774)	Barbastelle d'Europe	CDH4	P	Protection nationale	VU	LC	NT	Oui	Oui
<i>Eptesicus serotinus</i>	(Schreber, 1774)	Sérotine commune	CDH4	P	Protection nationale	NE	NT	LC	Non concerné	Oui
<i>Myotis nattereri</i>	(Kuhl, 1817)	Murin de Natterer	CDH4	P	Protection nationale	NE	LC	NT	Oui	Oui
<i>Pipistrellus kuhlii</i>	(Natterer in Kuhl, 1817)	Pipistrelle de Kuhl	CDH4	P	Protection nationale	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	(Schreber, 1774)	Pipistrelle commune	CDH4	P	Protection nationale	NE	NT	LC	Non concerné	Oui
<i>Plecotus auritus</i>	(Linnaeus, 1758)	Oreillard roux	CDH4	P	Protection nationale	NE	LC	LC	Oui	Oui
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	(Schreber, 1774)	Grand Rhinolophe	CDH2	P	Protection nationale	NT	LC	EN	Oui	Oui

❖ Mammifères terrestres

Nom scientifique	Nom Français	DHFF	Statut Fr.	Protection nationale	LREU	LRN	LRBZH	ZNIEFF BZH	Patrimoniales
<i>Apodemus sylvaticus</i> (Linnaeus, 1758)	Mulot sylvestre	Non concerné	P	Non protégé	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Arvicola sapidus</i> Miller, 1908	Campagnol amphibie	Non concerné	P	Protection nationale	VU	NT	NT	Oui	Oui
<i>Capreolus capreolus</i> (Linnaeus, 1758)	Chevreuril européen	Non concerné	P	Non protégé	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Clethrionomys glareolus</i> (Schreber, 1780)	Campagnol roussâtre	Non concerné	P	Non protégé	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Crociodura russula</i> (Hermann, 1780)	Crociodure musette	Non concerné	P	Non protégé	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Erinaceus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Hérisson d'Europe	Non concerné	P	Protection nationale	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Lepus europaeus</i> Pallas, 1778	Lièvre d'Europe	Non concerné	P	Non protégé	LC	LC	LC	Oui	Oui
<i>Lutra lutra</i> (Linnaeus, 1758)	Loutre d'Europe	CDH2	P	Protection nationale	NT	LC	LC	Oui	Oui
<i>Martes foina</i> (Erxleben, 1777)	Fouine	Non concerné	P	Non protégé	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Martes martes</i> (Linnaeus, 1758)	Martre des pins	CDH5	P	Non protégé	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Meles meles</i> (Linnaeus, 1758)	Blaireau européen	Non concerné	P	Non protégé	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Micromys minutus</i> (Pallas, 1771)	Rat des moissons	Non concerné	P	Non protégé	LC	LC	DD	Oui	Oui
<i>Microtus agrestis</i> (Linnaeus, 1761)	Campagnol agreste	Non concerné	P	Non protégé	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Microtus subterraneus</i> (de Sélys-Longchamps, 1836)	Campagnol souterrain	Non concerné	P	Non protégé	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Mus musculus</i> Linnaeus, 1758	Souris grise	Non concerné	I	Non protégé	LC	LC	LC	Non concerné	Non

Nom scientifique	Nom Français	DHFF	Statut Fr.	Protection nationale	LREU	LRN	LRBZH	ZNIEFF BZH	Patrimoniales	
<i>Mustela nivalis</i>	Linnaeus, 1766	Belette d'Europe	Non concerné	P	Non protégé	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Mustela putorius</i>	Linnaeus, 1758	Putois d'Europe	CDH5	P	Non protégé	LC	NT	DD	Oui	Oui
<i>Myocastor coypus</i>	(Molina, 1782)	Ragondin	Non concerné	J	Non protégé	NE	NA	NA	Non concerné	Non
<i>Neomys fodiens</i>	(Pennant, 1771)	Crossope aquatique	Non concerné	P	Protection nationale	LC	LC	DD	Oui	Oui
<i>Ondatra zibethicus</i>	(Linnaeus, 1766)	Rat musqué	Non concerné	I	Non protégé	NE	NA	NA	Non concerné	Non
<i>Oryctolagus cuniculus</i>	(Linnaeus, 1758)	Lapin de Garenne	Non concerné	P	Non protégé	NT	NT	NT	Non concerné	Oui
<i>Phocoena phocoena</i>	(Linnaeus, 1758)	Marsouin commun	CDH4	P	Protection nationale	VU	NT	DD	Oui	Oui
<i>Rattus norvegicus</i>	(Berkenhout, 1769)	Rat surmulot	Non concerné	I	Non protégé	NE	NA	NA	Non concerné	Non
<i>Sciurus vulgaris</i>	Linnaeus, 1758	Ecureuil roux	Non concerné	P	Protection nationale	LC	LC	LC	Oui	Oui
<i>Sorex coronatus</i>	Millet, 1828	Musaraigne couronnée	Non concerné	P	Non protégé	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Sorex minutus</i>	Linnaeus, 1766	Musaraigne pygmée	Non concerné	P	Non protégé	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Sus scrofa</i>	Linnaeus, 1758	Sanglier	Non concerné	P	Non protégé	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Talpa europaea</i>	Linnaeus, 1758	Taupe d'Europe	Non concerné	P	Non protégé	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Vulpes vulpes</i>	(Linnaeus, 1758)	Renard roux	Non concerné	P	Non protégé	LC	LC	LC	Non concerné	Non

❖ Mollusques terrestres et d'eau douce

Nom scientifique	Nom Français	DHFF	Statut Fr.	Protection nationale	LREU	LRN	LRBZH	ZNIEFF BZH	Patrimoniales
<i>Ashfordia granulata</i> (Alder, 1830)	Veloutée moine	Non concerné	P	Non protégé	LC	LC	NE	Non concerné	Non
<i>Balea perversa</i> (Linnaeus, 1758)	Balée commune	Non concerné	P	Non protégé	LC	LC	NE	Non concerné	Non
<i>Cochlicella acuta</i> (O.F. Müller, 1774)	Cornet étroit	Non concerné	P	Non protégé	LC	LC	NE	Non concerné	Non
<i>Discus rotundatus</i> (O.F. Müller, 1774)	Bouton commun	Non concerné	P	Non protégé	LC	LC	NE	Non concerné	Non
<i>Lauria cylindracea</i> (da Costa, 1778)	Maillot commun	Non concerné	P	Non protégé	NE	LC	NE	Non concerné	Non
<i>Limax maximus</i> Linnaeus, 1758	Limace léopard	Non concerné	P	Non protégé	LC	LC	NE	Non concerné	Non
Lymnaeidae	Rafinesque, 1815	-	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
Physidae	Fitzinger, 1833	-	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
Planorbidae	Rafinesque, 1815	-	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
Arion rufus (Linnaeus, 1758)	Grande loche	Non concerné	P	Non protégé	LC	LC	NE	Non concerné	Non
<i>Cepaea nemoralis</i> (Linnaeus, 1758)	Escargot des bois	Non concerné	P	Non protégé	LC	LC	NE	Non concerné	Non
<i>Cornu aspersum</i> (O.F. Müller, 1774)	Escargot petit-gris	Non concerné	C	Non protégé	LC	LC	NE	Non concerné	Non
<i>Elona quimperiana</i> (Blainville, 1821)	Escargot de Quimper	CDH2	P	Protection nationale	LC	LC	NE	Non concerné	Oui
<i>Oxychilus draparnaudi</i> (H. Beck, 1837)	Grand luisant	Non concerné	P	Non protégé	LC	LC	NE	Non concerné	Non

❖ Rhopalocères

Nom scientifique	Nom Français	DHFF	Statut Fr.	Protection nationale	LREU	LRN	LRBZH	ZNIEFF BZH	Patrimoniales
<i>Aglais io</i> (Linnaeus, 1758)	Paon-du-jour	Non concerné	P	Non protégé	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Aglais urticae</i> (auct. non (Linnaeus, 1758))	Petite tortue	Non concerné	S	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
<i>Anthocharis cardamines</i> (Linnaeus, 1758)	Aurore	Non concerné	P	Non protégé	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Arctia caja</i> (Linnaeus, 1758)	Ecaille Martre	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
<i>Aricia agestis</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Collier-de-corail	Non concerné	P	Non protégé	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Celastrina argiolus</i> (Linnaeus, 1758)	Azuré des nerpruns	Non concerné	P	Non protégé	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Coenonympha pamphilus</i> (Linnaeus, 1758)	Fadet commun	Non concerné	P	Non protégé	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Colias crocea</i> (Geoffroy in Fourcroy, 1785)	Souci	Non concerné	P	Non protégé	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Gonepteryx rhamni</i> (Linnaeus, 1758)	Citron	Non concerné	P	Non protégé	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Hipparchia semele</i> (Linnaeus, 1758)	Agreste	Non concerné	P	Non protégé	LC	LC	NT	Non concerné	Oui
<i>Iphiclides podalirius</i> (Linnaeus, 1758)	Flambé	Non concerné	P	Non protégé	LC	LC	NA	Non concerné	Non
<i>Lasiocampa quercus</i> (Linnaeus, 1758)	Bombyx du Chêne	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
<i>Lasiommata megera</i> (Linnaeus, 1767)	Mégère	Non concerné	P	Non protégé	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Limenitis camilla</i> (Linnaeus, 1764)	Petit Sylvain	Non concerné	P	Non protégé	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Lycaena hippothoe</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Cuivré des marais	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
<i>Lycaena phlaeas</i> (Linnaeus, 1761)	Cuivré commun	Non concerné	P	Non protégé	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Maniola jurtina</i> (Linnaeus, 1758)	Myrtil	Non concerné	P	Non protégé	LC	LC	LC	Non concerné	Non

Nom scientifique	Nom Français	DHFF	Statut Fr.	Protection nationale	LREU	LRN	LRBZH	ZNIEFF BZH	Patrimoniales
<i>Ochlodes sylvanus</i> (Esper, 1777)	Sylvaine	Non concerné	P	Non protégé	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Papilio machaon</i> Linnaeus, 1758	Machaon	Non concerné	P	Non protégé	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Pararge aegeria</i> (Linnaeus, 1758)	Tircis	Non concerné	P	Non protégé	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Pieris brassicae</i> (Linnaeus, 1758)	Piérider du Chou	Non concerné	P	Non protégé	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Pieris napi</i> (Linnaeus, 1758)	Piérider du Navet	Non concerné	P	Non protégé	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Pieris rapae</i> (Linnaeus, 1758)	Piérider de la Rave	Non concerné	P	Non protégé	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Polygonia c-album</i> (Linnaeus, 1758)	Robert-le-diable	Non concerné	P	Non protégé	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Polyommatus icarus</i> (Rottemburg, 1775)	Azuré de la Bugrane	Non concerné	P	Non protégé	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Pyronia tithonus</i> (Linnaeus, 1771)	Amaryllis	Non concerné	P	Non protégé	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Vanessa atalanta</i> (Linnaeus, 1758)	Vulcain	Non concerné	P	Non protégé	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Vanessa cardui</i> (Linnaeus, 1758)	Belle-dame	Non concerné	P	Non protégé	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Zygaena trifolii</i> (Esper, 1783)	Zygène des prés	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non

❖ Hétérocères

Nom scientifique	Nom Français	DHFF	Statut Fr.	Protection nationale	LREU	LRN	LRBZH	ZNIEFF BZH	Patrimoniales
<i>Abraxas grossulariata</i> (Linnaeus, 1758)	Zérène du Groseillier	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
<i>Acherontia atropos</i> (Linnaeus, 1758)	Sphinx Tête-de-Mort	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non

Nom scientifique	Nom Français	DHFF	Statut Fr.	Protection nationale	LREU	LRN	LRBZH	ZNIEFF BZH	Patrimoniales
<i>Autographa gamma</i> (Linnaeus, 1758)	Gamma	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
<i>Euplagia quadripunctaria</i> (Poda, 1761)	Ecaille chinée	CDH2	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Oui
<i>Eutelia adalatrix</i> (Hübner, 1813)	Noctuelle adulatrice	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
<i>Euthrix potatoria</i> (Linnaeus, 1758)	Buveuse	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
<i>Gortyna flavago</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Drap d'Or	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
<i>Helicoverpa armigera</i> (Hübner, 1808)	Armigère	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
<i>Macroglossum stellatarum</i> (Linnaeus, 1758)	Moro-Sphinx	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
<i>Macrothylacia rubi</i> (Linnaeus, 1758)	Bombyx de la Ronce	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
<i>Malacosoma neustria</i> (Linnaeus, 1758)	Livrée des arbres	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
<i>Mythimna albipuncta</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Point blanc	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
<i>Mythimna pallens</i> (Linnaeus, 1758)	Leucanie blafarde	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
<i>Timandra comae</i> Schmidt, 1931	Timandre aimée	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
<i>Xanthorhoe fluctuata</i> (Linnaeus, 1758)	Incertaine	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non

❖ Odonates

Nom scientifique	Nom Français	DHFF	Statut Fr.	Protection nationale	LREU	LRN	LRBZH	ZNIEFF BZH	Patrimoniales
<i>Aeshna cyanea</i> (O.F. Müller, 1764)	Aeschne bleue	Non concerné	P	Non protégé	LC	LC	LC	Non concerné	Non

Nom scientifique	Nom Français	DHFF	Statut Fr.	Protection nationale	LREU	LRN	LRBZH	ZNIEFF BZH	Patrimoniales
<i>Aeshnidae</i>	Rambur, 1842		P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
<i>Anax imperator</i>	Leach, 1815	Anax empereur	P	Non protégé	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Calopteryx splendens</i>	(Harris, 1780)	Calopteryx éclatant	P	Non protégé	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Calopteryx virgo</i>	(Linnaeus, 1758)	Caloptéryx vierge	P	Non protégé	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Ceriagrion tenellum</i>	(Villers, 1789)	Agrion délicat	P	Non protégé	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Chalcolestes viridis</i>	(Vander Linden, 1825)	Leste vert	P	Non protégé	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Coenagrion puella</i>	(Linnaeus, 1758)	Agrion jouvencelle	P	Non protégé	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Cordulegaster boltonii</i>	(Donovan, 1807)	Cordulégastre annelé	P	Non protégé	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Enallagma cyathigerum</i>	(Charpentier, 1840)	Agrion porte-coupe	P	Non protégé	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Ischnura elegans</i>	(Vander Linden, 1820)	Agrion élégant	P	Non protégé	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Ischnura pumilio</i>	(Charpentier, 1825)	Agrion nain	P	Non protégé	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Lestidae</i>	Calvert, 1901		P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
<i>Libellula depressa</i>	Linnaeus, 1758	Libellule déprimée	P	Non protégé	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Libellula fulva</i>	O.F. Müller, 1764	Libellule fauve	P	Non protégé	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Libellula quadrimaculata</i>	Linnaeus, 1758	Libellule à quatre taches	P	Non protégé	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Orthetrum cancellatum</i>	(Linnaeus, 1758)	Orthétrum réticulé	P	Non protégé	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Pyrrhosoma nymphula</i>	(Sulzer, 1776)	Petite nymphe au corps de feu	P	Non protégé	LC	LC	LC	Non concerné	Non

Nom scientifique	Nom Français	DHFF	Statut Fr.	Protection nationale	LREU	LRN	LRBZH	ZNIEFF BZH	Patrimoniales
<i>Sympetrum sanguineum</i> (O.F. Müller, 1764)	Sympétrum sanguin	Non concerné	P	Non protégé	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Sympetrum striolatum</i> (Charpentier, 1840)	Sympétrum strié	Non concerné	P	Non protégé	LC	LC	LC	Non concerné	Non

❖ Orthoptères

Nom scientifique	Nom Français	DHFF	Statut Fr.	Protection nationale	LREU	LRN	LRBZH	ZNIEFF BZH	Patrimoniales
<i>Chorthippus biguttulus</i> (Linnaeus, 1758)	Criquet mélodieux	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
<i>Chorthippus dorsatus</i> (Zetterstedt, 1821)	Criquet verte-échine	Non concerné	P	Non protégé	LC	NE	NE	Non concerné	Non
<i>Conocephalus dorsalis</i> (Latreille, 1804)	Conocéphale des Roseaux	Non concerné	P	Non protégé	LC	NE	NE	Non concerné	Non
<i>Conocephalus fuscus</i> (Fabricius, 1793)	Conocéphale bigarré	Non concerné	P	Non protégé	LC	NE	NE	Non concerné	Non
<i>Ephippiger diurnus</i> Dufour, 1841	Ephippigère des vignes	Non concerné	P	Non protégé	LC	NE	NE	Non concerné	Non
<i>Gomphocerippus biguttulus</i> (Linnaeus, 1758)	Gomphocerippus biguttulus	Non concerné	P	Non protégé	LC	NE	NE	Non concerné	Non
<i>Gryllotalpa gryllotalpa</i> (Linnaeus, 1758)	Courtillière commune	Non concerné	P	Non protégé	LC	NE	NE	Non concerné	Non
<i>Gryllus campestris</i> Linnaeus, 1758	Grillon champêtre	Non concerné	P	Non protégé	LC	NE	NE	Non concerné	Non
<i>Leptophyes punctatissima</i> (Bosc, 1792)	Sauterelle ponctuée	Non concerné	P	Non protégé	LC	NE	NE	Non concerné	Non
<i>Locusta migratoria</i> (Linnaeus, 1758)	Criquet migrateur	Non concerné	P	Non protégé	LC	NE	NE	Non concerné	Non
<i>Pholidoptera griseoaptera</i> (De Geer, 1773)	Decticelle cendrée	Non concerné	P	Non protégé	LC	NE	NE	Non concerné	Non
<i>Platycleis albopunctata</i> (Goeze, 1778)	Decticelle grisâtre	Non concerné	P	Non protégé	LC	NE	NE	Non concerné	Non

Nom scientifique	Nom Français	DHFF	Statut Fr.	Protection nationale	LREU	LRN	LRBZH	ZNIEFF BZH	Patrimoniales
<i>Pseudochorthippus parallelus</i> (Zetterstedt, 1821)	Criquet des pâtures	Non concerné	P	Non protégé	LC	NE	NE	Non concerné	Non
<i>Roeseliana roeselii</i> (Hagenbach, 1822)	Decticelle bariolée	Non concerné	P	Non protégé	LC	NE	NE	Non concerné	Non
<i>Tetrix undulata</i> (Sowerby, 1806)	Tétrix forestier	Non concerné	P	Non protégé	LC	NE	NE	Non concerné	Non
<i>Tettigonia viridissima</i> (Linnaeus, 1758)	Grande Sauterelle verte	Non concerné	P	Non protégé	LC	NE	NE	Non concerné	Non

❖ Autres insectes

Taxon	Nom scientifique	Nom Français	DHFF	Statut Fr.	Protection nationale	LREU	LRN	LRBZH	ZNIEFF BZH	Patrimoniales
Coléoptère	<i>Acupalpus dubius</i> Schilsky, 1888	-	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
Coléoptère	<i>Agonum afrum</i> (Duftschmid, 1812)	-	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
Coléoptère	<i>Agonum lugens</i> (Duftschmid, 1812)	-	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
Coléoptère	<i>Agonum muelleri</i> (Herbst, 1784)	-	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
Coléoptère	<i>Agonum nigrum</i> Dejean, 1828	-	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
Coléoptère	<i>Anisodactylus binotatus</i> (Fabricius, 1787)	-	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
Coléoptère	<i>Asaphidion flavipes</i> (Linnaeus, 1761)	-	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
Coléoptère	<i>Badister peltatus</i> (Panzer, 1797)	-	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
Coléoptère	<i>Badister sodalis</i> (Duftschmid, 1812)	-	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
Coléoptère	<i>Bembidion assimile</i> Gyllenhal, 1810	-	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non

Taxon	Nom scientifique	Nom Français	DHFF	Statut Fr.	Protection nationale	LREU	LRN	LRBZH	ZNIEFF BZH	Patrimoniales
Coléoptère	<i>Bembidion lampros</i> (Herbst, 1784)	-	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
Coléoptère	<i>Bembidion lunulatum</i> (Geoffroy, 1785)	-	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
Coléoptère	<i>Bembidion obtusum</i> Audinet-Serville, 1821	-	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
Coléoptère	<i>Bembidion properans</i> (Stephens, 1828)	-	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
Coléoptère	<i>Bradycellus harpalinus</i> (Audinet-Serville, 1821)	-	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
Coléoptère	<i>Bradycellus verbasci</i> (Duftschmid, 1812)	-	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
Coléoptère	<i>Cerambyx scopolii</i> Fuessly, 1775	Petit Capricorne	Non concerné	P	Non protégé	LC	NE	NE	Non concerné	Non
Coléoptère	<i>Clivina fossor</i> (Linnaeus, 1758)	-	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
Coléoptère	<i>Colymbetes sp.</i> Clairville, 1806	-	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
Coléoptère	<i>Cybister lateralimarginalis</i> (De Geer, 1774)	Cybister à côtés bordés	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
Coléoptère	<i>Dyschirius globosus</i> (Herbst, 1784)	-	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
Coléoptère	<i>Dytiscus marginalis</i> Linnaeus, 1758	-	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
Coléoptère	<i>Harpalus attenuatus</i> Stephens, 1828	-	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
Coléoptère	<i>Hydrophilidae</i> Latreille, 1802	-	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
Coléoptère	<i>Hygrobia hermanni</i> (Fabricius, 1775)	-	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
Coléoptère	<i>Leistus ferrugineus</i> (Linnaeus, 1758)	-	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non

Taxon	Nom scientifique	Nom Français	DHFF	Statut Fr.	Protection nationale	LREU	LRN	LRBZH	ZNIEFF BZH	Patrimoniales
Coléoptère	<i>Loricera pilicornis</i> (Fabricius, 1775)	Loricère à antennes poilus	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
Coléoptère	<i>Lucanus cervus</i> (Linnaeus, 1758)	Lucane cerf-volant	CDH2	P	Non protégé	NT	NE	NE	Non concerné	Oui
Coléoptère	<i>Oedemera nobilis</i> (Scopoli, 1763)	Cycliste maillot-vert	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
Coléoptère	<i>Poecilus cupreus</i> (Linnaeus, 1758)	-	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
Coléoptère	<i>Poecilus kugelanni</i> (Panzer, 1797)	Poecile tricolore	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
Coléoptère	<i>Pterostichus anthracinus</i> (Illiger, 1798)	-	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
Coléoptère	<i>Pterostichus diligens</i> (Sturm, 1824)	-	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
Coléoptère	<i>Pterostichus melanarius</i> (Illiger, 1798)	-	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
Coléoptère	<i>Pterostichus nigrita</i> (Paykull, 1790)	-	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
Coléoptère	<i>Pterostichus ovoideus</i> (Sturm, 1824)	-	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
Coléoptère	<i>Pterostichus strenuus</i> Erichson, 1837	-	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
Coléoptère	<i>Pterostichus vernalis</i> (Panzer, 1796)	-	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
Coléoptère	<i>Rhagonycha fulva</i> (Scopoli, 1763)	Téléphore fauve	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
Coléoptère	<i>Stenolophus mixtus</i> (Herbst, 1784)	-	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
Coléoptère	<i>Stenolophus skrimshiranus</i> Stephens, 1828	-	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
Coléoptère	<i>Stenolophus teutonius</i> (Schrank, 1781)	-	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non

Taxon	Nom scientifique	Nom Français	DHFF	Statut Fr.	Protection nationale	LREU	LRN	LRBZH	ZNIEFF BZH	Patrimoniales
Coléoptère	<i>Syntomus truncatellus</i> (Linnaeus, 1761)	-	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
Collembola	<i>Anurida maritima</i> (Guérin-Méneville, 1836)	Collembole marin	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
Hémiptère	<i>Corixidae</i> Leach, 1815	-	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
Hémiptère	<i>Gerridae</i> Leach, 1815	-	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
Hémiptère	<i>Graphosoma italicum</i> (O.F. Müller, 1766)	Punaise arlequin	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
Hémiptère	<i>Hydrometridae</i> Billberg, 1820	-	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
Hémiptère	<i>Naucoridae</i> Leach, 1815	-	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
Hémiptère	<i>Notonectidae</i> Latreille, 1802	-	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
Hémiptère	<i>Ranatra linearis</i> (Linnaeus, 1758)	Rânatre	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
Hémiptère	<i>Syromastus rhombeus</i> (Linnaeus, 1767)	-	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
Hyménoptère	<i>Apis mellifera</i> Linnaeus, 1758	Abeille domestique	Non concerné	P	Non protégé	DD	NE	NE	Non concerné	Non
Autre insecte	<i>Trichoptera</i> Kirby, 1813	Trichoptère	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non

❖ Arachnides

Nom scientifique	Nom Français	DHFF	Statut Fr.	Protection nationale	LREU	LRN	LRBZH	ZNIEFF BZH	Patrimoniales
<i>Araneus diadematus</i> Clerck, 1758	Épeire diadème	Non concerné	P	Non protégé	NE	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Argiope bruennichi</i> (Scopoli, 1772)	Épeire frelon	Non concerné	P	Non protégé	NE	LC	LC	Non concerné	Non

Nom scientifique	Nom Français	DHFF	Statut Fr.	Protection nationale	LREU	LRN	LRBZH	ZNIEFF BZH	Patrimoniales
<i>Dicranopalpus ramosus</i> (Simon, 1909)	Opillion rameux	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
<i>Pisaura mirabilis</i> (Clerck, 1758)	Pisaure admirable	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non

❖ Poissons

Nom scientifique	Nom Français	DHFF	Statut Fr.	Protection nationale	LREU	LRN	LRBZH	ZNIEFF BZH	Patrimoniales
<i>Anguilla anguilla</i> (Linnaeus, 1758)	Anguille européenne	Non concerné	P	Protection nationale	CR	CR	CR	Oui	Oui
<i>Barbatula barbatula</i> (Linnaeus, 1758)	Loche franche	Non concerné	P	Non protégé	LC	LC	LC	Non concerné	Non
<i>Carassius auratus</i> (Linnaeus, 1758)	Carassin	Non concerné	I	Non protégé	NE	NA	NA	Non concerné	Non

❖ Mammifères marins

Nom scientifique	Nom Français	DHFF	Statut Fr.	Protection nationale	LREU	LRN	LRBZH	ZNIEFF BZH	Patrimoniales
<i>Delphinus delphis</i> Linnaeus, 1758	Dauphin commun	CDH4	P	Protection nationale	DD	LC	DD	Non concerné	Non
<i>Globicephala melas</i> (Traill, 1809)	Globicéphale noir	CDH4	P	Protection nationale	DD	LC	DD	Non concerné	Non
<i>Halichoerus grypus</i> (Fabricius, 1791)	Phoque gris	CDH5	P	Protection nationale	LC	NT	VU	Oui	Oui
<i>Phoca vitulina</i> Linnaeus, 1758	Phoque veau marin	CDH2	P	Protection nationale	LC	NT	EN	Oui	Oui
<i>Stenella coeruleoalba</i> (Meyen, 1833)	Dauphin bleu et blanc	CDH4	P	Protection nationale	DD	LC	DD	Non concerné	Non
<i>Tursiops truncatus</i> (Montagu, 1821)	Grand dauphin commun	CDH2	P	Protection nationale	DD	LC	EN	Oui	Oui

❖ Mollusques marins

Nom scientifique	Nom Français	DHFF	Statut Fr.	Protection nationale	LREU	LRN	LRBZH	ZNIEFF BZH	Patrimoniales
<i>Callista chione</i> (Linnaeus, 1758)	Vernis	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
<i>Cerastoderma edule</i> (Linnaeus, 1758)	Coque commune	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
<i>Haliotis tuberculata</i> Linnaeus, 1758	Ormeau	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
<i>Littorina littorea</i> (Linnaeus, 1758)	Bigorneau	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
<i>Littorina neritoides</i> (Linnaeus, 1758)	Littorine bleue	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
<i>Littorina obtusata</i> (Linnaeus, 1758)	Littorine obtuse	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
<i>Littorina saxatilis</i> (Olivi, 1792)	Pervenche rugeuse	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
<i>Loligo vulgaris</i> Lamarck, 1798	Calamar	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
<i>Octopus vulgaris</i> Cuvier, 1797	Poulpe commun	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
<i>Patella vulgata</i> Linnaeus, 1758	Patelle	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
<i>Phorcus lineatus</i> (da Costa, 1778)	Monodonte	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non

❖ Crustacés

Nom scientifique	Nom Français	DHFF	Statut Fr.	Protection nationale	LREU	LRN	LRBZH	ZNIEFF BZH	Patrimoniales
<i>Asellidae</i> Rafinesque, 1815	-	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
<i>Atelecyclus rotundatus</i> (Olivi, 1792)	-	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non

Nom scientifique	Nom Français	DHFF	Statut Fr.	Protection nationale	LREU	LRN	LRBZH	ZNIEFF BZH	Patrimoniales
<i>Balanus balanus</i> (Linnaeus, 1758)	Balane	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
<i>Carcinus maenas</i> (Linnaeus, 1758)	Crabe vert	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non
<i>Ligia oceanica</i> (Linnaeus, 1767)	Ligie océanique	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non

❖ Cnidaire

Nom scientifique	Nom Français	DHFF	Statut Fr.	Protection nationale	LREU	LRN	LRBZH	ZNIEFF BZH	Patrimoniales
<i>Velella velella</i> (Linnaeus, 1758)	Vélelle	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non

❖ Ascidie

Nom scientifique	Nom Français	DHFF	Statut Fr.	Protection nationale	LREU	LRN	LRBZH	ZNIEFF BZH	Patrimoniales
<i>Botryllus schlosseri</i> (Pallas, 1766)	Botrylle étoilé	Non concerné	P	Non protégé	NE	NE	NE	Non concerné	Non

Compte-rendu de la sortie naturaliste du 4 mars 2022 en bord de mer – Ile Venan

Le vendredi 04 mars 2022, dans le cadre de l'ABC de Plouguerneau, 6 membres du groupe de travail naturaliste (Aurélié Blanck, Danielle Prigent, Julie Windebank, André Coat, Christelle Salou et Antoine Csutoros) se sont retrouvés pour réaliser une sortie naturaliste « bord de mer » afin d'inventorier les principales espèces rencontrées parmi les algues, crustacés, mollusques, flore du littoral, ...

Cette sortie s'est déroulée sur la partie Ouest de l'île Venan, à marée basse par un coefficient de 103. Le groupe a ainsi pu profiter des grandes marées pour prospector l'estran assez loin en zone infralittoral, et approcher ainsi les herbiers de zostères rencontrés entre l'île Venan et l'île Vierge.



La sortie a permis pendant plus de deux heures d'inventorier à marée basse plusieurs espèces rencontrées au sein des étages supra, médio et infralittoral. Au total 46 espèces ont été notées parmi différents taxons repérés (algues, plantes, crustacés, gastéropodes, lichens, vers, actiniaires, éponges, ...).

Plusieurs espèces de lichen et plantes ont ainsi pu être notées en haut des rochers de la zone de prospection (Silène maritime, soude maritime, armérie maritime, cochléaire officinale, ramaline des rochers, ...). En descendant un peu plus bas sur l'estran, on retrouve plusieurs espèces d'algues comme les fucus (*Fucus serratus*, *Fucus vesiculosus*, *Fucus spiralis*), la dulse (*Palmaria palmata*), *Ascophyllum nodosum*, ainsi que plusieurs espèces de gastéropodes, collemboles marins (*Anurida maritima*), ou encore des spirographes ou ascidies coloniales (*Bothryllus schlosseri*). Enfin en zone basse, infralittorale, les herbiers de zostères (*Zostera maritima*) ont été observés ainsi que plusieurs espèces

d'algues rouges (*Osmudea pinnatifida*, *Chondrus crispus*, ...) et d'algues brunes comme la Sargasse (*Sargassum muticum*) ou encore les laminaires (*Laminaria saccharina*, *Laminaria hyperborea*).



Spirographe



Ascidie coloniale (*Bothryllus schlosseri*) fixé sur une algue brune (*Ascophyllum nodosum*)



Cochléaire officinale (*Cochlearia officinalis*)

Compte-rendu de sortie du Groupe naturaliste

Sortie bourgeons et espèces vernales au lieu-dit Kermoyen

Le 12-02-22

Personnes présentes : Nathalie Guen, Julie Windebank, Christine Salou, Antoine Csutoros, André et Françoise Coat, Florence Creachcadec et Marie Chevalier

La sortie s'est déroulée en nous inspirant du circuit proposé par Yann Gouez du Syndicat des eaux du Bas-Léon.

Les mailles correspondantes pour ce circuit sont la 362 et la 385.

Comme le montre les photographies le soleil a été avec nous de temps en temps !

A peine quelques mètres entamés sur le sentier que les premières espèces vernales (espèces se développant dès l'hiver pour profiter de l'absence de feuilles sur les arbres notamment pour capter la lumière nécessaire à leur cycle de reproduction) montrent le bout de leur nez. La ficaire (*Ficaria verna*) en fleurs, mais aussi à l'état végétatif : le nombril de Vénus (*Umbilicus rupestris*), le Gaillard gratteron (*Galium aparine*). L'occasion de la part de Florence et de Christine de nous parler de certaines vertus et autres utilisations ancestrales.

Nous commençons à tester les deux clés sur un premier ensemble d'individus de la même espèce qui semble être traçante. Nous remarquons que ces jeunes individus ont une certaine souplesse. Les bourgeons opposés, de 5mm et plus, écartés du rameau, verts ovoïdes, ainsi que des rameaux terminés par trois bourgeons (un gros et deux petits), verts et à lenticelles, nous amène à déterminer l'Erable sycomore (*Acer pseudoplatanus*). Cette espèce est originaire d'Europe centrale et est chez nous souvent plantée et issue de nombreux cultivars.

Un arbuste buissonnant est ensuite observé. Avant même d'avoir observé les bourgeons, un indice nous aide : des chatons jaunâtres sont présents (inflorescences mâles). Il s'agit du noisetier (*Corylus avellana*) dont les bourgeons sont alternes, placés dans un même plan sur deux rangs opposés, globuleux, petits, à 4 écailles ou plus et verts. On observe également à la loupe que les jeunes rameaux portent des poils glanduleux roux.

L'individu suivant est un arbuste un peu lianeux avec une écorce grise à jaunâtre. Ses bourgeons sont opposés, brun rouge et puisque les écailles sont un peu écartées on observe déjà des débuts de feuilles. Nous observons en plus que les rameaux sont couverts de nombreuses lenticelles (sorte de pore présent sur le liège à la surface de l'écorce des arbres et formant des aspérités colorées). Nous aboutissons au Sureau noir (*Sambucus nigra*). Sur la suite du chemin, nous observons le Fragon petit-houx (*Ruscus aculeatus*) et le Chèvrefeuille des bois (*Lonicera periclymenum*), tous deux typiques des sous-bois, mais aussi la grande oseille (*Rumex acetosa*) et la Noisette de terre (*Conopodium majus*). Nous détournons d'ailleurs le bulbe de cette dernière espèce afin d'expliquer son nom français : ce bulbe ressemble vraiment à une noisette et elle est d'ailleurs comestible. Attention cependant à ne pas la confondre avec une oenanthe ou encore avec la ciguë (*Conium maculatum*) car elles font elles aussi partie de la même famille (les Apiacées) et ne sont pas comestibles voir vénéneuses. On peut les différencier grâce aux feuilles mais si vous avez un doute, ne tentez pas !

Nous nous arrêtons ensuite pour identifier un hêtre (*Fagus sylvaticus*), un châtaignier (*Castanea sativa*) et un chêne pédonculé (*Quercus robur*) grâce à leurs tailles bien sûr, leurs écorces et les clés des bourgeons ! Les bourgeons des hêtres, très pointus, sont faciles à retenir (voir photos).

Nous descendons ensuite et croisons du Laurier palme (*Prunus laurocerasus*), espèce exotique envahissante, dans le boisement. Le bord de chemin en sous-bois permet d'observer des feuilles de Stellaire holostée (*Stellaria holostea*), de l'Ajonc d'Europe (*Ulex europaeus*), du Lierre terrestre (*Ajuga reptans*) et de la Berce commune (*Heracleum sphondylium*).

Nous arrivons à une belle prairie humide et à un petit cours d'eau de fond de vallon où nous pouvons déterminer quelques plantes en tout début de développement végétatif : l'Angélique des bois (*Angelica sylvestris*), l'Iris des marais (*Iris pseudacorus*), le Scolopendre (*Asplenium scolopendrium*), la Reine des près (*Filipendula ulmaria*), la Dorine à feuilles opposées (*Chrysosplenium oppositifolium*), l'Euphorbe des bois (*Euphorbia amygdaloides*), la Jacinthe des bois (*Hyacinthoides non-scripta*) et le Blechné (*Blechnum spicant*).

Nous ressortons de la prairie humide et traversons le cours d'eau. C'est l'occasion de parler de la différence entre le Thuya et le Cyprès de Lawson (tous deux souvent plantés en haie). Florence nous explique que l'on peut faire la différence en observant à la loupe les écailles constituants par imbrication les feuilles de ces deux espèces : elles forment une sorte de Y chez le Cyprès de Lawson et de X chez le Thuya.

Nous ressortons de la forêt et marchons sur la route pour revenir à notre point de rdv ; nous passons devant un lavoir et voyons de l'Azolle fausse filicule (*Azolla filiculoides*) sur la majeure partie de la surface : c'est une petite fougère aquatique exotique envahissante. Nous observons quelques larves de Salamandre tachetée dans un petit trou d'eau de l'autre côté de la route. De l'Ache faux-cresson (*Helosciadium nodiflorum*) et de la Silène dioïque (*Silene dioica*) sont observées en bord de route/fossés. Enfin, deux champignons sont notés : *Sarcoscypha* sp. Et un Agaric auguste (*Agaricus augustus*).



Détermination des bourgeons lors de la sortie des volontaires naturalistes.

Avec la participation de :



ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ DE PLOUGUERNEAU

Les Atlas de la Biodiversité Communale sont des démarches volontaires, à l'initiative des communes, et ayant pour objectif de mettre en valeur et préserver le patrimoine naturel d'une commune au travers d'une démarche collective unissant les différents acteurs du territoire. Les Atlas de la Biodiversité reposent sur un recensement du patrimoine naturel communal (faune, flore et habitats) fondé sur le rassemblement des connaissances déjà existantes ainsi que sur des inventaires collectifs complémentaires, et sur l'organisation d'actions d'animation de sensibilisation à la biodiversité auprès de la population et des élus. Ce rapport présente les résultats de la démarche d'Atlas de la Biodiversité Communale réalisée sur la commune de Plouguerneau entre 2021 et 2023 et constitue un document guide d'aide à la décision pour les futures orientations des projets de la commune. Il est le fruit d'un travail collectif qui a su fédérer élus, agents, associations et habitants, qui aboutira par la mise en œuvre d'un programme d'action en faveur du patrimoine naturel de Plouguerneau.